LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 148 MONTRÉAL, SAMEDI 19 JUIN 1965

Accepteront-ils la distinction entre chauffeurs et préposés?

CTM: les offres de Saulnier sont soumises ce matin aux grévistes

par Jean FRANCOEUR

On connaitra sans doute cet après-midi la réponse des membres du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN) aux offres que la CTM a communiquées officiellement jeudi soir à minuit au comité de négociation des grévistes.

Une assemblée générale du syndicat se tiendra ce matin, à dix heures, au centre Paul-Sauvé, à l'angle de la rue Beaubien et du boul. Pie-IX.

On ne savait pas encore hier soir quelle recommandation les dirigeants syndicaux présenteraient à leurs membres au sujet de cette offre qui prévoit pour les chauffeurs une hausse de salaire de 65 cents l'heure échelonnée sur un contrat de trois ans avec effet rétroactif au 12 juillet 1964.

La pierre d'achoppement de la formule, lancée jeudi soir par M. Saulnier devant les membres du Conseil municipal spécialement convoqués à cette fin, est évidemment la distinction qu'elle fait entre les chauffeurs, d'une part, et les préposés à l'entretien, d'autre part.

La formule "Saulnier" ne prévoit, en effet, qu'une hausse de 48 cents répartie sur la même période pour cette dernière catégorie d'employés.

Le président du comité a expliqué que cette distinction tenait au fait que les préposés à l'entretien des véhicules de la CTM étaient déjà mieux payés que ceux qui exécutent le même travail pour le compte de la ville de Montréal et d'autres entreprises.

Comment cette distinction sera-t-elle accueillie par l'assemblée et dans quelle mesure pèsera-t-elle sur la décision des grévistes? Les dirigeants syndicaux ont gardé sur ce point la plus grande discrétion.

Le geste que M. Saulnier a posé jeudi soir ne manquait pas d'audace.

Dans le but évident de placer les grévistes face aux sanctions possibles de l'opinion publique, le président du Comité exécutif a dévoilé la formule de règlement de la CTM au cours d'une réunion-prétexte du Conseil municipal. Les syndiqués en auront pris connaissance le soir même en même temps que le public.

Dans un conflit normal au sein de l'entreprise privée, un tel comportement aurait été vivement censuré par le syndicat. On y aurait vu une véritable provocation, une tentative pour briser l'unité et la résistance des grévistes, ou pour couper les dirigeants de leurs membres.

Dans le cas présent, la balance est plus délicate.

Il s'agit du premier conflit important dans les services publics depuis l'adoption du nouveau code du travail autorisant la grève pour cette catégorie de salariés.

Cette mesure introduit un nouvel élément dans le binôme syndicat-patronat qui s'affronte à la table des négociations, qui devient alors le trinôme syndicat-public-patronat.

Quelle a été l'attitude de l'opinion jusqu'ici dans cette affaire?

Dans l'ensemble, à quelques exceptions près, le public, semble-t-il, a compris les griefs des chauffeurs, leurs salaires insuffisants, leurs longues heure de travail. D'autant mieux

Voir page2 : Les offres de M. Saulnier

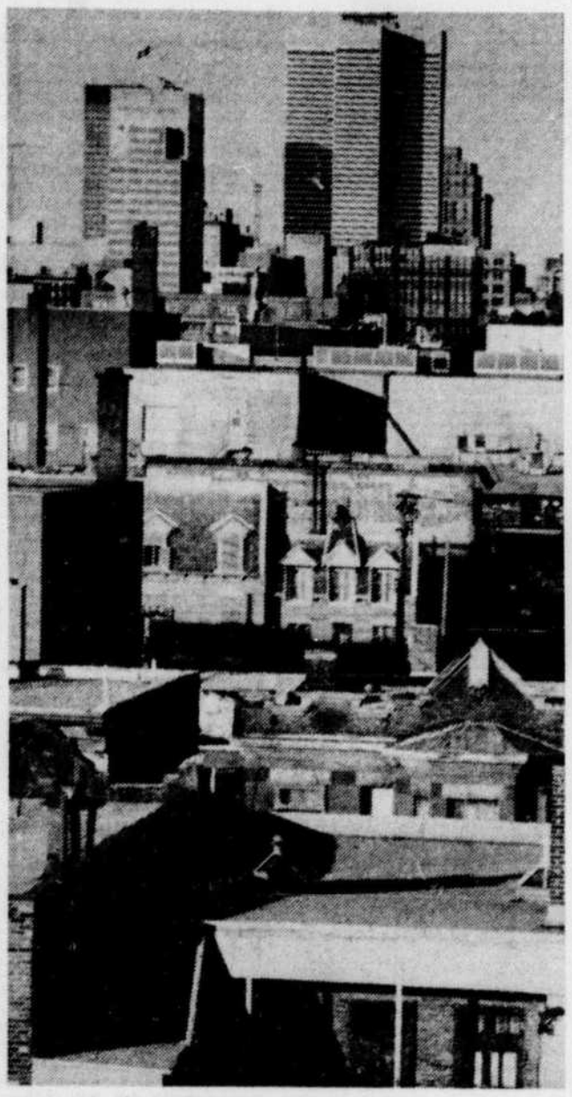

Montréal, ville dynamique, tel est le thème cette année des fêtes du Canada français de la Société Saint-Jean-Baptiste, thème repris par Le Devoir dans son supplément que l'on trouvera de la page 17 à la page 32.

Johnson suggère une remise de taxes à la CTM

QUEBEC — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative a suggéré hier au gouvernement de faire une remise totale ou partielle de la taxe sur le mazout à la Commission de transport de Montréal ou encore de faire une remise identique sur l'enregistrement des véhicules de la commission. M. Johnson a prononcé un discours sur la grève des transports en commun à Montréal au moment où le président de la chambre, M. Richard Hyde, faisait motion pour que la chambre se forme en comité des subsides.

"A mesure qu'on augmente le taux des billets, la fréquentation ou l'utilisation du service en commun baisse. Il semble donc qu'on ait atteint un plafond quant au coût du billet, si on veut que la population utilise à plein le système de transport par autobus", a dit le leader de l'opposition.

Il a précisé que la province a entre les mains la clef pour régler le problème de la CTM, soit la remise des taxes. Il a ajouté que la CTM débourse annuellement près de $4 millions en taxes sur le mazout et l'enregistrement des véhicules.

Laporte: réalisme

Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a pour sa part fait savoir que le gouvernement avait déjà fait tout ce qui était en son pouvoir pour régler le problème.

Il a précisé que les citoyens de Montréal, par la voix de leurs représentants élus, se sont montrés plus réalistes que le chef de l'opposition, puisqu'ils n'ont pas demandé de réduction d'impôt au gouvernement et qu'ils se rendent compte que le système de transport en commun, "ça doit se payer".

Voir page 2 : Johnson

Les trains sont pleins à craquer

Depuis les débuts de la grève du transport en commun à Montréal, il y aura deux semaines mardi, à laquelle s'ajoute maintenant la grève de la CTP, la gare Centrale du Canadien national est littéralement envahie du matin au soir par de véritables nuées de voyageurs, (employés de bureau, secrétaires, dactylos, et même chefs d'entreprises) que leur travail appelle au centre de la ville, déclare un communiqué du CN.

Ironie du sort: quelques jours avant le déclenchement de la grève de la CTM, le CN venait tout juste d'amorcer une campagne ayant pour but de souligner aux banlieusards

Voir page 2 : Les trains

Les banlieusards se pressent en foule à la gare Centrale du Canadien National depuis le début de la grève des transports en commun à Montréal.

DOUGLAS A LESAGE:

Les syndicats internationaux, contre-partie de la finance internationale

QUEBEC — L'attaque du premier ministre Lesage contre les syndicats internationaux perdrait de ses arguments si ce dernier considérait un instant le caractère international du monde des affaires au Canada, a déclaré hier M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique.

A son arrivée à l'aéroport de la vieille capitale, le leader néo-démocrate a dit que "la première chose que M. Lesage devrait reconnaitre, c'est que l'industrie et la finance sont internationales". En conséquence, dit-il, les travailleurs doivent s'organiser sur une base internationale.

On sait que M. Lesage a dénoncé les syndicats internationaux au début de la semaine, les accusant de faire obstacle à la législation sur le régime de retraite.

M. Douglas a apporté à l'appui de ses affirmations, l'exemple du syndicat dont il a lui-même fait partie, les typographes, qui, dit-il aurait disparu s'il n'avait reçu l'appui des membres américains. Nous avons besoin d'eux, dit-il, pour faire fonctionner notre régime de retraite.

Parlant de la division entre les deux centrales syndicales au Québec, la CSN et la FTQ, M. Douglas a dit qu'elle rend plus difficile l'organisation politique de son parti au Québec, "mais qu'elle ne la rend pas impossible".

M. Douglas a été accueilli par son lieutenant québécois, M. Robert Cliche qui l'a conduit à St-Joseph de Beauce où le chef du NPD aura son premier contact avec la vie rurale du Québec.

Parlant de l'adresse à la reine relative à la restriction des pouvoirs du conseil législatif, M. Douglas a dit qu'il appuierait la demande du premier ministre Lesage s'il avait l'assurance que le changement réclamé est réellement voulu par le peuple du Québec. Mais pour le savoir, il faudrait un référendum, selon M. Douglas.

La grève dans le port

Injonction intérimaire contre la CSN et les dirigeants du syndicat

par Evelyn GAGNON

Quatre faits ont marqué hier les "séances d'étude" des 1,000 employés du port de Montréal:

- une injonction intérimaire contre la CSN et les dirigeants du syndicat, leur ordonnant de cesser d'encourager les employés à continuer l'arrêt de travail;
- la signature du rapport de la commission de conciliation nommée le 21 mai par le ministère fédéral du travail pour tenter de mener à bien les négociations engagées en février entre le Port et le syndicat;
- les accusations portées par la CSN contre la police du port dont certains agents auraient battu un gréviste jeudi;
- la distribution aux débardeurs (membres d'un syndicat de la FTQ) d'une lettre signée par le syndicat des employés du port, dans laquelle le second demande l'aide des premiers.

L'injonction a été émise par le juge W. A. Johnson, par suite d'une requête soumise jeudi par le Conseil des ports. Elle enjoint à la CSN et aux 13 membres du bureau de direction du syndicat des employés du port "de cesser d'encourager, conseiller, induire ou inciter les employés de la requérante à continuer l'arrêt de travail" déclenché dans une section du port dimanche et qui s'est étendu mardi à tous les employés. L'injonction vaut jusqu'à mardi, alors que le Conseil des ports demandera qu'elle devienne permanente. La requête demandait au juge non seulement d'enjoindre à la CSN et aux dirigeants du syndicat "de cesser d'encourager..." etc, comme le stipule le jugement d'hier, mais aussi "d'ordonner aux intimés (CSN et dirigeants) de mettre fin à l'arrêt de travail".

La commission de conciliation ayant signé son rapport hier, le ministre du travail, M. MacEachen, devrait le recevoir lundi. En vertu de la législation fédérale sur les relations du travail, cela donnerait au syndicat le droit de faire la grève à partir du 28 juin.

Le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a d'autre part comparé hier l'organisation du port de Montréal à celle des villes fermées "où les employeurs en plus de contrôler les emplois possèdent leurs "bouncers" en uniforme et imposent la loi de la compagnie". Qualifiant le système policier du port de "parodie de la justice et de la démocratie", M. Sauvé a affirmé que les incidents dont un gréviste a été victime jeudi sont "un indice de l'atmosphère autoritaire et dictatoriale qui règne dans le port de Montréal depuis des années".

Le gréviste en cause, M. Raymond Pépin, affirme avoir été sauvagement battu par des agents de la police spéciale du port qui lui avaient mis les menottes aux mains auparavant. M. Pepin qui a des écchy-

Voir page 2 : Injonction

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et chaud
Maximum : 80
Dimanche : ensoleillé, quelques nuages, chaud

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
STE JULIENNE

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Le comité de la constitution a entendu cinq mémoires hier à Québec

Johnson réclame un rapport intérimaire du comité de la constitution pour geler la formule Favreau-Fulton

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Hypothèse canadienne: trois; Etats associés: un; Québec indépendant: un. Tel est, pour le lecteur pressé, le résultat des auditions tenues hier par le comité parlementaire de la constitution.

L'Association canadienne des éducateurs de la langue française, M. Charles Taylor, de McGill, et la Dominion Tar & Chemical Company Limited tiennent, pour des raisons bien différentes au statut fédéral du Canada. L'ACELF pour la protection des minorités de langue française dans les autres provinces, M. Taylor pour une planification faite en collaboration entre Ottawa et les provinces et enfin, la Domtar pour la sécurité du commerce.

Quant à la Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville, elle préconise la Confédération de deux Etats associés, tandis que le Club Fleur-de-Lys est carrément en faveur de l'indépendance du Québec.

Dès le début de la séance, hier matin, le chef de l'opposition a proposé une motion exigeant que le comité présente un rapport intérimaire à l'Assemblée législative pour la prier de ne donner aucun acquiescement à la formule d'amendement de la constitution avant que le comité n'ait étudié les conséquences que l'adoption de cette formule pourrait avoir pour le Québec et n'ait fait rapport des conclusions de son étude.

Le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte, tout en doutant que cette matière ne relève du mandat précis du comité, accepte que M. Johnson dépose sa motion qui sera discutée au cours d'une autre séance.

Le mémoire de M. Taylor, professeur de philosophie, a donné lieu à une discussion assez décousue. Il préconise la consultation entre Ottawa et les provinces pour l'établissement d'un plan d'essor économique et industriel. Les membres du comité n'ont pas eu l'air d'apprécier hautement ce genre de collaboration où les priorités établies par le fédéral ne seraient pas nécessairement celles désirées par les provinces et plus particulièrement le Québec.

M. René Lévesque a donné un exemple des situations auxquelles une telle collaboration peut aboutir. Il a rappelé que récemment Québec et Ottawa avaient convenu en principe de l'établissement dans la province d'une usine d'énergie nucléaire.

"La première chose, a dit le ministre, que Atomic Energy of Canada a faite, avant même qu'on ait discuté des détails, a été d'aller ouvrir un bureau à Toronto, alors que, selon cette

Voir page 2 : Le comité de la constitution

L'adresse ne sera pas débattue lundi

Ottawa — L'adresse à la reine adoptée par l'Assemblée législative du Québec ne fera pas l'objet d'un débat aux communes, lundi comme l'avait d'abord annoncé le premier ministre Pearson.

Mercredi, le premier ministre suppléant, M. Paul Martin, dans une déclaration aux communes, avait répété que lundi le gouvernement présenterait une motion de subsides afin de permettre à la chambre d'étudier la position du gouvernement en face de cette adresse à la reine demandant une réduction des pouvoirs du conseil législatif.

Répondant à une question du leader parlementaire de l'opposition, M. Michael Starr, hier, M. George McIlraith a précisé que la motion de subsides ne sera pas présentée à la demande du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

"Nous passerons donc lundi à l'étude des projets de loi inscrits au feuilleton", a dit M. McIlraith.

"Un coup d'Etat," dit M. Johnson

Le chef de l'opposition a qualifié de "véritable coup d'Etat" le geste que vient de poser le gouvernement en réussissant à faire approuver par le cabinet fédéral l'adresse à la reine concernant la réduction des pouvoirs du Conseil législatif. Dans une déclaration remise, hier, à la tribune de la presse, M. Johnson soutient que "la constitution est déchirée, les pouvoirs de la Législature de Québec sont suspendus et le peuple est bâillonné". "C'est ainsi, dit-il, qu'on prépare le lit de la formule Fulton-Favreau, par un échange d'avis favorables entre petits amis de Québec et d'Ottawa".

La mission du Commonwealth sur le Vietnam a surmonté hier ses premières difficultés

Londres — Les difficultés, au sein de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, au sujet de la mission de paix que M. Wilson doit conduire dans les capitales intéressées par la situation au Vietnam semblent avoir presque complètement disparu.

LONDRES — La mission Wilson paraissait hier soir sauvée en effet après avoir couru un danger mortel pendant le jour le plus long de la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

La rébellion des Etats africains a fait long feu. Hier matin elle avait failli provoquer le drame, douze heure à peine après l'annonce d'une décision que le premier ministre britannique avait présentée dans une mise en scène spectaculaire.

La journée a été marquée par la nouvelle que la Tanzanie, par la voix de son président M. Julius Nyerere, se désolidarisait de ses collègues. Peu après le Kenya faisait savoir publiquement qu'il partageait l'opinion de M. Nyerere selon laquelle M. Wilson n'était pas qualifié pour présider la mission de paix au Vietnam, son gouvernement s'étant nettement engagé du côté américain.

Peu après éclatait la bombe n'Krumah qui mettait en cause l'Australie. Le président du Ghana, désigné comme membre de la mission, demandant que l'Australie retire ses troupes du sud Vietnam. Sir Robert Menzier rejetait aussitôt cette demande.

Mais dans la soirée le ciel s'éclaircissait: le Ghana et l'Australie, tout en restant sur leurs positions, avaient enterré la hache de guerre et M. N. Krumah faisait savoir qu'il continuait à être membre d'une mission qui sans lui aurait perdu tout son sens.

Le premier ministre de Ceylan, M. Senanayake, avait, lui, averti de Colombo, qu'il ne pouvait accepter la charge que ses collègues voulaient lui confier. Pour le moment, la mission est donc réduite à quatre membres au lieu des cinq prévus Le remplacement de M. Senanayake pose des problèmes difficiles: pour conserver à la mission son caractère universel, il faudrait trouver un candidat asiatique. Le maréchal Ayoub Khan (Pakistan) s'était dérobé dès jeudi. Le Tunku Abdul Rahman (Malaysia) n'est pas acceptable. La solution parait être de remplacer le premier ministre de Ceylan par son ministre des affaires étrangères.

La création des chefs de goouvernement africains parait avoir été motivée par les facteurs suivants:

1) Ils ont été mécontentés par le fait que M. Wilson ait prévenu de sa proposition ses collègues blancs, alors qu'il n'en avait soufflé mot à ses collègues africains.

2) Ils estiment que le premier ministre britannique leur a arraché à l'esbroufe la décision de constituer une mission

3) C'est en pensant à la conférence afro-asiatique d'Alger qu'ils ont réagi lundi, dans des déclarations publiques.

Ces déclarations faites, ils sont pour la plupart revenus à des sentiments plus conciliants.

Les prochaines quarante-huit heures qu'ils passeront, par fournées de sept, aux Chequers, doivent définitivement apaiser la tempête, même si M. Nyerere demeure intraitable.

LONDRES — M. Lester Pearson a déclaré hier que la mission de paix du Commonwealth à propos du Vietnam était une excellente idée mais il a recommandé qu'on soit prudent en prévoyant ses résultats possibles, tout en notant que "quelqu'un pourrait bien faire mourir le projet avant qu'il n'ait débuté."

Le premier ministre canadien a conversé avec les journalistes à l'issue d'un repas de près d'une heure et demie en compagnie du président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere. Ce dernier s'est opposé au choix de M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, en maintenant que ce dernier pays s'est prononcé ouvertement en faveur de la politique américaine au Vietnam. Le Kenya s'est également opposé à un tel choix.

Voir page 2 : La mission du Commonwealth

Le Rapport Dorion critiquerait une décision de Favreau

OTTAWA — Southam News Services affirment, dans une dépêche émanant d'Ottawa, que le rapport de la Commission Dorion met en doute l'à-propos de la décision du ministre de la justice, M. Guy Favreau, d'interrompre le 18 septembre dernier l'enquête de la Gendarmerie royale sur les accusations de trafic d'influence mettant en cause des adjoints ministériels.

Le rapport du juge en chef de la Cour supérieure du Québec sur ces allégations sera remis au premier ministre Pearson le 28 juin.

Voir page 2 : Le Rapport

St-Domingue: l'OEA propose aux deux factions une formule de règlement

WASHINGTON — La constitution sans délai d'un gouvernement provisoire représentant tous les secteurs du pays et chargé de préparer des élections générales en république Dominicaine a été proposée hier par la Commission spéciale de l'Organisation des Etats américains.

La formule de solution de la crise dominicaine transmise aux deux camps en présence prévoit que tous les partis politiques participeront à ces élections qui s'effectueront sous le contrôle de l'OEA dans un délai de six à neuf mois à partir du 18 juin 1965. Le gouvernement provisoire, et le gouvernement définitif jusqu'au vote d'une constitution, établiront leur autorité sur un "acte institutionnel" inspiré par la constitution de 1963 qui devra être rédigée par des juristes dominicains. Afin d'assurer au peuple dominicain le libre arbitre de sa constitution définitive, une assemblée constituante devra être convoquée dans un délai maximum de six mois après la prise de pouvoir du gouvernement issu des élections libres.

La Commission de l'OEA est arrivée à la conclusion que ce processus de retour à une situation normale doit être accompagné des mesures suivantes:

1) Retour des forces armées dominicaines à leurs casernements et retour des combattants irréguliers des deux camps à leurs foyers. Ces derniers devront remettre leurs armes à l'OEA qui établira des centres à cette fin.

2) Amnistie générale. L'OEA assurera la protection des droits de l'homme et aidera ceux qui voudront quitter le pays.

La force interaméricaine de paix, dont les effectifs seront réduits au minimum indispensable pour la poursuite de leur mission, restera à la disposition des autorités dominicaines. La Commission interaméricaine des droits de l'homme main-

Voir page 2 : St-Domingue

Au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES — Le Conseil de sécurité de l'ONU a repris hier son débat sur la situation dominicaine. Le président du Conseil de sécurité, M. J. G. de Beus, a fait le résumé suivant des positions prises au Conseil de sécurité sur l'affaire dominicaine, en soulignant les points d'accord et les divergences:

1. Il existe une inquiétude générale au sujet des incidents des derniers jours, et le président s'estime mandaté à adresser un nouvel appel à tous les intéressés pour une stricte observation du cessez-le-feu, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil les 14 et 22 mai.

2. Le Conseil est unanime à estimer que le représentant du secrétaire général, le Dr Mayobre, s'est acquitté, avec une impartialité et une conscience admirables de la tâche difficile qui lui était confiée, et à lui adresser ses félicitations.

3. Le Conseil est unanime à interpréter le mandat de M. Mayobre comme signifiant qu'il a le droit et le devoir de recevoir des renseignements et de les transmettre au Conseil sur la situation en république Dominicaine et le respect du cessez-le-feu, et de recevoir la coopération de tous.

4. Plusieurs délégations souhaiteraient que M. Mayobre

Voir page 2 : Conseil

Antoine Pinay: il n'est pas question que je pose ma candidature à la présidence

"Il n'est pas question que je pose ma candidature à la présidence de la République", a déclaré hier soir, au moment de monter dans l'avion qui le ramenait à Paris, M. Antoine Pinay, qui a ajouté: "Je ne suis pas fait pour ces tâches et je ne veux pas me prêter au jeu des partis qui voudraient se servir de moi."

L'ancien président du Conseil, dont l'éventuelle candidature à la présidence est évoquée de plus en plus depuis l'échec de la coalition autour du socialiste Gaston Defferre, a précisé au cours d'un bref entretien avec le représentant du *Devoir*: "J'arrive à un âge où je n'aspire qu'à la vie simple, et je songe bien davantage à bien terminer mes jours qu'à briguer les suffrages à la présidence..."

Interrogé sur la conjoncture politique dans son pays, l'ancien ministre des finances s'est dit d'avis que tous les partis devraient se saborder "et brûler leurs vieux meubles devant le Palais Bourbon, seule condition pour faire naître une véritable opposition à de Gaulle". Car, a-t-il poursuivi, "il ne peut y avoir que deux partis en France: les libéraux et les marxistes, les autres étant appelés à disparaître", évidente allusion à l'UNR qui appuie le président de Gaulle.

M. Pinay a passé quelques jours en Amérique, notamment à New York, à Toronto et à Montréal. C'était, a-t-il précisé, une visite d'amitié.

Le Rapport...

(Suite de la première page)

Les Southam News Services ajoutent que le rapport ne porte pas atteinte à l'intégrité de M. Favreau mais met en doute que l'attitude qu'il a adoptée relativement à l'enquête de la Gendarmerie royale ait été bonne.

L'information "émanerait d'une source qui s'est révélée particulièrement fidèle dans des situations identiques par le passé".

L'article ne précise pas cependant si le juge Dorion recommande de porter des accusations.

D'autre part, le rapport formulerait des critiques contre le député libéral Guy Rouleau, qui était alors secrétaire parlementaire de M. Pearson et contre la Gendarmerie royale à qui on reprocherait particulièrement son unilinguisme.

Les offres de M. Saulnier

(Suite de la première page)

que, la belle température aidant, on a réussi à s'accommoder assez bien de l'absence des autobus dans nos rues.

Dans l'impasse où elle se trouvait, la CTM, liée par sa charte, avait remis le problème entre les mains de M. Saulnier, qui détenait l'autorité réelle.

Avec beaucoup d'habileté, celui-ci a réussi à poser de façon saisissante le problème de la contribution des banlieues. Celles-ci pouvaient difficilement se défiler. Elles s'en sont tirées avec une résolution qui a rassuré l'opinion.

Se présentant à Québec, M. Saulnier pouvait difficilement encore là essuyé un refus.

Restait le dernier geste de la stratégie, le plus redoutable sans doute: annoncer l'offre publiquement avant qu'elle ne soit connue des syndiqués, en l'assortissant de l'annonce qu'il ne serait pas nécessaire de précipiter une hausse du coût des billets.

M. Saulnier a mesuré la portée de son geste, qu'il a su entourer des précautions "oratoires" d'usage.

Il a loué la CSN. Cette centrale, a-t-il dit, en prenant la relève d'une "union" en place, a pu constater "que le sort des chauffeurs avait été négligé". Il a aussi rappelé la politique des salaires de la ville de Montréal:

"Les pouvoirs publics, a-t-il dit, doivent donner l'exemple aux autres employeurs, afin que soit distribué plus rapidement aux travailleurs leur part du progrès collectif".

Le public-voyageur constate que les chauffeurs accomplissent un travail assez difficile sont moins bien payés qu'à Toronto, a-t-il poursuivi.

Ce même public cependant manifeste à bon droit sa mauvaise humeur et exige que l'on mette fin le plus tôt possible à cet arrêt de travail.

De là l'offre "très raisonnable" faite par la CTM avec l'autorisation de la ville de Montréal qui permettra aux chauffeurs de rejoindre immédiatement les salaires de la Ville-Reine. Les citoyens s'attendront donc, a conclu M. Saulnier, à ce que les employés retournent au travail dans les meilleurs délais.

C'est dans ce contexte que le public cet après-midi apprendra la décision des syndiqués.

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGE

Préparons la FETE du Sacré-Coeur avec le P. Rosaire St-Laurent, Assomptioniste de Beauvoir
DIMANCHE : Quoi mettre dans la corbeille ?
LUNDI : La vraie joie de vivre.
MARDI : Prenez la vitamine J C
MERCREDI : Tous à la même table
JEUDI : Témoins comme Jean le Baptiste
VENDREDI : Tête-à-tête, coeur-à-coeur.
SAMEDI : Marcel de la Sablonnière, S.J. : 20 filles, 20 gars.
A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8h.30 du soir
CKBS 1240 à 2h. de l'après-midi.

A VENDRE

Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez : 669-0221.

Le comité de la constitution

(Suite de la première page)

entente, nous voulions que les ingénieurs de l'Hydro-Québec profitent de cette expérience pour acquérir des connaissances dans le domaine de l'énergie nucléaire".

Un peu plus tard, M. Lévesque s'est demandé si les gens qui préconisent l'hypothèse canadienne en citant l'exemple de grands ensembles économiques comme le Marché commun ne voulaient pas rire de la population, car, a-t-il dit, on ne peut comparer ce ruban de 20 millions d'habitants qu'est le Canada à une association aussi importante que le Marché commun.

Un Jésuite séparatiste...

C'était la première fois, hier, qu'un membre du clergé se présentait devant le comité pour défendre la thèse de l'indépendance du Québec. Il s'agit du R. P. Jules Emery, S.J. qui faisait partie de la délégation du Club Fleur-de-Lys. Il est d'ailleurs l'auteur avec M. Guy Nadeau, Me Guy Bertrand, Georges Caron et le Dr Antoine Larue du mémoire du club publié en brochure sous le titre "L'Etat du Québec".

M. Nadeau a soutenu devant le comité qu'il ne fallait pas que l'indépendance du Québec ne vienne trop tard, "quand le fruit est mûr, a-t-il dit, sinon les éléments nationalistes les plus modérés risquent d'être submergés, dans l'ardeur du combat, par des extrémistes dont le premier souci, sinon le seul, sera d'éliminer toute influence de la part de l'ancien pouvoir dominant."

"Contrairement, a-t-il ajouté, à la plupart des pays nouvellement indépendants, le Québec a déjà les institutions, les structures, les ressources, les hommes. Il ne lui manquerait guère que le courage d'accomplir sa vocation à la liberté et à l'indépendance".

M. Pierre Laporte a demandé aux délégués du Club Fleur-de-Lys s'il était réellement nécessaire pour le Québec de se séparer du reste du Canada afin de contenter ses aspirations.

"Le régime actuel, a-t-il dit, ne nous a pas empêché de nationaliser l'électricité, de créer la Société générale de financement, d'établir la Caisse de dépôt et placement ou une sidérurgie."

"Les réalisations du gouvernement actuel sont faites, a répliqué M. Nadeau dans une perspective québécoise et non pan-canadienne. Ce qui prouve que nous nous acheminons inévitablement vers l'indépendance. On parle souvent d'Etats associés. Cela me fait rire, car quand il s'agit d'association, cela se fait au moins à deux. Or, nous, nous parlons d'association; mais l'autre partenaire possible ne veut même pas en entendre parler".

M. Laporte a admis qu'il y avait là un problème. Il est évident, a-t-il dit, que si nous n'obtenons pas le minimum de ce que nous désirons, la situation ne pourra que se détériorer."

Le R. P. Emery a dit que le Québec devrait se servir de la charte des Nations unies pour obtenir d'abord d'être représenté au sein de cet organisme. Ce serait un excellent apprentissage de l'indépendance. D'ailleurs, il y a des pays, dont l'Islande par exemple qui ont obtenu un siège à l'ONU avant même d'obtenir officiellement leur indépendance.

Me Guy Bertrand a déclaré qu'il y avait des délégations de pays francophones d'Afrique qui étaient prêtes à parrainer la requête du Québec auprès de l'ONU.

M. Caron a expliqué, pour sa part, qu'un Québec indépendant pourrait même faire partie du Commonwealth britannique si il y trouve certains avantages économiques.

Les inquiétudes de la Domtar

Les délégués de la Domtar, le président M. Hall et son adjoint, M. A. Saint-Jacques se sont inquiétés des manifestations séparatistes dans le Québec.

M. Laporte leur a demandé comment ils pouvaient concilier cette inquiétude et la décision récente de la compagnie d'investir $60 millions dans un moulin au lac Québillon, dans le Nord-Ouest du Québec.

"Pensez-vous, a-t-il dit, qu'advenant des Etats associés votre entreprise au lac Québillon serait moins payante?"

M. Saint-Jacques a répliqué que si l'autonomie du Québec entraînait une scission du marché, sa compagnie aurait à en souffrir, car le Québec ne représente que 30 p.c. de ce marché."

Il a cité un exemple de protectionnisme que sa compagnie n'a guère aimé. La Domtar fabrique des briques dans la région d'Ottawa. Quand un acheteur du Québec les a reçues, il les a retournées exigeant une marchandise fabriquée dans la province.

"Cela vous étonne? a demandé M. Laporte. Ce genre de protectionnisme se pratique dans toutes les provinces. Est-ce la première fois que vous avez une telle expérience?"

Le président Hall a répliqué que la première fois qu'il avait eu une telle expérience c'était il y a dix ans et.... en Ontario.

Un fait cocasse

M. Saint-Jacques a expliqué que sa compagnie voulait que le français devienne de plus en plus langue de travail dans ses usines du Québec; mais les Canadiens français devraient garder la liberté de parler anglais; puisque la langue administrative de la compagnie était l'anglais.

M. Dozois a demandé si Domtar avait des usines dans d'autres pays.

"Oui, a répondu le président: en Angleterre, en Australie et en Italie".

Le député de St-Jacques a voulu savoir quelle était la langue de travail dans l'usine italienne.

"C'est l'italien", a répliqué M. Hall.

"Et la langue de communication avec la compagnie?", a demandé M. Dozois.

"C'est le français", a dit M. Hall", car les Italiens sont bilingues. Ils parlent l'italien et le français..."

Les minorités

Les membres du comité ont posé des questions parfois fort embarrassantes aux représentants des minorités françaises dans les autres provinces.

C'est que M. Paul Dozois a demandé: "Si le Québec devenait indépendant, estimez-vous que ce serait un coup mortel ou un simple handicap pour les minorités?"

M. Adélard Savoie, du N.-B., a répliqué que pour les Acadiens de sa province qui constituent 40 p.c. de la population "nous pourrions passer à travers, à moins que par réaction de l'élément anglais, il y ait un esprit de persécution contre les gens de langue française; mais je ne crois pas qu'un tel esprit puisse exister chez nous".

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, Saskatchewan, a répondu: "Ce serait un dur coup pour nous dans l'Ouest. Les Canadiens français voudraient alors revenir dans le Québec, surtout les professionnels et l'élite".

A une question de M. René Lévesque, M. Lepage a dit qu'il était exact qu'un mouvement de rapatriement des Canadiens français de l'Ouest vers le Québec se dessinait. Il existe même un organisme du genre à Saint-Boniface.

M. Louis Charbonneau, d'Ottawa, a dit que la proclamation de l'indépendance du Québec serait une triste nouvelle pour la minorité française de l'Ontario. "Ce ne serait cependant pas, a-t-il ajouté, une raison de dételer. Il faut admettre que la situation deviendrait plus difficile".

"Et si le Québec décidait d'établir l'unilinguisme ?" a demandé M. Dozois.

M. Savoie a déclaré qu'une telle décision "nous embêterait, car nous commençons à demander au Nouveau-Brunswick, la reconnaissance du français comme langue officielle au même titre que l'anglais."

A un certain moment, M. René Lévesque a prévenu les représentants de l'ACELF qu'il avait une question provocante à leur poser.

"Le simple bon sens, a-t-il dit, veut que les petites minorités soient assimilées. On n'imagine pas une douzaine de Marseillais s'en allant s'établir en Yougoslavie tout en voulant conserver leur langue, leurs droits. Un jour ou l'autre, ils seront assimilés. C'est le bon sens même."

Le ministre a cité en exemple le chef de l'opposition, M. Johnson, que l'élément français du Québec a complètement assimilé." Nous en sommes très fiers," a ajouté en souriant M. Lévesque.

M. Savoie a répliqué en disant qu'une minorité ne doit jamais abandonner la lutte.

M. Lévesque est revenu à la charge: "N'y a-t-il pas parmi les petites minorités, des gens qui font carrière de survivance, qui deviennent des professionnels de la survivance. Cela est très coûteux. Quelques hommes en font leur carrière laissant aux autres qui les suivent le soin de payer."

Le ministre a demandé si dans certains cas la lutte d'une petite minorité pour sa survivance n'était pas un non-sens économique et social.

Tous les représentants ont été d'accord: la lutte pour la survivance de l'élément français dans les autres provinces n'a pas été vaine. Elle porte fruit lentement au Nouveau-Brunswick, en Ontario et ailleurs.

Ils demandent au gouvernement du Québec de ne pas les oublier et de devenir leur porte-parole quand l'heure viendra de modifier la constitution ou d'en faire une nouvelle.

AVIS de DÉCÈS

BOLDUC — A Lac Mégantic, le 16 juin 1965 à l'âge de 63 ans, est décédé, Dr. Viateur Bolduc, époux de feu Dame Alexandra Roy, domicilié 4 rue Millet, il est exposé à la salle de conférence à l'hôpital St-Joseph du Lac Mégantic. Le convoi funèbre partira lundi le 21 juin à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Agnès où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation au cimetière de Lac Mégantic. Directeur des funérailles Jacques & Frères Inc., 4 rue Québec central, Lac Mégantic.

COLLIN — A Montréal, le 17 juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée, Yvonne Trudel, épouse de Wilfrid Albert Collin, demeurant au no 190 St-Norbert. Les funérailles auront lieu lundi le 21 juin. Le convoi funèbre partira du salon J.S. Vallée Ltée, No 1111, rue Laurier ouest, Outremont à 9 heures 30, pour se rendre à la Chapelle du Collège Mont St-Louis où le service sera célébré à 10 hrs. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAY — A Hauterive, le 18 juin 1965 à l'âge de 22 ans, est décédé Jean Doray, séminariste au Grand séminaire de Montréal, fils de Marc-Henri Doray et de Simone Gladu, frère de Michel et Claude. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Roland Bisson, No 1415 rue Fleury est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Injonction

(Suite de la première page)

moses au visage, aux bras et au torse, dont le dentier a été cassé et qui a des blessures à l'intérieur de la bouche, affirme qu'après qu'il eut pénétré brièvement dans le port hier, des agents de la police du port se sont rendus à une taverne où il se trouvait, à l'extérieur des propriétés du port, l'invitant à les suivre. Il dit avoir d'abord bousculé un agent puis s'être "sauvé". Quelque temps après, vers une heure de l'après-midi, il est retourné à cette même taverne pour retrouver un camarade. Sortant pour la deuxième fois de cette taverne, il s'est dirigé avec deux autres camarades vers une automobile stationnée à l'extérieur de la grille du port, rue de la Commune, soit sur le terrain du port.

C'est là, selon son témoignage, qu'il a été cerné puis battu à coups de poings et de matraques par plusieurs agents. Il a été ensuite amené en cellule et relâché hier matin. Il comparaîtra le 25 sous des accusations d'entrée illégale dans le port et d'assaut contre les policiers.

Les débardeurs

Enfin, l'exécutif du syndicat des employés du port — qui groupe les employés des silos, ceux de l'entrepôt frigorifique et de l'entretien général — a adressé hier une lettre aux débardeurs qui eux, sont les employés des armateurs. La lettre demande aux débardeurs, "au nom de la solidarité ouvrière" d'aider les grévistes.

"Je suis obligé de m'adresser directement à vous parce que le président de votre union américaine a refusé hier de nous appuyer", dit la lettre.

"Il s'agit de savoir s'il est possible de s'entr'aider. Surtout quand ce sont des travailleurs comme vous et nous qui travaillons ensemble tous les jours.

"Nous ne vous demandons pas d'arrêter de travailler. Nous vous demandons seulement s'il est logique que les quelques bateaux de céréales continuent à être chargés par des employés de l'équipe ou du service civil qui prennent la place des employés et que des débardeurs appuient?

"Vous savez que nos gars font une lutte dure pour obtenir plus de justice et des conditions de travail plus justes. En plus de cela, la gestapo privée des dictateurs du port a sauvagement battu un de nos membres hier. Plusieurs sont allés en prison. Le port, c'est comme un pays occupé par des soldats ennemis.

"Si vous pensez que vous ne pouvez nous aider, nous respecterons votre choix et nous comprendrons."

Conseil

(Suite de la première page)

assume un rôle plus étendu pour enquêter sur les plaintes et protestations. D'autres délégations sont contre cette extension parce qu'elles estiment qu'elle aboutirait à une duplication des efforts en cours par l'OEA. Il n'existe donc pas d'accord à ce sujet et le Conseil ne peut pas conférer un mandat plus large au représentant du secrétaire général.

5. Concernant l'augmentation du personnel dont dispose M. Mayobre, l'opinion générale est que ce problème est de la compétence du secrétaire général U Thant. Celui-ci a donné l'assurance que les effectifs de la mission Mayobre font l'objet d'un examen constant et qu'il fournira tous les effectifs requis par les circonstances.

6. Il existe un accord aussi pour que les communications de M. Mayobre avec le siège soient améliorées.

7. En conclusion, le président exprime le ferme espoir que des conditions normales seront rétablies dans l'île aussitôt que possible, que l'effusion de sang cessera et que des progrès dans la voie d'une solution politique permettront bientôt au peuple dominicain de déterminer son avenir.

175 créditistes aux funérailles de M. Dostie

SHERBROOKE — Plus de 175 militants de l'union des électeurs, coiffés de leur béret blanc, ont assisté aux funérailles de M. Philippe Dostie, abattu dimanche dernier à East-Angus alors qu'il sollicitait de porte en porte des abonnements pour le journal "Vers Demain". On remarquait M. Donald Blais, qui accompagnait la victime au moment du drame, M. Louis Even et Mme Côté-Mercier, directeurs du mouvement des pèlerins de St-Michel. Les militants venaient de tous les coins de la province. Le cercueil du défunt était recouvert d'un drapeau du Crédit social.

La mission du Commonwealth

(Suite de la première page)

M. Pearson a dit qu'il avait fait de son mieux pour laisser entrevoir à M. Nyesere l'importance de cette mission, qui serait constituée des représentants de cinq pays membres. Il a qualifié la réaction de M. Nyerere de très bonne, en précisant que le chef d'Etat de la Tanzanie désirait tout autant que quiconque voir revenir la paix.

M. Pearson a dit qu'il avait rappelé à M. Nyerere la nécessité pour tous les chefs des pays du Commonwealth de se rallier autour de cette idée de mission et de l'appuyer le plus souvent possible.

Le chef d'Etat canadien a ajouté que, selon lui, la mission était une initiative de valeur et qu'il en attendait de bons résultats. Il a cependant ajouté:

"Nous devons demeurer prudent et ne pas nous laisser emporter par un trop grand optimisme."

Le problème important, c'est de savoir si les pays communistes accepteront la visite de la mission pour chercher à établir les fondements susceptibles d'amener une possible conférence diplomatique, qui mettrait fin à la guerre au Sud-Vietnam.

"Nous devons encore attendre la réaction de Pékin", a fait remarquer M. Pearson.

Des rapports de Pékin indiquaient que les dirigeants chinois préféraient demeurer silencieux et surveiller les prochains développements avant de faire tout commentaire.

Les trains

(Suite de la première page)

que le point de saturation de ses trains de banlieue de la ligne du tunnel Mont-Royal serait bientôt atteint.

Dès la première journée de la grève des employés de la CTM, les autorités du CN, se rendant compte de l'urgence de la situation, ont donné l'ordre que tout soit fait afin d'aider le public voyageur.

Exemples: beaucoup de trains de banlieue qui circulaient à moitié remplis peu avant les heures de pointe sont maintenant remplis à craquer; les trains qui circulent entre St-Hyacinthe et Montréal transportent chaque jour 800 voyageurs de plus que d'habitude; le train qui part chaque matin de Montréal-Nord et qui entrait dans la gare centrale avec 1,200 voyageurs à bord, en transporte maintenant plus de 2,100.

Quant à la grève des conducteurs d'autobus de la CTP, d'après les premiers renseignements, ses effets se font surtout sentir dans la région des Cantons de l'Est: les trains de voyageurs qui circulent entre Sherbrooke et Montréal accusent en général une augmentation du chiffre des voyageurs de 50 à 70 p.c.

En général, les trains de banlieue du CN transportent chaque matin environ 3,000 voyageurs de plus qu'à l'accoutumée.

St-Domingue

(Suite de la première page)

tiendra également son siège à Saint-Domingue.

Une commission technique de juristes et experts sera immédiatement constituée par l'OEA pour aider le peuple dominicain à préparer les élections.

Cette même procédure avait déjà été adoptée en 1962, pendant la période de transition entre le régime provisoire qui a suivi l'assassinat de Trujillo et les élections générales de décembre 1962 qui avaient porté Juan Bosch au pouvoir.

La formule de la commission prévoit en outre un plan massif d'aide économique à la république Dominicaine, une fois le gouvernement provisoire constitué. La commission se propose de recommander à la dixième réunion consultative ministérielle la reconnaissance immédiate de ce gouvernement afin que le plan d'aide puisse entrer en vigueur sans délai.

Johnson

(Suite de la première page)

Le ministre a déclaré qu'il soumettra lundi au cabinet provincial la résolution adoptée au début de la semaine par le Conseil de coordination intermunicipale de Montréal touchant le partage du coût d'exploitation du service de transport en commun à Montréal. M. Laporte a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre avec les maires de la banlieue de Montréal.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEUR DE CHIMIE ET PHYSIQUE

pour enseigner en 11e, 12e et 13e années au COLLEGE DU SACRE-COEUR, SUDBURY, ONTARIO.

Salaire d'après les normes et qualifications.

S'adresser au : PERE PRINCIPAL,
Collège du Sacré-Coeur,
261 avenue Notre-Dame, Sudbury, Ont.

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE

ENDROIT: Labrador City, Terre-Neuve.

FONCTIONS: Surveiller le fonctionnement et l'entretien d'un poste privé de télévision pour la reproduction en studio et l'émission à un poste de relais, de programmes d'expressions anglaise et française, provenant de films préparés et de rubans. Ceci ne comprend aucune présentation en direct ni de fonctions d'annonceur.

QUALITES: Diplômé d'un cours reconnu en électronique, de préférence d'un Institut de Technologie. Expérience au service d'un poste commercial de télévision, connaissances en appareillage RCA ou Motorola souhaitables.

AVANTAGES: Bon traitement, congés généreux, caisses de prévoyance et de retraite.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae au
Service du Personnel
Dossier No 319
Iron Ore Company of Canada
2100, rue Drummond, Chambre 103
Montréal, Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Chef du Bureau des Bibliothèques Scolaires

Direction générale de l'organisation scolaire
Ministère de l'éducation

Traitement initial de $9,800, $11,000 ou $12,000 selon la compétence

FONCTIONS : Définir les exigences et les critères valables pour édifier les services de bibliothèque dans les écoles; voir à l'application des règlements concernant les subventions relatives aux bibliothèques; coopérer avec les organismes responsables sur la façon d'utiliser au maximum leurs ressources en bibliothèques dans l'intérêt de toute la communauté.

QUALITES REQUISES : Posséder le baccalauréat en bibliothéconomie et une expérience pratique en bibliothèque scolaire. Connaissances variées de différentes institutions d'enseignement. Facilité à s'exprimer en français et en anglais. Qualités personnelles appropriées.

Les candidats qui désirent s'inscrire doivent faire parvenir leur formule "demande d'emploi" à la Commission du service civil, 50 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 30 juin 1965. Bien mentionner le numéro de concours 65-1005.

SECRÉTAIRES

Pour travailler à l'Université de Montréal

QUALIFICATIONS : Connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés; bonne vitesse en dactylo et sténo, ou (et) pouvant utiliser le dictaphone; 11e année (cours commercial), expérience minimum de 2 ans comme sténodactylo.

Veuillez appeler : Service du personnel,
733-9951 poste 531

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY
DEMANDE
des professeurs d'arts plastiques pour l'année académique 1965-66.

Les candidats doivent posséder le diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts ou l'équivalent.

Les postulations doivent être adressées à :
M. Bernard Jasmin
Directeur général des études
La Commission scolaire régionale de Chambly
1330 ouest, boul. Curé-Poirier
Cité Jacques-Cartier

PROFESSEURS DEMANDES
TILBURY DISTRICT HIGH SCHOOL

1 — Professeur de FRANÇAIS au secondaire, 9e, 10e, 11e et 12e années.
2 — Professeur de "FRENCH" (enseignement du français à des élèves de langue anglaise), 9e, 10e ou 11e années.

Ces deux professeurs pourront se partager l'enseignement du "French" et de quelques périodes de dactylographie en 9e et 10e années, au choix.

L'école secondaire de Tilbury est du type "Limited Vocational"; 500 élèves; personnel enseignant de 27. Située à 34 milles de Windsor et de Détroit. Nouveaux locaux: conditions de travail excellentes.

ECHELLE DES SALAIRES

Catégorie I — $4,900 - $ 8,400
Catégorie II — $5,200 - $ 8,800
Catégorie III — $5,700 - $ 9,900
Catégorie IV — $6,000 - $10,400

Augmentation annuelle de $300, excepté les 4e, 6e et 8e années où elle est de $400.

Expérience au secondaire considérée au total, à raison de $300 par année jusqu'au maximum de catégorie.

Expérience au primaire, expérience professionnelle, expérience en affaires, à raison de $200 par année jusqu'à 8 années.

Allocation pour cours suivis en vue d'amélioration des qualifications professionnelles.

La Commission scolaire défraie la moitié du coût de l'"Ontario Hospital Services" et de la "Windsor Medical Services."

Assurance-Vie-Groupe sur demande.

Accumulation totale des congés de maladie. — Boni de retraite.

Adresser sa demande accompagnée de son "curriculum vitae," expérience, numéro de téléphone à :
R. L. Olsen, secrétaire-trésorier
OU
J. C. Sawyers, principal
C.P. 160, Tilbury, Ontario

LE DEVOIR
MONTRÉAL, SAMEDI 19 JUIN 1965 PAGE 3

M. René Bélisle, surintendant de la récréation au Service des parcs, à droite, montre à M. Jean Séguin, président du Comité des jeux de la jeunesse, un plan du parc Jarry où se dérouleront, cette année, ces jeux olympiques miniatures. C'est, en effet, aujourd'hui, 19 juin, de 1 hre à 5 hres de l'après-midi, que 2,000 jeunes des parcs municipaux offriront au public un spectacle sans précédent où tous les sports d'été seront présentés en même temps à 7 stades différents.

Investissements de $20 millions à Matane: moulin et port de mer

QUEBEC — L'établissement prochain d'industries à Matane et à Causapscal, dans la péninsule gaspésienne, entraînera des investissements à brève échéance de plus de $20 millions.

En effet, le premier ministre a annoncé hier que la Compagnie Internationale de Papier (CIP) établira à Matane une usine de carton ondulé au coût de $12 millions, de même qu'une scierie d'environ un demi million de dollars à Causapscal.

Le ministre fédéral des postes et député de Matane, M. René Tremblay, a pour sa part annoncé que l'implantation d'une usine de la CIP à Matane va contribuer à hâter la construction d'un port en eau profonde au coût de $8 millions.

La nouvelle usine de Matane aura une capacité de production de 50,000 tonnes par année.

Le premier ministre a rappelé les efforts du gouvernement depuis 1960 pour doter Matane d'une industrie et "résoudre ainsi un problème dont nous avions hérité du régime précédent par suite de la fermeture, en 1958, de l'usine de sciage de la compagnie Price Brothers. M. Lesage a ajouté que cet "heureux aboutissement de longs et difficiles pourparlers" démontre que le gouvernement demeure constant dans sa politique de décentralisation industrielle qui englobe le secteur forestier.

M. Lesage a souligné que, pour la CIP, il s'agit là de réalisations préliminaires à exécuter immédiatement et qui font partie d'un plan d'ensemble comportant des projets d'expansion et des investissements accrus, surtout à Matane.

La construction du moulin de Matane débutera tôt au printemps de 1966. L'usine sera en opération dès la fin de l'année 1967.

L'implantation de cette usine va fournir de l'emploi à quelque cinq cents hommes, dont cent travailleront à l'année longue au moulin. D'autre part, la coupe du bois et le transport par camion vont occuper environ 400 hommes huit mois par année. On calcule que les salaires payés à l'usine totaliseront $750,000 par année, alors que l'achat du bois et son transport apporteront aux cultivateurs, aux colons et aux camionneurs un million de dollars annuellement.

Il importe de souligner ici que le bois utilisé par l'usine proviendra exclusivement des boisés de fermes et de lots de colonisation, et nécessitera un approvisionnement annuel de 60,000 cordes. Il s'agit de tremble, peuplier et bouleau pour lesquels il n'y a présentement aucun marché. Ainsi, les petites scieries de Matane et la région pourront continuer de s'alimenter à la forêt domaniale comme elles le font présentement.

En même temps qu'elle entreprend d'établir une usine à Matane, la compagnie Canadian International Paper va construire une scierie à Causapscal qui va procurer du travail régulier à vingt-cinq personnes, et donnera de l'ouvrage en forêt à cent hommes, huit mois par année. Il s'agit d'un investissement d'un demi million de dollars environ.

Cette nouvelle scierie va usiner annuellement huit millions de pieds de bois. La moitié de cette production, soit quatre millions de pieds, sera placée à Lac-au-Saumon. Le reste sera vendu à l'étranger, non plané.

Le bois nécessaire à la scierie sera pris à même les concessions forestières de la C.I.P. ou de la N.B.I.P. dans la vallée de la Matapédia, d'où sont expédiées annuellement au Nouveau-Brunswick 150,000 cordes pour alimenter le moulin de l'International Paper à Dalhousie. Toutefois, avec sa nouvelle scierie en opération à Causapscal, la compagnie va réduire de 75,000 cordes ses expéditions au Nouveau-Brunswick dans un délai de deux ou trois ans, selon les besoins locaux.

Les réductions actuelles et futures des expéditions de bois au Nouveau-Brunswick vont permettre au ministère des Terres et Forêts d'approvisionner les industries existantes de la péninsule gaspésienne. On prévoit même la possibilité de construire une usine de sciage à Amqui et, ainsi, de maintenir et d'intensifier les activités du planeur présentement en opération.

Permis de conduire: le délai est prolongé jusqu'au 31 juillet

QUEBEC — Contrairement à ce qui avait été annoncé au début de la semaine par M. Jean Lesage, le gouvernement provincial a décidé de prolonger une seconde fois le délai pour le renouvellement des permis de conduire des automobilistes qui avait été prolongé à la fin du mois de mai du premier au 20 juin.

Le nouveau délai a été fixé au 31 juillet. C'est ce qu'a annoncé hier à la Législature provinciale le ministre des transports et communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

Elle a précisé que la décision a été prise étant donné que plus de 181,000 automobilistes ne sont pas encore en possession de leur permis de conduire. Un total de 51,000 automobilistes recevront toutefois leur permis ces jours-ci. Les autres, au nombre de 130,000, n'ont pas encore fait parvenir leur demande de renouvellement de permis. En tout, un total d'environ 1,584,000 permis doivent être émis.

L'Expo en devenir

Des banques sur le terrain

L'adhésion des huit banques canadiennes constituant l'Association des banques à charte du Canada porte à 31 le nombre des sociétés canadiennes qui commanditeront un pavillon à l'Expo 67.

L'édifice sera en forme de "T". Les huit banques à charte y auront un siège social individuel. Les dix provinces canadiennes occuperont chacune un bureau réservé à leurs services de l'industrie et du commerce.

Des syndicats ont déjà leur pavillon à la jetée Mackay

Les syndicats internationaux du bâtiment, affiliés à la FTQ, ont déjà leur "pavilon" sur l'emplacement de l'Expo, à la jetée Mackay. Il s'agit en réalité d'une remorque-bureau que le Conseil des métiers de la construction de Montréal (FTQ-CTC) a installée là pour assurer de meilleurs services à ses membres sur les lieux mêmes du chantier.

Clôture du congrès des caisses populaires Desjardins

M. Lesage: le Québec, réconcilié avec son gouvernement, est conscient de sa force

par Gilles LESAGE

Ayant pris conscience que son pouvernement est pour lui un levier essentiel de progrès économique et social, une force qui a enfin abandonné le négativisme, le peuple du Québec est engagé depuis quelques années dans un processus d'affirmation collective qui fut peut-être long à venir, mais qui est désormais plus intense et plus ferme que jamais auparavant.

Le peuple du Québec a accepté de bon gré de se remettre en question, mais ce faisant, il n'a pas perdu l'essentiel, a ajouté le premier ministre au banquet de clôture du neuvième congrès de la Fédération des caisses populaires Desjardins, hier midi, à l'hôtel Reine Elizabeth.

"Nous avons donc pris conscience de nous-mêmes, a poursuivi M. Jean Lesage devant les 2,500 congressistes, qui étaient les invités du gouvernement de la province. Nous savons désormais que nous sommes une force parce que nous avons su demeurer ensemble et parce que, ensemble, nous sommes dorénavant prêts à de nouveaux départs. Notre force, bien sûr, ne nous permettra pas d'envoyer des hommes coloniser la lune (nous avons besoin de tous nos Québécois ici même), mais elle nous permettra d'ici quelques années de laisser sur la terre même notre marque dans plusieurs domaines."

Le Québec a franchi en quelques années des étapes qui demandèrent des générations à d'autres nations, a affirmé M. Lesage. "Déjà nous sentons que nous sommes équipés pour aller encore plus loin et encore plus vite."

Un peuple aussi petit que le nôtre court le danger permanent de s'appuyer sur des comportements traditionnels, de se replier sur lui-même et de se tourner vers des solutions familières. Une telle réaction de ce genre aurait été désastreuse, avec le résultat qu'à l'heure actuelle nous n'aurions attaqué aucun de nos problèmes à sa racine, a noté M. Lesage.

Au contraire, notre peuple a posé un acte de courage en réexaminant à fond, lucidement et froidement, les institutions économiques et sociales auprès desquelles il s'était traditionnellement senti en sécurité. "En un mot, il a accepté de faire face, de plein gré et de façon positive, à des conditions qui ne dépendaient pas toujours de lui, en vue d'être le plus possible en mesure d'influencer dorénavant lui-même le monde qui l'entoure."

Mais en s'engageant dans la remise en question nécessaire, la population du Québec n'a pas perdu de vue l'essentiel, selon le chef du gouvernement. "C'est pourquoi, d'un côté elle est plus fermement que jamais décidée à conserver sa langue et à lutter pour l'épanouissement de sa culture, alors que, de l'autre, elle n'hésite pas à emprunter des idées, des techniques ou des façons d'agir qui facilitent le progrès de l'essentiel. Ainsi, elle tient à accroître l'autonomie du Québec. Mais elle ne se complait pas, avec une naïveté dangereuse, dans un monde imaginaire, comme savent en créer les frustrés qui ont peur de la lutte pour la vie. Elle sait que, dans sa province et dans son pays, vivent des concitoyens d'autres langues et d'autres cultures avec qui il lui est nécessaire de vivre et de travailler."

Dans les milieux de travail

M. Lesage a souligné au passage que les caisses populaires n'échappent pas à la réévaluation de leur action collective. "Je suis certain, a-t-il dit, que vous saurez ne pas craindre les remises en question nécessaires tout en vous appuyant sur l'essentiel et en le sauvegardant. Je pense, par exemple, au caractère coopératif et démocratique des organismes dont vous êtes responsables", a-t-il précisé.

Plus tôt, au cours de la matinée, les congressistes avaient adopté quelques voeux qui faisaient suite aux délibérations des trois jours précédents, et qui laissent entrevoir une profonde réévaluation des caisses et de leur rôle au cours des prochaines années.

Comme il fallait s'y attendre, l'ensemble des participants, par la voix du président de la Fédération, M. Emile Girardin, a proclamé "la nécessité de maintenir le caractère territorial de la caisse populaire, tout en insistant sur une présence adéquate dans les milieux de travail". Il appert des délibérations que la nécessité de maintenir le caractère paroissial de la caisse découle de sa stabilité et de son aspect communautaire.

Toutefois, un autre voeu ouvre des perspectives nouvelles dont on ne pourra mesurer la portée qu'au cours des prochaines années par l'application qui en sera faite. Ce voeu tient compte, ne fût-ce que timidement, de l'éclatement du noyau paroissial observé par les sociologues et les congressistes eux-mêmes, et il invite les caisses populaires à s'ouvrir à l'importance grandissante des milieux de travail.

Les délégués souhaitent, en effet, d'une part la mise en vigueur de mesures aptes à parfaire la formation tant du personnel que des dirigeants des caisses populaires; d'autre part, une action éducative plus intense auprès des personnes engagées dans le secteur des services, en vue de les mieux intégrer aux caisses populaires, par l'établissement de plans d'épargne, et, en second lieu, par l'étude de l'établissement de systèmes d'épargne par déduction à la source, et, possiblement, dans certains cas, par l'organisation de caisses populaires spécialisées.

Cette préoccupation découle de l'importance grandissante du secteur tertiaire (ou des services) et de la mobilité physique de la population.

Avec la concentration de la population qui va de pair avec la concentration économique, les besoins communautaires sur une base régionale s'accroîtront; c'est par l'entremise de leurs caisses régionales que les caisses locales pourront satisfaire ces besoins de façon plus judicieuse, efficace et économique.

D'autre part, de l'opinion générale des congressistes, l'Etat a une grande responsabilité dans l'orientation de l'agriculture du Québec qui nécessite une étude scientifique approfondie et la mise en vigueur d'une authentique politique agricole. Sur un plan plus vaste, les unions régionales et la Fédération de Québec ont été invitées à participer à la planification régionale et provinciale, de concert avec l'Etat provincial, qui doit favoriser une décentralisation économique rationnelle.

En mettant le point final aux délibérations, le président de la Fédération a invité les délégués et tous les membres à conserver "une saine inquiétude en face de l'avenir".

"Nous voulons, a dit M. Emile Girardin, que les caisses soient pleinement, par elles-mêmes, ce que nous désirons qu'elles soient, c'est-à-dire des collectivités engagées, des entités remplissant le rôle de corps intermédiaires non subordonnés à d'autres, mais toujours prêtes à entretenir le dialogue avec toutes les associations de personnes qui peuvent poursuivre des buts communs."

Affirmant que les caisses populaires étudieront "la possibilité de répondre aux besoins de tous ceux qui s'adresseront à elles," M. Girardin a conclu: "Prêtons une oreille attentive aux problèmes suscités par notre prodigieuse expansion: c'est un devoir impérieux".

Le premier ministre Jean Lesage cause avec le sénateur Cyrille Vaillancourt, à gauche, et M. Emile Girardin, respectivement directeur général et président de la Fédération des unions régionales des caisses populaires, peu avant le banquet au cours duquel les congressistes étaient les invités de la province.

Horaire d'été et vacances

à

La Centrale du Livre, inc.
La Centrale audio-visuelle, inc.
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

HEURES D'AFFAIRES
du 15 juin au 15 août
— Le lundi, de 1h.30 à 5h.30
— Du mardi au vendredi, de 9h. du matin à 5h.30
— Le samedi, fermé toute la journée

VACANCES
du 9 juillet au soir au 26 juillet à 1h. p.m.
La Centrale du Livre inc. et la La Centrale audio-visuelle inc. seront complètement fermées

Bonnes vacances à tous!

COLLÈGE SAINTE-MARIE
BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES
1965 - 1966
avec sujet majeur en

- Administration
- Biologie
- Chimie
- Économie
- Histoire
- Littérature française
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Psychologie
- Science politique
- Sciences religieuses
- Sociologie

SESSION D'ETE : le jour, du 28 juin au 12 août
ANNEE ACADEMIQUE : le soir et le samedi, à partir du 20 septembre

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

SERVICES CULTURELS : Cours de lecture rapide; Cours de phonétique appliquée (français universel)

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESÙ
1180, RUE BLEURY, MONTREAL (2) 866-3611

A PRIX POPULAIRE
marabout
EN VENTE PARTOUT

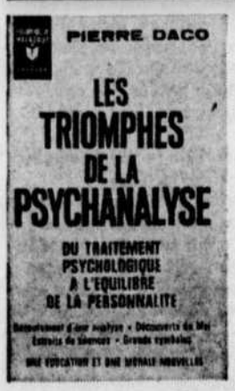

LE NOUVEAU DACO EST EN VENTE!
attendu par les 275.000 lecteurs des PRODIGIEUSES VICTOIRES DE LA PSYCHOLOGIE MODERNE.
Prix suggéré: $ 1.95

marabout service
EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kasan 226 est, Christophe Colomb - Quebec P Q

DE PLUS EN PLUS EN DEMANDE
LAROUSSE CANADIEN COMPLET

et $5.00 **MON GRAND VOCABULAIRE**

$2.50
Demandez-les chez votre libraire préféré!
N.B. — Notre maison ne vend ses manuels scolaires que par l'intermédiaire des librairies et des postes de vente du livre
LIBRAIRIE **BEAUCHEMIN** LIMITÉE
Maison établie depuis 1842
450, avenue Beaumont, Montréal 15 Tél. 273-5181

EDITORIAL

Le Montréal de demain: notre oeuvre ou celle "des autres"?

L'étranger qui revient à Montréal après une absence de dix ans est renversé des progrès que connaît, ces années-ci, la métropole. Qu'il se dirige vers le centre de la ville ou vers les banlieues, il observe partout la course que se livrent tous les secteurs d'activité afin de faire de la région métropolitaine un centre de rayonnement économique et social. Gratte-ciel, églises nouvelles, zones de verdure, voies publiques, institutions, développements domiciliaires : tout est, en surface du moins, expansion et dynamisme.

Ce ne sont toutefois là que des impressions superficielles. La ville a toujours eu pour fonction de pousser la vie humaine à des sommets nouveaux d'efficacité et de raffinement. Les villes qui n'étaient qu'efficaces ont vite succombé sous le poids de leurs réussites matérielles. Celles où l'on cultivait trop la douceur de vivre ont versé dans la stagnation.

Comment se porte, dans notre ville en pleine expansion, la vie humaine ? Quelles perspectives font naître ces progrès fantastiques que nous admirons ? Quelle qualité de vie urbaine aurons-nous dans vingt ans ? Telles sont les questions qui préoccupent l'observateur soucieux de gratter derrière la surface des choses.

•

Il suffit d'une rapide promenade à travers les quartiers de Montréal pour constater, par exemple, que la pauvreté existe toujours dans notre ville.

Quel rapport existe entre le progrès de la richesse et celui de la pauvreté ? Est-il vrai que celle-ci continue de subsister et que l'écart qui sépare les zones pauvres des zones riches ne fait qu'augmenter ?

Il est difficile d'apporter des réponses précises à ces questions. Mais nous constatons que les zones de taudis demeurent nombreuses, qu'une quantité imposante de familles vivent encore à un niveau prolétarien. On s'installe vite dans son propre confort ; on s'imagine volontiers que les autres suivent la marche du progrès. Les faits parlent souvent un autre langage.

Tant que la suppression de la misère ne sera pas devenue le premier objectif de la politique de développement urbain, nous risquons de nous enliser dans des illusions. Prenons garde aux dépenses fastueuses et aux projets dont les effets ne produisent qu'une amélioration de surface dans la vie réelle du peuple.

•

Celui qui circule dans Montréal passe sans transition d'une ville à l'autre. Il traverse tout Westmount, tout Outremont pour se retrouver de nouveau dans Montréal. Il traverse Ville d'Anjou et Saint-Léonard pour aboutir à Rivière-des-Prairies qui est un quartier de Montréal.

Ces expériences, tellement quotidiennes qu'on n'y porte plus attention, nous rappellent un devoir urgent : celui de reconnaître sans plus tarder le lien vital qui rattache la grande ville aux villes qui l'entourent.

Nous vivons encore, dans la région montréalaise, sous un régime de féodalités qui ne correspond plus aux exigences de l'âge moderne. Il est urgent que se créent des paliers nouveaux disposant des pouvoirs voulus pour élaborer les politiques d'ensemble que requiert le développement harmonieux de toute la région.

•

Des édifices surgissent un peu partout dans la région montréalaise. Des chantiers nouveaux s'ouvrent tous les jours. Qui conçoit, qui dirige cela ? En l'absence d'une politique cohérente, il semble bien que l'initiative principale vienne du secteur privé. Il suffit d'avoir observé de près le mouvement de la spéculation sur les terrains pour savoir que, dans trois cas sur quatre, tout se passe entre individus ou sociétés privées qui n'ont d'autre but que d'accroître leur empire ou de réaliser un profit.

Cette tendance est dangereuse pour le progrès harmonieux de la ville. Celle-ci doit certes briller par l'efficacité de ses services. Mais elle est aussi le lieu par excellence pour la poursuite des fins nobles de culture, de dialogue, de contemplation qui donnent à la vie humaine son originalité.

A notre époque, le secteur privé ne peut plus comme autrefois jouer le rôle de mécène des arts et de la vie intellectuelle. Il se borne à poursuivre les fins immédiates de ses promoteurs, qui visent surtout à l'utile. Dans ce cadre nouveau, il importe que l'autorité municipale prenne conscience de ses responsabilités accrues et assume vraiment la responsabilité du développement urbain. Les administrateurs de Montréal méritent, à cet égard, des éloges : la ville, sous le règne de l'équipe actuelle, a tendu à devenir plus humaine, plus riche en services de loisirs et de culture.

On garde cependant l'impression d'un certain divorce entre l'élan du secteur privé et celui du secteur public. La rançon de ce divorce, s'il allait se perpétuer, serait l'émergence progressive d'une ville schizophrénique entre les deux visages de laquelle il n'existerait aucune similitude.

•

Au point de vue géographique, la montagne et le fleuve font de Montréal l'une des plus belles villes du monde.

Ce qui s'exprime le plus souvent dans les nouveaux édifices qui jaillissent du sol, ce sont, hélas, des influences étrangères, tantôt européennes, mais le plus souvent américaines. Ce phénomène s'explique si l'on songe que les capitaux qui soutiennent ces réalisations sont en général de provenance étrangère. Mais même lorsque nous avons l'initiative, nous faisons preuve, la plupart du temps, d'un esprit plutôt gris.

Cette carence tient surtout à notre pauvreté, qui nous obligeait jusqu'à tout récemment à nous limiter à la satisfaction de certains besoins essentiels. Elle tient aussi, comme le souligne justement dans notre supplément d'aujourd'hui le doyen Guy Desbarats, à notre manque d'éducation esthétique. Le bourgeois qui se construit une maison de $50,000 songe beaucoup plus à la qualité des coussins sur lesquels reposera son derrière qu'à la beauté des formes. Le politicien qui prétend être économe en rognant sur les dépenses dites esthétiques est souvent le même qui empoche, sous la table, une commission versée par l'entrepreneur.

Aussi longtemps que le goût de la beauté n'aura pas fait l'objet d'une éducation suivie, la qualité de nos réalisations civiques, culturelles et industrielles restera inférieure à la beauté du site que la nature nous a donné.

•

Jusqu'à maintenant, nous venions surtout à la ville afin d'y trouver un gagne-pain et un gîte. Il ne nous venait pas à l'esprit que le développement de cette ville pût être notre oeuvre. Nous laissions volontiers à des magiciens tout puissants la responsabilité des grandes décisions dont allait dépendre notre existence.

Ces magiciens de la finance et de l'industrie peuvent, à la rigueur, créer une ville où il soit possible à chacun de gagner son pain et de se loger. Mais pour que la justice, la liberté, la beauté et une certaine douceur de vivre règnent dans une ville, il faut que celle-ci soit édifiée par l'action concertée des citoyens eux-mêmes.

Claude RYAN

Le rôle international du Québec

L'Union générale des étudiants du Québec a demandé ces jours derniers au gouvernement provincial de se dissocier publiquement de l'attitude prise par le gouvernement canadien au sujet de la politique des Etats-Unis au Vietnam et à Saint-Domingue. Une telle requête paraît inadmissible et indéfendable dans le cadre de notre régime fédéral.

A l'instar de nombreux autres groupements canadiens, l'UGEQ blâme le gouvernement fédéral pour l'appui qu'il accorde à la politique impérialiste de Washington dans ces deux pays, et c'est bien son droit. L'on sait du reste que l'approbation donnée par Ottawa au président Johnson est mitigée et peu enthousiaste. M. Pearson va moins loin que le gouvernement anglais, et il a critiqué le projet de confier la protection de la paix à des organismes régionaux comme l'OEA au lieu des Nations Unies.

C'est salutaire que des Canadiens et des groupes qui parlent en leur nom dénoncent ces abus de Washington; cela ne peut que donner plus de force aux mises en garde qu'Ottawa doit formuler avec plus de circonspection et dans un langage prudemment diplomatique pour ne pas heurter la grande puissance qui exerce tant d'influence sur notre pays.

Mais convient-il que le gouvernement provincial se lance dans ces débats? L'UGEQ l'affirme sous prétexte que notre gouvernement provincial représente l'une des deux nations qui forment le Canada.

Juridictions provinciales

La Législature du Québec est par excellence l'organisme politique chargé de l'épanouissement du Canada français. Cela implique que notre province puisse traiter avec d'autres pays quant au domaine culturel. Sur ce plan nos exigences doivent aller assez loin, même s'il faut établir un mécanisme qui tienne compte de la compétence générale d'Ottawa dans les relations internationales du pays.

L'on peut même considérer que le rôle spécial du Québec à l'égard du Canada français, et le statut particulier dont notre Etat provincial a besoin, doivent s'étendre aux relations internationales du Canada dans tous les domaines où s'exerce la juridiction provinciale, et aussi en autant qu'elles influent sur notre vie sociale, sur nos institutions, nos richesses naturelles, et sur l'essor économique et industriel de notre province. Il faut évidemment que ces prérogatives soient exercées en tenant compte des besoins de tout le pays et du rôle de coordination qui incombe au gouvernement central.

L'équilibre à établir entre ces besoins différents et parfois divergents, ne sera pas facile à préciser. Mais cette tâche nécessaire est déjà assez ardue sans la compliquer à plaisir par des revendications superflues. Quelque extension qu'on veuille donner au statut particulier du Québec, il est difficile d'y inclure un droit de participation à la politique étrangère du Canada sur les problèmes relatifs à la paix dans le monde.

C'est évident que nous sommes tous intéressés à la protection de la paix, à son rétablissement quand elle est compromise, mais notre qualité de Canadiens français n'ajoute pas une dimension spéciale ou particulière à nos aspirations à la paix mondiale comme Canadiens.

•

La crise de l'ONU

Le comité spécial qui avait été formé en février dernier pour chercher une solution à la crise qui a paralysé l'Assemblée générale et l'a forcée à écourter sa dernière session, a adopté mardi dernier un rapport plutôt énigmatique où les observateurs voient cependant une amélioration notable de la situation et l'espoir que l'Assemblée pourra tenir sa session de septembre prochain sans que soit contesté le droit de vote de la Russie, de la France et des autres pays qui sont en défaut dans leurs paiements pour les opérations de paix au Congo.

Le rapport ne mentionne même pas l'article 19, qui stipule que les pays membres qui sont en défaut dans leurs contributions ne peuvent voter; il conclut que "l'organisation devrait être renforcée par un effort d'ensemble et que l'Assemblée générale, lorsqu'elle reprendra ses travaux, devra les conduire selon la procédure normale prévue par le règlement." Ce texte a été approuvé à l'unanimité et on estime qu'il comporte en réalité l'abandon par les Etats-Unis de leur détermination antérieure de faire appliquer l'article 19.

Or, après l'adoption de ce rapport, un porte-parole du secrétariat d'Etat de Washington, M. McCloskey, a dit que la position des Etats-Unis au sujet de l'application de l'article 19 n'a pas changé. Cela paraît infirmer les conclusions optimistes rapportées plus haut, mais les deux points de vue ne sont pas inconciliables.

Le rapport du comité spécial de l'ONU conclut que la crise financière des Nations Unies devrait être résolue au moyen de contributions financières sur une base volontaire, et la

BLOCS NOTES

Russie s'est engagée à verser une contribution volontaire; elle a toutefois posé comme condition que toute référence à l'article 19 serait écartée.

Si les contributions volontaires sont suffisantes, les Etats-Unis peuvent considérer que la difficulté est disparue et qu'il n'y a pas lieu de réclamer l'application de l'article 19. Les pays en défaut continueraient à refuser le paiement de ces contributions comme telles mais verseraient des contributions volontaires. Il faudra cependant prendre des précautions pour que les unes ne soient jamais rattachées aux autres.

Le gouvernement américain pourra soutenir que son attitude n'a pas changé et que si les pays ne contribuent pas volontairement, l'article 19 doit s'appliquer. La déclaration de M. McCloskey peut avoir une explication additionnelle; c'est que le président Johnson a peut-être besoin de la période qui reste d'ici à la réunion de l'Assemblée en septembre pour faire accepter un tel compromis. Car une partie de l'opinion américaine demeure hostile aux concessions à Moscou.

La semaine dernière, un sénateur républicain a proposé un amendement au projet de loi d'aide à l'étranger, pour que toute assistance soit supprimée aux pays qui sont plus d'un an en retard dans le paiement de leurs contributions aux Nations Unies. Cette exigence dépassait celle de l'article 19 qui ne comporte le retrait du vote qu'après deux ans de retard. Un tel amendement aurait entraîné de graves inconvénients, parce que l'aide aurait été assortie d'une condition de caractère politique, ce qui aurait soulevé des protestations non seulement des pays pauvres en défaut à l'ONU, mais de la part des pays aidés qui n'admettent pas, et avec raison, que les pays riches mettent de pareilles conditions à leurs dons.

Le Sénat a rejeté l'amendement; mais le seul fait qu'on ait proposé cette restriction indique qu'une partie de l'opinion américaine est sensible à ce genre de surenchère.

Si l'on peut espérer que l'Assemblée générale reprendra ses travaux sans trop de difficulté, il reste que le comité spécial n'a trouvé aucune solution au problème de la protection de la paix. La situation reste donc très confuse, et en cas de conflit où il faudrait envoyer une force internationale, tout dépendrait du climat du moment au Conseil de sécurité.

P. S.

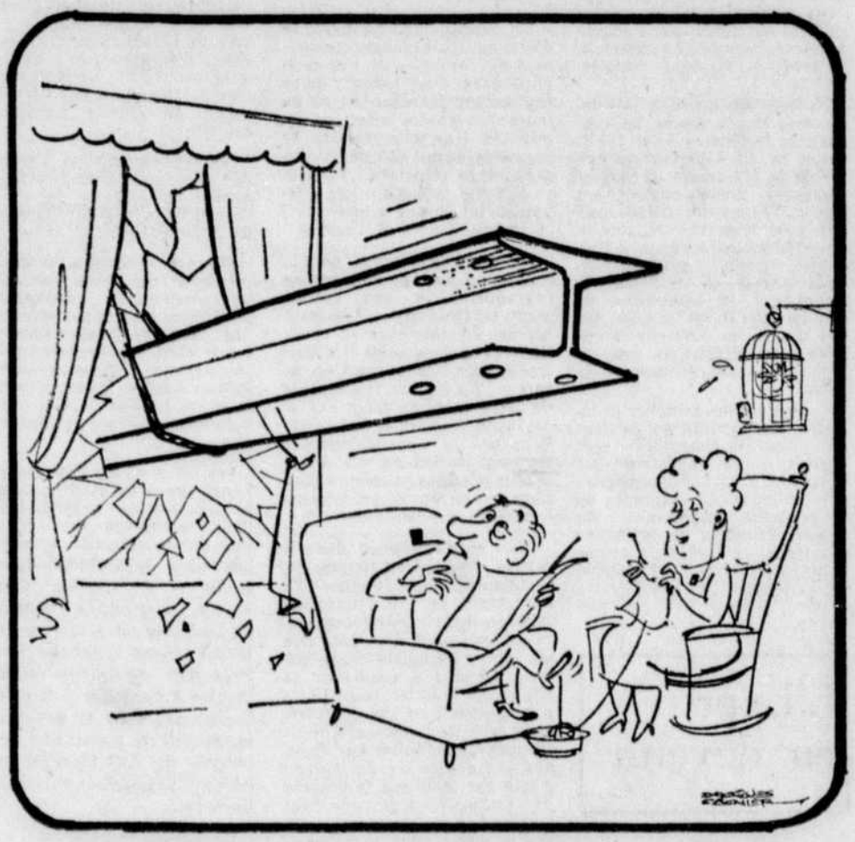

C'est décidé, chéri . . . Ils vont construire un hôtel en face.

États-Unis

persistance de la prospérité

Nous savons maintenant qu'il n'y a pas de raison pour qu'une expansion se termine nécessairement en vingt-six mois, trente-six mois, cinquante mois ou aucune autre durée arbitraire . . . La prospérité est déterminée non pas par le rythme du calendrier, mais par les actions des entreprises, des syndicats et du gouvernement. Aussi longtemps que ces actions demeurent constructives, la prospérité durera".

Cette appréciation optimiste figure dans un rapport que les conseillers économiques de la Maison Blanche viennent de remettre au président Johnson. Les experts gouvernementaux, en Amérique comme en Europe, fondent en général leur jugement sur l'expérience du moment. Il y a quatre ans les Etats-Unis, qui ne parvenaient pas à sortir d'une longue période de stagnation, invitaient M. Massé pour lui demander quelles étaient les recettes de l'expansion "à la française". Ce temps est bien oublié. Les Etats-Unis traversent une phase de prospérité inégalée dans leur histoire depuis 1930. Leur expansion s'accompagne d'une remarquable stabilité. Ce sont eux qui nous serviraient plutôt de modèles aujourd'hui, encore que l'on puisse se demander si la modération des hausses de prix et de salaires aux Etats-Unis n'est pas tout simplement le résultat . . . de la persistance d'un taux élevé de chômage.

Cela dit, l'indice de la production industrielle, qui avait progressé de 8.3% en 1964 (contre 4.9% en moyenne au cours des deux années précédentes), continue à s'inscrire en hausse depuis le début de cette année, chaque mois. Dans le passé, le "boom" industriel était souvent causé par le désir, chez les grossistes et les distributeurs, de reconstituer leurs stocks.

Comme le note le bulletin de la First National City Bank, "la fermeté de l'actuelle conjoncture ascendante a une origine moins précaire". Depuis quatre ans, les ménages américains investissent des sommes chaque année plus considérables pour l'équipement de leur maison ou de leur jardin. On pourrait croire que le marché des réfrigérateurs, des appareils de télévision, des tondeuses à moteur et des électrophones est "saturé". C'est compter sans le besoin de renouvellement et l'attrait présenté par les modèles plus récents. Certains prévoient que l'industrie automobile pourrait dépasser de 10% la production record de 1964 (7.9 millions de voitures). Mais, comme le rappelait dans ces colonnes Alain Clément, c'est l'Européen, et non l'Américain, qui "sacrifie" son logement à son véhicule.

Quant aux investissements des entreprises, ils ne marquent aucune tendance à l'essoufflement. La dernière enquête faite par le gouvernement auprès des chefs d'entreprises révèle que ceux-ci ont l'intention d'engager des dépenses d'équipement supérieures de 12% à celles de 1964. On peut penser que cette estimation est très prudente, si l'on se reporte à l'expérience de l'année dernière: l'enquête du gouvernement avait prévu un accroissement de 10% des investissements, la progression réelle a été de 14%. Aussi la vieille crainte de la surproduction apparaît-elle, de-ci de-là, dans l'esprit de certains observateurs, mais les industriels sont plus confiants: A vrai dire, pour la plupart d'entre eux la principale préoccupation est de savoir si les capacités de production sont suffisantes pour répondre à la demande présente. Au surplus — et le fait mérite d'être souligné — la plus grande partie des dépenses nouvelles ont pour objet ou bien la fabrication de nouveaux produits ou bien l'introduction de méthodes nouvelles pour la fabrication de produits déjà connus. Il y a moins de trois ans, pourtant, les conseillers scientifiques du président estimaient qu'une trop faible proportion de l'effort de recherche des Etats-Unis s'appliquait à des domaines intéressant directement l'économie de marché.

L'augmentation considérable des profits (+ 14% pour les quatre mille sociétés les plus importantes du pays) explique l'intensité de la "proportion à investir". La politique de soutien actif de la conjoncture par le gouvernement — au moyen notamment de dégrèvements fiscaux — a joué le rôle déterminant qu'avaient escompté les démocrates depuis leur retour au pouvoir en 1961.

(Le Monde)

en toute liberté

en toute liberté en toute liberté en tout[illegible]ute liberté en toute liberté en toute liberté en to[illegible]n toute liberté en toute liberté en toute liberté en[illegible]berté en toute liberté en toute liberté en toute liberté

par Gérard Pelletier

Pour les matheux déconfits

Quand donc verserons-nous enfin un pleur sincère sur tous les examens ratés, dans tant d'écoles et de collèges, en ce milieu du mois de juin?

Au vrai, trop peu de gens se préoccupent de ce drame. Nous l'abandonnons tout entier aux pédagogues professionnels, avec une indifférence coupable. Ce n'est pas bien. Le croiriez-vous? Les journalistes eux-mêmes refusent de s'en préoccuper. Eux qui fourrent leur nez partout, qui accordent toute leur attention au moindre chien écrasé, voire au dernier discours de M. Bona Arsenault, ils ne lèveraient pas le petit doigt pour venir en aide, ne fût-ce qu'en leur témoignant quelque sympathie, aux pauvres collégiens, écoliers, étudiants, cancres en toutes matières et autres victimes de notre système d'enseignement.

Un précédent

Pourtant, ce ne sont ni les nobles exemples, ni les illustres précédents qui manquent aux membres de notre profession. Au début de ce siècle, un homme leur a ouvert la voie, journaliste émérite et célèbre dont personne ne mettra en doute la compétence. Il avait nom Alphonse Allais. Vous connaissez? Ce n'est pas le dernier venu. Bien sûr, les sévères tenants de la gravité-à-tout-prix feront valoir, pour déprécier Allais, que ce dernier faisait dans l'humour. Mais humour ou pas, nommez-moi un autre journaliste décédé depuis soixante ans et dont les textes, publiés aujourd'hui, déclenchent encore des succès de librairie.

Alphonse Allais, donc, s'est penché sur l'infortune des faibles-en-maths et des nuls-en-sciences. Soucieux de leur venir en aide, il entreprit de mettre en couplets les notions les plus absconses et les moins attrayantes, tel par exemple "ce vieux carré de l'hypothénuse qui

> **Est égal, si je ne m'abuse**
> **A la somme des deux carrés**
> **Faits sur les deux autres côtés."**

Ce n'est pas beau, ça? Or la verve de notre auteur n'est pas moins alerte en chimie. Qu'on en juge par ce traité sur l'oxygène :

> **L'oxygène a pour densité**
> **(On peut en faire l'étude)**
> **1 1056 calculé**
> **Avec exactitude.**
> **Il anime la combustion**
> **La faridondaine, la faridondon**
> **C'est lui qui entretient la vie**
> **Biribi**
> **A la façon de Barbari**
> **Mon ami.**

Cette édifiante lecture a fait naître en ma tête une idée. Car s'il est vrai qu'un moraliste sommeille au coeur de tout Français, il est non moins évident qu'un instituteur dort, confortablement allongé, dans la conscience paisible de tout journaliste. Les efforts d'Allais pour rendre la science attrayante ont éveillé en moi ce pédagogue et j'ai résolu, imitant le maître de Honfleur, de me dévouer à mon tour au service des matheux déconfits.

Mais comme j'ai horreur des imitations serviles, je n'ai pas voulu copier Allais intégralement, d'autant moins d'ailleurs qu'il me manquait son talent pour la rime. En revanche, je crois que mon idée représente un progrès net sur la sienne, en ce qu'elle servirait, si on voulait bien l'adopter, deux disciplines au lieu d'une seule.

Reprenons donc l'affaire à zéro.

D'une part, on enregistre à la fin de chaque année scolaire un nombre catastrophique d'échecs en mathématiques. D'autre part, tout le monde se plaint que la jeunesse canadienne-française ne reçoit pas la formation politique à laquelle elle a droit. (J'ai entendu cette doléance, l'autre jour encore, au récent congrès de la SSJB.)

"Ma" méthode

Pour guérir d'un seul coup ce double mal, j'ai donc mis au point une méthode propre à développer de conserve, chez l'étudiant moyen, et le sens politique, et le sens mathématique. Comme toutes les inventions géniales, cette méthode est très simple, vous allez le constater. Elle consiste exclusivement à choisir, comme matière à problèmes, au lieu des éternels réservoirs qui se vident et qu'on remplit, des éternels trains qui ne partent pas tous à la même heure ni ne cheminent à la même vitesse, quelques données politiques de base. Voici, à titre d'exemples, deux problèmes rédigés selon ma méthode.

Problème A. — Si la caisse électorale de M. Lesage (au pouvoir) se remplit dix fois plus rapidement que celle de M. Johnson (Daniel, dans l'opposition), mais ne constitue tout de même que les trois dixièmes, en moyenne, de la caisse des libéraux fédéraux pour l'ensemble du Canada, combien de fois faudra-t-il percevoir au Québec, en contributions forcées, 10 p.c. de la valeur totale des contrats de voirie, si l'on veut assurer l'avenir de la Confédération?

(Tenir compte que le budget total de la voirie se chiffrait cette année à $26 millions de dollars.)

Problème B. — En prenant pour acquis que le sens politique (x) de M. Guy Favreau est égal à huit fois la racine carrée du sens politique (y) de son collègue M. Maurice Lamontagne multipliée par zéro, combien faudra-t-il de temps à ces deux ministres pour faire oublier que M. Mackenzie King ne parlait pas français?

(La moyenne pondérée de la francophonie de MM. Diefenbaker et Pearson tend vers moins l'infini. Incorporer cette tendance à l'ensemble des calculs.)

Voilà. Si le ministère de l'éducation est intéressé, je lui abandonne ma méthode à une seule condition : qu'il en soit fait un manuel, approuvé par les plus hautes autorités, et dont je percevrai les droits d'auteur. Ce n'est pas que je sois pingre ni intéressé. Mais comme j'ai déjà renoncé au Sénat et qu'on est en train de mettre à mal le Conseil législatif, je ne vois plus guère d'autre moyen de m'assurer sans rien faire un revenu pour mes vieux jours.

MONTRÉAL, SAMEDI 19 JUIN 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger : $30. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

Lettre de New-York

La ruée vers la lune

de notre correspondant, Louis WIZNITZER

NEW-YORK — "Après que le major Leonov eut effectué sa promenade dans l'espace, le 18 mars, quelqu'un appuya sur le "bouton-panique" à la Nasa. Il fallait combler le retard. Le projet Gemini 4, plutôt incolore, devint tout à coup l'objet de perfectionnements dramatiques. Nasa, comme le Département d'Etat, est nantie de "vautours" et de "colombes", et ce sont les "vautours" qui à présent dictent les règles du jeu. Cependant, en forçant l'envoi d'un Gemini 4 super-ambitieux, le vautour-chef avait les yeux plus grands que l'estomac. Les tâches essentielles de l'opération Gemini ne furent pas accomplies. Si le major White n'avait pas réussi à se promener dans l'espace, la note à payer eût été élevée et les colombes auraient déniché les "vautours". Ce n'est pas un "communiste", un "homosexuel" ou un "beatnick" qui parle, mais Bob Considine, dans le "Journal American", de la chaine Hearst.

L'opération Gemini s'est soldée par un demi-échec. Il ne fait cependant aucun doute qu'elle représente un brusque virage de la politique spatiale des Etats-Unis. D'une part, jusqu'aux temps derniers, la sécurité avait le pas sur la vitesse des progrès, dans l'élaboration des plans spatiaux américains. D'autre part, sans négliger les aspects militaires impliqués par l'exploration spatiale, le président Kennedy avait indéniablement donné le pas aux considérations scientifiques qu'elle comporte. Son fameux discours prédisant l'envoi d'un homme à la lune pour 1970 exprimait plus d'enthousiasme envers cet objectif qu'envers le match avec les Soviétiques et le fait de débarquer un Américain sur la lune avant ou après un Soviétique. Le ton des discours présidentiels — et de la grande presse — a depuis lors bien changé. C'est à peine s'il est question de la lune: à présent, il s'agit surtout de dépasser les Soviétiques; il ne s'agit plus de la ligne d'arrivée mais d'y arriver les premiers.

L'Amérique d'abord

Le vautour-chef, dont parle Bob Considine, et qui, au mépris des conseils de prudence des experts, a fait revêtir des bottes de sept lieues au vol de Gemini, est bien le même qui a ordonné de bombarder le Nord-Vietnam et d'envahir St-Domingue. La même impatience, la même réaction du "coup de poing sur la table", le même "esprit de poker", le même chauvinisme texan qui se résume par le slogan "Amérique d'abord."

Il serait naïf, toutefois, d'attribuer au seul tempérament de Johnson la décision de mettre désormais les bouchées triples aux programmes spatiaux américains, coûte que coûte, vaille que vaille. Son tempérament trouve comme par hasard, son compte, dans une décision qui lui est dictée par d'importantes considérations militaires, politiques et économiques.

L'aspect militaire de l'exploration spatiale, nous l'avons dit, a désormais acquis priorité absolue: notre planète, prétendent les "vautours" du Pentagone, peut être dominée à partir de l'espace. Pour cela, il faut avant tout installer une "plateforme", une "base", dans l'espace. Cela exige que des astronautes puissent se mouvoir et travailler avec liberté et précision dans l'espace.

L'aspect politique — prestige international et national — d'une victoire éventuelle sur les Russes, a sans doute pesé sur la décision de Johnson, qui ne perd pas de vue sa réélection. Il sait que ses compatriotes, passionnés pour la mécanique, lui sauraient doublement gré s'il parvenait à un résultat dramatique, au débarquement d'un Américain sur Mars, sinon sur la Lune, avant les Soviétiques.

Mais plus encore que la politique et la guerre, c'est l'économie qui est à la racine de la soudaine accélération américaine vers l'espace. "Cherchez la femme" conseillaient les criminologistes d'antan. C'est "chercher l'argent" qu'il faut pour comprendre les grandes décisions de la Maison Blanche. Dans son fameux discours d'adieu, le président Eisenhower avait mis en garde ses compatriotes contre le formidable établissement industrialo-militaire qui menaçait d'engloutir la vie économique et politique du pays. "Nous devons l'empêcher, pendant qu'il est temps, de détruire nos libertés" dit-il.

Eisenhower l'avait dit

Avant lui, le sociologue américain W. C. Mills avait déjà prédit que le complexe militaro-industriel américain provoquerait "la troisième guerre mondiale". "Nous sommes en train de devenir un Etat-Garnison" dit Eisenhower en 1959. "Nous en arrivons au point où nous ne pouvons concevoir la paix que comme un bref entr'acte", écrivait Mills. Et le général Mac Arthur lui-même, pourtant pas "une colombe", déclarait: "Le gouvernement tient le pays dans un perpétuel état de crainte, fait miroiter sans cesse le fantôme d'un monstre étranger prêt à nous dévorer si nous ne dépensons pas des sommes exorbitantes pour notre défense".

Les dépenses militaires représentent officiellement la moitié, en réalité les trois quarts, du budget américain. Elles fournissent des emplois à sept millions d'ouvriers, un dixième de la main-d'oeuvre du pays. Dans plus de douze Etats, l'industrie militaire fournit plus du tiers des emplois industriels. A Washington, le Congrès considère les contrats militaires comme des projets de travaux publics. Les milliards ainsi engouffrés sont ceux-là mêmes qui pourraient servir à construire des écoles, à réhabiliter les zones sous-développées, à embellir les villes, à soutenir les millions de chômeurs, à lutter contre le fléau de l'enfance délinquante, etc.

Des entreprises gigantesques comme le Boeing, la Lockheed, General Electrics, General Dynamics, McDougall, Douglas engagent des luttes titanesques pour arracher leurs parts du "gâteau" annuel de $20 milliards dépensés en armements. Chacune de ces entreprises compte des centaines de cadres supérieurs, généraux, amiraux, colonels à la retraite qui assurent des liens d'amitié étroite avec le Pentagone. Chacune entretient à Washington des "lobbys" formidables et compte même sur l'appui inconditionnel des sénateurs et des députés de leur Etat. Ainsi le sénateur Symington cherche-t-il à obtenir des contrats pour Mc Donnell de Saint-Louis, le député Kilgore défend la General Dynamics du Texas, etc. Les comités et sous-comités sénatoriaux, chargés d'approuver les dépenses militaires, sont eux-mêmes bourrés de militaires comme Barry Goldwater, Thurmond, Howard Cannon; tous généraux à la retraite.

La General Dynamics emploie trois généraux, quatre amiraux, 169 colonels. La Lockheed compte cinq généraux et 22 amiraux parmi ses dirigeants. Boeing a 82 officiers, dont deux généraux et six amiraux. Le stockage de "métaux stratégiques" (cuivre, zinc,) pour le prix total de 8 milliards par an, met en jeu lui aussi des intérêts considérables et permit, par exemple, à la fameuse Hanna Company (dont le président devint ministre des finances de Eisenhower) de faire des bénéfices de l'ordre de 57 p.c. En tout, la Hanna gagna $20 milliards grâce au gouvernement.

Essor fulgurant

Le programme spatial s'est développé, ces dernières années en fonction des programmes militaires. Le sénateur Fulbright a même dit que le "programme spatial ressemblait curieusement à son "papa", le programme militaire, et comme lui, devenait un "paquet de bonbons". Un bon nombre de constructeurs d'avions, d'entreprises électroniques reçoivent déjà autant de contrats de NASA que du Pentagone. Les mêmes rivalités, les mêmes pressions, les mêmes intérêts, les manoeuvres jouent, pour l'obtention des contrats du NASA, que pour ceux du Pentagone. L'industrie aérospatiale est en passe de devenir la plus colossale industrie individuelle du pays. Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve Johnson, redoutable renard politique, associé, ces dernières années, au développement de cette industrie.

Si les bases aérospatiales importantes se trouvent toutes comprises dans une zone en forme de croissant qui va du Cap Kennedy en Floride, jusqu'à Houston, au Texas, en passant par le Mississipi, la Louisiane et l'Alabama, c'est que les politiciens sudistes exercèrent au Sénat et à la Chambre les plus extraordinaires pressions, depuis la naissance de NASA. Et parmi les "congressmen" ayant voué leur âme... à l'espace, deux se sont particulièrement signalés par leur agressivité: le député Albert Thomas et le sénateur Lyndon Johnson, tous deux du Texas. Ils étaient, comme par hasard, tous deux, amis intimes d'un industriel texan nommé Herman Brown (fameux notamment pour son hostilité aux syndicats) qui posait alors les premières pierres d'un empire industriel voué à l'espace.

Disons-le tout de suite, cette double amitié se trouvait périodiquement renforcée par... la compréhension que Brown manifestait pour les campagnes électorales de Lyndon Johnson et de Albert Thomas. Aussi ne s'étonna-t-on pas de retrouver Lyndon Johnson, lors de sa vice-présidence, chargé par Kennedy de diriger le Conseil national de l'aéronautique et de l'espace. On ne s'étonnera pas non plus que Houston soit en train de devenir une des bases aérospatiales les plus importantes. NASA accorda $147 millions au Centre de fusées qui s'y développe et 80 entreprises industrielles aérospatiales ont depuis un an ouvert des succursales à Houston (Texas).

La mission de NASA est la plus ambitieuse qu'un gouvernement américain ait jamais confiée à une de ses agences: Voyage à la lune et retour; Mise en orbite d'un satellite autour de Venus; Envoi d'une sonde au soleil; Explorations de Mars et de Saturne; Envoi d'un satellite à Uranus; D'un autre à Neptune; D'un autre à Pluton. Tous ces projets viennent de subir des accélérations dramatiques et sont censés "donner des résultats" dans cinq ans au lieu de dix ans.

Appétit grandissant

De rares voix — toujours les mêmes d'ailleurs — se font entendre, qui protestent contre cette hâte irresponsable et contre le "gâchis" que représentent ces dépenses: les sénateurs Fulbright, Paul Douglas, Wayne Morse. Ils font bâiller leurs collègues. La plus grande part des dollars dépensés pour l'exploration de l'espace va à des compagnies privées (90 pour cent à Houston). Les programmes spatiaux ont donné naissance à un nouveau monstre dont la puissance tyrannise le fonctionnement "démocratique" du gouvernement. Déjà des entreprises comme Pan-American, Chrysler, Boeing ont enlevé à NASA le contrôle effectif du travail aérospatial. Chacune développe et construit des appareils qu'elle compte imposer au gouvernement. La Westinghouse, par exemple, construit, sans autorisation, une petite usine atomique qui pourrait être portée à bord d'une fusée et installée sur la lune — rien à craindre, le gouvernement la commandera. La Caltech, chargée de la construction du Ranger, commit nombre d'erreurs qui retardèrent ce programme.

Elle put se permettre cependant d'ignorer les conseils techniques que Nasa lui prodiguait et de laisser carte blanche à ses propres techniciens. Perte nette en argent pour les contribuables : 250 millions de dollars.

Il faudrait parler encore de l'âpre rivalité qui met aux prises la NASA et l'aviation militaire pour le contrôle des programmes d'exploration spatiale. L'aviation aurait voulu être seule chargée de la gigantesque opération. Après de nombreuses fluctuations et quelques partages qui ne firent que multiplier le gâchis, créer la confusion, augmenter les retards, c'est NASA qui gagna le morceau. L'aviation n'a pas renoncé pour autant à ses ambitions spatiales et constitue à longue échéance une menace pour NASA qui se sent éperonnée dans la réalisation de ses projets. Pour survivre, Nasa doit "réussir".

C'est ainsi qu'un faisceau de circonstances et d'intérêts ont contribué à changer en galop le trot des programmes spatiaux américains. Impatience présidentielle, considérations de prestige, préoccupations militaires se sont greffées sur de tout puissants intérêts économiques. D'une part les dépenses aérospatiales sont devenues une véritable béquille de l'économie nationale et, à l'instar des dépenses militaires, maintiennent le pays à l'abri d'une nouvelle grande crise. D'autre part les industries géantes ont un appétit qui grandit en mangeant et elles exigent des contrats de plus en plus énormes; elles ont en plus les moyens de se faire entendre aux plus hauts échelons du gouvernement. Le "croissant spatial" de Floride au Texas, vit dans la fièvre et la frénésie. Plus vite, plus vite, crient les ouvriers, les contremaîtres, les petits commerçants les fournisseurs et surtout les grands patrons. Le "New York Times", qui n'est pourtant pas suspecté de sympathies pour Moscou, a beau prévenir: "Les échecs du projet Gemini indiquent que nous sommes à la limite de nos possibilités technologiques. Le projet de voyage à la lune devrait être mené à bien avec prudence et mesure et non avec le désir frénétique de se plier à des dates arbitraires". Cette voix de "colombe" a peu de chance d'être entendue au milieu du concert assourdissant des "vautours".

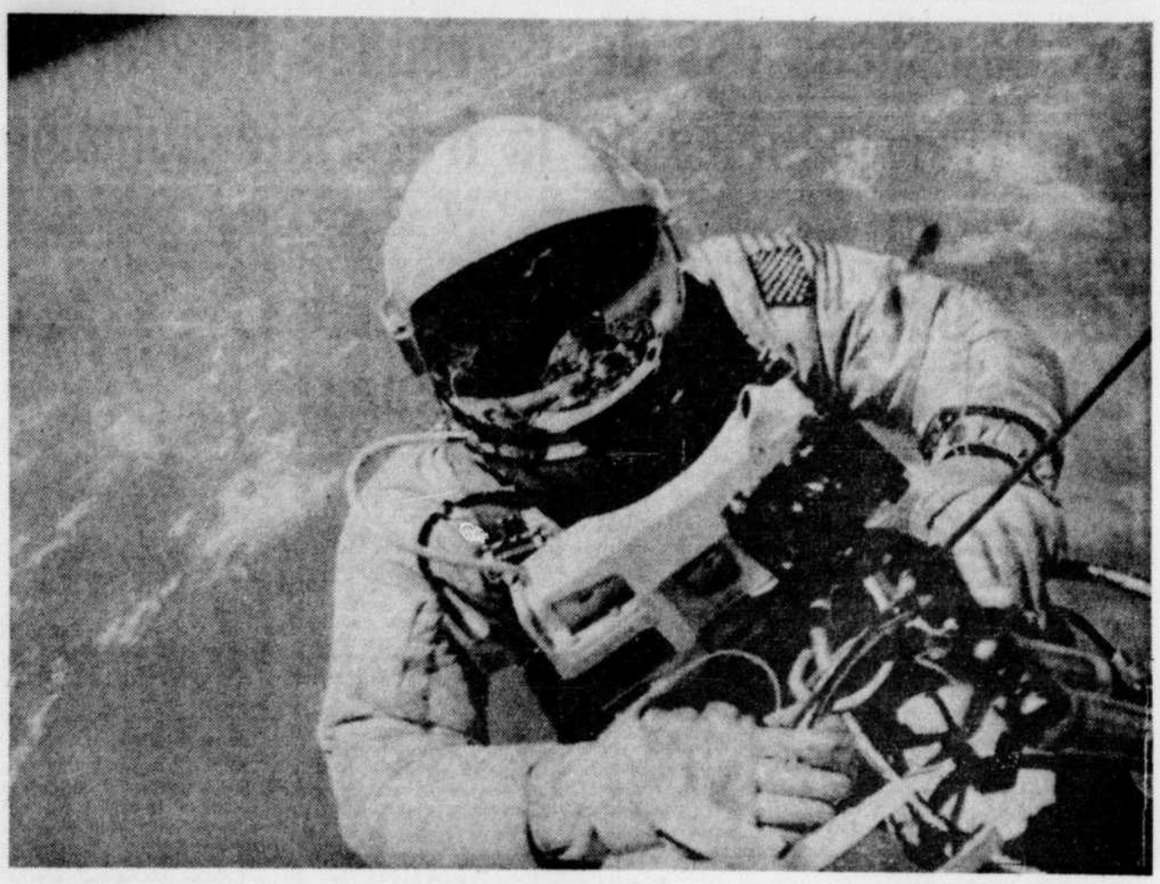

Ed White, à 120 milles d'altitude, se laisse porter à 17,000 milles à l'heure, derrière la capsule qui, durant quatre jours, a donné aux deux cosmonautes le sentiment de vivre dans un autre univers, celui qu'ils connaîtront peut-être lorsqu'ils feront la conquête de la lune. Notre correspondant dit à quel prix les Etats-Unis poursuivent leurs efforts dans cette direction.

(Photo UPI)

calendrier académique
été et automne 1965

studio 5316 inc

"école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél.: 273-9511
Pierre LeBlanc, directeur général

cours du soir

session d'été: du 28 juin au 17 septembre 1965
en dessin industriel, art publicitaire, décor d'intérieurs et charme et personnalité
(classes climatisées)
session d'automne: du 27 septembre au 28 janvier 1966

cours du jour

dates d'entrée: 27 septembre 1965 à 9h. 30 du matin
Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

DATES DES EXAMENS D'ENTREE
vendredi, le 25 juin 1965 à 10 heures du matin
samedi, le 14 août 1965 à 10 heures du matin

liste des cours
offerts à Montréal et à Québec

DESSIN INDUSTRIEL
sous la direction de M. Raymond Ouimet

DESSIN PUBLICITAIRE
sous la direction de M. Gilles Robert

DECOR D'INTERIEURS
sous la direction de M. Roger Côté

LES ARTS DE LA COMMUNICATION
sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes: journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE
sous la direction de Madame Nicole Germain

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des écoles.

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

studio 5316 inc
5316 av. du Parc, Mtl 8. tél.: 273-9511 • 437 rue Caron, Québec. tél.: 529-4961
studio 437 enr

GRANDE VENTE DE DISQUES
À L'OCCASION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

NOTRE MAGASIN SERA FERME TOUTE LA JOURNEE LE 24 JUIN

VOX

ALBUMS 12" HI-FI
ALBUMS DE 3 DISQUES Rég. $16.35 **$5.99** PAR ALBUM

ALBUMS VOX
(M) — Mono
PRIX REGULIER $6.98
(Contenant 2 disques de 12")
(S) — Stéréo
SPECIAL **$4.99**

MONO OU STEREO

45—BRAHMS and SCHUMANN : String Quartets (Complete) Kohon Quartet
85—HAYDN : String Quartets (Complete) Vol. I — Dekany Quartet
65—MUSIC OF THE ITALIAN BAROQUE : Baroque Trio of Mil
66—MOZART : 4-Hand Piano Music (Complete) — Haebler and Hoffmann ; Brendel and Klien; Angerer, Conductor
67—BACH : Brandenburg Concerti — Violin Concerti (Complete) — Gunter Kehr
420—BEETHOVEN : Piano Music (Complete) Vol. V
428—MOZART : Piano Sonatas (Complete) Vol. I — Klien
429—MOZART : Piano Sonatas (Complete) Vol. II — Klien
434—BACH : Keyboard Music (Complete) Vol. I — Galling Harps.
441—BACH : Organ Music (Complete) Vol. I — Kraft
600—MUSIC OF THE STRAUSS FAMILY, Vol. 1 — Edouard Strauss and His Orchestra
209—HANDEL : Belshazzar (Oratorio) — Soloists.
7—BACH : Mass in B Minor — Grischkat
16—BEETHOVEN : String Quartets (Complete), Vol. I
17—BEETHOVEN : Violon Sonatas (Complete), Vol. I
18—BEETHOVEN : Violin Sonatas (Complete), Vol. II
40—LOCATELLI : Art of the Violin (Complete), Vol. I
41—LOCATELLI : Art of the Violin (Complete), Vol. II
43—BEETHOVEN : String Quartets (Complete), Vol. II
44—BEETHOVEN : String Quartets (Complete), Vol. III
• 46—MOZART : Sonatas and Variations for Violon and Piano (Complete), Vol. I — Pauk, Franki
• 47—MOZART : Sonatas and Variations for Violon and Piano (Complete), Vol. II — Pauk, Franki
48—DVORAK : String Quartets (Complete), Vol. I
851—GILBERT and SULLIVAN : Mikoda, Gondoliers, Pirates of Penzance Highlights) — Savoyards
117—BRUCKNER : Sym. Nos 4 et 7 — Hollreiser - Rosbaud
411—MENDELSSOHN : Piano Music (Complete), Vol. I
412—MENDELSSOHN : Complete Piano Music, Vol. II
•413—MENDELSSOHN : Piano Music (Complete), Vol. III
416—BEETHOVEN : Piano Variations (Complete), Vol. I
417—BEETHOVEN : Piano Music (Complete), Vol. II — Sonatas Op. 49-1, 49-2, 78, 101, 106, 109, 110 et 111
425—BARTOK : Piano Music (Complete), Vol. I
426—BARTOK : Piano Music (Complete), Vol. II
•427—BARTOK : Piano Music (Complete), Vol. III
430—BRAHMS : Piano Music (Complete), Vol. I
431—BRAHMS : Piano Music (Complete), Vol. II
432—DEBUSSY : Piano Music (Complete), Vol. I
•433—DEBUSSY : Piano Music (Complete), Vol. II
27—BUXTEHUDE : Organ Music (Complete) Vol. I — Kraft
28—BUXTEHUDE : Organ music (Complete) Vol. II — Kraft
29—BUXTEHUDE : Organ Music (Complete) Vol. III — Kraft
• 45—BEETHOVEN : String Quartets (Complete) Vol. IV and 3 Piano Quartets — Loewenguth Quartet
• 50—DVORAK : String Quartets (Complete), Vol. II — Kohon Quartet
•208—MENDELSSOHN : Elijah — Bader, Conductor
•418—BEETHOVEN : Piano Music (Complete) Vol III — Brendel
19—BARTOK : String Quartets (Complete) — Ramor Quartet
423—FAURE : Piano Music (Complete) Vol I — Crochet
424—FAURE : Piano Music (Complete) Vol II — Crochet
53—BEETHOVEN : Trios for Violon, Cello, Piano (Complete) Vol. I — Mannheimer Trio
54—BEETHOVEN : Trios for Violin, Cello, Piano (Complete) Vol. II — Mannheimer Trio.

MONO SEULEMENT

3—MOZART : 6 Quintets — Barchet Qt.
4—SCHUBERT : Quartets (Complete) — Vol. 1 — Endres Qt.
5—SCHUBERT : Quartets (Complete) Vol. II — Endres Qt.
6—SCHUBERT : Quartets (Complete) — Vol. III et Quintets
8—BEETHOVEN : Cello et Piano Music (Complete)
9—SCHUBERT : Piano Sonatas (Complete) Vol. I — Wuehrer
10—SCHUBERT : Piano Sonatts (Complete) Vol. II — Wuehrer
11—SCHUBERT : Piano Sonatas (Complete) Vol. III
12—MOZART : String Quartets (Complete) Vol. I
13—MOZART : String Quartets (Complete) Vol. II
14—MOZART : String Quartets (Complete) Vol. III
15—BACH : Suites for Unaccompanied Cello (Complete)
20—VIVALDI : L'Estro Armonico (Complete) — Pro Musica
21—MONTEVERDI : Orfeo (Opera in 5 Acts) — Complete
22—HANREL : Concerti Grossi (Complete) Op. 6
23—HANDEL : Organ Conc. (Complete) Vol. I — Kraft
24—HANDEL : Organ Conc. (Complete). Vol. II
30—VIVALDI : La Cetra — Reinhart
31—VIVALDI : La Stravaganza — Barchet
32—VIVALDI : Il Cimento dell'armonica — Barchet Reinhardt
33—VIVALDI : Flute Concerti — Tassinari
34—North German Baroque Organ Music — Kraft
36—CORELLI : Trio Sonatas Op. 3 et 4 — Musicorum Arcadia
37—CORELLI : Trio Sonatas Op. 1 et 2 — Musicorum Arcadia
38—CORELLI : Concerto Grossi, Op. 6 (Complete) — Eckertsen
39—CORELLI : Concerti Grossi, Op. 6 (Complete) — Eckertsen
102—TCHAIKOVSKY : Sym. Nos 4, 5 et 6 — Hollreiser
110—MOZART : Piano Conc. (complete). Vol. I
111—MOZART : Piano Conc. (complete) Vol. II
112—MOZART : Piano Conc. (Complete), Vol. III
115—MAHLER : Das Lied von der Edre et Sym. No 2 — Klemperer
116—MAHLER : Sym. No 1, Kindertotenlieder et Sym. No 9
200—BACH : Saint Matthew Passion (Complete)
201—BACH : Christmas Oratorio (Complete)
203—BACH : Saint John Passion (Complete)
204—SCHOENBERG : Gurrelieder — Leibowitz
250—BEETHOVEN : "Fidelio" (Opera in 2 Acts)
401—CHOPIN : Piano Music (Complete), Vol. I
402—CHOPIN : Piano Music (Complete), Vol. II
410—RAVEL : Piano Music (Complete) — Perlemuter

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
Suggérez un deuxième choix
Signifiez si Mono ou Stéréo

2005—CHOPIN : Polonaises — ——Johannesen
2004—MONTEVERDI : Vespro Della Beata Vergine
2006—MENDELSSOHN : St. Paul Oratorio — Grossman
•2008—MAHLER : Symphony No. 7 — Rosbaud
2009—BERLIOZ : L'Enfance du Christ — Cluytens
2010—BACH : Motets (Complete) — Stugg. Hymnnusknaben
2011—HANDEL : Julius Caesar (Opera in 3 Acts)
2016—BRUCKNER : Symphony No. 8 — Horenstein
2017—CHOPIN : Mazurkas (Complete) — Frugoni
2000—BACH : 4 Suites for Orchestra — Kehr
2001—DVORAK : Slavonic Dances (Complete) — Perlea
2002—BACH : Flute Sonatas (Complete) — Jenny
2019—HANDEL : Israel in Egypt — Dessoff Choirs
2012—HANDEL : Resurrection — Santini Chamber Orch.
2020—HAYDN : The Creation — Horenstein
•2024—HANDEL : 8 Flute Sonatas — Duschesnes, Jones

VOX Mono ou Stéréo 12" LONG JEU Rég.: $5.98 **$1.99**

2170—CHOPIN : Waltzes (Complete) — Novaes
2590—MOZART : Concerto for flute and harp; Adagio and Rondo for Glass Harmonica; Andante for Flute — Wanausek, Jellinek, Swoboda
10600—GLINKA : Jota Aragonesa; Kamarinskaya; Night in Madrid; Valse Fantaisie; Rusian and Ludmilla Overture ; A Life for the Tsar Overture — Perlea
10710—CHOPIN : Piano Concerto No 1 — Novaes
14150—BACH : Cantata "Eine Feste Burg" ; Motet "Jesu, meine Freude"
14010—SONS OF BACH: Works by K. P. E. BACH, W. F. BACH J. C. BACH, J. C. F. BACH — Elsner; Kehr
12500—CHOPIN : Krakowiak Rondo, Op. 14; Andante Spianato and Granda Polonaise Brillante; LISZT : Hungarian Fantasy
12330—BRAHMS : Alto Rhapsod ; WAGNER : Kesendonck Songs ; MAHLER : Ruckert Lieder; SCHUMANN : Requiem for Mignon — Moreira; Wagner
10170—MOZART : Piano Concerto, K. 482; HAYDN : Piano Concerto in D — Brendel
12030—BEETHOVEN : "Emperer" Concerto; Fantasy, Op. 77 — Brendel, Mehta
11990—BEETHOVEN : Sonata no 21 (Waldstein); SCHUMANN : Arabesque; Nachtstuecke ; Romanze, Op. 28 No 2; "The Prophet Bird", Op. 82, No. 7 — Novaes
12000—MENDELSSOHN : Songs Without Words — Novaes
11650—MOZART : Piano Concerti, nos 14 et 16 — Klien
11590—LALO : Symphonie Espagnole; SAINT-SAENS : Concerto No 3 for Violin and Orch. — Rosand
11350—BARTOK : Concerto for Piano No 1; Rhapsody — Sandor

LE CHOEUR DE L'ARMEE ROUGE
15070—KALENKA, SNOW FLAKE, etc.
15090—VOLGA BOAT SONG, "Meadowland" "Troika", etc.
12730—BOIELDIEU : Concerto, Harpe et Orchestre

14020—TELEMANN : Oboe Partitas — Berman, Jones
14000—HERITAGE OF THE BAROQUE, Vol. II (BOTTETERRE, LE ROMAIN, BERNIER, LOEILLET, CAIX D'HERVELOIS, LECLAIR) — Telemann Society
12110—MOZART : Piano Concerto, K. 503, Rondo for Piano and Orchestra, K. 382 — Brendel
11480—VIVALDI : Four Seasons — Gli Accademici
11110—MOZART : Clarinet Concerto, K. 622 ; Quintet for Clarinet and String, K. 581 — Michaels, Endres Quartet
10790—BOCCHERINI, HAYDN, VIVALDI : Cello Concerti
10890—SCHUBERT : Trout Quintet
11540—BACH : Violin Concerto Nos. 1 et 2. Concertos for 2 violins
14040—HANDEL : Water Music — Telemann Society
15020—FOLK SONGS OF OLD GERMANY
15040—THE COSSAKS — Black Sea Cossacks Chorus
15050—MUSIC FROM THE TYROL — The Engelkinder
15060—FOLK MUSIC OF THE TYROLEAN ALPS
14170—BACH, Concerto pour flûte
11860—Mon Canada — Chorale Bach, Montréal
14190—CHOPIN : Polonaise, nos 1, 2 et 3
12740—MOZART : Requiem
7810—RECITAL CHOPIN

MONO SEULEMENT

6180—BACH : Brandenburg Concerti, Nos. et 2 — Klemperer
7260—BACH : Harpsichord Concerti, Nos. 4, 5 et 7 — Elsner
7540—TELEMANN : Viola Concerto; C. STAMITZ : Viola Concerto
8150—RAVEL : Boledo ; La Valse; Rapsodie espagnole; Pavane
10550—BACH : Two and Three Part Inventions — Borovsky
16210—TELEMANN : Music for Oboe, Harpsichord et Recorder
11660—BEETHOVEN : Triple Concerto, Op. 56 ; BRAHMS : Double Concerto, Op. 102 — Chuster, Wuehber
10770—BACH : Chromatic Fantasy and Fugue in D Minor

GRAND CHOIX DE PLUSIEURS AUTRES DISQUES EGALEMENT EN VENTE

VALABLE JUSQ'AU 17 JUILLET

GARANTIE 1ère QUALITE • SCELLE

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3168 est, Bélanger — RA. 9-2833
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30 P.M.

Me Guy Favreau dénonce les extrémistes qui menacent l'unité nationale

Les Canadiens des deux groupes doivent se donner en modèles de la fraternité humaine

MINAKI (Ontario) — Désormais, le peuple canadien de langue française ne se contentera pas de cultiver dans un isolement égoïste le fertile jardin du Québec, ni même celui du Canada, mais veut marcher partout dans le monde, la main dans la main avec les Canadiens de langue anglaise, comme des pacificateurs, comme des modèles et instruments de fraternité pour tous les hommes.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de la justice, M. Guy Favreau, en conclusion d'une conférence sur "l'unité nationale", devant l'Association du barreau du Manitoba.

M. Favreau a lancé un émouvant appel en faveur de l'unité nationale, après s'en être pris avec une vigueur particulière aux extrémistes qui menacent cette unité.

Pour quelques extrémistes de langue anglaise, dit-il, l'unité nationale signifie sans doute qu'il convient ou d'assimiler les soi-disant "Français", ou de les rejeter à la mer; tels de vieux généraux gâteux installés dans des fauteuils et des préjugés également confortables, ces patriotes intrépides voient dans le Canada une énorme réplique des Plaines d'Abraham.

Pour quelques extrémistes de langue française, poursuit le ministre, l'unité nationale représente une forme quelconque de séparatisme québécois, soit total, soit virtuel; ces Latins imbus de l'esprit de clan et portés vers les interprétations littérales, sont incapables de concevoir une véritable unité qui dépasse l'intimité familière de la tribu de la Nouvelle-France.

Entre ces deux stéréotypes, ajoute M. Favreau, on peut rencontrer tous les degrés de la tolérance et de l'intolérance, d'une généreuse ou étroite.

M. Favreau estime que l'unité nationale, au Canada, ne peut être du type de celle des sociétés plus homogènes, mais qu'elle doit "satisfaire aux conditions réelles et précises du Canada d'aujourd'hui.

Et dans l'étape courante de la recherche de l'unité, il faut regarder en face le fait simple mais indéniable qu'il n'existe pas, dans les coeurs des Canadiens, de sentiment commun fondamental ou traditionnel.

Il est inexact, dit-il, de prétendre que nous n'avons pas de philosophies nationales; au contraire, nous en avons trop. Et la plupart d'entre elles excluent une partie de notre peuple.

Il a ajouté que M. Sauvé avait exprimé le doute que l'on pouvait faire disparaître la commission, et il dit que le ministre avait laissé entendre que le gouvernement créerait une organisation concurrente.

M. Sauvé, dit-il, n'a offert aucune négation lorsque la question a été posée jeudi aux communes. "J'apprends aujourd'hui qu'il s'est levé pour dire qu'on n'avait pas compris son idée..."

M. Diefenbaker a poursuivi en disant que M. Sauvé avait porté un coup qui laisse prévoir que le but du gouvernement "est de parvenir à séparer l'agriculture entre l'Est et l'Ouest.

Dans l'Ouest, Dief joue la carte "Sauvé" contre le gouvernement

WINNIPEG — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a accusé le gouvernement libéral hier de s'être comporté de façon cavalière à l'égard des provinces de l'Ouest, depuis son accession au pouvoir.

Lors d'une conférence de presse à son arrivée dans la capitale du Manitoba, il a dit que l'attaque récente du ministre Maurice Sauvé contre la Commission canadienne du blé semble typique de l'attitude du gouvernement: apporter de plus grandes divisions entre l'Est et l'Ouest en défavorisant l'Ouest.

L'ancien chef du gouvernement a qualifié d'"incroyable" la manière dont M. Sauvé s'en est pris à la Commission canadienne du blé, qui, dit-il, a tant fait pour notre pays.

Quelques heures plus tard, M. Diefenbaker est revenu sur le même sujet à Regina, déclarant que quelles que soient les rectifications qu'on pourra apporter, rien ne pourra faire disparaître la menace faite par M. Sauvé contre la commission du blé.

M. Diefenbaker a dit que M. Sauvé, dans un discours prononcé le 11 juin, avait employé de tels termes à l'endroit de la commission du blé qu'il ne pouvait que laisser entendre que la commission devrait être dissoute.

Le Bell réclame des profits de 8.5 p.c. pour ses actionnaires

OTTAWA — Résumant l'argumentation de la compagnie de téléphone Bell devant la commission fédérale des transports, M. Jean de Grandpré a fait valoir que cette société devrait avoir la permission de hausser sa marge de profits du fait que l'an dernier, les profits enregistrés devraient être considérés comme se situant à l'étage inférieur d'une "zone raisonnable".

Le procureur du Bell est d'avis que la compagnie devrait pouvoir retirer sept pour cent de son capital investi ou 8.5 pour cent du capital d'équité — l'argent des actionnaires.

L'enquête en cours, mise sur pied par la commission des transports, a pour but de reviser le taux de profit permis au Bell, qui marquait $2.43 l'action depuis 15 ans. La compagnie Bell a enregistré des profits bien supérieurs à ce chiffre depuis la dernière augmentation de ses tarifs en 1958, atteignant un rendement sans précédent de $2.71 l'action, l'an dernier.

La formule au pourcentage proposée par M. de Grandpré porterait le rendement permis à $3.14 l'action, selon la structure financière en cours au Bell en 1964.

Le chef des procureurs du Bell, M. John O'Brien, de Montréal, a complété l'argumentation du Bell devant la commission en référant l'assurance offerte par la compagnie que le nouveau taux de profit réclamé peut être atteint sans augmentation des tarifs du téléphone.

Pour sa part, un porte-parole de la société Industrial Wire and Cable, a renouvelé son accusation contre la relation qui existe entre le Bell et son industrie subsidiaire, la Northern Electric.

Il a réclamé une enquête sur les coûts de production de la Northern Electric, en relation avec les prix demandés au Bell pour le matériel d'équipement. C'est la seule manière, a-t-il dit, d'établir hors de tout doute que ces prix ne sont pas excessifs.

Le représentant de la compagnie a dit que le Bell a combattu pendant des années toute proposition demandant la publication des coûts de production à la Northern Electric. Il semble, dit-il, qu'on veut nous cacher quelque chose.

La Northern Electric, dit-il, a vendu du matériel téléphonique à la Grèce, à Costa Rica, au Salvador, à la Jamaïque et à la Turquie à des prix inférieurs à ceux payés par le Bell.

La nouvelle carte électorale diminuera la représentation franco-ontarienne en Chambre

OTTAWA. — Les députés de langue française qui représentent au Parlement des comtés de l'est de l'Ontario ne s'opposent pas au fait d'être élus par une majorité de citoyens de langue anglaise dans les comtés ayant subi des transformations avec la réfection de la carte électorale. Ils semblent convaincus de ne pas être élus tout simplement.

"Présentement, il ne restera dans l'est de l'Ontario que deux comtés où les Canadiens français auront des chances de se faire élire," a déclaré au cours d'une interview M. Lucien Lamoureux, député de Stormont et orateur suppléant à la Chambre.

Ces deux comtés seront ceux de Glengarry-Prescott et d'Ottawa-Est. Stormont deviendra Stormont-Dundas.

"C'est un fait," a dit pour sa part M. Paul Tardif, représentant le comté de Russell, qui disparaît. "Aux prochaines élections, nous allons perdre un représentant canadien-français dans la région d'Ottawa."

Ce pourrait bien être lui. Russell sera absorbé par Ottawa-Est, que représente actuellement M. Jean-T. Richard, ainsi que par Ottawa-Carleton, un nouveau comté.

M. Lloyd Francis, député libéral de Carleton, un autre comté qui disparaît de la carte électorale, et M. Tardif verront une bonne part de leur territoire disparaître dans Ottawa-Carleton.

M. Francis a exprimé le regret de voir Ottawa-Carleton être "anglicisé" malgré le nombre important d'électeurs dans Russell.

Plus difficile

Des Canadiens français pourront peut-être se présenter dans Ottawa-Carleton et Carleton-Glenville, mais il leur sera infiniment plus difficile de se faire élire.

M. Tardif a précisé qu'il n'avait encore pris aucune décision sur ce qu'il fera lors des prochaines élections. Il a simplement fait remarquer que plusieurs de ses électeurs appartiendraient au comté d'Ottawa-Est.

M. Francis, qui n'a pas pris de décision non plus, a noté qu'il demeurera alors dans Ottawa-Ouest, un comté que représente le président du Conseil privé, M. George J. Mellraith, après la redistribution des sièges.

M. Viateur Ethier, député libéral de Glengarry-Prescott, a déclaré qu'il était heureux de constater que la refection de la carte électorale avait été faite par un comité équitable et impartial.

Cinq municipalités importantes dont la population est en majorité canadienne-française et appuyant par tradition un député libéral seront en fait ajoutées à son comté.

Alphabet et culture

VANCOUVER — L'un des dirigeants du YMCA a affirmé que ce sont les illettrés du Canada qui méprisent l'une ou l'autre des deux principales cultures du pays. M. Hugh Koonleyside a fait cette déclaration au cours d'une allocution prononcée au banquet de clôture de l'assemblée annuelle du conseil national du Young Men's Christian Association. "Ce sont les illettrés d'origine canadienne anglaise et française qui déprécient le plus, et, dans leur ignorance, méprisent la culture des autres", dit-il.

Session fédérale

Nous sommes virtuellement prêts à soumettre la question de l'abolition de la peine de mort à un vote libre aux Communes, a dit le ministre de la justice, M. Guy Favreau. En réponse à une question de M. Diefenbaker, le ministre a précisé qu'un livre de renseignements sur le sujet, à l'intention des membres de la Chambre, était actuellement chez l'imprimeur et que le gouvernement autorisera le débat dans les plus brefs délais.

* * *

Une mission de 26 membres des entreprises de construction d'Allemagne et des Pays-Bas a pris le chemin du retour mardi après un séjour de trois semaines au Canada, où ils ont étudié les méthodes canadiennes de construction de maisons en bois. La mission était sous l'égide du ministère du commerce, qui tend à accroître l'usage du bois de construction dans les pays d'Europe. Un porte-parole du ministère de l'habitation de l'Allemagne a dit au départ que les perspectives d'accroissement de vente de bois canadien étaient excellentes.

* * *

Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a indiqué aux Communes que son ministère n'avait pas reçu de demande d'aide de la province de Québec en faveur des cultivateurs de la région de St-Hyacinthe qui ont subi de lourdes pertes à leurs récoltes, par suite d'une invasion de chenilles. Le ministre répondait à une question de M. Théo Ricard, PC, St-Hyacinthe-Bagot.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Moins pour les malades que pour les prisonniers

TORONTO — Un député néo-démocrate a maintenu à la législature ontarienne que le gouvernement de cette province verse en moyenne seulement $6.95 par jour pour le soin et les traitements des patients des hôpitaux pour malades mentaux. M. Stephen Lewis, de Scarborough-Ouest, a ajouté que plus d'argent était accordé pour l'entretien des prisonniers dans les prisons, les institutions de rééducation et les écoles de réforme.

Autonomie économique

BANFF, Alberta — M. George Hees a exprimé l'avis qu'une transformation du caractère de la Banque de développement industriel ainsi qu'une hausse des exemptions d'impôts pour les dividendes d'actions ordinaires pourraient aider les Canadiens à prendre une plus large part au développement du Canada. M. Hees, qui est président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, a affirmé que si plusieurs centaines de millions de dollars additionnels étaient accordés à cette banque, son caractère pourrait subir une transformation et, de simple banque, elle pourrait devenir un organisme d'aide au développement des entreprises du pays.

A Radio-Canada

OTTAWA — M. William T. Armstrong, a été nommé directeur des relations de la société Radio-Canada avec l'étranger. Le service qu'il dirige sera chargé de coordonner les relations de Radio-Canada avec les organismes de radiotélévision étrangers, ainsi que la participation aux activités des associations internationales de radio-diffusion auxquelles adhère Radio-Canada, y compris l'Union européenne de radiodiffusion, l'Union asiatique de radiodiffusion, la Commonwealth Broadcasting Conference, la Communauté radiophonique des programmes de langue française et la communauté des télévisions francophones.

Avis est par les présentes, donné qu'un contrat signé le 23 avril 1965, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de DeLucia Bros. Co. Reg'd furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré, le 17 juin 1965 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1837804.

Montréal, Qué., le 17 juin 1965.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
par A.P. Nowers, gérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRIT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 684 737

AVIS

DAME EUGENIA FINGERHUTH, ménagère, de la Cité et District de Montréal, épouse en communauté de propriété de FERDINAND LICHTIG, du même endroit, Demanderesse, versus le dit FERDINAND FINGERHUTH, de la Cité et District de Montréal, Défendeur.

La Demanderesse a institué une action contre son époux, le Défendeur, en séparation de propriété le 2 juin 1965.

CHAIT ARONOVITCH
KLEIN SALOMON
GELBER & BRONSTEIN
Procureurs de la Demanderesse

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Galar Limitée dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 26e jour du mois de mai 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, Qué. le 8e jour du mois de juin 1965 sous le numéro 217451.

Daté à Montréal, Qué., ce 10e jour du mois de juin 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Saint-Thomas D'Aquin, le 8 juin 1965

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Messieurs les conseillers de la paroisse de Saint-Thomas D'Aquin demandent des soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc dans la route et Rang Point-du-Jour sur une longueur d'environ 21,000 pieds.

Les plans et devis sont au bureau du Secrétaire-Tresorier, 272 rue Principale, Saint-Thomas D'Aquin.

Ceux qui sont interessés dans ce travail devront faire parvenir leur soumission cachetée et accompagnée d'un chèque accepté égal à 10% de l'offre du soumissionnaire au bureau du Secrétaire-Trésorier, 272 rue Principale, Saint-Thomas D'Aquin, et ce avant 5 heures P.M. le 5 juillet 1965.

Messieurs les conseillers se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

R. LAPLANTE,
Secretaire-Trésorier,
272 rue Principale,
Saint-Thomas D'Aquin,
Comté Saint-Hyacinthe.

VENTE par le SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 674 943

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, demanderesse, vs CLAUDE MARTEL, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur le boulevard MacNamara, en la Cité de Chomedey, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision cent cinquante-huit du lot trois cent quarante-neuf (349-158) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, mesurant soixante pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 2134 dudit boulevard MacNamara".

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St-Martin, en la cité de Chomedey, comté de Laval, le NEUVIEME jour du mois de JUILLET 1965, à ONZE heures du matin.

Le Sherif.
BERNARD SARRAZIN,c.r.
Bureau du Sherif.
Montréal, le 17 juin, 1965.

AVIS
CODE REALTIES LTD.

AVIS est donné par les présentes que CODE REALTIES LTD., une corporation constituée d'après la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son bureau-chef dans la Cité de Montréal, fera application auprès du Procureur Général de la Province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa Charte selon les provisions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 14e jour de juin, 1965.

Julius Gross
Secrétaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 684-765

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, une Banque dûment incorporée suivant les lois du Canada, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse,
et
KITCHENER REALTY CORP., corps politique et incorporé dûment incorporé, ayant son bureau chef dans la Cité de Westmount, District de Montréal, à 380 Avenue Kitchener,

Défenderesse,
et
MASON LAZARUS, Fourrurier, de Côte St-Luc, District de Montréal, résidant à 5606 Avenue Borden, & Al.,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné à défenderesse KITCHENER REALTY CORP., et au mis-en-cause MASON LAZARUS de comparaitre d'ici un mois.

Montréal, 15e jour de juin 1965.
Député-Protonotaire
RAOUL CREVIER

HOWARD CATE OGILVY
BISHOP & CIE.,
Place Ville-Marie,
Montreal.
Procureurs de la demanderesse

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

Dossier No: 200-543

Projet: Fourniture, fabrication et montage de la charpente métallique du pavillon thématique — Ile Ste-Hélène, Montréal, Que.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

LE MARDI 13 JUILLET 1965

On peut consulter les plans devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto et Hamilton ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs en acier de charpente peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville Marie, ou du Service des plans, 225, rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
Secrétaire,
24ième étage,
Place Ville-Marie,
Montréal, Que.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 685-245

GERARD LEMOINE, vendeur de fourrures, domicilié à Montréal, district de Montréal,

Demandeur,
vs
GABRIEL FRANCIS ROL, fourreur, alias GABRIEL FRANCIS, de la ville de Montréal, district de Montréal, et:
PAULE RICHARD, épouse d'André Lalonde, de domicile inconnu, alias PAULE FRANCIS, également domiciliée à Montréal, district de Montréal, et:
ANDRE LALONDE, homme d'affaires, de domicile inconnu, aux seules fins d'autoriser sa dite épouse PAULE RICHARD dans la mesure que cela est nécessaire.

Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur ANDRE LALONDE de comparaître d'ici un mois.
Montréal le 15e jour de juin 1965.

Député-Protonotaire
RAOUL CREVIER

Mes. SHAPIRO, ROBINSON, SHEPPARD & DRYMER,
Avocats
Suite 612, Place Victoria,
800 Carré Victoria,
Montréal, 1 P. Q.
Procureurs du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 682-625

INTERNATIONAL FINANCIAL CONSULTANTS LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la Loi, ayant son bureau chef à Nassau, dans les Bahamas.

Demanderesse,
vs
FRED W. POOL, Gentilhomme, de la Ville de Denver, dans l'Etat du Colorado, un des Etats Unis d'Amérique.

Défendeur,
et
NORTH AMERICAN GAS LTD.,

Tiers-Saisi,
et
EASTERN & CHARTERED TRUST CO. et INTERNATIONAL TRUST CO.,

Mises-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur FRED W. POOL, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 15e jour de juin, 1965.

Député-Protonotaire
RAOUL CREVIER

MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN,
Avocats,
1255 rue Université,
Montréal.
Procureur du demandeur.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de BOISVERT & JANELLE CIE LTEE, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 1er juin 1965, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 7 juin 1965, sous le no 1,835,238.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 685 501

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Québec et une place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

demanderesse,
vs
MARCEL JONES, autrefois résidant et domicilié au 2156 rue Mont-Royal est, apt. 18, cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur.

AVIS

Par ordre du Tribunal, le défendeur est requis de comparaître dans le mois.
Montréal, le 16 juin 1965.
Paré, Feriand, Mackay, Barbeau, Holden & Steinberg,
Proc. de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 682622

LEO EDWIN BROMBERG, Avocat, de Beverley Hills, dans l'Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique,

Demandeur,
vs
FRED W. POOL, Gentilhomme, de la Cité de Denver, dans l'Etat du Colorado, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur,
et
NORTH AMERICAN GAS LTD., autrefois VAUZE MINES LTD.,

Tierce-Saisie,
et
EASTERN & CHARTERED TRUST CO., & al.,

Mises-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur FRED W. POOL de comparaître d'ici un mois.
Montreal, 15e jour de juin 1965.

Député-Protonotaire
RAYMOND PILON

MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN,
Avocats,
1255 rue Université,
Montréal.
Procureur du demandeur.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844 - 3361

AIDES DOMESTIQUES DISPONIBLES

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX DOMESTIQUES
Nettoyeurs, demi-journée, journée complète, nuit, maisons ou bureaux Service complet de nettoyage de vitres. Co-opérative des Vétérans. A toute heure. RE. 1-2747 JNO

A LOUER

Espace commercial de 2,200 p.c. pour bureau, avec conciergerie, grand terrain de stationnement pavé. S'adresser chez Harvey & Fils Ltée. 676-7777. 28-6-65

A VENDRE

ROMANS, espionnage anticipation, prix exceptionnellement bas, POUR VOS VACANCES. Tél.: 739-3564 (entre 6.00 et 9.00 p.m.) 22-6-65

CHALET A LOUER

A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD maison d'été neuve, luxueuse, tout equipée, sur le golfe St-Laurent, 3 chambres à coucher, 6 lits jumeaux, eau chaude, plage magnifique, mois d'août seulement, $500.00. HU. 8-4475. 22-6-65

CHALET A VENDRE

LACHENAIE, TERRASSE BISSONNETTE, 10 milles de Montréal, 5 pièces meublées, 676-9967 — 674-0012. 21-6-65

Chalet neuf situé au Lac Libby à la sortie de l'autoroute des Cantons de l'Est, construit dans de gros arbres, sur le bord du lac, terrain 80 x 200, parterre fait et trottoir entouré de fer forgé illumine, comprenant 5 appartements, grand solarium de 12 x 36, s'adresser 372-2080 Granby, J.N.O.

COURS PRIVES

Professeur français, à Outremont, donnerait cours partiels ou complets de mathématiques, anglais, français, latin, rattrapage. Tél.: 271-2271. 21-6-65

DIVERS

JEUNES PEINTRES, artisans. Exposez, Vendez vos oeuvres, projets... Tél.: 739-3564 (entre 6.00 et 9.00 p.m.) 22-6-65

DOMAINE A VENDRE

NOMININGUE, COMTE LABELLE, 500 acres avec lac, $22,000. 581-3175. 21-6-65

EDUCATION

INITIATION A LA PHILOSOPHIE. TEL.: LE MATIN: 274-9092. 22-6-65

COURS DE VACANCES par groupe de professeurs. (Français, latin, math., anglais, physique, chimie, sciences nat.) Garçons et filles acceptés. Tél.: 272-0754. 22-6-65

EMPLOI DEMANDE

ETUDIANT SERIEUX 24 ANS, BESOIN TRAVAILLER IMMEDIATEMENT, MARIE. 721-3261 ou 729-8953. 21-6-65

HOMME DEMANDE

AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE demande un électricien automobile 2e classe. Se présenter 8555 Devonshire road, (M. Beuzeron). 21-6-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT — bas duplex chauffé, 10 grandes pièces fermées — salle de jeu - jardin - garage - $300.00. Tél.: 271-2271.

5 APPARTEMENTS fermés, chauffés, Wiseman Van Horne $125.00. 271-2271. 21-6-65

LOGEMENT DEMANDE

N.D.G. OUTREMONT, WESTMOUNT, bas 6 ou 7 pièces chauffées. Tél.: jour 868-3211, poste 1484, soir: HU. 1-6546. 21-6-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

OCCASION D'AFFAIRES
Hôtel Motel 17 unités et 12 chambres, salle dîner, cocktail lounge, piscine, golf, etc., situé sur route nationale 6 côte nord Gaspesie. Beauté naturelle, admirable pour opération familiale quatre saisons. Aubaine, comptant nécessaire environ $30,000. Détails et offre: Farmers & Merchants Trust
1450 ouest, Ste-Catherine,
Montréal. Tél.: 861-9448 22-6-65

COLONIE DE VACANCES, au bord d'un beau lac dans les Laurentides, complètement installée, pour 120 enfants, en plein essor, 30 arpents. Ecrivez au directeur du camp, 4920, ave Lacombe, Mtl. 22-6-65

ST-ETIENNE-DE-BALTON, ferme 100 acres, 19,000 jeunes pins, lac, maison 7 pièces, près autoroute prix $15,000, comptant: $6,000. IMMEUBLES VALVER COURTIER 676-7761. 21-6-65

GRANBY, domaine exclusif, bungalow 70 x 30, foyer, garage double, lac, tout paysager. Il faut voir. IMMEUBLES VALVER COURTIER 676-7761. 21-6-65

CARTIERVILLE, SPLIT-LEVEL, 8 pièces, semi-détaché, sous-sol fini, deux salles de bain, situé 5 minutes de gare Val Royal. Tél.: 334-1990 20-6-65

BOUL. GOUIN, 117 est, maison unifamiliale, proximité église, école, 8 pièces, sous-sol semi-fini, grand terrain. Tél.: VI. 5-1342 LE JOUR SEULEMENT de 9:30 à midi et de 1:30 à 4:30 hrs. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421. JNO

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE
Sutton, site exclusif, boisé, un mille du village, vue splendide, minimum 130,000 pieds, prix $3,000.
Immeubles Valver, Courtier
676-7761 21-6-65

TERRAIN ST-HUBERT, route no 9, 67,000 p.c. zoné industrie légère, bien situé, sortie 3 côtés, accès à toutes les routes.
IMMEUBLES BOISSY COURTIER 677-2855. 26-6-65

ESTEREL, STE-MARGUERITE, magnifique terrain 150 x 200. Lac Dupuis. Payé $4,500, sacrifierait $3,600. Jour: 384-0860, soir 521-5163. 21-6-65

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONNETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine, Tel.: 861-9293 21-6-65

AVIS IMPORTANT

Le Comité Paritaire du Camionnage de la Région de Montréal désire aviser les employeurs et les employés de l'Industrie du Camionnage que les

24 JUIN 1965 (SAINT-JEAN-BAPTISTE)

et

1er JUILLET 1965 (CONFÉDÉRATION)

sont considérés comme jours fériés légaux en vertu du Décret No 913 et tous les salariés doivent être payés suivant les exigences du Décret pour ces deux jours.

PAUL LAFRAMBOISE,
Administrateur

Le savoir-voyager... en bateau (3)

par Anne Sorel

Nous avons vu* que les plaisirs sont nombreux à bord d'un paquebot. Pour pouvoir y prendre part à l'aise il faudra donc que vous emportiez une garde-robe variée et confortable. Il est de mise de porter des vêtements sport le matin, vous pourrez d'ailleurs garder cette tenue pour la table à midi, et on y acceptera même les messieurs porteurs de chandails bien qu'à la porte de la plupart des salles à manger flottantes, on puisse lire que "le port du veston est obligatoire à tous les repas. Donc, monsieur, pour vous rendre au déjeuner, nouez une de ces lavallières à la mode dans le col de votre chemise et enfilez un veston de tweed ou un chandail, à votre goût.

N'oubliez pas, et ceci s'adresse aussi bien aux dames qu'aux messieurs, de demander en prenant votre billet s'il y a une piscine à bord. Si le bateau possède une bassin de natation (plusieurs transatlantiques ont une piscine à l'intérieur et une à l'extérieur) ayez dans vos bagages de cabine, votre maillot de bain. Munissez-vous aussi d'un short pour la culture physique du matin et surtout de vêtements chauds et de chaussures de marche pour les promenades sur les ponts.

Pour le dîner on s'habille (pas le premier soir en mer cependant — voir article no 1). Si vous avez un smoking, monsieur, n'hésitez pas à le mettre dans votre valise et à le porter tous les soirs et principalement pour la soirée du commandant qui est le clou de chaque voyage. Si vous ne possédez pas de smoking, à l'heure du dîner vous devez au moins être en costume de ville classique, chemise blanche et cravate sombre.

Quant à vous, madame, voilà l'occasion rêvée de porter le joli tailleur du soir, long, que vous avez fait faire pour aller à la Place des Arts. Bien sûr la tenue de soirée n'est pas obligatoire, mais quand elle est jolie et de bon goût elle n'est jamais déplacée après sept heures du soir à bord d'un bateau.

Puisque nous parlons à nouveau du temps consacré aux repas, il est bon de vous rappeler que les heures doivent être très respectées à la salle à manger et que le petit déjeuner est généralement servi tôt. Si vous voulez vivre nonchalamment, soignez votre paresse en vous faisant apporter votre petit déjeuner dans votre cabine. On ne pourra sans doute pas vous y servir un petit déjeuner complet, mais vous pourrez obtenir un jus de fruits, une tasse de café et une brioche. Et quel délice que de savourer cette collation pendant que le bateau se laisse aller à quelques plaisanteries avec la vague.

Les exercices de sauvetage

Le premier jour en mer vous aurez à vous soumettre à un simulacre de sauvetage. Cela ne dure que quelques minutes et vous devez vous y plier de bonne grâce. Ce n'est d'ailleurs pas pénible, mais plutôt humoristique et l'on tire une profonde impression de sécurité de savoir ce qu'il faudrait faire au cas où arriverait ce qui n'arrivera pas, bien entendu.

Le bateau roule

Eh ! oui, parfois la mer se permet d'être grosse et d'avoir des lames hautes comme ça. Y a-t-il une façon de guérir le mal de mer ? La meilleur façon de le guérir est certainement celle qui consiste à le prévenir.

Il existe des pilules préventives que votre steward, ou le médecin du bord se feront un plaisir et un devoir de vous procurer. N'hésitez pas à les leur demander et n'ayez aucune crainte à les avaler. Elles favoriseront sans doute chez vous un doux état de somnolence, mais il ne sera que passager. Et puis n'en parlez plus !... Continuez à vous amuser, à bouger, à rire et surtout à bien manger.

S'il fallait que vous soyez atteint, quand même, ne vous allongez pas dans votre cabine, allez marcher sur les ponts, reposez-vous sur votre chaise longue à l'air et forcez-vous à prendre des en-cas légers (pas de liquides). Un dernier conseil, si vous vous sentez un peu "drôle', ne descendez pas à la salle à manger, elle se trouve d'habitude aux étages inférieurs et n'a pas d'aération naturelle, faites-vous plutôt servir un plateau dans votre cabine. Et puis pour vous aider à passer ce mauvais cap, dites-vous qu'une tempête, c'est tout de même une grande aventure, et qu'au retour vous aurez ainsi des tas de souvenirs à raconter aux amis.

Si vous êtes de ces heureux pour lesquels la navigation est un sport sans nuages, de grâce n'allez pas vous moquer de ceux qui n'ont pas le pied marin. Ils n'en peuvent rien et soyez en sûr voudraient bien vous céder leur place.

Les services particuliers

Au bureau du commissaire vous pourrez acquérir au cours du change, la monnaie nationale du pays où se rend le bateau. Vous pourrez aussi réserver vos billets de chemin de fer vers la capitale (si vous ne l'avez déjà fait), enregistrer vos bagages et obtenir tous les renseignements utiles à la suite de votre voyage.

Le chef commissaire peut aussi mettre vos bijoux et autres objets de valeur en sécurité (pour la durée de la traversée) dans le coffre-fort du bateau. Les compagnies font de leur mieux pour éviter tout larcin, mais afin de dégager leur responsabilité elles vous offrent ce service de tout repos.

La fin du voyage

Vous voilà arrivé au terme de la traversée et vous avez le souci de récompenser justement tous ceux qui vous ont servi. Règle générale : vos pourboires doivent s'élever au moins à 10% du prix de la traversée (je dis bien au moins, la plupart des voyageurs satisfaits estiment que les soins qu'ils ont reçus justifient plus aisément 15% que 10%). Cette somme doit être partagée équitablement entre le service de cabine et celui de la table en réservant justement une part pour le steward de pont. A vous de juger l'équipe que vous avez fait le plus travailler. Vous remettez le montant destiné au service de salle à manger au garçon qui a pris vos commandes, il s'occupera lui-même de partager avec son (ou ses) assistants. Ce partage est fait sur une base déterminée dont ils ont décidé entre eux. Vous procédez de la même façon pour le service de cabine.

Si vous avez requis les services d'un employé du bateau en particulier, vous saurez lui témoigner votre gratitude, cela va de soi. Mais à la base, ce montant de 10% (et je le répète, au moins) doit aller à ceux qui vous auront servi sans relâche pendant plusieurs jours.

Un voyage en bateau peut être une aventure pleine d'imprévus. Vous pouvez y nouer des amitiés durables, vous pouvez aussi y trouver une détente profonde que nul centre de villégiature ne saurait vous offrir. Si vous vous y êtes bien préparé, ce peut être l'un de vos plus merveilleux souvenirs. C'est la grâce que je vous souhaite.

Dans un prochain article : "Mais oui, on peut très facilement voyager en bateau avec des enfants !"

* Voir "Le Devoir" des samedis 5 et 12 juin 1965.

Les escales d'Ulysse

La BCN et le tourisme

La Banque canadienne nationale consacre son bulletin mensuel de mai 1965 au tourisme au Canada. La place nous manque pour reproduire ici cet excellent document. Nous nous contenterons donc de recommander à tous ceux qu'intéresse le tourisme de se procurer le bulletin en s'adressant à la BCN.

L'Empress en route pour l'...England

L'Empress of England, paquebot de 25,500 tonnes du Canadien Pacifique, a quitté le port de la métropole à destination de Liverpool, hier midi, avec une liste presque complète de passagers, soit 1,000 alors qu'il peut en transporter 1,050.

Succès des compagnies américaines d'aviation

Les compagnies de navigation aérienne américaine ont transporté plus de quatre-vingt-un millions de passagers sur les lignes intérieures et étrangères au cours de l'année 1964 annonce un rapport publié mercredi par le "Centre de sécurité aérienne Cuggenheim" de l'université Cornell à New York.

Connaître l'Extrême-O.

Air France vient de lancer un nouveau dépliant touristique en couleur entièrement consacré à l'Extrême-Orient.

Greek Line cet automne

Greek Line vient d'annoncer l'horaire de sa saison hivernale 1965-66. Outre sept croisières aux Caraïbes à bord du tout nouveau paquebot-amiral de 26,300 tonneaux, le Queen Anna Maria ou son jumeau, l'Olympia (23,000 tonneaux), on compte une croisière de 5 jours aux Bermudes et une "croisière à forfait" de 3 jours avec départ de New York. On se renseigne chez son agent de voyages.

Atterrissage automatique

Pour la première fois, un avion de ligne a fait récemment un atterrissage au "pilote automatique", sans aucune intervention des membres de l'équipage, qui n'ont fait que surveiller l'opération. Cette "première" a été effectuée à l'aéroport de Londres, à bord d'un avion "Trident" de la compagnie British European Airways venant de Paris. L'atterrissage s'est fait sans aucune anicroche, aussi bien que si le pilote le plus expérimenté avait été aux commandes.

Oenophilie chronométrée

Dans cette même page, la semaine dernière, je confiais aux lecteurs (je dois en avoir quelques-uns puisque, ce n'est jamais le même qui, chaque semaine, m'eng..... d'importance!) ma fierté d'être Montréalais chaque fois qu'il m'est donné de montrer à des amis étrangers cette métropole en plein progrès.

Il m'a pourtant fallu déchanter, dimanche dernier, quand j'ai eu l'outrecuidance de vouloir recevoir des amis à souper (sic) après un concert à la place des Arts. Les soirées s'y terminent généralement aux environs de 23 heures, parfois plus tard. Une fois la voiture sortie, il est bientôt 23 heures 30 quand on atteint l'un des rares restaurants montréalais encore ouverts le dimanche soir.

Si vous avez le bonheur d'être connu du restaurateur, il ne vous fera pas de difficultés et vous laissera prendre place, quitte à fermer sur vous la porte à double tour.

Pourquoi ces mystères, pourquoi ces secrets ? se demandent vos amis venus d'ailleurs (sauf les Torontois, bien sûr, qui savent ce qu'est un dimanche ennuyeux). Tout simplement parce qu'à minuit l'établissement doit être fermé et les tables vierges de toute boisson alcoolique. Tant et si bien que si vous voulez faire un repas convenable, vous devrez vous abstenir de prendre l'apéritif et ingurgiter votre vin à la régalade.

En semaine, c'est au fond la même chose, ou à peu près, à cette différence que l'heure de fermeture est fixée à 2 heures du matin.

Je m'empresse de dire que les dirigeants de la ville de Montréal ne sont pour rien dans ces règlements imbéciles, pour ne pas dire davantage. Il est pourtant permis de se demander pourquoi ils n'usent pas de leur indiscutable influence sur les législateurs hypocrites pour obtenir que la loi soit mieux adaptée aux justes ambitions d'une métropole internationale.

Les restaurateurs, les hôteliers, tous ceux du "bâtiment" se sont plaints à qui de droit et à moult reprises. Pour ignorer leurs revendications, on a sans doute invoqué le fait que ces gens défendaient leurs intérêts bassement commerciaux. Peut-être, mais il se fait que leurs intérêts commerciaux sont étroitement liés à la renommée de la ville et du pays dans lesquels ils exercent leur indispensable métier.

Mais de toute façon, je pose naïvement la question: comment se fait-il qu'un législateur, qui se croit plus moral en arrosant son rosbif de ketchup plutôt que de Moulin-à-Vent, peut-il nous interdire de manger comme des gens civilisés à l'heure qui nous convient ?

On pourrait du reste poser quelques questions encore sur d'autres applications de la ridicule loi des alcools: l'arbitraire du prix des vins et de certaines sélections, etc.

Nous y reviendrons en détails un de ces jours et à cette occasion nous demanderons aussi aux responsables irresponsables comment il se fait qu'il soit plus coûteux de boire du vin dans ce pays que d'en exploiter les richesses naturelles...

Yves MARGRAFF

À Paris, des rues pour piétons

Pour qui veut flâner à Paris, sans risquer de se faire renverser par une voiture—ou se faire qualifier d'épithètes "diverses" par un conducteur—trois bonnes adresses nouvelles : trois rues célèbres du Quartier Latin sont, désormais, interdites aux véhicules de 20 heures à 2 heures du matin.

Ce sont les petites rues typiques, à différents titres, d'un des quartiers de Paris le plus connu des touristes.

L'une est la rue de la Huchette, qui part de la place St-Michel parallèlement à la Seine. Il s'y trouve, enfoncé dans un sol historique, un "Caveau" où règne le jazz, et en surface, derrière des façades vétustes, quelques bistrots fermant tard. Atmosphère quelque peu débraillée.

A quelques pas, aussi vétuste, plus "convenable", la rue St-Séverin : attraction, le soir, les restaurants à cuisine étrangère ou exotique.

Un peu plus haut, en remontant traditionnellement le boulevard St-Michel, tout près de la Sorbonne, la rue Champollion : elle est le haut lieu des cinémas d'art et d'essais.

C'est une expérience tentée à Paris que ces "rues pour piétons". Temporairement, elle a déjà été faite avec succès à Montmartre, dans un petit périmètre. Quelqu'un propose même d'étendre une telle mesure à tout le sommet de la "Butte", là où se trouve la basilique du Sacré-Coeur, quitte à creuser un parc pour autos sous l'édifice. Des rues commerçantes ont aussi été interdites à la circulation, à l'occasion de certaines fêtes ou d'un marché.

Beaucoup de commerçants souhaiteraient que cela devienne systématique pour ressusciter dans le public le goût du lèche-vitrines, en toute sécurité.

Cuisinier du Québec aux E.-U.

Un chef québécois a été à l'honneur cette semaine aux Etats-Unis. Il s'agit de Jean Avril, du Manoir Saint-Castin, qui prépara pour le plaisir des gastronomes de Chicago un remarquable festin. La réunion gastronomique, qui s'est tenue à l'hôtel Père-Marquette de Peoria, était placée sous le signe du Québec et patronnée par les maisons Kerhulu et Manoir Saint-Castin. Nous ferons état de cette merveilleuse ambasade dans notre prochaine livraison.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION
RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT — VOLKSWAGEN PANHARD — TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité — Assurance et permis Internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de
L'EUROPE... EN AUTOMOBILE !

TOURS D'ETE EN EUROPE
directement organisés par nous pour des groupes homogènes de Canadiens français. Circuits originaux en autocar.
"Qualité Malavoy"

2 TOURS POUR JEUNES
direction R. BOUTARIC
12 juillet — 2 août (complet)
2 au 23 août (3 places disponibles) $723.00

2 AUTRES TOURS DE 3 SEMAINES
19 juillet — 9 août $760.00
FRANCE - ITALIE - SUISSE
Direction : D. Chauvel
19 juillet — 9 août $755.00
PARIS et PROVINCES DE FRANCE
Direction personnelle André MALAVOY
Le tour idéal pour ceux qui veulent voir en profondeur le pays le plus intéressant, mais le plus difficile à visiter, LA FRANCE.
Quelques places disponibles pour ceux qui sauront se décider immédiatement.
Itinéraires sur demande.
Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références

En route vers l'Europe :
UNE SEMAINE EXTRA D'AGRÉMENTS POUR SEULEMENT $11.80 DE PLUS!
Prenez le bateau vers ou de l'Europe (ou aller et retour si vous avez le temps) et jouissez d'une autre semaine de vacances pour seulement $11.80 de plus. Le passage par avion à réaction, en classe économique de Montréal aux Pays Bas en saison d'été coûte $282.20. Un passage dans une cabine extérieure pour deux personnes sur le pont principal à bord du Ryndam (qui est complètement air-climatisé) coûte $294.00 — seulement $11.80 de plus. (Dans plusieurs cabines à bord du Ryndam le passage est même moins cher que le passage par avion.)
Et n'oubliez pas les avantages: une semaine sur la mer, piscine, jeux de pont, une cuisine continentale superbe et un service impeccable, des soirées de danse ou de cinéma et en plus vous pouvez emporter... 275 livres de bagages!
Vous arriverez complètement détendu et reposé.
Voyez votre agent de voyages.
Partez maintenant — payez plus tard.
De Montréal:
30 juin, 24 juillet (tarifs moins chers en saison d'hiver: 17 août, 11 sept., 5 oct., 30 oct., 23 nov.)
De New York:
Chaque vendredi un départ du "Rotterdam", "Nieuw Amsterdam" ou "Statendam". Aussi des voyages réguliers du bien connu "Maasdam" et du "Prinses Margriet", navire à classe unique.
DE MONTRÉAL OU NEW YORK VERS L'IRLANDE, L'ANGLETERRE, LA FRANCE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE.
Holland-America Line
ÉDIFICE CARRÉ DOMINION
1245 rue Peel — Tél. : 866-1731

VACANCES D'ETE...
Notre Agence de Voyages, reconnue par les cies aériennes locales et internationales, vous propose, parmi un grand choix d'excursions et de croisières :
ROCHEUSES CANADIENNES
excursion de 2 semaines, incluant: Banff, le lac Louise, Jasper, Vancouver et Victoria
Prochains départs : (par le C.N.)
26 juin, 3 juillet, 10 juillet, 17 juillet et chaque samedi jusqu'au 4 septembre $454.00
Voyage organisé aux ANTILLES, par jet DC-8 d'Air Canada
(16 jours) incluant:
Bermudes, Antigua, Guadeloupe, Barbades, Martinique (hôtels et repas inclus) $485.00
Départs : 3 juillet, 24 juillet, 14 août
CROISIERE EN MEDITERRANEE (24 à 27 jrs)
S/S ATLANTIC
Escales au Maroc, en Italie, France, Espagne, etc.
Départs de New York: 13 juillet, 8 août 14 septembre, 18 octobre; à partir de $608.00
FRANCE - ITALIE - SUISSE (21 jours)
alle-retour par Boeing d'Air France
Hôtels de 1re classe et repas inclus $769.00
Départs : 12 juillet, 5 août, 16 septembre, 14 octobre
Adressez-vous pour tous renseignements à :
VOYAGES MONTAMBAULT GABANNA
503 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, QUE. TÉL.: 669-1738
DIRECTION : B. OLIVIER
OUVERT DE 9 A 5 h. SUR SEM., JEUDI JUSQU'A 9 h.

La favorite en Europe, c'est la Citroën! Quels que soient vos besoins: 2 CV, AMI 6, ID 19 ou DS 19, il y a pour vous une Citroën neuve "sur mesures". Achetez-la ici, avant de partir, sans payer de droits de douanes, pour livraison n'importe où en Europe. Vous pouvez, si vous le désirez, la rapatrier au Canada après votre séjour, ou bien nous la revendre. Dans ce cas, nous vous garantissons avant votre départ un prix ferme de rachat, ce qui revient à dire que vous ne payez que pour le temps de son utilisation. Nous nous occupons de tout le reste: permis international — immatriculation — assurance — livraison — rapatriement — rachat, etc...
CITROËN
CANADA LIMITÉE
4,000 CONCESSIONNAIRES EN EUROPE —
VENTE, SERVICE, PIÈCES DANS LE MONDE ENTIER.
Consultez votre agence de voyage, ou postez ce coupon dès aujourd'hui.
CITROËN CANADA LIMITÉE,
Service Outre-Mer,
4010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
tél.: 937-7411
Veuillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur la livraison outre-mer d'une Citroën neuve directement de l'usine.
D
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....PROV.....TÉL.....

LE TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE
Direction : M. René Lescop professeur au collège Stanislas
EXCURSION DE 21 JOURS DU 2 AU 23 AOUT
FRANCE — ITALIE — AUTRICHE — SUISSE
Trois jours à Paris; la Côte d'Azur en autocar avec visite à l'Ile de Bendor; Gênes, Pise, Rome, Sorrente, Capri et la Grotte d'Azur, Florence, Venise, Vérone, Innsbruck et Lucerne.
Partout hôtels de première classe — $987.00
Pour renseignements et inscriptions :
VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 2 — Tél.: 845-8221

L'été en Nouvelle-Ecosse
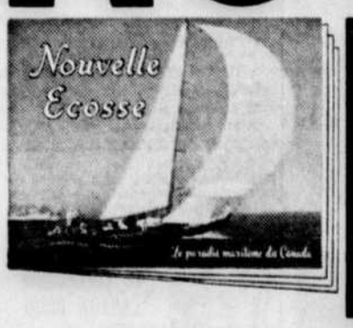

Le Paradis Maritime du Canada
Avec le salut traditionnel Gaélique "Ciad Mile Failte" —cent mille bienvenus—vous serez accueillis à la frontière de la Nouvelle-Ecosse par le son des cornemuses. La saison estivale approche et il est temps de faire des plans pour vos vacances. L'Office du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse possède un ensemble de documentation de voyage très attrayant, et ils seront heureux de vous envoyer une carte routière, un guide sur les lieux de séjour ainsi qu'une brochure en quatre couleurs. Vous pouvez rendre visite ou téléphoner à votre office local du tourisme pour obtenir des informations plus détaillées.
Envoyez ce coupon pour plan de route GRATUIT accommodation, guide et brochure en 4 couleurs.
OFFICE DU TOURISME DE LA NOUVELLE-ECOSSE
Casier postal 130, Halifax, N.-E.
ou
OFFICE DU TOURISME DE LA NOUVELLE-ECOSSE
Gare Centrale, Montréal, Québec.
(Tél. 878-9746)
NOM_____
MLD 5-6-65
ADRESSE_____
VILLE/PROV._____

L'univers féminin

Qu'est-ce qu'un enfant bien élevé?

Par Renée ROWAN

L'autre jour, je revenais du magasin les bras chargés de paquets quand j'ai rencontré, à la descente de l'autobus, le fils d'une amie, un gamin de 10 ans. Il était là, sur le coin de la rue à causer avec des copains. Quand il m'aperçut, il se détacha du groupe, me salua avec un chaleureux "Bonjour, madame" et s'offrit spontanément à porter mes colis.

— Ah! comme j'aimerais avoir un fils aussi bien élevé, êtes-vous tenté de dire vous aussi. N'est-ce pas le rêve de chaque parent.

Je devine déjà le haussement d'épaules de plus d'une mère de famille.

— Poli, mon Paul ? Il ne sait même pas accueillir un visiteur avec le sourire, ni céder sa place dans l'autobus à une dame d'un certain âge.

— Mais voyons, maman, ça ne se fait plus, tu as de ces exigences!...

La politesse, le savoir-vivre a-t-il encore sa place dans l'âge atomique ? Je me suis posé la question, je l'ai posée à d'autres.

OFFRIR des fleurs à quelqu'un qu'on aime, cela relève de la politesse du coeur et aucune attitude rigide ou conventionnelle ne devrait être apprise à l'enfant qui accomplit un geste aussi spontané. Prétexte commercial, la Fête des Pères comme celle des Mères ne devrait pas être une date qui dicte à l'enfant une attitude de reconnaissance et d'amour. Une fillette de six ans nous disait à ce sujet: "Moi, pendant l'été, le vendredi après-midi, je cueille toujours des fleurs pour papa qui rentre au chalet, après sa semaine de travail. Savez-vous pourquoi? — Parce qu'il m'a dit que ça lui faisait oublier tous les gens ennuyeux de son bureau!"

La politesse n'a pas d'âge

J'ai d'abord interrogé l'auteur du livre *Le savoir-vivre d'aujourd'hui*, Marcelle Fortin-Jacques. Elle est intransigeante. La politesse n'a pas d'âge.

— Tout change, tout doit évoluer, bien sûr, même le savoir-vivre, mais il est des lois, celles de la courtoisie, qui sont immuables quand on songe qu'être bien élevé, c'est respecter les autres parce qu'on se respecte soi-même. La noblesse de sentiments, l'inviolabilité de la parole donnée, le respect de la propriété d'autrui font partie du code d'honneur de tous les hommes du monde.

Pour madame Jacques, le savoir-vivre comme la charité, commence chez soi et il n'existe pas deux sortes de savoir-vivre, l'un pour l'extérieur, l'autre pour la maison. C'est au sein de la famille qu'on doit se montrer courtois les uns envers les autres, créant non seulement une atmosphère agréable, mais aussi des habitudes de vie qui nous suivent tout au long de la vie.

La tenue à table

Un enfant poli, pour cette grand-maman de plusieurs petits-enfants, c'est un enfant capable d'accueillir des visiteurs sans manifester sa mauvaise humeur, qui sait dire bonjour et merci avec grâce, qui peut accepter un reproche sans s'emporter ou répondre grossièrement. La table, affirme-t-elle, est la pierre de touche qui détermine de la qualité et du degré d'éducation d'une personne.

— Dès qu'un enfant est en âge de tenir correctement ses ustensiles, vers 3 ou 4 ans environ, on doit commencer l'enseignement des bonnes manières. Je ne veux pas parler ici de coutumes et d'usages qui varient avec chaque pays, mais de principes de base qui valent pour chacun et qui ne constituent en fait que le respect d'autrui : manger la bouche fermée, ne pas faire de bruit en avalant sa soupe, ne pas répandre de nourriture tout autour de son assiette, manger gloutonnement, etc.

On note une diminution de savoir-vivre absolument effarante chez les jeunes, on n'a qu'à fréquenter les restaurants pour s'en rendre compte, souligne encore madame Jacques qui se propose d'écrire, un jour, à l'intention des adolescents un guide de "bonnes manières".

Une politesse "spontanée"

— Un enfant poli nous dit Mme X, mère de quatre garçons, c'est pour moi un enfant qui a une façon heureuse de s'exprimer autant par la parole que par les gestes, c'est-à-dire qui est capable de donner la main, de sourire et d'avoir l'air heureux de rencontrer quelqu'un d'autre. Pour moi, le geste conventionnel n'est absolument pas important. Si j'ai nommé la poignée de main, c'est parce que ça me semble le geste le plus facile, le plus naturel par lequel le contact s'établit. Ce qui compte dans la politesse, c'est la spontanéité... Je ne puis supporter un enfant assis guindé dans un fauteuil et qui n'ose ouvrir la bouche avant que sa mère lui fasse signe.

Stephen a passé huit jours de vacances avec nous. Il n'a pas toujours été assez poli à notre gré, mais quel équilibre, quelle assurance, quelle joie de vivre. — Madame, je n'ai pas du tout aimé les épinards à la crème que vous venez de me servir, mais votre dessert est rudement bon. — Son passage a été comme une bouffée d'air frais. C'est peut-être le moment de se demander si on n'étouffe pas nos enfants sous des principes trop rigides.

Selon cette mère famille, si on sait enseigner dès le jeune âge la politesse du coeur, celle des manières vient par surcroit. Dans le fond, dit-elle, il ne faut pas se scandaliser que ça ne vienne pas toujours aussi facilement qu'on le voudrait.

Jusqu'où aller dans nos exigences ?

Y a-t-il des impolitesses sur lesquelles vous passez facilement l'éponge ?

— Oui, nous répond un père de famille... Je pardonnerai facilement à un enfant qui marche exprès dans les flaques d'eau au risque de m'éclabousser (c'est si amusant quand on a six ans), mais je ne tolérerai pas qu'il vienne m'interrompre au milieu d'une conversation ou finisse les phrases pour moi.

— Je trouve très impoli un enfant qui demande qu'on lui achète quelque chose, qui "quémande" sans cesse friandises et jouets, nous dit Mme X ; par contre, j'excuserai volontiers le gamin qui, dans un geste maladroit, renverse son verre de lait ou entre dans la maison sans enlever son chapeau.

— A table, nous dit une autre, je trouve plus important qu'un enfant sache se limiter et partager le dessert avec ses frères et soeurs (surtout si les portions sont limitées) que de se mettre les coudes sur la table ou même son couteau dans la bouche.

— Je n'accepte pas, nous dit M. A., qu'un enfant dès qu'il sait parler, trois ans environ, ne dise pas bonjour à quelqu'un qui entre dans une pièce ou n'embrasse pas ses parents au lever et au coucher. Sur le plan familial, les enfants devraient être habitués entre eux à se dire "merci" ou "veux-tu s'il-te-plaît".

Comme on le voit, la politesse pour chacun prend une importance différente selon les circonstances, mais la courtoisie, c'est-à-dire la politesse qui naît du coeur, est encore celle qui compte le plus.

Les vacances sont là. Nos enfants nous appartiendront pour deux mois. Pourquoi ne pas en profiter pour leur inculquer ces habitudes de bons contacts sociaux qui les suivront tout au long de la vie ? La politesse n'entraîne-t-elle pas le calme et la joie de vivre ?

SE LECHER les doigts dans un pays où même le riz est rare est un geste de la plus haute courtoisie.

EN VOYAGE, la jolie mariée portera cet élégant tailleur en gabardine de laine de teinte mastique. La robe de style Courrèges, sans manches, à taille basse est soulignée de fronces. La veste est légèrement ajustée au moyen de découpes. Le vison est à l'affût aux poignets, au col et encercle la tête d'un très seyant bonnet. Un modèle du salon de la mariée chez Eaton.

Les mots croisés du "DEVOIR"

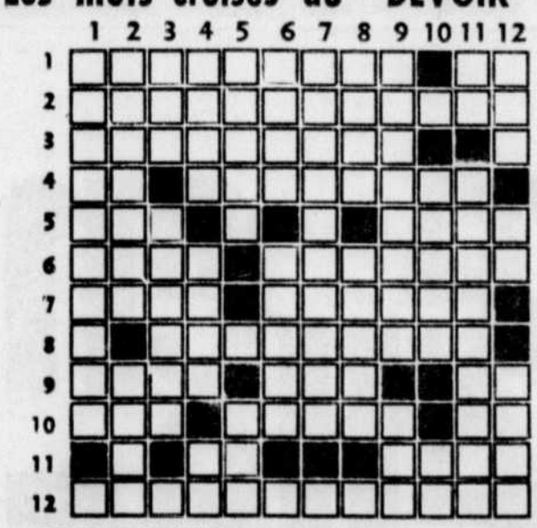

HORIZONTALEMENT

1—Métal grisâtre — Préposition
2—Mal assemblées entre elles
3—Moqueur
4—Consonne doublée — Choisirions démocratiquement
5—Sur qui l'on peut compter — Bien arrivé à son destinataire
6—Poudre adoucissante — Boulevard de Montréal et future autoroute
7—Saint — Pour durcir un col
8—Essaieront
9—Vrai — Cardinaux — Personnel
10—Appel de détresse — Toujours en orbite — Mesure chinoise
11—Note — L'été y est froid
12—Médecins pour inférieurs

VERTICALEMENT

1—Qui voyagent régulièrement
2—Pas courant — Divinité
3—En grand — Esclaves chez les Spartiates
4—Domine les chantiers — Bas quand il est couvert — Pronom
5—Singe élancé — Se raréfie sur les hauteurs
6—Prénom familier — Journées précises
7—Distance latérale
8—Devenu aigre — Faire reluire
9—Pays de grande richesse — Cheveux rebelles
10—Romain — N'a plus cours
11—Petit cube — Lance des éclats
12—Direction — Voyelles — Attachés

Solution d'hier

Horizontalement
1—DESAFFECTEES
2—ENTRAIDE
3—IA — CRIN — OU
—APPREHENDES
5—EA — EDT — VIE
6—SENT — SOULIER
7—NR — DRU
8—MAITRE — ETE
9—EPERDUS — ANTI
10—NI — AR — IL — CET
11—AMERTUME
12—ANESSES — AS

Verticalement
1—DELASSEMENT
2—EN — API
3—STIPENDIE — AN
4—ARARAT — TRAME
5—FA — ORDRES
6—FICHES — EU — RS
7—EDREDON — SITE
8—CEINTURE — LUS
9—ND — TA
10—ET — EVIDENCE
11—OSIER — TE
12—SOU — ERUDITES

Habileté des Pakistanaises au volant

KARACHI. — Au volant d'une voiture, les Pakistanaises se montrent supérieures à leurs compatriotes masculins, du moins dans la ville de Karachi, selon les experts municipaux de la circulation.

On ne compte que 700 femmes possédant un permis de conduire dans cette ville où la circulation est d'une intensité indescriptible, avec ses rues encombrées d'autobus, camions, voitures privées, attelages, charrettes traînées par des chameaux, bicyclettes et piétons distraits.

Cependant, a déclaré un agent de police de Karachi, les 700 femmes au volant ne se montrent pas aussi impulsives en comparaison des hommes, et en fait elles se débrouillent mieux en conduisant leur voiture.

L'opinion de cet agent est partagée par les experts en circulation de cette ville. Ceux-ci ajoutent que les femmes apprennent plus facilement que les hommes à conduire une voiture.

Parmi cette petite légion de femmes au volant se trouvent des jeunes filles modernes, qui connaissent l'émancipation, et des femmes dont le visage est couvert d'un voile, selon l'ancienne tradition.

Les unes comme les autres sont très habiles au volant. Dans cette ville qui compte deux millions et demi d'habitants, on fait passer chaque mois un examen pour la conduite d'une voiture automobile, et les femmes réussissent là où plusieurs hommes échouent.

Carnet Mondain

Faire-part

M. et Mme Paul-Denis Garon de Montréal annoncent le mariage de leur fille Denise avec M. Julien Dupont de la Pocatière. La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le samedi vingt-six juin, en la chapelle Notre-Dame du Fleuve St-Laurent (Kamouraska).

M. et Mme Raoul Girard annoncent le mariage de leur fille Andrée avec M. Michel Vézina, fils de M. et Mme Marc Vézina. La bénédiction nuptiale leur sera donnée jeudi le 24 juin, en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Retour de voyage

Mlle Louise Perry, diplômée de l'école d'interprètes de l'université Georgetown à Washington est de retour à Montréal.

Pourquoi attendre le détraquement?

Apportez-nous votre montre pour une inspection complète, gratuite. Laissez notre département de service expert vous assurer que votre montre est en bon état de fonctionnement. Service professionnel, prompt.

Componnette
256 est, Ste-Catherine · 861-9293

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp bilingue pour jeunes filles
St-Calixte, cté Montcalm
Informations : Mme Houle
937-9435 ● 935-1295

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Le Pigeonnier
BOUTIQUE D'ANTIQUITES
Une collection magnifique de Canadiana — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bouts.
2371, ruelle Blanchard
(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)
935-1720

NOTRE NOUVEAU LOCAL
770 ST-ANTOINE
NOTRE VENTE HEBDOMADAIRE A L'ENCHERE
LUNDI 10 A.M.
Ensembles de salle à dîner, salon et chambre à coucher, chaises, commodes, tables à café et à cocktail, mobiliers de cuisine, réfrigérateurs électriques, téléviseurs, lampes, appareils électriques, services à thé plaqués, tables et chaises de restaurants, congélateur à coca cola, etc., etc.
EN MONTRE: Samedi le 19 juin, 9:00 a.m. à 5:30 p.m.
FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Commissaires-priseurs depuis 1880

EATON

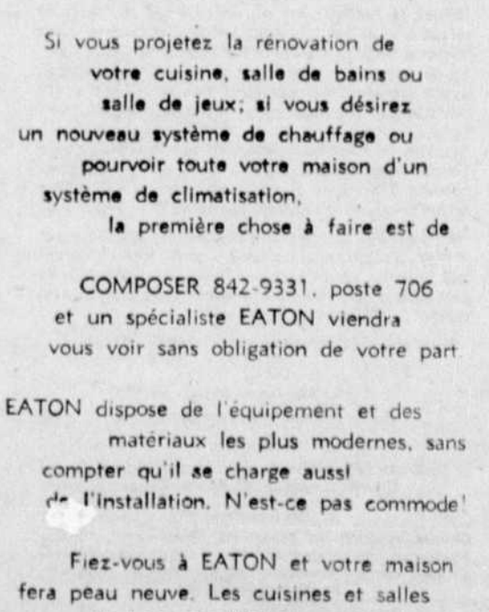

N'agissez pas à l'aveuglette!
Pour la rénovation de votre salle de bains, cuisine, système de chauffage, fiez-vous à EATON qui se charge de tout!

Si vous projetez la rénovation de votre cuisine, salle de bains ou salle de jeux; si vous désirez un nouveau système de chauffage ou pourvoir toute votre maison d'un système de climatisation, la première chose à faire est de

COMPOSER 842-9331, poste 706

et un spécialiste EATON viendra vous voir sans obligation de votre part.

EATON dispose de l'équipement et des matériaux les plus modernes, sans compter qu'il se charge aussi de l'installation. N'est-ce pas commode!

Fiez-vous à EATON et votre maison fera peau neuve. Les cuisines et salles de bains modèles en montre au cinquième étage, chez EATON, seront pour vous autant de suggestions qui vous aideront dans votre choix.

EATON — Plomberie et chauffage (rayon 456), au cinquième étage

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Sidbec : l'UN redemande la nationalisation

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a de nouveau réclamé en chambre, la nationalisation de Sidbec, société mixte qui doit aménager à Bécancour un complexe sidérurgique au coût de $225 millions. A cette demande de M. Johnson, le premier ministre, M. Jean Lesage, a répondu qu'il annoncera "en temps et lieu" opportuns la décision de son gouvernement concernant le statut de Sidbec. "Il n'est pas dans l'intérêt public que j'ajoute quoi que ce soit à ce que j'ai déjà révélé concernant le statut de Sidbec", a ajouté le premier ministre. M. Johnson a soulevé, dans un discours d'une heure, la question du statut de Sidbec alors que la chambre s'apprêtait à se former en comité des subsides. Dans son discours, M. Johnson a critiqué également la faillite du gouvernement en ce qui regarde la planification économique et le manquement à ses promesses de décentralisation industrielle. Là-dessus, M. Lesage a déclaré que le chef de l'opposition "devra ravaler ses paroles dans 24 heures". Le premier ministre québécois donne aujourd'hui, à 5 h. p.m., une conférence de presse au cours de laquelle, prévoit-on, il annoncera l'implantation d'une nouvelle industrie dans la province.

Lesage révélera les fraudes des étudiants

Le premier ministre Lesage s'est déclaré effaré de constater combien d'étudiants fraudent le gouvernement dans leur tentative pour atteindre un plus haut niveau d'éducation. Il a révélé lors de l'étude du régime de retraite en comité de la Chambre que des étudiants et leurs parents font de fausses déclarations dans le but d'obtenir du gouvernement des bourses plus élevées pour poursuivre leurs études. L'auditeur de la province, a poursuivi le premier ministre, M. Gustave Tremblay, vient de compléter une étude détaillée sur les cas de fraude, précisant que le rapport en question sera bientôt déposé en Chambre. C'est un document "incroyable", a commenté le premier ministre. De façon générale, a-t-il dit, les étudiants malhonnêtes sont ceux qui viennent réclamer leurs bourses en automobiles.

M. Johnson critique les nouvelles taxes

Selon le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, la taxe de 6 pour cent que le gouvernement a décidé d'imposer sur les chambres d'hôtel est une taxe que les citoyens vont payer "en dormant et pour dormir". "C'est rendu qu'on paie des taxes pour dormir", a dit M. Daniel Johnson pendant que la chambre étudiait le bill 36, qui hausse de 5 à 6 pour cent la taxe sur les repas servis dans les restaurants et qui fait porter cette taxe sur la location des chambres. Les bills 35, 36 et 37 ont été adoptés hier en troisième lecture, par un vote de 39 contre 19, dans les trois cas. Une brève discussion a précédé l'adoption du bill 36, qui crée une taxe de six pour cent sur les télécommunications qui est entrée en vigueur le 1er mai dernier, de même que la taxe prévue dans le bill 36. M. Eric Kierans, ministre du revenu et parrain du bill 36, a expliqué que son ministère a conclu un accord avec la compagnie de téléphone Bell, qui s'est engagée à percevoir la nouvelle taxe de six pour cent sur les appels téléphoniques interurbains. En réponse à une question de M. Paul Dozois (UN - Montréal - St-Jacques), le ministre du revenu a ajouté que dans le cas, par exemple, d'une personne qui téléphone de Montréal à Toronto et renverse les frais, il n'y a pas de taxe. Il y a taxe sur les appels interurbains entre un point de la province et d'une autre province quand cet appel origine du Québec et qu'il est payé à son point d'origine dans Québec. Il a dit aussi que la taxe de 6 pour cent sur les téléscripteurs se calcule à partir du prix du loyer de la ligne de téléscripteurs dans Québec. Par contre, on sait que par l'adoption du bill 35, le gouvernement confirme la hausse de 1 cent le gallon sur l'essence et sur le carburant pour moteur diesel annoncée dans le discours du budget et qui est entrée en vigueur le 9 avril dernier.

Claire Casgrain : campagne de sécurité

Le ministre des transports et communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a déclaré que l'ignorance des règlements de la circulation est d'une profondeur qui n'a d'égale que l'imprudence des chauffeurs. Mme Casgrain inaugurait une campagne de sécurité routière qui se traduira par la tenue, dans une trentaine de centres importants du Québec, de cliniques de trois jours qui porteront sur les aptitudes physiques des chauffeurs et sur leur connaissance du code de la route. Les cliniques comportent de nombreuses démonstrations et conférences. Tous les chauffeurs de véhicules automobiles sont invités à y participer gratuitement. Les cliniques se termineront par une vérification complète des voitures, afin de permettre de déterminer le degré de sécurité qu'elles offrent. Mme Casgrain a dit que l'un des buts premiers de cette campagne est de faire perdre au Québec son titre de "province où arrive le plus grand nombre de tragédies routières."

Terres et forêts : publication d'une étude

Le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, a révélé en Chambre que des hauts fonctionnaires de son ministère et des experts en génie forestier et en exploitation forestière ont fait une étude complète de la loi actuelle et de la situation en ce qui regarde les terres et forêts. Il a précisé, alors que la Chambre étudiait ses prévisions budgétaires, que le résultat de ces études sera transmis aux personnes intéressées, qui pourront faire les représentations qu'elles voudront devant un comité public qui siégera à Québec l'automne prochain. Ce comité fera rapport au ministère des terres et forêts, qui est à procéder à une refonte de la loi des terres et forêts, refonte qui sera tout vraisemblablement présentée à la prochaine session, d'après M. Cliche. Les prévisions budgétaires du ministère des terres et forêts, prévisions de l'ordre de $15,623,000, ont été adoptées par la Chambre.

Le gala des fêtes du Canada français aura lieu samedi

Le Gala national, organisé depuis six ans dans le cadre des Fêtes du Canada français par le poste CJMS, aura lieu cette année au Forum, le 19 juin prochain. Il aura pour thème : "La jeunesse du Québec en marche" et suivra les "Jeux de la jeunesse," qui se dérouleront durant la journée au parc Jarry.

En vedette, les meilleurs corps de clairons du Québec sortis vainqueurs des éliminatoires des concours régionaux tenus dans toute la province, soit des Dynamiques de Buckingham ,les Ecuyers de Joliette, les Cadets de Thetford-Mines, les Satellites de Donnacona, les Gladiateurs de Montréal et les Sphinx de Ste-Thérèse, auxquels se joindront des corps d'élite bien connus comme les Métropolitains de Verdun, les Troubadours de Hull et la Clique Alouette de Québec. Les Majorettes de Pont-Viau seront aussi de la partie.

Tous ces groupes de jeunes, en brillants uniformes, évolueront sur la piste du Forum suivant les pas d'une chorégraphie bien réglée, tout en exécutant leur musique.

Il s'agit donc, bien plus que d'un concert, de marches militaires, d'un véritable spectacle rythmé, coloré, varié. Plus de 900 jeunes gens y prendront part.

Des vedettes de la chanson canadienne feront leur tour de chant entre les évolutions des corps de clairons. A l'affiche : Margot Lefebvre, Miss Radio-Télévision 1965, Joël Denis, Ser-Laprade, Rosita Salvador, Gilles Brown, et Judith Joyal. Des danses de folklore sont également inscrites au programme.

Les danseurs folkloriques de Saint-Jean présenteront, pour la première fois au Québec, des danses du Berry, province française, recueillies par leur directeur, M. Germain Hébert, au cours d'un séjour d'une année en France comme boursier du Ministère des Affaires culturelles. Ce groupe de 20 danseurs est surtout connu pour sa participation aux célèbres spectacles "Jeunesse".

Les "Maraudeurs" exécuteront des danses de la région du Saint-Laurent, comme "La belle Catherine" et des quadrilles. Cette troupe, formée en 1963 dans la paroisse de Saint-Mathias de Montréal, se propose de participer aux spectacles de l'Exposition Universelle de 1967.

Les deux troupes folkloriques au programme du Gala National faisaient partie de la distribution du Festival de folklore international organisé à l'Aréna Maurice-Richard par la Fédération des Loisirs-Danses du Québec.

M. Gilbert Hérard, organisateur du Gala national attend un public nombreux au Forum. L'année dernière, plus de 15,000 personnes ont assisté au spectacle. Le prix d'entrée varie de $1.00 à $2.00 et $2.50. Les billets sont en vente : au poste CJMS, 1700 rue Berri, tél. : 849-5373 ; à la Pharmacie Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke; Chez Yvon Roy Sport, 2358 rue Frontenac ; au restaurant Vendôme, 65 ouest, rue Henri-Bourassa ; aux Variétés Cherrier, 6706 rue Christophe-Colomb.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE PENITENCIERS

L'opposition s'oppose à la formation d'un comité mixte

OTTAWA — L'opposition a reproché hier au gouvernement de vouloir procéder à la mise en oeuvre d'un programme de construction de pénitenciers avant même qu'un comité récemment formé ne recommande des modifications au système correctionnel actuel.

M. David Orlikow (NPD-Winnipeg nord) a déclaré aux Communes que le gouvernement agissait de façon "irresponsable" en voulant nommer un comité mixte de la chambre et du sénat pour faire enquête sur la situation dans les pénitenciers placés sous juridiction fédérale avant que ce comité spécial ne soumette ses recommandations.

M. Orlikow parlait sur une motion présentée par le ministre de la justice, M. Guy Favreau, peu après que la chambre eut disposé des dernières résolutions budgétaires introduites par le ministre des finances. La motion a été adoptée. Les 15 députés qui feront partie de ce comité seront nommés plus tard.

Le ministre de la Justice a récemment créé un comité de spécialistes qui auront pour mission de le conseiller sur les réformes éventuelles à apporter au système correctionnel canadien.

M. Orlikow s'est dit d'avis, pour sa part, que le parlement ne devrait pas étudier un programme de construction qui a déjà été décidé.

Mais, avant que ces travaux ne débutent, dit-il, il faudrait connaître les besoins.

Le député néo-démocrate a ajouté qu'un psychiatre qu'il connaît lui a déclaré que si un prisonnier n'est pas atteint mentalement quand il entre au pénitencier, il est presque certain qu'il le sera à sa sortie.

C'est pourquoi M. Orlikow demande une aide financière accrue du gouvernement fédéral pour améliorer le système de probation dans les provinces.

"Nous avons besoin de cette amélioration, estime le député, parce que le Canada a la plus forte proportion de prisonniers du monde".

"Et si des modifications ne sont pas apportées sous peu, notre pays continuera de détenir le record peu enviable de posséder le pire système correctionnel".

Le comité spécial de 25 membres est présidé par le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure du Québec.

M. Heward Grafftey, (PC-Brome - Missisquoi) a déclaré à son tour que les différents gouvernements à se succéder à Ottawa avaient eu de la difficulté à convaincre l'opinion publique qu'il fallait réformer le système pénal.

Plusieurs études ont démontré qu'il faut séparer le délinquant néophyte du délinquant endurci, a dit M. Grafftey, mais dans la plupart des cas on a ignoré ces recommandations.

"Plusieurs recommandations de la commission royale d'enquête de 1938 n'ont pas encore été appliquées, dit-il. Comment pourrons-nous aller dire à nos électeurs que les recommandations d'un comité mixte de la Chambre et du Sénat seront appliquées quand celles des commissions royales d'enquête ne le sont pas?"

Le député s'est montré favorable à l'idée du comité mixte, qui pourra étudier les concepts de la pénologie au cours des 15 dernières années.

Selon lui, 71.2% des prisonniers actuellement logés dans des institutions fédérales ont déjà purgé des peines dans des maisons de correction fédérales ou provinciales.

"Cela indique bien que nous ne savons pas réhabiliter nos prisonniers".

SESSION Fédérale

OTTAWA. — Le député néo-démocrate de Vancouver-Est, M. Harold Winch, s'est élevé hier aux Communes contre un questionnaire que la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme aurait fait distribuer dans sa circonscription. M. Winch s'oppose principalement à deux des 190 questions, demandant, la première, si celui qui remplit la formule a voté pour M. Pearson aux dernières élections, et, la seconde, s'il votera pour M. Pearson aux prochaines élections.

Il a été révélé par la suite, en dehors de la Chambre, que les chercheurs de la commission n'ont pas posé de questions semblables. Deux enquêtes sont en cours en Colombie-Britannique, l'une qui fait partie d'une étude nationale sur les aspects linguistiques et culturels de l'éducation, et l'autre qui a trait aux mêmes domaines, mais restreints à l'échelle municipale.

La question sur le vote se lit ainsi : comment avez-vous voté lors des élections fédérales et provinciales ? Cette question, posée parmi plusieurs autres, l'est de façon tout à fait volontaire et avec une garantie portant sur l'anonymat accordé aux réponses.

* * *

Le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, a dit aux communes hier matin que l'on avait mal interprété le discours qu'il a livré devant les meuniers à Drummondville, vendredi dernier. Répondant à une question de M. A. Olson (CS—Medicine Hat), M. Sauvé a précisé que son discours avait été prononcé en français et qu'il était évident que la traduction anglaise avait donné un sens différent à certaines expressions.

"Je n'avais aucunement l'intention de critiquer la commission canadienne du blé, a dit le ministre, et si certains de mes propos offensent la commission, je tiens à les corriger. J'ai entièrement confiance en la commission".

* * *

Le député néo-démocrate Harold Winch a réclamé une enquête sur les rapports de presse donnant une "avant-première" des conclusions de l'enquête du juge Frédéric Dorion. Selon le député, ces rapports, émanant de l'agence Southam News Service, constituent une insulte au premier ministre, au parlement, au juge Dorion. Le président-suppléant de la Chambre, M. Lamoureux, a demandé au député de soulever sa question de privilège au début de la séance de lundi.

Les syndicats internationaux n'ont aucune excuse à faire

"Les syndicats internationaux n'ont aucune excuse à faire pour leur présence en ce pays, et plus particulièrement dans cette province," a précisé hier dans une lettre ouverte au premier ministre, M. Jean Lesage, le président de la Fraternité des commis de chemins de fer et de navires à vapeur, de manutentionnaires de messagerie et de gares.

Faisant allusion à une "sortie" de M. Lesage plus tôt cette semaine contre les syndicats locaux, qui, a-t-il dit, seraient des pions obéissant aux ordres émis par leurs quartiers généraux aux Etats-Unis, M. F. H. Hall, qui est également vice-président du Congrès du Travail du Canada, déclare: "Il est regrettable... que vous vous soyez laissé aller à énoncer des critiques exagérées, nullement fondées et ne tenant pas compte des faits sur les syndicats internationaux..."

Le premier ministre de la province avait visé les fonds de pension des syndicats appartenant à des groupes internationaux et les circonstances ayant entouré leur implantation au Canada.

"Ce fut gratuit de votre part d'étendre aux syndicats internationaux en général votre opinion sur certains dirigeants bien distincts de ces syndicats. On peut croire qu'il y a chez vous préjudice injustifié."

M. Hall rappelle dans sa lettre que les syndicats au Québec ont eu pour premier but d'augmenter les salaires des travailleurs du Québec et d'améliorer leurs conditions de travail à l'égal des travailleurs de l'Ontario.

Il remarque que les syndicats ont bien atteint leur but et que ce fait est suffisant pour accorder de la valeur à leur allégeance à des groupes internationaux.

"Je croirais, monsieur, que dans ce domaine vous vivez dans le passé", déclare la missive.

Autonomes

M. Hall affirme que les succursales canadiennes des grands syndicats internationaux sont autonomes, que le quartier général international n'a pas droit de veto sur une décision prise à la suite d'un vote des membres de la succursale et que les systèmes de retraites créés par les syndicats avaient été d'un grand bien à leurs membres en attendant qu'il existe un tel système à l'échelle nationale ou provinciale.

M. Hall fait enfin remarquer à M. Lesage que les syndicats internationaux n'ont eu rien à dire dans le présent arrêt de travail de deux associations d'employés des services de transports dans la province.

Faits divers

Gignac accusé du meurtre de Brunette

Robert-Emilien Gignac, l'entrepreneur montréalais qui serait l'un des amis intimes de l'évadé Lucien Rivard, subira son procès aux assises d'automne pour le meurtre du portier de cabaret Roch-Aimé Brunette. Le juge Redmond Roche a décidé que la preuve de circonstances faite par la couronne était suffisante pour citer tout d'abord le prévenu à son examen volontaire, puis à son procès.

Un ermite découvert par trois garçons

WAKEFIELD. — Trois garçons ont découvert une cabane habitée par un ermite âgé de 55 ans qui n'avait pas vu d'être humain depuis plus de six mois. Les trois bambins ont pris la poudre d'escampette en apercevant l'homme décharné portant une longue barbe grise et revêtu d'une peau d'ours qui le faisait ressembler à un homme des cavernes. L'ermite, du nom de Lorne Marks, était affamé. Alertées, les autorités municipales se sont occupées de le diriger vers un hospice pour vieillards.

MM. Lamontagne et Cauchon, hier après-midi, à Valleyfield.

Maurice Lamontagne : pour Valleyfield, une porte ouverte sur le monde...

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD — Trois ministres et un ancien ministre du cabinet fédéral, l'administrateur apostolique du diocèse, le député du comté de Beauharnois, des représentants du monde industriel, commercial et syndical et une foule de centaines de personnes ont assisté hier, en compagnie du maire Robert Cauchon, à l'inauguration du chantier de construction du port municipal de Salaberry-de-Valleyfield.

L'administrateur apostolique a bénit le chantier en bordure de la Voie maritime du Saint-Laurent; après quoi les trois ministres, MM. G.-J. McIlraith, président du Conseil privé, Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, C. M. Drury, ministre de la production de défense, M. Paul Deschâtelets, représentant de M. Cardin, ministre des travaux publics, M. Gérald Laniel, député de Beauharnois, et le maire Cauchon ont posé ensemble le geste symbolique de la première pelletée de terre.

"C'est là un grand jour pour tous les Canadiens, a déclaré M. Lamontagne, secrétaire d'Etat. La ville de Valleyfield est la première à profiter de cette façon des avantages de la Voie maritime du Saint-Laurent. Pour Valleyfield, c'est une porte ouverte sur le monde entier."

"C'est là pour Valleyfield, a dit de son côté M. McIlraith un gage énorme de prospérité pour l'avenir."

Le ministre Drury a insisté, pour sa part, sur le fait que ce port municipal constituera un placement national.

M. Deschâtelets était ministre des travaux publics, quand on a entamé les pourparlers en vue de bâtir ce nouveau port sur la Voie maritime. C'est pourquoi M. Cardin, son successeur, l'a prié de le représenter à l'inauguration des travaux. Il a félicité le maire Cauchon et le député Laniel du zèle dont ils ont témoigné dans les circonstances.

M. Laniel a dit pour sa part qu'un port municipal à Valleyfield ouvrira à cette ville et à la région dont elle fait partie "une fenêtre sur l'océan" et que son port sera pour Valleyfield "un ambassadeur permanent dans les milieux industriels du monde entier."

Le maire Cauchon a agi comme maître de cérémonies et il a exprimé une reconnaissance chaleureuse aux personnages éminents qui ont rehaussé de leur présence cet événement historique dans sa ville.

Le Conseil de ville de Valleyfield a accordé à la firme montréalaise Dumez du Canada un contrat au montant de $1,613,035 pour la construction de son port.

La contribution du gouvernement d'Ottawa y sera de $590,000.

De plus, une industrie nouvelle de Salaberry-de-Valleyfield, a promis de verser une contribution de $200,000, à la municipalité. Il s'agit des Produits chimiques du Saint-Laurent, Limitée.

Il faudra creuser d'abord une vaste baie en bordure de la Voie maritime. On construira ensuite en bordure de la baie deux quais jumelés qui auront une longueur de 400 pieds chacun. Chacun de ces quais permettra l'amarrage d'un navire en chargement ou d'un navire en déchargement dont la longueur pourra atteindre 730 pieds dans chaque cas. Il faudra de plus aménager une rade d'attache et y semer des butoirs de béton pour les navires en attente.

L'entrepreneur s'est engagé à compléter les travaux avant avril 1966.

Laberge : "Pepin se montre un digne émule de Lesage"

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, déclare que M. Marcel Pépin s'est montré "un digne émule de Lesage" dans l'interprétation qu'il a donnée jeudi de la vague de grèves actuelle. Parlant devant un groupe d'étudiants des collèges classiques, le président général de la CSN avait attribué les grèves en cours à la CTM, à la CTP et aux silos du port de Montréal, au fait que ces travailleurs auraient été incapables de s'exprimer de manière convenable dans leurs anciens syndicats.

"Quand, déclare le président de la FTQ, M. Pepin choisit un auditoire de jeunes pour chercher à discréditer le syndicalisme international à partir d'une situation ou deux grèves sur trois sont le fait d'anciens membres d'un syndicat national canadien, tout comme la CSN, il donne toute la mesure de son intégrité intellectuelle et de son respect pour la génération montante. Et quand il vote aussi ouvertement au secours de M. Lesage, on comprend pourquoi la CSN parle de révolution en même temps qu'elle rejette l'engagement politique".

Rappelant que la FTQ s'est abstenue jusqu'ici de livrer toute sa pensée sur les grèves en cours, afin de ne nuire en rien à la lutte des grévistes de la CSN, M. Laberge a déclaré que sa centrale ne peut plus garder le silence devant les interprétations gratuites et malicieuses de M. Pepin.

Selon le porte-parole de la FTQ, les grèves à la CTM et à la CTP sont la conséquence directe des rivalités intersyndicales et du fait que le changement d'allégeance des travailleurs a coïncidé avec l'octroi du droit de grève dans les services publics.

Dans ces deux cas, dit-il, la CSN a exploité les faiblesses de conventions collectives conclues sous le régime de l'arbitrage obligatoire, c'est-à-dire sans qu'elle soient nécessairement imputables au syndicat qu'elle cherchait à déloger, et elle a fait aux travailleurs des promesses qu'elle tente présentement de réaliser à la faveur du recours légal à la grève.

M. Laberge a ajouté que la CSN est le premier syndicat à négocier, à la CTM et à la CTP, sous l'empire du droit à la grève, et qu'elle bénéficie au surplus d'une conjoncture politique on ne peut plus favorable. Il est évident, dit-il, que les pouvoirs publics ont été pris de court par ce premier assaut d'envergure dans un service essentiel, que les digues patronales et gouvernementales ont sauté.

Dans ces circonstances, le porte-parole de la FTQ estime que les chauffeurs d'autobus peuvent manifestement obtenir satisfaction à leurs revendications légitimes. Et il prévoit que, de cette position de force inédite dans notre récente histoire syndicale, ils pourront réduire encore considérablement l'écart de 20 à 44 cents par année qui sépare la dernière offre patronale de leurs revendications premières. Seulement, il ne voit pas là de motif à dénigrer les syndicats internationaux, comme l'a fait M. Pepin.

M. Laberge a tenu à rappeler au surplus que si les employés des services publics jouissent maintenant du droit de grève, ils le doivent en grande partie aux efforts de la FTQ, qui est allée jusqu'à la menace de grève générale pour faire améliorer le bill 54. Ce droit, dit-il, il ne faudrait pas le galvauder maintenant dans des querelles intersyndicales et dans des grèves de prestige, de stratégie ou d'organisation.

Quant aux allusions du président de la CSN, à Banks et à Hoffa, M. Laberge a déclaré qu'il "laisse volontiers M. Pepin patauger avec M. Lesage dans le ruisseau de la calomnie malveillante". Nous l'avons peut-être appris au premier ministre cette semaine, quoiqu'on me permette d'en douter, dit-il, mais nous n'apprendrons certainement rien à M. Pepin en rappelant encore une fois que ces deux hommes sont exclus du syndicalisme nord-américain grâce au Congrès du travail du Canada, dans un cas, et à la FAT-COL, dans l'autre.

Le Service d'accueil fait oeuvre indispensable

Le Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants a réélu à sa présidence M. Claude Grégoire et la plupart de ses autres dirigeants dont Mme Yvette Rousseau et MM. Gaston Bertrand, L.-P. Guay et Marc Sauvé, respectivement vice-présidente, vice-président, trésorier et secrétaire.

Au cours de la réunion annuelle de la société philanthropique, placée sous la présidence d'honneur du sous-ministre de la famille et du bien-être social, M. Roger Marrier, le président du Service d'accueil a insisté sur la nécessité de "bien clarifier le partage des responsabilités entre le secteur public et privé en matière de bien-être". Car le Service d'accueil remplit un rôle essentiel envers les migrants et immigrants qui arrivent à Montréal en provenance du Canada ou de l'étranger.

A la demande de la Fédération et du conseil des oeuvres, l'agence étudie en ce moment la possibilité de s'unir à la "Traveler's Aid".

Ce "regroupement", on s'en doute, tend à coordonner les efforts à seule fin de les rendre plus efficaces à la fois que moins coûteux.

LOUEZ dès MAINTENANT ou pour OCTOBRE SEULEMENT

THE Hill Park APARTMENTS

★ 20 étages dans la splendeur d'un quartier résidentiel, un site merveilleux avec toute la beauté sylvestre de la montagne de Westmount à l'arrière-plan... Montréal à vos pieds !

★ Tout le luxe et le confort dont vous rêvez, du hall d'entrée à la terrasse sur le toit. Des pièces spacieuses admirablement agencées — de toutes les grandeurs — où chaque fenêtre offre une vue magnifique !

★ Vivre à la ville et à la campagne à dix minutes du centre de la cité. La piscine d'un club privé, ombragée par des arbres centenaires, à votre porte !

★ Un loyer si peu élevé pour un tel standard de vie ! Venez et constatez vous-même, une chance inouïe de louer maintenant ou au début d'octobre...

Bureau de location sur les lieux

4530 CHEMIN COTE-DES-NEIGES A RIDGEWOOD • Tél.: 737-5188

Tous pour un marabout pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

à prix populaires marabout en vente partout

NOTES DE LECTURE

DEVANT LE MIROIR

"Fille d'Israël" par Yaël Danyan, adaptation française de Janine Michel, broché, 263 pages, chez Julliard.

Yaël Danyan est la vraie fille d'un vrai général de l'héroïque armée israélienne. Le général Danyan fut du reste chef d'état-major des forces armées de son pays et nous connaissons bien sa mince silhouette et son visage à l'oeil pansé de noir. S'il est ridicule de parler du père d'un auteur (même s'il est célèbre), lorsque l'on veut parler de son livre, il nous est bien difficile de rester pur pour juger cette "Fille d'Israël" qui pas un instant ne nous laisse oublier de qui elle est la fille.

Le narcissisme le plus effronté ne l'effraie point et nous sommes surpris de trouver chez cette jeune fille dressée à la dure école des barricades dans le désert et des guets-apens dans la nuit, une coquetterie aussi sans vergogne. A sa décharge, disons qu'elle est fort jeune et que souvent ses pantomimes devant le miroir nous amusent.

Nous attendons tant de ces gens qui viennent d'un pays qui a su éveiller notre respect et notre admiration... c'est peut-être pourquoi nous en voulons un peu à Yaël Danyan de troubler cette image magnifique que nous nous sommes faits des Israéliens.

Disons pourtant que ses observations sont justes, surtout sur l'Amérique. Elle a des surprises enfantines devant ses coreligionnaires étatsuniens; ils font preuve, dit-elle, d'une admiration craintive pour ce qu'elle représente, mais trop souvent leur intérêt est voilé d'incompréhension.

Ce livre — et c'est peut-être ainsi qu'il aurait fallu l'entendre —, c'est bien plus les impressions d'une toute jeune fille devant un monde qu'elle voudrait physiquement à son image, c'est-à-dire très beau, que l'expérience d'une Israélienne aux prises avec l'obligation de tenir le rang de diplomate.

Anne SOREL.

Collection "Garnier-Flammarion"

Stendhal : "De l'amour" (préface de Michel Crouzet)

Virgile : "L'Eneide" (traduction, notes et introduction de Michel Rat)

Shakespeare : "Les deux gentilshommes de Vérone" — "La Mégère apprivoisée" — "Peines d'amours perdues" (traduction de François-Victor Hugo)

Balzac : "Une fille d'Eve" (préface de Pierre Citron)

Spinoza : "Traité Théologico-politique" (traduction, notices et note de Ch. Appuhn)

Le feuilleton littéraire de...

Jean ETHIER-BLAIS

Avec "Les Terres noires", Jean-Paul Fugère renouvelle au Québec le roman populaire

On peut se demander s'il y a une école du roman à Radio-Canada, quelque part dans les hauteurs de la rue Dorchester, sous les combles, là où cogitaient autrefois les archontes. J'imagine assez bien la scène. Les élèves s'amènent à la queue leu-leu, après le travail. En face d'eux un vieux professeur qui vient l'on ne sait d'où, mais à qui aucun des mystères de la création romanesque n'échappe. Il ne s'intéresse pas à la façon dont ses élèves écrivent. Le style n'est pas son affaire (c'est celle des critiques, se plaît-il à répéter; il faut bien leur laisser ce hochet, puisqu'ils ne peuvent rien créer); ce qui compte à ses yeux, c'est que le coeur, l'âme, l'esprit de ses disciples se retrouvent dans leurs livres.

Notre vieux professeur est un monsieur sévère. Ainsi, il dira : "Messieurs, vous êtes au Québec les maîtres de la propagande. Vous écrivez. Je vous adjure donc, précisément parce que vous êtes écrivains, de ne jamais utiliser les ondes où vous êtes rois pour vous projeter de force à la tête des auditeurs ou des spectateurs. Si vous avez du talent, il se trouvera bien quelqu'un, comme dit notre brillant camarade Réal Benoit, "pour vous écouter". Il vaut mieux qu'une réputation se crée lentement, dans le silence de bon aloi qui entoure depuis toujours la parution des oeuvres belles. Dites ce que vous avez à dire; peu à peu, le travail et la fréquentation des bons auteurs feront de vous des romanciers valables." Et il hoche la tête en souriant ironiquement pardessus ses lunettes. C'est ainsi que j'imagine ce doux et savant vieillard, qui rappelle Anatole France. Parmi ses élèves les plus remarquables, il y a Réal Benoit et Roger Fournier. On voit tout ce qui les sépare; l'un, malgré ses appels au délire, est un classique; l'autre déborde de santé et de violence émue. Aujourd'hui, notre vieux professeur est heureux, comme le sont du reste Benoit et Fournier, car un nouveau venu dans la classe vient d'y aller de son roman personnel et violent. Il peut aujourd'hui s'asseoir au premier rang avec les autres, quoique très différent d'eux. Il s'appelle Jean-Paul Fugère, c'est un homme de théâtre, c'est surtout, depuis que **Les terres noires** (1) ont paru, un romancier de grand talent, qui, sans avoir l'air d'y toucher, renouvelle au Québec le roman populaire, avec une simplicité, un charme, une poésie, une compréhension des êtres qui sont, dans une large mesure, nouveaux. Evidemment, **Les terres noires** ne cherchent pas à recréer l'atmosphère de meurtre en puissance ni les cris atroces que l'on trouve dans **Le passé** ou **Le cabochon.** Le langage est celui du peuple, mais c'est celui d'un peuple qui s'exprime autrement que par onomatopées. Les héros les personnages de M. Jean-Paul Fugère appartiennent à la famille canadienne-française traditionnelle. Ils ne se révoltent pas. Ils acceptent d'être pauvres et, en ce sens, ils ne s'insèrent pas dans le présent. Du moins, ils ne correspondent pas au présent dynamique dans la révolte dont les jeunes écrivains espèrent qu'en en parlant beaucoup ils réussiront à le faire surgir de notre traditionnelle apathie. En un mot, les personnages de M. Jean-Paul Fugère n'ont pas encore lu M. Jacques Berque. Ils préfèrent jouer au baseball ou s'agripper aux branches des arbres comme des singes; ils se tiennent à la branche par les genoux et regardent tourner la terre à l'envers.

L'AVENTURE

Un bidonville dans le nord de Montréal. Des pauvres. Les pères travaillent et les fils, de grands jeunes gens qui n'ont même jamais entendu le mot "espoir", s'amusent à ne rien faire, à se battre avec de vagues passants. Ils sont faibles et dégénérés. Dans ce milieu une femme de la ville s'amène, pourchassée par un amant vengeur. On l'héberge. Elle est blanche et blonde, au milieu des femmes du cru, qui sont courtes et noires. Comme dit Grandbois, ses bras sont autour de sa tête comme des éclairs blancs (je cite de mémoire, pour le plaisir de l'image, que l'on retrouvve d'ailleurs dans **Les terres noires**). Cette jeune femme silencieuse et impénétrable apporte le drame dans ce vase clos. Elle figure l'Idée, ce qui est incompréhensible, qui peut être tout aussi bien l'erreur que la vérité. Elle est essentiellement l'aventure, ce qui n'est pas de chez nous. Elle se détache du troupeau des femmes comme au milieu de moutons, une gazelle qui fend l'air. Elle suscite l'amour, ce qui revient à dire qu'elle rompt la monotonie des usages sacrés. Elle est l'étincelle qui met le feu. Le milieu où elle se trouve soudain est prêt à la recevoir. Il la chasse pourtant parce qu'elle est elle-même et étrangère. Mais ce qui ressort au premier chef du roman de M. Jean-Paul Fugère, c'est que la pâte de ce milieu ne demande qu'à lever. Ces pauvres petits Canadiens français ne peuvent digérer cette femme neuve et blanche non pas parce qu'elle représente l'inconnu, mais parce qu'elle représente une forme d'inconnu qui ne peut que les ancrer dans leur désespoir. Elle est trop belle, en somme, trop autre. Mais ce groupe humain inerte et amorphe est prêt à recevoir un message. Tout jusqu'ici l'a préparé à cela. C'est tout ce qu'il sait faire, recevoir un message. Les prêtres, qui se sont occupés de cet aspect de leur vie jusqu'à ce jour, ne sont plus là; il n'y a pas de prêtre aux termes noires et la vie religieuse s'y trouve sous forme de blasphèmes. Ce peuple simple et aux sentiments profondément noués, attend ses agitateurs. C'est pourquoi la femme qui lui tombe du ciel avec son message de patience, de silence et de beauté, il faut qu'il la chasse. La Vierge n'apparaît pas aux incroyants et Bernadette n'est pas née aux terres noires. Il ne s'y trouve qu'une masse humaine que seul un bouleversement historique pourra soulever dans la vie. Du point de vue de la psychologie, **Les terres noires** est donc un roman pré-révolutionnaire. On y sent le calme avant la tempête et ce n'est pas en vain qu'il se situe l'été, sous un soleil dur, alors que les corps automatiquement s'affaissent mais que l'esprit se fait léger, que les hommes ressentent vivement les passions, qu'ils se projettent avec facilité dans l'avenir. L'été, c'est le danger et les rôdeurs dans la nuit, qui, du haut de la montagne voient Montréal et veulent refaire le monde. M. Jean-Paul Fugère a bien saisi la lourdeur vengeresse de ce temps.

CE FEMININ

Mais il y a plus dans **Les terres noires** que le drame des foules; il y a l'amour des hommes pour cette femme qui vient de nulle part. Thème éternel de l'étranger ! Nous avons besoin de femmes étrangères pour rêver, pour nous élever au-dessus de notre triste sort. C'est le jeune héros, Philias, qui le dit, qui le sent : "Il nous faut aussi autre chose, il nous faut un mythe." Et ce mythe, c'est la jeune femme "de glace et de miel". Tous la désirent, les femmes parce qu'elles la croient magicienne, les hommes parce qu'elle a de grandes jambes blondes et qu'elle ne les voit pas. Mais cette femme-mythe les repousse; elle les méprise. Ils ne comptent pour rien. Aussi s'empressent-ils de la réduire au rang de putain. Et ils la poursuivent dans la chaleur de l'été, en dansant autour d'elle, au milieu de la rue, dans les champs. Le bidonville craque au soleil. Ils la pourchassent, "la christ" (comme ils disent) en l'appelant jument et rognure.

Elle ouvre la bouche, les regarde un instant et fuit vers Montréal au loin. Les terres noires retombent dans le silence et l'oubli. Un mythe est passé qui n'était pas à la mesure de ces hommes et de ces femmes à la fois trop grand et trop petit. "Rien ne change au pays de Québec" dit Maria Chapdelaine. Et M. Jean-Paul Fugère ajoute ces deux petites phrases, qui auront dans notre littérature un retentissement immense : "Tel est le pays. La Christ l'a fui". Remarquez le féminin. Ce qui était blasphème tout à l'heure est devenu cri de désespoir. Dieu n'est pas là; il est parti. Mais où ? Est-il mort ? Cherchons-le. Non. Ce n'est pas possible. Ce climat est trop froid. Il reste la poésie. Elle est partie elle aussi.

La Christ, c'est le rêve, c'est l'Amour, c'est ce qui permet de vivre, c'est ce qui fait que l'on n'est pas une larve. Elle a fui, la Christ, laissant derrière elle ce vaste continent aux espoirs inachevés, dans la neige et le soleil, dans la glace, dans le miel. Sur le plan de l'instinct, ces deux dernières phrases des **Terres noires** sont, à mon avis, ce que l'on a découvert de plus puissant au Canada français. Cette constatation, ce féminin. Tout est là et c'est pourquoi il ne nous reste rien.

(1) Jean-Paul Fugère : **Les terres noires.** Editions H.M.H., Montréal, 1965.

A Henri Petit le grand Prix de littérature de l'Académie française

Le grand prix de littérature de l'Académie française, doté de 10.000 francs, a été décerné à M. Henri Petit. Le grand prix du rayonnement français (5.000 fr.) a été partagé entre M. Roger Caillois et M. Marcel Raymond. Enfin M. Henri de Monfreid a reçu un prix de 10.000 fr. sur la fondation Jean Walter.

Essayiste, critique littéraire et journaliste, M. Henri Petit, qui est né en 1900, avait reçu, en 1940, le grand prix littéraire de la Ville de Paris pour l'ensemble de son oeuvre. Il faut citer parmi ses principaux ouvrages : "Descartes et Pascal", "Dernier combat de Don Quichotte", "Un Homme veut rester vivant", "Amours d'Alfred de Musset", "De la Tête au Coeur", et "L'Honneur de Dieu". Il étudie dans ce dernier ouvrage la position des Jésuites et des Jansénistes.

M. Roger Caillois, né en 1913, prix international de la paix en 1963, est l'auteur de "Le Mythe et l'Homme", "Les Impostures de la poésie", "Babel", "Poétique de St-John Perse".

M. Marcel Raymond, né en 1897 à Genève, a écrit un très original "Paul Valéry et la tentation de l'esprit" et "de Baudelaire au surréalisme".

M. Henri de Monfreid, né en 1879, est l'auteur de nombreux récits de voyages : "Le secret de la mer rouge", "L'Homme à la main coupée", "Le Cimetière des éléphants", "Le Sang du parjure", "L'Exilé" etc...

Un nouveau roman de Marie-Claire Blais

"Une saison dans la vie d'Emmanuel", le dernier roman de Marie-Claire Blais, vient de paraître aux Editions du Jour dans une collection déjà prestigieuse : "Les Romanciers du jour".

En soi, la publication d'un nouvel ouvrage de l'auteur de "La Belle Bête" est un événement littéraire d'importance. Marie-Claire Blais n'est pas un écrivain comme les autres et, dans la littérature, elle a une place à part. Dans la brillante étude qu'il consacrait récemment aux écrivains du Canada français dans le **New-Yorker,** Edmund Wilson n'hésitait pas à écrire que Marie-Claire Blais était "un véritable phénomène, peut-être même un génie".

"Une saison dans la vie d'Emmanuel" est sans doute le chef d'oeuvre de la jeune romancière québécoise. D'une haute poésie, ce roman est le cri terrible de la misère de l'homme. Déjà, avant même de paraître à Montréal, "Une saison dans la vie d'Emmanuel" a été retenu par un grand éditeur de New-York, et des éditeurs de Paris le réclament.

Galerie CAMILLE HEBERT 2075 Bishop
EXPOSITION
GROUPE
Jusqu'au 30 juin
849-9931

galerie du siècle
1494 ouest, rue sherbrooke tel. 932-0072
Dynamisme 65
BARBEAU / BELLEFLEUR
BUSH / EWEN / GERVAIS
GOGUEN / HURTUBISE
MEARES / MOLINARI
RIOUX / SOUCY / SULLIVAN
TAYLOR / TOUSIGNANT

exposition des dessins
RD Wilson
du 22 juin au 3 juillet
La Galerie Cartier Inc.
177 Rue St. Paul E.
au coeur du vieux Montréal

Attention collectionneurs d'objets d'art
La collection privée, incluant les oeuvres, peintures, dessins et sculptures de ESTHER WERTHEIMER et les oeuvres d'artistes célèbres :
• ALEXANDRE BERCOVITCH • SAM BORENSTEIN
• SYLVIA ARY • OSCAR deLALL, R.C.A.
• HAROLD BEAMONT, R.C.A. • RITA BRIANSKY
• JOHN BYERS • ANDRE ZADOROZNY
Ouverture samedi le 19 juin à 8 h. 00 p.m. à Northmount, Y.M.C.A., 1435 Rochon, St-Laurent, Québec.
Se poursuivra mardi, mercredi, jeudi et vendredi — du 22 au 25 juin, de 9 à 5 p.m. et 7 à 10 p.m., samedi le 26 juin — 1 h. 10 p.m.

galerie agnès lefort
EXPOSITION
PAUL BORDUAS
première exposition de sculptures
Exposition de gravures des artistes de l'Ouest
1504 ouest, Sherbrooke — 932-8620

INSTITUT FRANÇAIS
(Eglise Unie du Canada)
Internat et externat
Co-éducation
Enseignement bilingue
Etudes surveillées
Renseignements auprès de
Mlle R. BOUCHER
DIRECTRICE
12,625 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles
Montréal 5
Téléphone: 645-8309
Rentrée 13 sept.

COURS BAYARD
• Ecole primaire française
• Préparation aux études secondaires
• Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
• Personnel enseignant français, diplômé.
3021 Ave Trafalgar Montréal 6, P. Q.
Tél. : 933-3186

Brillant avenir — Haute rémunération — Vie captivante
INSTITUT DE PSYCHANALYSE INDUSTRIELLE
Prépare les préposés aux relations extérieures, chefs d'industrie, "import-export"... Enseignement: relations humaines, droit commercial, affaires mondiales, psychologie profonde...
525 est, rue Sherbrooke, Montréal — 844-6666

UNIVERSITE DE MONTREAL
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
COURS D'ETE
CONDUISANT A LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DU 5 JUILLET AU 13 AOUT
Pour toute demande de renseignements, on est prié de s'adresser au :
Secrétariat des cours d'été
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3 — RE. 3-9951, Poste 426

pour vos vacances
Tous les titres de la collection :
LIBERTÉS (dirigée par J.-François Revel)
Prix du volume: $1.00
en vente
agence du livre français
8180, rue St-Hubert — 271-6888

UNIVERSITE de MONTREAL
BACCALAUREAT ES ARTS POUR ADULTES
COURS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1965-66
Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois doivent rencontrer l'officier d'admission et compléter leur dossier avant le 1er août. Elles sont invitées à le faire dès maintenant.
Programme de 100 crédits dont 36 à option que l'on peut choisir parmi les disciplines suivantes :
ANGLAIS, GÉOGRAPHIE, GREC, HISTOIRE, LANGUES VIVANTES, LATIN, LINGUISTIQUE, LITTÉRATURE FRANÇAISE, MATHÉMATIQUES, PHILOSOPHIE, SOCIOLOGIE, SCIENCES, SCIENCES RELIGIEUSES
COURS : Le soir (5h.30 ou 7h.30), le samedi, à la télévision, à la radio.
Début des cours : le jeudi 9 septembre
Une grande partie de la population étudiante habitant les quartiers nord-est, certains cours seront répétés dans les locaux de l'Institut de Technologie Laval, 9155 rue Saint-Hubert.
Pour renseignements additionnels, téléphonez à 733-9951 (276) ou écrivez à B.A. pour adultes, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal.

FIDES
245 est, boul. Dorchester
Montréal • 861-9621
signale aux éducateurs trois ouvrages historiques de première valeur
HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS
par le chanoine Lionel Groulx
Tome I : Le régime français
Tome II : Le régime britannique
Nouvelle édition • Illustrations
chaque volume, relié: $5.00
HISTOIRE DU CANADA PAR LES TEXTES
Tome I : (1534-1854), par Guy Frégault et Marcel Trudel
Tome II : (1855-1960), par Michel Brunet
chaque volume: $4.00
HISTOIRE DU CANADA (3 volumes)
Synthèses publiées dans la revue "Mes Fiches"
Tome I : 1534-1760 ..... $2.25 net
Tome II : 1760-1842 ..... $2.75 net
Tome III : 1842-1931 ..... $2.75 net
En vente dans toutes les librairies
245 EST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL — 861-9621

ARCHITECTURE

André Bloc : un chercheur alerte

par Laurent LAMY

"Au fur et à mesure que les techniques progressent, l'imagination régresse."

C'est à cette désolante constatation que parvenait le sculpteur et ingénieur français André BLOC, au terme de la conférence donnée samedi au Musée d'Art contemporain, à titre d'invité d'honneur du Congrès national des architectes, tenu ces jours-ci à Montréal.

L'infime assistance à la conférence de M. Bloc donnait une idée très significative du peu d'intérêt que manifeste le public pour l'architecture actuelle. Prompt à se pâmer sur tous les meubles anciens, anxieux de conserver chaque vieille pierre ou chaque planche de nos granges, ce même public ne semble pas souffrir de la banalité de la majorité des constructions actuelles.

Pourtant combien André Bloc a raison de déplorer le désordre des villes et la médiocrité architecturale des habitations!

A la décharge des architectes, il faut dire que l'école ne les a pas préparés à exploiter les ressources de leur imagination et que les règlements des villes ne leur rendent pas la tâche facile. L'évolution rapide des techniques a capté leur attention et a laissé souvent peu de place pour les préoccupations d'ordre plastique. Pris dans un tel engrenage, de nombreux architectes ont démissionné et ce sont souvent, des autodidactes, des entrepreneurs ou des ingénieurs qui redonnent un élan à l'architecture : Perret, Le Corbusier . . .

Pour des chercheurs comme Bloc, il est clair que "La Civilisation machiniste" n'a pas trouvé son expression plastique. Lassé de la simplicité qui n'est souvent que pauvreté, on veut bien convenir avec André Bloc que la poésie est aussi nécessaire à l'homme que le confort physique et que l'architecture actuelle souffre d'un besoin de rafraîchissement. On demeure médusé devant les réalisations de populations très pauvres d'Anatolie, d'Andalousie, du Nouveau-Mexique qui ont su utiliser la nature sans la défigurer. Quelle leçon d'invention plastique pouvons-nous prendre de cette humble architecture sans architectes !

Pour si difficiles que soient les problèmes techniques, M. Bloc ne les juge pas insurmontables. D'après lui, ils ne devraient pas canaliser toutes les recherches des architectes. L'architecture a besoin d'être repensée et il est indispensable que des chercheurs comme André Bloc stimulent son progrès.

D'ailleurs André Bloc lui-même donne de magnifiques exemples de cet esprit nouveau qu'il réclame quand il montre des diapositives de plusieurs de ses réalisations. Un exemple des plus frappants est une maison qu'il a fait ériger au bord de la mer, au sud de l'Espagne, et qui s'intègre harmonieusement dans le paysage. La construction blanche affiche une telle liberté dans l'assemblage des volumes qu'il ne fait aucun doute qu'elle est l'oeuvre d'un sculpteur. Seule l'échelle change. Pourtant elle ne saurait être assimilée à une sculpture. Il n'y a pas de non-sens. C'est bien d'une maison qu'il s'agit mais ayant des qualités sculpturales. Pour si poussée qu'ait été l'étude technique de la construction, on ne perçoit que la souplesse des volumes et la noblesse naturelle de la masse.

Il est donc possible de réinstaller l'imagination dans l'architecture. C'est la leçon que nous a donnée André Bloc, ce tout jeune homme de 68 ans au faciès d'oriental, à l'esprit si alerte et si libre qu'à côté de lui les jeunes font figure de petits vieux pétrifiés.

LA POÉSIE

par Guy SYLVESTRE

Jacques Brault, M. Laberge, Marie-Anastasie

Il est assez rare qu'un critique littéraire soit aussi poète. Le plus souvent, les dons d'analyse semblent étouffer le don créateur. Cette règle ne souffre que de rares exceptions; aussi est-ce avec surprise qu'on a vu paraître récemment un recueil de poésies de Jacques Brault qui s'était d'abord fait connaître par quelques travaux de critique et qui, si je ne m'abuse, enseigne la philosophie à l'université de Montréal. Son premier recueil, Mémoire (1) **réunit deux longs poèmes:** Suite fraternelle et Mémoire, **précédés d'une douzaine de pièces courtes réunies sous le titre de** Quotidiennes. **Tous ces poèmes, ou presque, sont des poèmes d'amour: amour de la femme, amour du frère tué à la guerre, amour du père. Et comme le titre —** Mémoire — **le souligne, ces poèmes sont des poèmes de fidélité: fidélité au père, fidélité à la femme, fidélité au souvenir de son frère mort, fidélité aux compagnons de l'aventure partagée. Ce fidèle a même la nostalgie de la rue de son enfance, cette rue Saint-Denis où il éprouve aujourd'hui un vif sentiment de solitude:**

Clochard de mes amours, histrion de mes jours
Je m'en vais oui je m'en vais pour de bon
Je m'en vais avec dans ma main la chaleur de mon autre main...

Il y a beaucoup de nostalgie et de tendresse dans cette poésie, mais sans morbidité ni sentimentalité. Je regrette d'y trouver aussi des termes abstraits et des affirmations théoriques qui déparent trop souvent des pages autrement de bonne venue. D'autres pages sont d'une sensualité conquérante, comme l'évocation de ce Royaume **qui est le pays dont sa femme est la reine, cette femme aimée dont la présence est constante dans presque toute la première partie du recueil et qui réapparaît glorifiée encore aux dernières pages.**

Non moins émouvante est l'évocation du père dont la présence est accrue par la puissance de la mémoire:

J'ai mémoire de toi père et voici que je t'accorde enfin ce nom comme un aveu....

et l'aveu de cet amour filial "qui a durci comme une croûte dans un recoin de mon enfance". Mais les pages les plus réussies sont certes cette Suite fraternelle **dans laquelle Jacques Brault évoque le souvenir de son frère aîné Gilles tué en Sicile, souvenir auquel il associe l'aventure de ses compagnons d'aujourd'hui eux aussi engagés dans une lutte pour la liberté. Sur la tombe du frère quelque part en Sicile se trouve "le nom de mon pays un matricule un chiffre de misère une petite mort sans importance un cheveu sur une page d'histoire". Mais le poète proclame que son frère n'est pas mort en vain et il lui dit: "tu persistes en nos saisons remueuses". Cette persistance, c'est celle d'une même lutte pour la liberté que le poète retrouve chez les militants d'aujourd'hui et en qui il retrouve son frère ressuscité:**

Voici qu'un peuple apprend à se mettre debout
Debout et tourné vers la magie du pôle debout entre trois océans
Debout face aux chacals de l'histoire face aux pygmées de la peur
Un peuple aux genoux cagneux aux mains noueuses tant il a rampé dans la honte
Un peuple ivre de vents et de femmes s'essaie à sa nouveauté

L'herbe pousse sur ta tombe Gilles et le sable remue
Et la mer n'est pas loin qui reprend au ressac de ta mort
Tu vis en nous et plus sûrement qu'en toi seul
Là où tu es nous serons tu nous ouvres le chemin

Dans des passages comme celui-ci l'aventure personnelle rejoint l'aventure collective, le passé revit par le souvenir dans le présent, et il y a grâce à la conscience une continuité du temps et de l'espace ainsi qu'une indissoluble solidarité des êtres. On y trouve même dans la mort la promesse de la résurrection, et dans le sacrifice le prélude de la victoire. Cette poésie a le mérite, trop rare chez nous d'être enracinée dans une destinée personnelle dont les événements majeurs rejoignent l'histoire d'une famille et d'un peuple. Le je de Jacques Brault est un nous.

•

L'aventure poétique de Marie Laberge, par contre, est strictement personnelle. Son deuxième recueil de poésies, Halte, (2) **est nettement supérieur à son premier,** Les passerelles du matin **(1961) qui contenait plus de promesses que de fruits murs. On ne saurait dire que la qualité du langage se soit considérablement améliorée de l'un à l'autre; mais on sent désormais derrière les mots une personnalité qui a mieux pris conscience d'elle-même, et cela donne à l'oeuvre un poids et une signification beaucoup plus grands. Cette poésie reste discrète, elle a le ton de la confidence, et ce que la poétesse nous dit, c'est qu'elle se laisse gagner à l'ivresse de vivre:**

A chaque aube nouvelle
L'éternité d'un jour

et qu'elle sait se réconcilier avec ce monde qui est notre habitat:

Il fait bon appartenir à la terre.

Et pourtant, il y a ici comme un jeu du pendule qui va de l'adhésion au monde non pas à une vaine révolte mais au dépassement des limites que l'homme accepte souvent trop volontiers. Les poètes sont les "incurables voyageurs des pays interdits" et ces "jongleurs de planètes" ont des "soifs de géants". Marie Laberge n'est pas sans rappeler le Desrochers "fils déchu de race surhumaine" quand elle nous dit:

Je suis comme je suis
Et je suis de ma race
L'écorce rude,
Dans le vent, échevelée....

Elle nous rappelle aussi, et de plus d'une manière, Cécile Cloutier quand elle nous dit

Je chercherai toujours en moi-même
L'arbre le plus droit
Le roc le plus solide
Les racines les plus têtues
Dans le machefer des jours
Et l'éternité immuable....

Il y a ici comme dans Cuivre et soies **cette recherche de quelque chose de solide, de durable et d'essentiel à quoi s'attacher pour ne pas se perdre totalement dans le flot de ce qui passe et meurt; et c'est encore dans l'amour**

O douceur qui me brûle à vif

que la poétesse trouve son refuge le plus sûr et le plus durable. Avec une belle simplicité, elle évoque cet amour qui est comme le rayonnement de l'homme ayant atteint la plénitude de son âge et sa vérité sereine:

J'aime les arbres sans feuille
Leur langage direct de fontaine

J'aime les joues sans fard
Et les doigts sans bague

J'aime ta présence nette
Et sans appel d'ailleurs
Ton baiser indélébile

J'aime l'automne de l'homme
Qui lui dessine son vrai visage...

Cette poésie est elle-même "sans fard" et elle a un ton de vérité qui nous révèle le "vrai visage" de Marie Laberge. Cette poésie n'est pas des plus ambitieuses, et elle ne sombre jamais dans la grandiloquence ni dans l'affectation. Mais avec une simplicité émouvante, elle évoque les pensées secrètes et les sentiments intimes d'une jeune femme qui aspire à l'éternité au delà des jours, à la vérité derrière les apparences et qui trouve dans l'amour la victoire sur la révolte à laquelle peuvent provoquer les mensonges de ce monde. Parce qu'elle a su se réconcilier avec elle-même et avec le monde, Marie Laberge a pu percevoir que

Une lumière sourd au coeur de toute chose.

Cela n'est pas donné à tout le monde.

•

Je ne vois pas comment on pourrait considérer Miroir de lumière (3) **de Marie-Anastasie comme une oeuvre littéraire. L'auteur nous dit lui-même: "Depuis une heure glisse mon crayon au hasard comme ci, comme ça". Et les pages qu'il nous donne sont des effusions d'âme d'une inspiration certes élevée; mais la littérature est autre chose. L'auteur, qui est une religieuse, sait sans doute qu'on ne parvient pas à une certaine perfection morale sans s'imposer l'observance de règles de vie qui exigent du renoncement et de la patience. Pourquoi en serait-il autrement de la perfection artistique? Elle aussi suppose une certaine ascèse. "J'écris pour apaiser ma faim", écrit Marie-Anastasie. Je le veux bien. Mais si on publie une oeuvre, on doit vouloir aussi apaiser la faim des autres. Cette oeuvre mystique — "accolée de désirs aux lèvres du ciel" — reconnaît aussi l'amour du prochain et sa fécondité**

Je sais très peu parce que je suis
Je sais beaucoup parce que nous sommes.

Mais la poésie a aussi ses lois et ses exigences, qui sont autres que celles de la vie morale. Ce n'est pas avec de bons sentiments....

(1) Montréal, Déom (Coll. Poésie canadienne no 10), 1965; 80 p.
(2) Québec, Editions de l'Arc, 1965; 38 p. Illustrations de l'auteur.
(3) Montréal, Déom (Coll. Poésie canadienne no 9), 1965; 96 p. Illustrations de l'auteur.

"Langue française, mon beau souci" . . .

La Fédération du français universel, placée sous la présidence de M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, propose aux francophones du monde entier ce sujet de concours: "Langue française, mon beau souci".

Les textes devront être adressés avant le 1er août 1965 à la Fédération du français universel, 17, rue du Montparnasse, Paris VIe. Ils ne devront pas excéder la valeur de 5 à 6 pages dactylographiées (à raison de 25 lignes de 60 signes et intervalles à la page). Seuls les textes en prose seront admis.

Les lauréats seront couronnés à Namur lors de la première Biennale de la langue française (9-15 septembre 1965). Ils seront les invités de la Fédération du français universel.

Un livre de grande actualité

Que peut-il advenir du CHANT GREGORIEN !

jugements et suggestions

par DOM E.-B. LEMIEUX, o.s.b.
Maître-de-choeur,
Abbaye St-Benoît-du-Lac, P.Q.

Un petit livre étonnant de lucidité, plein de suggestions hardies, mais dans la ligne des meilleures traditions musicales et liturgiques. Soixante pages qu'on lit tout d'un trait.

Aussi
UN DISQUE : "A L'ECOUTE D'UN NOUVEAU GREGORIEN"
complétant le livre

EN VENTE A
l'Abbaye St-Benoît-du-Lac, P.Q.
et dans les librairies
le livre : 60c — le disque : $4

Désirez-vous un enseignement solide pour votre enfant?
Renseignez-vous sur les programmes d'études à:

L'INSTITUT FELLER

Grande-Ligne, Que. — Tél. St-Jean 346-4143

Pensionnat chrétien évangélique

Programme français, 3e à 8e années

Programme anglais, 6e à 11e années

Directeur: JOHN S. GILMOUR, B.A., B.D.

Un document que tout bon Québécois se doit de lire :

l'état du QUÉBEC

Le Mémoire du
CLUB FLEUR DE LYS DE QUEBEC
présenté au
Comité parlementaire de la Constitution

•

Publié aux Ed. de l'Homme

•

En vente partout ou à la
Lib. Ducharme Ltée
418 ouest, Notre-Dame
Montréal — (849-1146)

seulement $1.00 !

DANS LES CHANTIERS DU PÈRE

par Bernard-M. Côté, c.s.c.

Fiches d'enseignement religieux publiées en collaboration avec une équipe de pédagogues de Montréal et éditées par Fides

Tome I — Livre de l'élève
(A l'usage des classes de 9e-10e années)
13 fiches de 8 pages, à paraître en 3 parties:
1er trimestre (juin 1965) chaque fiche $0.14 net
2e trimestre (octobre 1965) chaque fiche $0.14 net
3e trimestre (janvier 1966) chaque fiche $0.14 net

Tome II — Livre de l'élève
(A l'usage des classes de 11e année)
9 fiches de 8 pages, à paraître en 3 parties:
1er trimestre (juin 1965) chaque fiche $0.14 net
2e trimestre (octobre 1965) chaque fiche $0.14 net
3e trimestre (janvier 1966) chaque fiche $0.14 net

Pochettes pour conserver les fiches de l'élève:
Tome I — (9e-10e années) $0.25 net
Tome II — (11e année) $0.25 net

Notes pédagogiques (fiches du maître)
à l'usage des professeurs de 9e, 10e, 11e années
à paraître en trois parties:
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)

Pochettes pour conserver les fiches du maître: $0.25 net

Cahier des activités
Tome I — pour les élèves de 9e-10e années
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)
Tome II — pour les élèves de 11e année
1er trimestre (juin 1965)
2e trimestre (octobre 1965)
3e trimestre (janvier 1966)

Fides accordera sur ces prix nets une remise de 20% aux libraires seulement. Sur toute demande de soumission, Fides n'accordera aucune remise sur ces prix nets.

FIDES
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
245 est, boulevard Dorchester, Montréal — 861-9621

ÉDITIONS HMH
DIR. CLAUDE HURTUBISE
DIFFUSION H M H :
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

LES GRAMMAIRES
GALICHET

• *Un ensemble entièrement intégré pour l'enseignement de la langue française ;*
• *du début du Cours élémentaire jusqu'à la fin du Cours secondaire*

LES GRAMMAIRES
LIVRES DU MAITRE
CAHIERS D'EXERCICES
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS 14 VOLUMES

UN EVENEMENT LITTERAIRE ! LE DERNIER ROMAN DE MARIE-CLAIRE BLAIS

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL

ce roman fera le tour du monde !

IL SERA BIENTOT PUBLIE EN FRANCE ET A NEW YORK

• *"... Un jardin étrange où poussaient, là comme ailleurs, entremêlant leurs tiges, les plantes gracieuses du Vice et de la Vertu".*

En vente partout à $2.00

DISTRIBUTEUR : LA PATRIE, 180 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL — 861-2701

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
8411 ST-DENIS, MONTREAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Institut international de musique du Canada — 8.30. Dimanche: relâche.
COMEDIE CANADIENNE — "Spring Thaw 65" : 6.00 - 9.15; Dim.: 7.30
THEATRE DE LA PLACE — "Les Nouveaux Dieux": 9.00; Sam.: 8.00 - 10.30. Relâche lundi.
RIDEAU VERT — "Les Fourberies de Scapin" : 8.30 - Dim.: 2.30 - 7.30
SALTIMBANQUES — "Les Bonnes". Ven. Sam. Dim.: 8.45

CINÉMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Cleo": 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.20
BIJOU "Tabarin" — 1.10 - 6.57. "La chartreuse de Parme" : 3.12 - 9.00.
CANADIEN — "Le Gondolier": 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu" : 1.30 - 4.50 - 8.10
CHAMPLAIN — "Mystère sur la falaise" : 2.26 - 6.11 - 9.56 — "3 Filles à marier" : 12.30 - 4.15 - 8.00.
CAPITOL — "A High Wind in Jamaica" : 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.40
CINEMA FESTIVAL — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "The Rounders" : 1.05 - 4.35 - 8.00; "Joy House" : 2.40 - 6.10 - 9.40
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "La cuisine au beurre": 7.30 - 9.30; Sam. et dim.: 1.10 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — "Les Copains" : du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30; samedi: 1.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00; dimanche.: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30
Eisenstein — "Samson" du lundi au vendredi : 7.30 - 9.30 ; samedi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00
EMPIRE — "The Easy Life" : 6.15 - 10.00; "L'héritage de la chair" : 8.15. Dim. à partir de 1.00
FRANÇAIS — "L'Aventurier magnifique" : 9.45 - 1.00 - 4.20 - 7.55 — "Passeport diplomatique" : 11.15 - 2.35 - 6.00 - 9.35
GRANADA — "Passeport diplomatique" : 1.00 - 4.15 - 7.30; "L'Aventurier magnifique" : 2.45 - 6.10 - 9.40
JEAN-TALON — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30; Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
KENT — "One Potato, Two Potato" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LAVAL — "Lana, déesse blonde de la jungle" : 1.00 - 3.55 - 6.45 - 9.40; "Call girls, société anonyme": 2.25 - 5.20 - 8.15
LOEW'S — "Mirage" : 10.25 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25
LA SCALA : "A cause, à cause d'une femme" : 12.40 - 5.00 - 10.00; "La corde raide" : 2.00 - 6.50; "Une gueule comme la mienne" : 2.30 - 8.20
MERCIER — "Un homme doit mourir" : 1.35 - 4.50 - 8.10; "Les Bijoux du Pharaon" : 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50.
MONKLAND — "Goldfinger": 1.30 - 5.25 - 9.35; "The Satan Bug" : 3.20 - 7.35
ORPHEUM — "La chasse à l'homme" : 10.50 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
OUTREMONT — "Goldfinger" : 1.15 - 5.25 - 9.35; "The Satan Bug" : 3.20 - 7.30
PALACE — "I'll take Sweeden" : 10.15 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
PAPINEAU — "Cette étrange tendresse" : 1.20 - 4.50 - 8.15; "Commando aux Philippines" : 2.55 - 6.25 - 9.50
PARISIEN — "Psycho" : 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35
PLAZA: — "Le Gondolier 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu": 1.30 - 4.50 - 8.10
PLACE VILLE-MARIE — "Zorba the Greek" : 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05 "Marriage Italian Style" : 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.55
RIALTO — "The Rounders" : 1.25 - 4.45 - 8.10 ; "Joy House" : 2.55 - 6.20 - 9.40
RIVOLI — "L'Aventurier magnifique" : 1.00 - 4.25 - 7.50; "Passeport diplomatique" : 2.35 - 6.00 - 9.25
SAVOY — "The Satan Bug" : 12.30 - 4.10 - 7.50; "Goldfinger" : 2.20 - 6.00 - 9.45
SAINT-DENIS — "Tabarin" : 12.20 5.14 - 10.08; "La chartreuse de Parme" : 2.03 - 6.57.
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "The Boys" : 1.35 - 4.05 - 6.35 - 9.05
STRAND — "The Rounders" : 10.15 - 1.30 - 4.55 - 8.20 ; "Joy House" : 11.40 - 3.00 - 6.25 - 9.50
VERDI — "La Nuit" : 5.30 - 10.00; sam et dim.: 1.00 - 5.30 - 10.00; "A'Avventura" : 7.30; sam. et dim.: 3.00 - 7.30
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

"Spring Thaw 65", une désopilante revue en provenance de Toronto, présentée à la Comédie-Canadienne depuis le 3 juin, gardera l'affiche pour une semaine supplémentaire jusqu'au 27 juin. Cette décision a été prise à la suite de l'éclatant succès remporté par la revue au cours des 22 représentations déjà données à la Comédie-Canadienne.

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
Samedi, 19 juin

• A 10 heures, du matin, l'Université radiophonique internationale.
• A midi, le professeur Gdillemin parle de Victor Hugo.
• A l'Heure de l'opéra, à 2 heures, Thaïs, de Massenet, avec René Doria, Robert Massard, Michel Sénéchal, Jeannine Collard, Françoise Louvay et orch. dir. Jésus Etcheverry.
• A 4 h. 30, Concert international. Au programme, l'ouverture du Mariage secret, opéra de Cimarosa et Symphonie no 36 en si bémol majeur, de Mozart, avec l'Orchestre des Pays-Bas; le Concerto de piano en mi bémol majeur, de Hans Pfitzner, dir. Josef Keilberth; Dans les Tatras, de Novak, avec l'Orchestre de la Radio tchèque.
• A 6 h. 15, La parole est d'or, une discussion sur la langue française.
• A CBF-FM, à 6 h. 15, Musique du XXe siècle. Hyperprisme, Intégrales et Octandre, d'Edgar Varèse; Quatre pièces, op. 27, et Suite, op. 29, de Schoenberg, avec Yvonne Loriod et orchestre, dir. Pierre Boulez.
• A 8 heures, à CBF-FM, Les classiques français: œuvres de Lœillet.
• A CBF-FM, à 8 h. 30, Festival international de piano, directement de la Grande Salle de la Place des Arts.
• A 10 h. 30, Concert. Au programme, le Concerto en sol pour clavecin, de J.-C.-F. Bach, avec Helma Elsner et l'Orchestre de chambre de Mayence; Fantaisie pour orgue mécanique, de Mozart, interprétée par Karl Richter; Quintette no 2, de Fauré, avec Germaine Thyssens-Valentin, pianiste, et le Quatuor de l'O.R.T.F.

Dimanche, 20 juin

• A CBF-FM, à 1 heure, Du pays de France. Au programme, le Magazine des jeunes, avec Claude Dufresne; quelques chansons de France, avec Catherine Maisse, Christian Borel, Aimé Doniat, J.-C. Benoit et l'Orchestre d'André Grassi; Rosalie et Le Bonheur retrouvé, de Max Maurey; Sylvia, de Delibes, sous la direction de Tony Aubin; Variété de Paris; Aeneas, ballet pour choeur et orchestre, d'Albert Roussel, sous la direction de Tony Aubin.
• A 3 heures, Interdit aux hommes, le magazine de Martine de Barsy et Lise Payette.
• A CBF-FM, à 4 heures, Trio d'anches, de Zbinden, et Petite suite marine, de Maurice Delz, interprétés par les membres du Quintette à vent de Québec.
• A CBF-FM, à 6 h. 15, Musique sacrée. Messe Pange lingua, de Josquin des Prés, avec l'Ensemble Pro musica antiqua, de Bruxelles.
• A 6 h. 30, l'Orchestre de chambre de Vancouver. Au programme, l'ouverture de La Scala di Seta, de Rossini; Ma Mère l'Oye, de Ravel; Symphonie, op. 21, de Webern, et Symphonie no 97, de Haydn.
• A CBF-FM, à 8 heures, Concert. Au programme, l'ouverture Leonore no 3, et le Quintette en mi bémol, op. 16, de Beethoven; Harold en Italie, de Berlioz, avec Yehudi Menuhin, et l'Orchestre philharmonia; la 5e symphonie, de Mahler, dir. Erich Leinsdorf; 2e Concerto pour violon, de Prokofiev, avec David Oistrakh et l'Orchestre de oBston, dir. Aloeo Galliera.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 19 JUIN

CBFT 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Baseball
4.30 Echos du sport
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Monsieur Pia-Pia
6.00 Les As des quilles
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 Les beaux yeux d'Agatha
8.30 Billet de faveur "La dernière fois que j'ai vu Paris" - drame - américain
10.00 Le Fantôme du Louvre
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.20 Cinéma "Je plaide non coupable" - policier - anglais

CFTM-TV 10

11.0 Mire
11.30 Bleu P'Bonjour
12.30 Cinéma du Samedi "Signé Illisible" - comédie - français
3.00 Sur le mateles
3.00 Cinéma "La garçonne" - français
4.30 Monsieur bricole
5.00 La Rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine
6.00 Les aventures dans l'île
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Comment, pourquoi
8.30 Les grands spectacles "C'est la faute au grisbi" - policier - italien
10.18 La nouvelle vague
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.18 Cinéma "La fessée" - vaudeville - français
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.30 Test Pattern and Music
9.34 Today on CBMT
10.00 Mr. Magoo
10.30 Jonny Quest
11.00 Teen '65
12.00 Steve's Corner
1.00 Cuisine
1.30 Sports Magazine
2.00 World of Sport
4.15 Film
4.30 Film
5.00 Forest Rangers
5.30 Bugs Bunny
6.01 Countrytime
6.30 The Roy Petty Show
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 Great Movies : "Bells Are Ringing"
10.30 Juliette
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.17 Week-end in Sports
11.22 The Sport Shop
11.37 Expo Today
11.43 Film Favourites "The Sundowners"

CFCF 12

9.30 The Sound of Twelve
9.45 Meditation
Newsroom 12
10.00 The Ol' Wrangler
11.30 Woody Woodpecker
12.00 En France
12.30 Let's Find Out
1.00 Uncle Bobby
2.00 Wrestling
3.00 Saturday At The Movies "Wells Fargo" western
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 Cheyenne
8.00 Academic performance "The Prince and the Showgirl" - comédie américain
10.00 The Edgar Wallace Mystery Hour
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "Lightning Strikes Twice" - drame américain
1.00 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE 20 JUIN

CBFT 2

12.00 Musique
1.15 Un grand maître: Pablo Casals
2.00 Connaissances du monde
3.00 Aventures vécues
3.30 Sports du monde "Les jeux de la jeunesse"
5.00 Le Canada en guerre
5.30 Ciné-Jeunesse "La montagne du danger"
6.30 Les travaux et les jours
7.00 Robin des Bois
7.30 Caméra 65
8.00 Le corsaire du laroine
8.30 Wilfrid Pelletier rencontre...
9.00 Cinéma du dimanche "Les anges marqués" - drame - américain
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-Dimanche
11.00 Champ libre

CFTM-TV 10

11.00 Mire
10.30 Cours télévisés La physique générale
11.15 Film
11.30 En ce temps-ci
12.00 Bien l'bonjour
1.00 Mon médecin
1.15 Sois belle
1.30 Journal des jeunes
2.00 Coin du disque
2.30 Programme double "Nadia femme traquée" - espionnage - français "Un enfant dans la tourmente" - drame français
5.20 Points de vues
5.00 Les P'tits Bon'hommes du dimanche
8.30 Casse tête
9.00 Perry Mason
10.00 La belle Province
10.30 Amour, des lys et orgues
10.45 En première page
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT 6

9.30 Test Pattern and Music
9.34 Today on CBMT
10.00 Time For Sunday School
10.30 The Christophers
11.00 Church Service
12.00 Sunday Matinee "Elephant Boy"
1.30 Country Calendar
2.00 Quebec in English
2.30 The Valiant Years
3.00 Heritage
3.57 CBC TV News
3.30 30/30
4.00 Voyage into England
4.30 Wild Kingdom
5.00 Show on Shows
5.30 A communiquer
6.00 Stingray
6.30 Some of those Days
7.00 Patty Duke
7.31 Flashback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.01 The Human Camera "TV and the World"
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.14 Week-End in Sports
11.26 Shoestring Theatre "Wisp in the Wind"

CFCF 12

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation
2.00 House of the Hill
2.30 Continental Miniature
3.00 Le grand prix musical
3.30 Canadians All — an ethnic variety show
4.00 Forum
4.30 Family Theatre "The Meanest Man in the World" - comédie - américain
5.30 Robin Hood
6.00 Flipper
6.30 Walt Disney Presents
7.30 Mr. Novak
8.30 Crisis
9.30 Peyton Place
10.00 Musical Showcase
10.30 Zero One
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Nightcap
12.05 Newsroom 12 — Meditation

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laclaurier

Claude Giroux membre du Jury du Festival du cinéma canadien

Claude Giroux, président de "Allied Artists Pictures Corporation" a consenti à représenter les Etats-Unis au jury du Festival du cinéma canadien qui aura lieu à Montréal du 6 au 12 août prochain, sous les auspices du VIème Festival international du film de Montréal.

Claude A. Giroux, né à Montréal et gradué de l'Université McGill, est, à 36 ans, un des directeurs, et président du comité de "Allied Artists Pictures Corporation". Il est le plus jeune des présidents des grandes compagnies de film américaines. Giroux est entré à la compagnie en mai 1962, et à partir de ce moment-là, "Allied Artists" a connu de nombreux changements dans l'administration générale, en particulier dans sa position industrielle. En mars 1963, Giroux est devenu président du comité, et le 1er février 1965, président.

A Montréal, Giroux fut membre des Compagnons de Saint-Laurent. A New-York, il fut propriétaire et administrateur du Gramercy Arts Theatre pendant trois ans. Ces dernières années, il a présenté, avec succès, des versions "off-Broadway" de "Rendez-vous à Senlis" d'Anouilh et de "Six personnages en quête d'auteur" de Pirandello. En ce moment, il présente une pièce de Tennessee Williams "La Ménagerie de verre" au Brooks Atkinson Theatre, avec la collaboration de Frank Carrington et de Orrin Christy, jr., du Playhouse Papermill. Cet automne, il doit présenter de nouvelles pièces à Broadway.

"Julius Caesar" à Stratford

La pièce de Shakespeare, "Julius Caesar", mise en scène par Douglas Campbell, a clôturé en beauté le 13ème Festival de Stratford. Peter Donat, interprète du rôle de Cassius, y a été particulièrement applaudi. Joseph Shaw, Bruno Gerussi et William Hutt complétaient la distribution de ce spectacle, fort différent de la version de la pièce présentée au même Festival il y a dix ans.

Douglas Campbell a appuyé sa conception du drame shakespearien sur des références aux événements contemporains, et en particulier à l'assassinat du président Kennedy.

"Le Moine" de Bunuel sera son dernier film

MEXICO — "Louis Bunuel va tourner son dernier film. Agé de soixante ans, il a décidé de se retirer de la carrière cinématographique", a annoncé à la presse le fils du réalisateur, Jean-Louis Bunuel.

C'est en août prochain, au Mexique, que Bunuel commencera le tournage d'un film dont Jeanne Moreau sera la vedette féminine et qui sera intitulé : "Le Moine".

Louis Bunuel, qui a réalisé près de cinquante films, presque tous de grande qualité, est actuellement très fatigué, a déclaré son fils. Actuellement, le réalisateur se trouve en Espagne où il met la dernière main au scénario du "Moine". Il regagnera Mexico en juillet et commencera immédiatement les préparatifs du tournage.

CINÉMA

"Les Copains", de Yves Robert

par Alain PONTAUT

Il était difficile de reconstituer par l'image les trois brillants et célèbres canulars exécutés à Ambert et Issoire par "Les Copains" de Jules Romains. Plus que des situations, l'allégresse du roman naissait du brio de son style, de la mise en scène littéraire d'un état d'esprit. Les Normaliens de la rue d'Ulm étaient naguère coutumiers de ces farces savantes, élevées à la hauteur d'une institution, parées des prestiges quasi mythiques de l'acte gratuit. Brasillach a raconté dans quelles circonstances, aux alentours de 1925, l'Elysée faillit bien un jour accréditer le suave ambassadeur de quelque Etat imaginaire d'Europe centrale. Jules Romains, ex-normalien, s'est évidemment inspiré de ces grandes entreprises pour déguiser ses personnages, à partir d'un grenier parisien, en faux ministres, en faux Aigle de Meaux ou en faux Vercingétorix, lancés à la conquête d'une région du pays à faire basculer sur ses bases.

Avec un peu de lenteur et quelques libertés avec le roman, le film de Yves Robert nous conte par le menu, et avec une drôlerie presque constante, la visite ministérielle à la caserne d'Ambert, où officiers et soldats sont conviés à l'aube à déclencher une opération antisubversive qui va mettre la ville en état de siège; la vibrante invitation à l'amour lancée du haut de la chaire de la cathédrale par le R. P. Latuile; l'inauguration de la statue équestre d'un Vercingétorix bien vivant qui compromet la péroraison du député avant de le faire fuir sous les tomates....

On a beau connaître par avance le déroulement des opérations, on y rit à nouveau de bon coeur. On accepte aisément les idées nouvelles: la salle du cinéma pendant la projection d'actualités glorifiant l'action gouvernementale. Surtout, quelques trucages heureux compensant la lenteur de ses liaisons, l'action est rondement menée par des comédiens aussi tonitruants que Philippe Noiret, habiles que Pierre Mondy, spirituels que Claude Rich, bégayants et cocasses que Guy Bedos. Ces copains s'amusent et nous amusent avec parfois quelques retombées, sans doute, quelque incertitude dans le rythme, quelques facilités superflues, mais généralement avec un humour efficace, une veine lyrico-anarchiste d'une honnête ampleur. Et la voix de Brassens marque la cadence.

(Elysée)

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

AU NOM DE DIEU: Cette histoire d'escroc déguisé en prêtre est traitée avec une certaine discrétion. Le ton humoristique de l'ensemble atténue des éléments d'un goût plutôt douteux. Adultes et adolescents.

AUX MAINS DES SS: cote provisoire: Adultes, des réserves.

AVENTURIER MAGNIFIQUE, L': cote provisoire: Adultes.

BIJOUX DU PHARAON, LES: Dans ce film dur, les malfaiteurs, finissent par payer chèrement leur crime. Le milieu taré dans lequel se déroule l'action de même que des danses suggestives motivent des réserves. Adultes, des réserves.

CARRY ON CLEO: En dépit du ton burlesque, des scènes osées et des plaisanterie de mauvais goût motivent des réserves. Adultes, des réserves.

CHASSE A L'HOMME: En dépit du ton de comédie, l'inconduite des personnages et la désinvolture avec laquelle on traite le mariage motivent des réserves. Adultes, des réserves.

CIRCUS WORLD: Le côté spectaculaire du film fait oublier les aspects délicats de l'intrigue et quelques toilettes un peu osées. Adultes et adolescents.

CONJURATION DES BORGIA, LA: cote provisoire: Adultes, des réserves.

COPAINS, LES: Un certain sens de l'amitié se dégage de ce film. En dépit du ton de farce, une séquence irrévérencieuse dans une église motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.

CUISINE AU BEURRE, LA: Bien qu'atténuée par le ton de farce, une situation conjugale irrégulière motive des réserves. Adultes, des réserves.

DEUX CAVALIERS, LES: Le film est positif dans son ensemble. Adultes et adolescents.

DINGUES ET LAIDES, LES: La présentation indulgente de la conduite libre des personnages motive des réserves. Adultes, des réserves.

GOLDFINGER: Malgré le ton de satire et d'invraisemblance, l'inconduite du héros, des brutalités nombreuses et des effets suggestifs motivent des réserves. Adultes, des réserves.

GONDOLIER, LE: Ce film exalte de façon assez simpliste l'honnêteté et le travail. Adultes et adolescents.

HIGH WIND IN JAMAICA: cote provisoire: Adultes et adolescents.

HOMME DOIT MOURIR, UN: Ce film témoigne de la fraternité humaine et montre l'absurdité de la guerre. Adultes et adolescents.

I'LL TAKE SWEDEN: Malgré le ton de comédie, des situations risquées et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

JOY HOUSE: Le sort peu enviable que connaissent les personnages de ce film, êtres crapuleux et tarés, ne les rend guère sympathiques. Le climat de sensualité et de violence qui imprègne l'ensemble motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.

LUTTE SANS MERCI: L'idée de vengeance qui domine le film, les scènes de violence brutale et des comportements de délinquants font réserver le film aux seuls adultes. Adultes.

MARRIAGE ITALIAN STYLE: Le film aboutit à la régularisation d'une longue liaison. L'indulgence manifestée pour l'inconduite des personnages et une recherche d'effets suggestifs motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

MARY POPPINS: Ce film optimiste et sain est un divertissement idéal pour tous les publics. Tous.

MIRAGE: Le genre policier atténue la portée des écarts de conduite et des violences meurtrières présentées dans le film. Adultes.

MY FAIR LADY: Ce film est un divertissement de qualité que ne départent guère quelques légéretés de conduite présentées avec humour. Adultes et adolescents.

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
8e SEMAINE
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
JEANNE MOREAU
JEAN-PAUL BELMONDO
"PEAU DE BANANE"
SALLES CLIMATISEES
Sur semaine: 7.30, 9.30 Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL / JEAN-TALON
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 523-8600
JEAN-TALON et PIE IX TÉL. 725-7000 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

Fernandel mijote une bouillabaisse matrimoniale!!
FERNANDEL BOURVIL
"la cuisine au beurre"
2e SEMAINE HILARANTE
Samedi - dimanche : 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.30 - 9.30
Sur semaine : 7.30 - 9.30
Climatisé
Le Dauphin

Première fois avec dialogues anglais!
"Avec le brio d'un Tom Jones" Time Magazine
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK
Aussi
L'HERITAGE DE LA CHAIR avec Jean-Paul Belmondo & Claudia Cardinale
Le soir à 6h.15 et 8h.15 p.m.
Dimanche à partir de 1h. p.m.
★ EMPIRE 3e SEMAINE
451 OGILVY — 274-4521

GAGNANT DE 8 PRIX d'Académie
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
my FAIR LADY
AUDREY HEPBURN REX HARRISON STANLEY HOLLOWAY
De Warner Bros.
Aujourd'hui et demain 2 & 8 P.M.
Matinée spéciale, jeudi le 24 juin, à 2 heures
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement
Matinées à 2:00 P.M.
Merc.: $2.00
Sam., dim. et fêtes : $2.50
Soir à 8:00 P.M.
Lundi à jeudi: $3.00
Ven., sam., dim.: $3.50
Air climatisé
ALOUETTE
St. CATHERINE à BLEURY — UN. 1-7807

CE SOIR À 8H.15
2e film
JUDEX
de Georges Franju, avec Follock et Francine Berge.
LES PARISIENNES avec Françoise Arnoul, Françoise Brion, Catherine Deneuve, Darry Cowl, Johnny Hallyday, Jean Poiret et les Chaussettes noires
• VERDI •
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4800

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
(Courses tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste.
Réservations: 735-2660. Immense terrain de stationnement.
Venez donc!

La toute nouvelle REVUE MUSICALE
SPRING THAW '65
RETENU jusqu'au 27 juin
"... immensely entertaining" M. Malina, Star
"encore un succès" J. Béraud, La Presse
avec BARBARA HAMILTON DAVE BROADFOOT
Direction et chorégraphie de ALAN LUND
Du mardi au vendredi à 8 h. 30
$2.00 — $3.00 — $4.00
Matinée du samedi à 6 h.
$2.00 — $3.00 — $4.00
Samedi en soirée à 9 h. 15:
Dimanche en soirée à 7h.30
$2.50 — $3.50 — $4.50
Réservations par téléphone
Commandes postales acceptées
COMÉDIE CANADIENNE

THEATRE DU RIDEAU VERT
DERNIÈRE CE SOIR, 8 h. 30
GRAND SUCCÈS !
Les Fourberies de Scapin de Molière
DU RIRE ! ! !
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

5e SEMAINE
Les NOUVEAUX-DIEUX
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

CINERAMA Sam., 2 - 8h.30 — Dim. 1h., 4h.45, 8h.30 CINERAMA
en vedette : • John WAYNE • Claudia CARDINALE • Rita HAYWORTH
CIRCUS WORLD CINERAMA
• SIEGES RESERVES EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
NULLE PART AILLEURS — si actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
11 DERNIERS JOURS
AIR CLIMATISE
IMPERIAL CINERAMA
1430, Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

SABLE REENAUD UN FILM DE YVES ROBERT
LES COPAINS
"AVENTURES IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLES" — LE MONDE
elysée
35 MILTON / 842-6053
AIR CLIMATISÉ EISENSTEIN
un film de andrzej WAJDA
SAMSON
Polonais
S.T. français

CINERAMA
SIEGES RESERVES EN VENTE
Par courrier — Au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique Morgan (Magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
Cette fois CINERAMA VOUS projettera dans une aventure débordante de rire ... avec
BURT LANCASTER LEE REMICK JIM HUTTON
PAMELA TIFFIN
THE HALLELUJAH TRAIL
présentation de MIRISCH CORPORATION
auteur JOHN STURGES
PREMIERE au CANADA pour le public MER. 30 JUIN 8h.30
Aussi en vedette DONALD PLEASENCE BRIAN KEITH MARTIN LANDAU
production et direction de JOHN STURGES Scénario de JOHN GAY d'après une nouvelle de BILL GULICK
Filmé en ULTRA PANAVISION
Un film de MIRISCH-KAPPA
Procédé TECHNICOLOR
Distribution UNITED ARTISTS
Air climatisé
CHEQUES ou MANDATS POSTAUX
PAITS AU NOM DE Cinedome Theatres Ltd. — 1430, rue Bleury, Montréal
Horaire : 8.30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam.; dim. 1 h., 4.45, 8.30
Prix (taxes incluses) Orch. & Loges Balcon
Soir : lun. à ven. incl. 8 h. 30 $2.50 $2.00
Soir: sam. et dim. 8 h. 30 - dim. 4 h. 45 $2.00 $2.25
En matinée : 2 h. lundi à vendredi incl. $2.00 $1.50
En matinée: sam. 2 h. $2.50 $2.00
Dim. à 1 h. $2.50 $2.00
Nom
Adresse
Nom. de sièges ..... à $ Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix Date 2e choix
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

théâtre • musique • cinéma • variétés

Les lettres, les arts et les amateurs — III

Par Yves-Gabriel BRUNET

Notre jeune cinéma amateur et l'U.N.I.C.A.

Le 7ième art, nourri au sein d'une Muse à multiples faces inconnue des Anciens et provenant de je ne sais quel dieu moderne, sillonne en tous sens notre XXième siècle, labourant les cerveaux, les coeurs et les esprits d'images aussi dévorantes que subtiles. Cet art, plus nouveau que neuf, demeure-t-il, en soi, un art véritable, transcendantal, ou n'est-il, selon sa nature, qu'un art passager? C'est à peu près la question que l'on posa un jour à l'un de ses adeptes les plus géniaux, Orson Wells, lequel répondit nettement que le cinéma ne représentait pour lui, dans le temps comme dans l'expérience, qu'un passage nécessaire, soit, mais sans plus. Jamais, par exemple, ce médium ne pourrait rejoindre, en toute son entité, le phénomène théâtral. On pourrait certes, et avec raison, disserter sur la nature et la validité de cet art nouveau à en constater plusieurs points; sa coïncidence, entre autres, avec l'aventure dadaiste et surréaliste (qui ne furent que des écoles passagères mais aussi nécessaires) à laquelle il permit un plus vaste champ d'expression et une satisfaction presque sur mesure; le cinéma, doué d'une technique extraordinaire, n'offre-t-il pas d'emblée un nouveau moyen d'expression, comme commandé par le siècle, permettant du même coup l'expression du délire autant que celle d'une psychologie et d'une psychanalyse appliquées? Voilà autant de questions qu'on peut se poser face à l'art, mais il ne m'appartient nullement de faire, ici, l'historique de la psychologie de l'image. Chacun peut avoir ses positions personnelles là-dessus; il n'en demeure pas moins vrai, malgré tout, que le cinéma joue un rôle prépondérant dans notre vie actuelle et occupe une égale importance en regard des autres média. Tenons-nous en aux faits et gestes. Donc, le cinéma existe réellement chez nous comme à l'étranger.

Une société fédérée du Cinéma amateur

Le cinéaste travaille nécessairement en équipe et en fonction directe d'un public; il lui faut donc s'exprimer dans un cadre et un milieu... conformes à son mode d'expression. Ce cadre si attendu des amateurs existe maintenant au sein d'une société: la Fédération des Cinéastes Amateurs Canadiens (F.C.A.C.) groupant toutes les provinces du Canada, membre de l'Union Internationale du Cinéma Amateur (UNICA) groupant, à son tour, plus de vingt sociétés de par le monde (y compris la Russie) et publiant sa revue en quatre langues trimestriellement. L'existence de cette revue est d'une importance capitale en ce qu'elle établit des contacts serrés dans l'échange des idées cinématographiques. Mais comment, dans le Québec, fut fondée cette fédération? Avec des mécènes (de tous genres) qui détiennent la clef de la Coopération Artistique de Montréal Inc (Cop-Art) fondée il y a quelques années par des hommes de calibre intéressés à venir en aide aux jeunes talents. Ses directeurs sont: Me Jean Brûlé, MM. Jean-Yves Bigras, animateur d'"Images en Têtes", Yves Jasmin, relations extérieures, et Claude Letellier de Saint-Just. C'est une corporation à but non-lucratif qui apporte aux jeunes un appui légal et, occasionnellement, une aide financière.

Le cinéma amateur québécois dans les champs de l'avenir: de gauche à droite, André Lafrance, Serge Vézina, Pauline Vincent et Jean Laplante.

Mais à quelle réalité correspond l'expression "cinéma amateur", avant même qu'il existe en nos murs un cinéma réellement professionnel! A cette réalité, Claude Jutra et Pierre Patry sont peut-être les plus en mesure de répondre travaillant d'après des "barèmes" internationalement reconnus comme professionnels, ils se considèrent toutefois comme des amateurs. L'expérience aidant et connaissant à fond les nombreux problèmes que soulève la création du jeune cinéma canadien (amateur), ils offrent généreusement leur temps et leur expérience aux jeunes qui veulent "faire du cinéma". M. André Lafrance, secrétaire-gérant de Cop-art, m'explique :

— Notre société est, avant tout, une société d'organisation et non de production (sauf occasionnellement). Il faut bien s'entendre. C'est une société qui permet l'information ainsi qu'une certaine formation cinématographiques. Elle ne compte que cinq à six membres qui, en somme, ne sont que les membres actifs. Vous définir exactement l'esprit de notre société est assez complexe; disons, négativement, qu'elle n'a rien d'une société secrète ou de l'esprit "chapelle". Tous les jeunes amateurs (ou moins jeunes) peuvent venir nous consulter librement; nous leur répondrons en autant qu'ils demandent réponse. Un de nos buts principaux est de grouper les jeunes cinéastes amateurs afin de leur fournir, non pas l'équipement (qui pourrait devenir un de nos buts virtuels), mais surtout un appui autant moral que légal et, à l'occasion, financier. Notre société, étant exclusivement composée de seuls gens de métier, peut s'affirmer en mesure d'assurer cette aide aux jeunes.

— M. Lafrance, en qualité de quoi votre société est-elle intervenue jusqu'ici dans l'aide au jeune cinéma?

—Nous sommes d'abord étroitement liés à plusieurs "sectes" du cinéma amateur que nous tentons de regrouper dans un esprit "adéquat" à la libre expression. La technique, qui est la bête noire du cinéma, peut briser chez certains débutants, qui ne sont pas en possession de cette technique, le cours de l'imagination. Il faut d'abord apprendre et comprendre les termes techniques pour ensuite les utiliser en "maître", les maîtriser et, de là, réaliser le scénario en question avec le moins d'entraves possible. Il existe, depuis quelques années, une émission de télévision qui est la meilleure en ce genre pour l'expansion du jeune cinéma amateur. Je parle d'"Images en Têtes", maintenant animé par un homme très conscient du phénomène cinématographique, Jean-Yves Bigras. C'est une émission qui permet l'échange et qui donne surtout l'esprit du cinéma, du "bon" cinéma qu'il faut avant tout inculquer aux amateurs. On ne peut pas réaliser un film sans possession de ces moyens, encore moins en dehors de l'esprit du cinéma. "Images en Tête" permet surtout la rencontre de différents groupes de jeunes cinéastes amateurs (la plupart du temps créés dans les milieux collégiaux et universitaires), la possible discussion entre eux de leurs méthodes, de leurs problèmes qui, au fond, se ressemblent, de leurs droits et de leurs aspirations futurs, tout en leur donnant l'occasion, au cours de la saison, d'élaborer la réalisation d'un film de leur "cru". Les participants peuvent même concourir à certains festivals amateurs.

— Vous parlez de festivals d'amateurs; n'existe-t-il pas, dans le cadre de votre société, des festivals qui permettent aux jeunes amateurs de se voir réalisés en public?

— Depuis déjà deux années consécutives, il existe à Montréal, comme à l'étranger, le "Festival du Cinéma Amateur", où nous échangeons, grâce à l'UNICA, nos films avec ceux de différents pays. C'est un moyen très efficace qui permet l'échange culturel à une échelle internationale. Pour jouir du privilège d'être lié à l'UNICA, il fallait nous fédérer: nous l'avons fait. Nos jeunes cinéastes se font connaître, de cette façon, internationalement... c'est un véhicule qui peut devenir très puissant. Avec l'échange de films, s'ensuit l'échange des représentants; personnellement, je fus choisi pour aller nous représenter, cet été, en Yougoslavie. Ce sera, pour moi, une date mémorable.

— Que s'est-il passé dans les deux derniers festivals (qui furent les deux premiers)?

— Ce fut pour nous d'une importance capitale. La première année, en 63, le festival était composé d'un "ramassage" de films de tous les genres. L'O.N.F. nous avait bénévolement prêté une salle, ainsi que l'équipement nécessaire à la projection. Quant à l'assistance, elle était uniquement composée de gens de métier. Aucune publicité n'avait été faite autour de ce phénomène. En 64, le succès fut plus brillant; dix-huit pays nous avaient confié leurs films; après sélection, dix métrages firent l'objet de ce festival. L'assistance grossissait, beaucoup de collégiens et d'universitaires étaient des nôtres. Pour 65, nous préparons également un autre festival, avec beaucoup plus d'éléments cette fois. Ce qui lui donnera un caractère plus professionnel.

— Comment pouvez-vous résoudre le problème financier qui, peut-être plus que tout autre problème, peut paralyser l'aventure cinématographique chez les jeunes?

— Les festivals donnent lieu à une distribution de prix; l'emprunt demeure également toujours de rigueur. Nous avons fondé entre autres, afin de remédier à ce problème, un club ciné 8 mm. L'équipement et l'"appareillage" est d'un coût inférieur au 16mm. Contrairement à ce qu'on peut penser, le 8mm, permet de petites merveilles (si on sait l'utiliser). L'exercice du 8mm, devient d'ailleurs des plus populaires.

— Comment les professionnels entrevoient-ils vos différents problèmes?

— Sous le même angle que nous. L'aventure cinématographique est encore chez nous très jeune et leurs problèmes demeurent les mêmes.

— A quoi correspond, pour vous, le cinéma?

— Je ne peux vivre sans cela, c'est un phénomène vital à tel point que le genre de cinéma que j'aspire à réaliser, (si, toutefois, je deviens professionnel), serait la voie de l'autobiographie. Le phénomène social est également très important pour moi. C'est dans ce sens que Fellini m'attire beaucoup. Fellini, c'est la vie, la vie totale sous tous ses aspects captés par l'homme. Par contre, le fait canadien ne m'intéresse pas tellement, de peur de sombrer dans un régionalisme quelconque.

— Que pensez-vous de notre cinéma amateur?

— J'en pense un grand bien. Certains jeunes comme Jean-Claude Lord, Pierre Hébert pour le dessin sur pellicule, nous ouvrent de nouveaux horizons, tant à nous-mêmes qu'à l'étranger. Certains d'entre nous ont déjà rapporté des prix de l'étranger. Sous leur angle, ils ont tous découvert que le cinéma amateur canadien et maintenant digne d'être inscrit parmi les meilleures sociétés de l'UNICA.

La médaille Bene Merenti de Patria à trois personnalités

Trois Montréalais qui ont fourni une précieuse contribution à la vie musicale du Québec seront honorés lors du concert Mozart qui aura lieu le lundi 21 juin, à 8 hres, à la grande salle de la Place des Arts, dans le cadre des Fêtes du Canada français. Il s'agit de Claude Champagne, compositeur, de Mme Hector Perrier, fondatrice des Amis de l'Art, et de Lionel Daunais, co-fondateur des Variétés Lyriques, qui recevront ce soir-là la médaille Bene Merenti de Patria.

Instrumentiste aux talents multiples, Claude Champagne est aussi un musicographe de réputation internationale doublé d'un pédagogue attentif à l'expression actuelle de la musique. Il occupe une place prépondérante dans l'histoire de la musique canadienne contemporaine. Comme en témoignent les titres de ses oeuvres: **Suite canadienne, Images du Canada français, Symphonie gaspésienne, Altitude,** Claude Champagne a su exprimer une pensée, une atmosphère propres à son pays, avec une finesse et une élégance peu communes chez nous.

Spécialistes de l'enseignement théorique, il fut le premier maître que s'attachèrent les Ecoles de musique et les Conservatoires du Québec, lorsqu'il revint d'un séjour de huit ans en Europe.

Félix Leclerc à Pont-Viau

Le mercredi 23 juin, à 20h. 30, Félix Leclerc fera le voyage Chibougamau-Pont Viau afin de donner un récital de ses chansons et fêter la Saint-Jean avec le public à la boîte à chansons La Source, 664 rue St-André, angle St-Louis, à Pont-Viau.

Le spectacle sera clôturé par le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Auditions à l'OSM

A la suite d'auditions qui avaient lieu le 14 juin pour les membres des Matinées Symphoniques et des Young People's Concerts de l'OSM, sept jeunes artistes furent choisis pour être solistes à ces concerts. A savoir: John Hawkins, pianiste, Anne-Marie Gendront, pianiste, Eugène Plawutsky, pianiste, Lewis Greenblatt, violoniste, Denis Brott, violoncelliste, Henri Brassard, pianiste et Nicole Lorange, soprano.

Mentionnons tout spécialement John Hawkins et Anne-Marie Gendron, lauréats de la bourse généreusement offerte par "La Fondation Les Amis de l'Art".

Art japonais au Musée des B.-A.

Soixante objets des arts et métiers contemporains japonais seront en montre au Musée des Beaux-Arts de Montréal à partir du 25 juin jusqu'au 22 juillet lors d'une exposition spéciale organisée par le ministère des Affaires étrangères japonais.

L'exposition, présentée antérieurement à Honolulu et à Vancouver, C.B., retournera au Japon après son stage à Montréal. L'exposition ici est sous les auspices du consul-général du Japon.

ILS NOUS REVIENNENT!

Après une tournée triomphale de 3 mois au Canada et aux Etats-Unis.

LES DANSEURS Moiseyev

N.B. Plus de 15,000 personnes ne purent trouver de billets lors de leurs spectacles en mars dernier à la Place des Arts.

PROGRAMME PRESQUE ENTIEREMENT NOUVEAU

DIM., LUN., MAR., JEU., 4, 5, 6, 8 juil.

ARÉNA MAURICE-RICHARD

Prix populaires: $1.50, $3.00, $4.00, $5.00 taxe incl.

Billets en vente à l'Arena Richard; Canadian Concerts, (sous-sol); Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est; Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon est et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 N.-Dame O.

Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie; billets d'étudiants ($1.00) et réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists Inc. SEULEMENT, 1822 ouest, rue Sherbrooke; 932-2171; 932-2234 de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

Le théâtre de Quat' sous présente

LE CIRQUE AUX ILLUSIONS

pièce musicale de René Aubert, au centre d'art de Repentigny

DU 26 JUIN AU 22 JUILLET

Musique de Michel Comte
Mise en scène de Paul Buissonneau

avec Jeannine Sutto
Monique Joly — Jean-Pierre Compain
Paule Bayard — Roland Ganamet
Benoit Girard — Jacques Galipeau
Léo Ilial — Gilbert Chénier
Roger Joubert — Robert Rivard

20 REPRESENTATIONS SEUL.

Relâche dim. et lundi

Réservé dès maintenant: 581-5800

CONCERT MOZART

léopold simoneau, renée morisset et victor bouchard avec le choeur des jeunesses musicales et l'orchestre symphonique sous la direction de marcel laurencelle

place des arts

21 juin — 8 h. 30 p.m.

$4.00 — $3.00

LA COMMISSION DES FÊTES DU CANADA FRANÇAIS DE LA SOCIETÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Institut International de Musique du Canada

FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO

EPREUVES DEFINITIVES

Avec accompagnement d'orchestre

Le samedi 19 juin, à 8 h. 30 P.M., Place des Arts

Verda Erman (Turquie)
oeuvres de St-Saëns, Fiala, Brahms, Duchow

Jeffrey Seigel (E.-U.)
oeuvres de Brahms, Fiala, Chopin, Morawetz

BILLETS: PLACE DES ARTS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Directeur artistique, ZUBIN MEHTA
Assistant chef d'orchestre, PIERRE HETU

Votre Orchestre vous invite à vous abonner à sa série de 14 grands concerts symphoniques pour la saison 1965/66.

21-22 • SEPTEMBRE — ZUBIN MEHTA
5-6 • OCTOBRE — ZUBIN MEHTA, IGOR OISTRAKH, *violoniste*
19-20 • OCTOBRE — ZUBIN MEHTA, IVRY GITLIS, *violoniste*
2-3 • NOVEMBRE — STANISLAW SKROWACZESKI, BYRON JANIS, *pianiste*
19-20 • NOVEMBRE — JOSEF KRIPS
30 NOV. • 1 DÉC. — SEIJI OZAWA, MAURICE GENDRON, *violoncelliste*
14-15 • DÉCEMBRE — HANS SWAROWSKY, ERICA MORINI, *violoniste*
4-5 • JANVIER — ZUBIN MEHTA, INGRID BJONER, *soprano*, JON VICKERS, *ténor*, RICHARD CROSS, *baryton*
18-19 • JANVIER — ZUBIN MEHTA, VLADIMIR ASHKENAZY, *pianiste*
1-2 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, NATHAN MILSTEIN, *violoniste*
15-16 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, MORISSET-BOUCHARD, *pianistes-duettistes*
1-2 • MARS — CHARLES MUNCH, ZINO FRANCESCATTI, *violoniste*
15-16 • MARS — Chef à être annoncé, PHILIPPE ENTREMONT, *pianiste*
29-30 • MARS — ANDRE VANDERNOOT, JOHN OGDON, *pianiste*

Pour renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser aux bureaux de l'Orchestre Symphonique de Montréal, 200 ouest, rue Ontario — 844-2867.

PLACE DES ARTS
Montréal 18

FESTIVAL DE MONTRÉAL
À LA PLACE DES ARTS, DU 9 AU 31 AOÛT 1965

OPÉRA
Les 9, 12, 14, 16 et 18 août à 8 heures
Opéra d'ARAN de Gilbert Bécaud
distribution:
Suzanne Sarroca, Fernande Chiocchio, André Turp
Robert Savoie, Raimund Herincx et Claude Corbeil
metteur en scène: Paul Buissonneau
décors: Hugo Wuethrich
chef des choeurs: René Lacourse
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre: Michel Perrault

ORATORIO
le mardi 31 août à 8 heures
Les Saisons de Haydn
solistes: Ann Elgar, Léopold Simoneau et Thomas Paul
Orchestre Symphonique de Montreal
au pupitre: Wilfrid Pelletier

CONCERTS SYMPHONIQUES
le mardi 10 août à 8h. 30
Ouverture Benvenuto Cellini, Berlioz
Concerto No 3 en si mineur, opus 61, Saint-Saëns
Prélude à l'après-midi d'un faune, Debussy
soliste: Zino Francescatti
La Mer, Debussy
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre: Charles Munch
le mardi 17 août à 8h. 30
Ouverture Coriolan, Beethoven
Concerto No 5 en mi, opus 73, "Empereur", Beethoven
soliste: Robert Casadesus
danses tirées de Petrouchka, Stravinsky
L'Oiseau de Feu, Stravinsky
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre: Stanislaw Skrowaczewski

SOIRÉE STRAUSS
les 23 et 24 août à 8h. 30
musique de Johann Strauss et de Josef Strauss
solistes: Colette Boky et Pierre Duval
au pupitre: Eduard Strauss

RÉCITAL
le vendredi 13 août à 8h. 30
Sonate No 3 en sol, Debussy
Sonate No 1 en la, opus 13, Fauré
Sonate, Beethoven (à déterminer)
Robert Casadesus et Zino Francescatti

JAZZ
le mercredi 11 août, à 8h. 30
Dave Brubeck Quartet
le jeudi 19 août, à 8h. 30
Count Basie and his Orchestra
le samedi 21 août, à 8h. 30
Thelonius Monk Quintet
le mercredi 25 août, à 8h. 30
Oscar Peterson Trio

BON DE COMMANDES POSTALES

CATÉGORIE	PRIX DES PLACES					NOMBRE	DATE	TOTAL
ORATORIO	6.00	5.00	4.50	3.00	2.50			
OPERA	6.00	5.00	4.50	3.00	2.50			
CONCERTS SYMPH.	5.00	4.00	3.50	3.00	2.00			
SOIRÉE STRAUSS	5.00	4.00	3.50	3.00	2.00			
RÉCITAL	4.00	3.00	2.50	2.00	1.50			
JAZZ	4.00	3.00	2.50	2.00	1.50			
					TOTAL			

adresser comme suit:
Festival de Montréal, Place des Arts, Montréal 18, (Québec)
NOM .....
ADRESSE ..... TÉL. .....
Mandat-poste ou chèque à l'ordre de PLACE DES ARTS
Pour plus de renseignements, procurez-vous notre dépliant ou composez 842-2112
Les guichets sont ouverts de 10 heures du matin à 9 heures du soir; prière d'utiliser l'entrée située à 175 ouest, rue Ste-Catherine.

PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Offres plus abondantes hier après-midi; ce qui fut mal vu du marché mobilier

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur les Bourses de Toronto a paru quelque peu moins résistante. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours était défavorable. L'indice des industriels de DJ clôturait hier 3.89 points plus bas sur la Bourse de N.-Y., à 879.17.

-O-

La Bourse de Tokyo a baissé 4 jours consécutifs et ses cours sont aux plus bas niveaux vus depuis 5 ans. L'instabilité financière en ce pays serait cause de cette dégringolade.

-O-

Les perspectives de voir les E.-U. s'engager de moins en moins militairement au Viet-Nam influeraient sur le sentiment spéculatif à Wall Street et sur nos marchés. Ces derniers ne cessent de se bien comporter depuis 4 jours.

-O-

René-T. Leclerc Inc., Morgan Ostiguy & Hudon Ltée, Greenshields & Co. Inc, Burns Bros. & Denton Inc. et La compagnie Nesbitt Thomson Ltée faisaient partie du syndicat américain qui a obtenu la dernière émission de $50,000,000 d'obligations de l'Hydro-Québec, à 4⅝ p.c., garanties par la province. Elles furent offertes à 98.37% et l'intérêt couru.

-O-

Il serait question de fusion ou de refinancement de Atlantic Acceptance Cor. Ltd actuellement sous syndic et c'est la Montreal Trust qui représente en qualité de fiduciaire, les détenteurs des $105,000,000 de billets en défaut de la première institution financière.

-O-

Au dire du président de Commodore Business Machines (Canada) Ltd, qui a baissé de près de $4.00 depuis la fameuse fraude provenant de Nassau et englobant cette valeur et 2 autres titres canadiens, n'aurait jamais été en aussi bonne posture du point de vue affaires. Le facteur psychologique serait donc cause de la baisse de près de $4.00 par ses actions ces jours-ci.

-O-

Bouchard & Cie Ltée vient de publier un intéressant aperçu du marché des actions ordinaires, embrassant presque toutes les catégories de valeurs.

-O-

Il n'y a pas de tableau de la Bourse de Toronto ce matin à cause du numéro spécial sur la St-Jean-Baptiste, nous obligeant à réduire les pages de nouvelles et de finance.

Ce sera congé le 24 juin et le 1er juillet sur la place locale. Nos banques et nos institutions financières seront aussi fermées.

-O-

En vertu d'un accord en date du 10 juin 1965, Vi-Co Corporation Ltd a souscrit ferme 60,000 actions à $1.00 chacune, d'Alscope Consolidated Ltd. et elle s'est vu consentir des options sur un total de 250,000 actions à des prix variant entre $1.25 et $2.25 chacune, susceptibles d'être exercées dans les 15 mois. Les actions seront détenues pour fins de placement seulement.

-O-

Sait-on que les Canadiens ont consommé l'an dernier 183,9 livres de viande par tête, soit un record et 7.9 livres de plus qu'antérieurement par tête ?

-O-

Premier Steel Mills Ltd rachètera le 15 juillet ses obligations 1ère hypothèque, 6½ p.c. dues en 1981.

-O-

C'est le 8 juillet que Wood, Gundy & Co. Ltd fera la livraison des débentures du Toronto Métropolitain, comportant un rendement de 5.53%.

-O-

Les expéditions de fibres artificielles par les filatures de textile canadiennes en mars furent supérieures à celles du même mois de l'an dernier, soit 19,226,000 verges carrées comparativement à 18,054,000.

L'Institut Canadien des Textiles en rendant publics ces chiffres ajoutait que le total cumulatif pour les trois premiers mois de l'année était de 52,548,000 verges carrées expédiées au regard de 47,153,000 durant la même période en 1964.

-O-

La Cité de Chicoutimi et la ville de Montréal-Nord emprunteront sous peu.

-O-

M. G.-C. Beauchamp a été nommé gérant régional des ventes industrielles, district du Québec, de la Division des peintures de Canadian Industries Limited. Né à Ormstown au Québec, monsieur Beauchamp a fait ses études au Mont-Saint-Louis et à l'université Sir George Williams. Il est entré au service de la Division des peintures à Montréal en 1954 et a détenu successivement de nombreux postes dans les ventes au détail. Avant la présente nomination, il était surveillant régional des ventes dans le district du Québec. M. Beauchamp exerce ses nouvelles fonctions à Montréal depuis le 1er juin.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Laval-Ouest a adjugé une émission de $697,000 d'obligations

La cité de Laval-Ouest, comté de Laval, a vendu récemment à un syndicat formé de Placements Plessis Inc, La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier Ruel & Cie Inc., J.E. Laflamme Ltée, au prix de 96.908, $697,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $97,000 de titres à 5½% 1966-74 et $600,000 à 5¾% 1975. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1712%. L'emprunt comporte un solde de $585,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 30 ans. Datées du 1er juillet 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1966 au 1er juillet 1975 inclusivement. Elles ne sont par rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie. L'évaluation imposable de la cité, pour 1965, s'élève à $16,287,408, y compris $1,108,710 pour les compagnies. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $3,881,500 dont $3,004,500 pour les services publics.

Record de ventes le mois dernier pour la Société Ford Canada Ltd

Pour le deuxième mois consécutif, les concessionnaires de la Société Ford-Canada Limitée ont établi un record de ventes mensuelles durant le mois de mai. M. L.R. Law, directeur général des ventes, a annoncé que les ventes au détail des automobiles et camions de la compagnie durant mai ont atteint le chiffre de 21,958 à comparer aux 20,868 qui furent vendues durant avril de cette année, alors que le dernier record avait été établi. Ceci représente une augmentation de 6.1 pour cent. Les ventes du mois de mai dépassaient également de 11.8 pour cent celles de mai 1964 de dire M. Law. Les ventes au détail des automobiles nord-amédicaines ont également établi le plus haut record. Elles représentaient 18,244 du total, soit une augmentation de 5.5 pour cent sur les 17,287 ventes d'avril alors que le dernier record avait été établi. Les ventes au détail de camions nord-américains ont aussi fait un bond. Elles furent de 3,592, ce qui représente une augmentation de 16.2 pour cent sur les 3,091 vendus en mai 1964.

Accord de souscription et d'option, consenti par Nocana Mines Limited

Nocana Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que, sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 8 juin 1965, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, W.D. Latimer Co. Limited, au nom d'un client a souscrit ferme 300,000 actions à 15 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vu adjuger des options sur 200,000 actions à 20 cts, sur 199,995 actions à 25 cts, et sous réserve d'émission de lettres patentes supplémentaires autorisant une augmentation du capital-actions autorisé de 3,000,000 à 5,000,000 d'actions, 5 actions à 25 cts chacune, 200,000 à 30 cts chacune et 100,000 actions à 35 cts chacune, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit de ces options servira au remboursement des engagements en cours de la compagnie ainsi qu'à des fins d'exploration et de développement de la propriété de Montauban.

Inauguration prochainement d'un Club Credico comportant de l'assurance-groupe

Il a été procédé cette semaine à l'inauguration officielle de services Credico dans la région d'Ottawa. A cette occasion, son président et gérant général M. Marcel Dion a donné une réception. Il traça un bref historique de la compagnie fondée à Québec en 1960, sous le nom de Service de Crédit Populaire, puis 3 ans plus tard, Credico s'associait à la Plaza St-Hubert, à Montréal. Dès le mois d'octobre 1963 plus de 25,000 Montréalais utilisaient leurs cartes Credico. L'équipe de cette dernière compte maintenant plus de 2,000 marchands et au-delà de 100,000 usagers — il est logique que ces derniers utilisent leurs cartes, après recours aux facilités bancaires. Cette utilisation permet à bien des magasins, grands et petits, de conserver leurs clients. Ces cartes seraient particulièrement bien vues des jeunes, entre 25 et 34 ans, selon ce que certaine enquête a révélé. Selon une étude de l'université du Michigan, la jeune génération considère le crédit à la consommation comme faisant partie de l' "American Way of Life". Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'insister sur les avantages qu'il y a pour les usagers des cartes Credico — incidemment, un Club Credico serait fondé incessamment comportant un plan dassurance-groupe pour les marchands et les détenteurs de cartes précitées.

Marcel CLEMENT

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boul. Crémazie, Montréal.

Pommes: McIntosh de fantaisie $4 à $4.25, "C" $2.25 à $2.50.

Asperges: .26 la livre.

Fraises: $2.75 à $3 le cageot de 12 chopines.

Epinards: $1 le minot, $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Betteraves: .80 à .90 la douzaine de paquets.

Choux fleurs: $3 la douzaine.

Concombres: $1.25 à $1.40 la douzaine.

Laitue: en feuilles, .80 à $1, Boston et Romaine $2 les 2 douzaines, Iceberg $2 à $2.25 les 18.

Navets: en minot, no 1 $4 en sac de 50 livres, no 1 $3.50 à $3.75, no 2 $2.

Oignons: oignonnets, .65 à .75 la douzaine de paquets.

Poireaux: $1.50 la douzaine.

Pommes de terre: en 50 livres, no 1 $3 à $3.10.

Radis: .50 la douzaine de paquets.

Rhubarbe: .35 à .40 la douzaine, grosse .75 la douzaine.

Plants de fleurs: .90 à $1 la boite.

Loeb Ltd. gagne davantage

M. Loeb Ltd, pour la période de 16 semaines terminée le 22 mai 1965: $505,606, soit l'équivalent de 20 cents l'action au regard de $397,180, ou 16 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Cours du dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain était inchangé hier à $1.08 9-32.

La livre sterling a gagné 1-16 à $3.02 6-4.

NEW YORK PC — Le dollar canadien a cédé 1-64 à 92 11-32 au regard de 92 25-64 vendredi dernier.

La livre sterling a gagné 3-32 à $2.79 9-64.

M. ARTHUR P. BEAULIEU de Montréal, qui vient d'être élu vice-président de l'Association canadienne des Nations Unies. M. Beaulieu est vice-président de Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd.

Cours des changes

Afr. du Sud, rand	1.517
Allemagne, DM	.2708
Angleterre, livre	3.6232
Argentine, peso	.0064
Australie, livre	2.43
Autriche, schilling	.0421
Belgique, franc	.0219
Brésil, cruzeiro	.00062
Chili, escudo	.3006
Danemark, cour.	.1564
Espagne, peseta	.0182
France, franc	.2211
Hollande, florin	.3004
Italie, lire	.001734
Japon, yen	.0030
Mexique, peso	.0868
Etats-Unis, dollar	1.08 5/16
Norvège, cour.	.1514
Nlle-Zelande, livre	3.0132
Pérou, sol	.0406
Suède, cour.	.2099
Suisse, franc	.2500
Tché'vaquie, cour.	.1500
Venezuela, bolivar	.2401

INDICES à MONTREAL

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
Vendredi	163.6	150.0	125.5	157.4	131.7
Jeudi	164.1	149.9	125.1	157.7	132.7
S. pass.	163.8	148.9	127.7	157.6	134.3
M. pass.	172.6	153.8	131.4	165.2	139.2
1965 ht	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
1965 bs	161.2	146.7	123.9	155.2	130.0
1964 ht	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
1964 bs	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

Indice Dow Jones

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	884.93	888.22	875.10	879.17	—3.89
20 C.fer	197.93	198.69	196.00	196.56	—1.06
15 Utilit	155.78	156.33	154.33	154.81	—0.64
65 Stcks	305.22	306.36	302.04	303.22	—1.40

À noter...

La Commission scolaire régionale de Chambly, comté de Chambly, a vendu, récemment à Crédit du Nord Inc., au prix de 99.50, $54,000. de titres à 5½% remboursables en séries en 5 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.6804%.

-O-

La ville de LaSarre, comté d'Abitibi-Ouest, a vendu ces jours-ci, à un syndicat formé de J. E. Laflamme Ltée, Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier Ruel & Cie Inc., La Corporation de Prêts de Québec, au prix de 96.58, $78,000. de titres à 5¾% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2438%. L'emprunt comporte un solde de $65,000. à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 20 ans.

-O-

Les Allemands ont investi au pays depuis la fin de la Seconde grande Guerre au delà de $250,000,000.00.

-O-

Les prix des bananes auraient une tendance à baisser dans une douzaine de pays.

-O-

La sécheresse aurait causé des dommages à ce jour aux récoltes de l'Ontario.

-O-

Le commerce international aurait atteint les $170,000,000,000.00 l'an dernier, représentant le chiffre d'affaires de 160 pays.

-O-

M. Mirco Michelacci, directeur général de FIAT Motors of Canada Ltd., annonce la nomination de M. Charles K. Landa au poste de gérant du service des pièces et du service. Dans l'industrie de l'automobile depuis 1950, M. Landa est entré au service de la compagnie FIAT en 1958. La nomination de M. Landa fait partie du programme d'expansion récemment entrepris par FIAT au Canada.

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Vendredi	82.4	101.5	88.1	93.0	93.3
Jeudi	82.4	101.4	88.1	93.1	93.3
Sem. pass.	82.5	101.2	88.1	93.2	93.3
Mois pass.	83.1	101.5	88.3	94.1	94.0
Ann. pass.	81.8	101.6	87.4	91.1	93.2
1965 ht	83.7	102.4	88.9	95.0	94.0
1965 bs	82.2	101.0	88.0	92.6	93.4
1964 bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1944 ht	82.9	103.5	88.6	92.2	94.3

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mutual Fd	3.02	3.30
Andreae Equity	2.94	3.21
All Cdn Com	6.59	7.22
All Cdn Div	8.68	9.51
American Growth	11.36	12.42
Assoc Investors	5.83	5.89
Beaubran Corp	42.07	45.68
Canada Growth	5.98	6.54
Canada Security	5.05	5.55
Cdn Gas-Energy	9.01	9.87
Cdn Investment	4.18	4.59
Cdn Trusteed	4.94	5.40
Canafund	54.61	57.24
Champion Mut of Cda	7.37	8.01
Collective Mutual	6.01	6.53
Commonwealth Intl	10.81	11.85
C.I. Leverage	9.88	10.83
Corporate Investors	5.89	6.44
Div Inc Shrs Serv A	29.35	—
Div Inc Shrs Serv B	5.87	6.45
Dom Compd	4.48	4.82
Dom Compd (N-Rsdt)	4.31	4.63
Dom Dividend	3.51	3.78
Dynamic Fd	12.27	12.29
Dom Equity	23.60	24.10
European Growth	6.31	6.79
Federated Growth	6.28	6.86
First Oil Gas	5.42	5.92
Fds Collectif A	7.35	7.99
Fds Collectif B	5.54	5.89
Fds Collectif C	8.13	8.84
Fraser Fd	9.37	9.42
Group Inc	4.72	4.61
Growth Oil-Gas	11.98	—
Growth Equity	4.57	4.99
Guardian Growth	4.52	4.92
Investors Growth	8.74	9.30
Investors Intl Mut	5.29	5.75
Investors Mut of Cda	4.99	5.42
Mutual Bond	8.32	8.72
Mutual Accumulating	4.98	5.45
Mutual B I F	5.81	6.90
Mutual Income	6.39	6.99
One William Street	15.72	—
Pret et Revenu	7.35	8.04
Provident Mut Fd	6.06	6.65
Radisson	5.03	5.53
Regent Fd	7.67	8.38
Research Investing	14.32	15.65
Savings Inv Mut of Cda	7.35	8.04
1962 Exec Fd of Cda	6.99	7.66
Timed Investment	7.17	7.88
United Accum Fd	8.92	9.80
Western Growth	5.87	6.42
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affil Fd Inc	8.90	9.63
American Bus Shrs	4.18	4.52
Boston Fd	10.40	11.37
Bullock Fd	14.83	16.25
Dividend Shares	3.79	4.16
Dreyfus Fd	21.21	23.15
Incorporated Investors	7.46	8.15
Keystone Cust S-1	26.21	28.59
Keystone Cust S-4	5.38	5.87
Keystone Cust K-2	5.99	6.47
Mass Inv Trust	17.14	18.73
Mass Inv Gr Stks	9.45	10.35
Putnam Growth	10.17	11.11
Television Electronics	8.55	9.32
Wellington Fd	15.03	16.30

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huils	ind.G
Vendredi	167.88	152.90	79.79	100.65	157.58
Jeudi	168.34	153.10	80.25	100.91	158.02
S. pass.	168.24	152.32	81.20	100.78	157.99
M. pas.	176.36	156.13	85.56	110.63	165.83
A. pas.	156.80	133.71	62.79	98.03	146.31
1965 ht	178.32	187.90	86.47	114.73	167.53
1965 bs	165.22	150.88	73.43	92.34	155.14
1964 ht	170.05	183.82	73.62	103.02	158.83
1964 bs	137.79	129.30	58.82	81.00	128.73

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Vendredi	471.7	156.2	168.8	321.4
Jeudi	474.0	156.8	170.1	323.1
Sem. pass.	473.4	154.5	168.5	321.3
Mois pass.	494.9	165.8	176.9	338.1
Ann. pass.	437.4	173.7	152.0	308.2
1965 ht	505.2	177.8	178.2	344.7
1965 bs	442.8	153.4	147.2	317.7
1964 ht	475.8	189.6	167.2	332.6
1964 bas	406.6	130.7	148.9	286.7

Pertes nombreuses à N.-Y. et ici

Il y eut des réalisations hier après-midi à Wall Street

NEW YORK — La cote, comme l'on s'y attendait accusait un repli hier à la suite de trois séances à la hausse.

Le virement a été de 4,320,000 actions au regard de 5,220,000 jeudi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré depuis le 28 mai, alors que 4,280,000 actions avaient changé de mains.

La cote a atteint un sommet dès la première heure, mais a commencé à s'effriter par la suite. L'annonce de la décision de la Chine communiste d'envoyer des volontaires au Vietnam, le cas échéant a contribué à la détérioration du marché.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 3.89 à 879.17.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1.7 à 321.4.

Pour la sixième séance consécutive, American Photocopy a été la valeur la plus active, accusant une baisse de 3-4 à 9 1-2 sur un déplacement de 206,300 actions.

Aux valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 1 3-4 et McIntyre Porcupine 1 3-8 cependant que Pacifique Canadien et Hudson Bay Mining ont haussé de 1-4. Aluminium Ltd et Walker-Goodherham ont cédé 5-8 chacune cependant que Distillers Seagrams a baissé de 1-4 et International Nickel ded 3-8.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière avec une tendance à la baisse. Jupiter Corp. a gagné 1-4 et Preston 3-16 cependant que Brazilian Traction et Fargo Oil ont haussé de 1-8 chacune. Canadian Javelin a cédé 1-4 et Canadian Marconi 1-8.

Les banques plus résistantes que les papeteries sur la place locale

MONTREAL PC — Les banques et les services publics ont progressé hier en Place locale cependant que la majorité des autres groupes indexés se sont effrités. L'activité a été modérée.

Le virement industriel a été de 186,200 actions et celui des mines et pétrolières de 814,900

L'indice composé a cédé 0.3 à 157.4

Aux industrielles, Chemcell a cédé 3-8 à 17 1-2 et Asbestos 1-4 à 27.

Parmi les papeteries, MacMillan Bloedel a cédé 1-4 à 32 cependant que BC Forest et Dominion Tar ont baissé de 1-2 à 26 3-4 et 20 1-4.

Aux services publics, Interprovincial Pipe Line a gagné 3-4 à 89 3-4 et Maritime Telephine 1-4 à 22 1-2 cependant que CPR a cédé 3-8 à 61 7-8 et Brinco 1-2 à 7.

Parmi les banques, Nouvelle-Ecosse a gagné 1 1-2 à 75 1-2 et Royale 3-4 à 75 1-4 cependant que Montréal a cédé 1-4 à 64.

Aux pétrolières, Impérial a gagné un point à 54 1-2 et Home 3-8 à 19 cependant que Husky et Shell ont cédé 1-8 à 12 et 16 1-4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Consolidated Mining and Smelting a perdu 1 1-8 à 7-8 et Hudson Bay Mining 3-4 à 71 1-2. D'autre part, Algoma a perdu un point à 69 et Steeel of Canada 1-2 à 30 1-4 cependant que Dominion Bridge a gagné 7-8 à 27 7-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Chemalloy a gagné 11 cents à $1.60 cependant que Kiena Gold a cédé 20 cents à $2.40, New Imperial six cents à $2.00 et Equity Explorations six cents à 53.

Léger avilissement des cours sur le marché minier

TORONTO — Les industrielles ont décliné hier par suite d'un mouvement de liquidation qui s'est manifesté à la onzième heure.

Parmi les titres de premier choix, M. B. C. Forest Products a cédé 7-8 à 26 3-8 et Distillers Seagrams 5-8 à 39 1-8. D'autre part, Algoma Steel a perdu 34 à 69 et Shell Oil 1-4 à 16 1-4. Banque Canadienne Impériale de Commerce, CIL, Massey-Ferguson et Stater Steel ont perdu 1-8 à 64 7-8, 31 1-8 et 14 5-8.

Atlantic Acceptance a perdu 1-2 à 6 3-8 sur un déplacement de 25,665 actions. Parmi les métaux non ferreux, Pine Point a cédé deux points à 49 1-2 et COminco un point à 42 1-4. Falconbridge a baissé de 5-8 à 99 1-2 et Noranda de 1-2 à 50 1-4.

Aux pétroles de l'Ouest, pacific Petroleum et Home A ont perdu 1-8 à 10 7-8 et 18 7-8.

Kerr Addison a cédé cinq cents à $8.10 aux aurifères.

Le virement a été de 2,732,000 actions au regard de 2,812,000 jeudi.

l'Estérel

Ville d'Estérel, Québec, Canada

CROYEZ-VOUS ... qu'il soit possible à des prix variant entre 0.15 à l'intérieur et 0.30 du pi. carré au bord de l'eau d'acquérir un terrain à Ville d'Estérel avec tous les avantages suivants :

— plan d'urbanisme
— routes pavées
— électricité et téléphone
— cueillette des déchets
— service de police et d'incendie
— ensemble de 5 lacs
— terrains de jeux
— plages
— piscine intérieure
— centre communautaire
— loisirs organisés
— tennis
— golf
— ski
— yachting
— hôtel de luxe, etc., etc.

TOUS CES AVANTAGES EXISTENT DEJA ET POUR VOUS EN CONVAINCRE VENEZ PASSER QUELQUES HEURES A

l'Estérel

SORTIE 29
Autoroute des Laurentides

Pour dépliants publicitaires ECRIRE OU TELEPHONER A

Simco Ltée
VILLE D'ESTEREL, CTE TERREBONNE, P.Q.
ANDRE BASTIEN
866-3594, local 260

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	6500	9	—	—	13½	7½
Alpha	200	60	—	—	—	—
Alpha 'A'	904	90	—	—	—	—
Alscope	11150	119	90	119	129	80
Alsof	19000	13½	13	13½	16	13
Amg A Bel	45899	34	32	32	35	21
Ameran	7000	5	—	—	9	4½
Anthonian	1000	9½	—	—	14	5½
Arno	2500	5	4½	5	5½	4½
Augustus	1165	29	—	42	42	28
Band-Ore	6600	16	15½	15½	26	10
Bateman	10500	5½	—	—	8	5½
Bold-C	200	12¼	—	—	14½	12¼
Black Hawk	43175	380	340	360	410	189
Black River	85500	22	20	20½	30	14½
Blue Bon	7825	380	350	370	400	310
Bluewtr	12025	45	37	44	52	13
Bornite	3000	6½	—	—	12	6
Brinton Car	175	41	40	40	48	40
Bruce-Pre	21700	13	10	12	22	10
Bruneau	15600	24	21	23	37	19
Burnt Hill	20700	34	32	33	53	27
Camflo	1700	310	305	305	395	250
C Arena	50	300	—	—	300	—
CG Inv	300	59½	—	—	65	59½
Cl Inv Tr	25	35	—	—	37	35
Cl Inv Tr Pr	10	97½	—	—	97	96
C Int Urban	1900	370	340	370	405	300
C Magsite	2700	40	—	—	158	40
C Security 'A'	5350	250	215	235	370	105
Cantexas	600	140	—	—	190	140
Carbec	13000	12	10	12	14	6½
Casavant	150	460	—	—	485	455
Cessland	19453	570	530	550	620	220
Chemalloy	15005	170	155	160	315	100
Chib Kay	2000	27	26	26	37	19
Chib Cop	1000	7	6½	6½	8	6½
Chipman	29500	18	16	18	27	16
Comm Hldgns	2600	115	110	110	125	75
Comm Oil Gas	2000	35	33	33	72	33
Commodore	70011	8¼	300	390	10½	300
C'modor A W	3400	435	100	200	700	100
C Canora	1450	28	—	—	60	28
C Manitoba	81870	53	53	53	65	35
C Mogador	71600	30	30	30	43	21
C New Pac	1500	11	—	—	18	9
CQ Yell	9000	7	—	—	11½	5½
C Virginia	91000	42	33	38	54	31
Copstrm	415	12	11	11½	20	11
Couvrette 'A'	8570	7¾	7½	7½	8¾	7½
Credit StL 'A'	160	11	—	—	17½	10½
Crbridge	1390	44	39	42	70	38
Dauphin	245	24	20	20½	39	20
Delta Elect	550	250	—	—	325	250
Delta Min	49250	30	24	28½	38	24
Denault	1105	15¾	14½	15¾	16¾	9
Dolsan	199650	49	40	44	67	15
D Explorers	7	13	—	—	15	12
D Lease	92500	19	16	19	37	16
D Oilcloth	1232	31½	31	31½	38	30¾
Drum Weld	700	10	—	—	11½	10
Dumont	117	26	25	26	38	25
E Koot 7 Pr	43	200	—	—	210	190
E Ventures	264100	80	60	70	80	32
Equity Ex	5724	69	36	53	194	25
Fab	79600	21½	20	20	30	15
Fane	437	9¼	8¼	9	14	2½
Flint Rock	3000	20	—	—	64	15½
Fontana	5000	4½	—	—	6½	3½
Ft Reliance	36000	55	44	49	67	25
Fox Lake	190500	27	22	23	47	13
Frigistors	6000	47	41	45	80	41
Fundy	9500	5	4½	4½	7	4
Futurity	9200	43	40	41½	65	35½
Garney	1.4000	44	40	43	52	38
G Autotron	19187	265	250	260	275	110
Ghislau	38300	40	34	38	49½	25
Glen Lake	21715	160	150	150	200	145
Grissol	2000	265	225	265	275	225
Gui Por Ur	3	27	25	25	35	25
Inland C	100	500	—	—	600	500
Inspiraln	11994	175	165	175	225	170
Int Atlas Dv	6321	140	130	135	175	120
Int Dredg	82500	28	24	26½	35	13
Inv Fnd	85	53½	—	—	54½	51
James Bay	14900	30	27	29	85	27
Jubilee	68680	370	325	335	535	160
K-Desmond	5200	52	45	50	74	42
Kiena	7900	260	240	240	455	225
Kodiak P	15213	315	275	300	350	150
Lab Accept	2960	11	10½	11	11½	9¼
Laduboro	14500	42	40	40	56	30
Lamontagn A	1300	17	—	—	21½	17
Lingside	7000	4	—	—	5½	3½
Louanna	1400	14½	14	14	29	14
Lowney	100	27¾	—	—	28½	26
M Hygrade	72	21	19	19	40	17
Matach Cnda	1000	32	—	—	—	—
McIntyre	6	79	77	79	84	69
Melchers	420	22	21¾	21¾	23	17
Melch Pr	5500	5¼	5¼	5¼	5¾	5¼
Mer Chib	8000	12	10½	12	15	10
Merrill	3000	40	—	—	87	30
Mid Chib	35	22	21	21	29	20
Midesse	11700	350	325	330	415	300
Miro	15500	23	20	20	42	20
Mistange	13000	17	16	16	42	16
Molyb	2500	60	—	—	100	45
Monpre	20000	11	9	9	14	8½
Mt Costigan	3000	25	22	23	34	20
Mt Pleasant	82320	106	102	103	115	100
M Wright Iron	5000	51	—	—	79	51
N Aut Vend	400	140	—	—	130	110
Native M	8000	11	—	—	—	—
N Forma	93000	6½	5	6½	11	5
N Imperial	48300	210	190	200	279	184
Newrich	3000	15	14	11	—	—
NW Amulet	21000	6	5	5	9	5
Nocana	311500	18	14	16	18	6
NA Rare	13000	25	—	—	35	24
North Expl	4500	175	170	170	270	150
NW Canalask	3500	12½	12	12½	15	11
Norvalle	25000	6	5	6	7	5
Opem Expl	21700	13	12	12¼	17	12
Paton	450	11¼	10¾	11½	11½	9
Pat Silver	42300	18	16	16½	68	16
Paudash	40690	13½	12	15	17	—
Peace River	272	450	440	440	505	385
Pennbec	3240	28	27	27	28	4½
Peso Silver	53	140	135	135	160	125
Phoenix Can	1500	64	64	64	90	60
Pitt Gold	14300	4	—	—	6	4
Porcupine	13a300	34

Panorama sportif

Par Gérard GOSSELIN

Fête des pères du sport... bilan... "télégraphes"... canoë... pêche

Demain, c'est la fête des pères, comme si chaque papa n'avait pas son anniversaire de naissance bien personnel, et comme si les cadeaux qu'on va lui offrir ne venaient pas, en dernier ressort, de son gousset. A part quelques chefs de famille qui prennent la chose au sérieux et qui attendent du haut de leur prestige redoré les tributs de soumission et les protestations d'obéissance de ceux qu'ils ont à leur charge, la plupart ont hâte que la farce cesse. Beaucoup se sentent victimes de l'engeance commerciale à l'affut des sous gagnés de peine et de misère et qui attire les bonnes épouses et les bons enfants en mal de prouver, avec les "cennes paternelles", qu'ils ont le meilleur papa au monde, un jour par année. S'il faut absolument fêter des pères, il y en a qu'on oublie souvent. En sport, je pense au père de La Sablonnière, au père Ronald Landry, au père Frank Selke, dont on s'ennuie chez les journalistes, au père du footbal mineur Hap Holland, au père Médéric Monpetit, de l'éducation physique, à Branch Rickey, le père du baseball, etc., etc. Parce que si on doit inventer de nouvelles fêtes, il ne faudrait pas oublier, les pères du journalisme, du syndicalisme, du libéralisme, du parti-prisme, du caouettisme, de l'athlétisme, du campisme.

On demande . . . UN HOMME

Aujourd'hui marque aussi le début de la semaine du patriotisme, pour rester dans les "ismes", dans les cadres des fêtes du Canada français. Le Canadien français a toujours eu le verbe haut et éloquent, le 24 juin. Depuis deux ans, ça dure une semaine. Nous avons gagné six jours sur la tradition. Nous nous glonflerons tous d'orgueil durant les prochains jours, au récit de nos prouesses, de nos exploits, de nos hauts faits. Mais comme mon travail se limite au sport, — ce minus habens de notre civilisation dans le vent, — je n'ai pas autant de sujets de vantardises. En sport, le Canda français existe à peine. Nous avions le hockey. Il est en train de s'américaniser et quand Scotty Morrison aura fait la transition entre Clarence Campbell et celui qui réellement prendra charge dans une couple d'années, avec l'addition de six nouveaux clubs, nous prendrons nos ordres outre-frontière. Nos joueurs ressembleront à des petits gars de St-Domingue. Crothers, Kidd, Jérôme, Chuvalo, pas des Canadiens-français! Baseball, zéro, pas même un stade. Football, il faut compter sur Faloney! Bobsleigh, des petits cousins agréables, amis sincères, mais pas de Robitaille, pas de Dufresne, pas de Robert. Lutte? A peu près finie. Boxe? Cléroux est monté assez haut pour en tomber avec fracas. Cyclisme? Encore aux mains des étrangers. Education physique? Pagaille de croisades isolées. Loisirs? des apôtres qui prêchent dans le désert. Pourquoi? parce qu'il nous manque UN HOMME qui comprendrait la valeur philosophique du sport devant les esais de formation de vrais hommes.

Histoire de "télégraphes"

Ceux qui ont fait l'histoire politique de notre province n'ont jamais pu cacher nos moeurs électorales. Bien fin qui pourrait retracer l'origne du "télégraphe", de la supposition de personne. Il parait que celui qui "passe un télégraphe" est un ami de la bonne cause, un zélé au service de nos héros et qui croit, avec une sincérité dont il est le seul à ne pas douter, que pour empêcher un adversaire retors, dangereux, peu reluisant, d'être élu, marche avec héroïsme sur sa conscience, en faisant voter les absents, les morts, les retardataires, avec, toujours comme but principal, la farouche volonté de faire triompher le meilleur. Nos lois disent que ce n'est pas bien de "passer un télégraphe". La morale, elle, prend position carrément. Mais le dilemme est là, troublant, héroïque: entre deux maux il faut choisir le moindre. Et le moindre mal est toujours du côté du candidat le meilleur, le plus riche en argent, en whisky. Ceux qui se font prendre sont parfois arrêtés. Ils comparaissent en cour. Remises. Atermoiements. Délais. Le tout finit par s'oublier et le tribunal finit par absoudre: la loi n'a pas le temps de s'occuper des peccadilles. Essayons de reconstituer le principe en beau tatin: "de minimis non curat praetor."

Supposition de . . . CHEVAUX

Comme je ne veux pas être accusé de faire de la politique, qu'on me permette de soumetre un autre proverbe: "l'exemple entraine", pour justifier ce long préambule à une histoire de sport. La "télégraphie" doit être une maladie contagieuse car, en plus de se répéter depuis que nous avons des bulletins de vote, elle a été transplantée cette semaine, dans le monde du sport. Non, il ne s'agit pas de rédacteurs sportifs, qui ne se permettraient pas une telle indignité. Imaginez-vous qu'il s'est passé un télégraphe, au royaume des chevaux, et cela dans les cadres bien sportifs de la piste de Blue Bonnets. Oui, il y a eu supposition, — de pas personne, — mais de cheval, — dans une course disputée à Montréal. En effet, l'entraineur Robert L. Brunette, — en somme un poste qui correspond à un organisateur d'élection, — et le préposé à l'identification, — espèce de secrétaire de poll, ont laissé courir la Pouliche Icephene, no. 611755, dans une course de lundi le 14 juin, au lieu et place de la pouliche brune Towpet, no. 615990. Une enquête a toutefois révélé qu'il n'y avait aucune malice ni préméditation. Mais on n'identifie pas des chevaux comme on identifie des électeurs. N'empêche que le tribunal des courses a suspendu les deux négligents qui, à la barrière, ont permis à Icephène de voter... pardon... de courir à la place de Towpet. Icephene, vainqueur par une grosse majorité a été disqualifié. Il n'y aura pas appel de la part d'Icephene.

Youp! Youp! sur la rivière

La région St-Jovite-Huberdeau sera de nouveau, en fin de semaine le site d'un grand rassemblement sportif. Entre deux courses d'autos, des promoteurs ingénieux ont imaginé d'utiliser les resources topographiques de la région pour offrir un spectacle qui ne manque pas de spectaculaire: une course en canoës. Ceux qui connaissent la Diable et la Rouge vous en décriront les attraits innombrables, mais quand ils auront fini de vanter les décors pittoresques, les plages sablonneuses, les rives tantôt escarpées dans la verdure et au flanc des montagnes, tantôt baignées complètement dans les dunes, ils ne pourront oublier les accidents qui, — faisant la joie des pêcheurs et le désespoir des amateurs de yatching, — entravent le cours de la rivière de nombreuses cascades, chutes, rapides. Autant de handicaps pour les canoëistes qui participeront à cette course. Le départ se fera à 1 p.m. dimanche, près de l'hôtel de ville de St-Jovite et les participants seront attendus à Huberdeau. Les spectateurs qui ne manqueront pas de suivre les concurrents le long du trajet de 20 milles, par eau, y trouveront peut-être des sites propices où arrêter leurs projets de chalets. Les amateurs de campisme seront servis à souhait et ne peuvent trouver de meilleur conseiller que monsieur le maire d'Huberdeau.

En passant chez Dickie Moore

Le programme est varié et plaira à tous. Par exemple, aujourd'hui. Il y a canotage sur la Diable et sur la Rouge, exercices des participants; concours de pêche: truite rouge, grise, brune, achigan, brochet, doré... Pour les fervents de golf, un 18 trous, chez Dickie Moore, à Arundel. Le seul 18 trous des Laurentides. Dans la soirée, bingo monstre à St-Jovite et à Huberdeau, ainsi que danses dans les rues. DIMANCHE. Messe à l'église de St-Jovite et au Calvaire d'Huberdeau. A St-Jovite: parade dans les rues; départ de la course, bénédiction des canoës; joute de balle-molle au stade. A Huberdeau: bénédiction des automobiles; diner champêtre par les dames fermières; départ pour la parade de St-Jovite; retour à Huberdeau pour accueillir les athlètes; souper à la salle paroissiale; et à 8 h. p.m., distribution des bourses, trophées; feu de joie, danses dans les rues. Conseil aux automobilistes qui craignent le trafic du dimanche; bifurquez vers Huberdeau, participez aux festivités et revenez à Montréal par un autre trajet, plus pittoresque, via Huberdeau, Arundel, Weir, Lac des Seize Iles, Morin Heights et St-Sauveur. A ne pas manquer.

Une chance pour . . . ces jeunes

En parlant d'Huberdeau, qu'on me permette de souligner le beau travail des frères de N.D. de la Miséricorde qui ont charge de l'orphelinat, institution de rééducation pour les jeunes. L'an dernier, on m'avait invité à présider les concours d'athlétisme de ces adolescents. J'en ai gardé un souvenir impérissable. Mais je voudrais ici ajouter un détail personnel qui prouve bien l'efficacité de l'oeuvre. Avant ma visite à l'orphelinat, l'an dernier, je me fis voler mon coffre de pêche, sur la terrasse de mon chalet de Brébeuf, qui n'est pas si loin d'Huberdeau. Or, après ma visite, et par le compte rendu que j'en avais fait, dans le journal, un jeune alla trouver un de ses moniteurs et lui avoua candidement qu'il était l'auteur du vol de mes agrès de pêche. Malheureusement, cette année, je n'ai pas pu me rendre à ce rendez-vous annuel, parce que l'invitation m'est arrivée une journée après la fête d'athlétisme. Les responsables de cette institution comprennent le rôle hautement correctif et formateur du sport pour aider ces jeunes, — victimes souvent de l'indifférence ou de l'incurie de leurs parents, — à oublier une mauvaise page de leurs jeunes vies et recommencer à neuf en sentant qu'ils ont, autour d'eux, des amis qui veulent les aider.

La pêche a sa jurisprudence

Il n'y a pas que le droit qui ait sa jurisprudence. La pêche aussi a ses normes bien établies par les savants de ce sport et par la tradition. Selon que vous appartenez à la catégorie des grands pêcheurs ou des petits, — un peu comme la Cour Supérieure et la cour de magistrat, — ceux qui veulent réussir à la pêche fouilleront à différentes sources. Quand on parle des grands pêcheurs, on pense tout de suite à Serge Deyglun, Michel Chamberland, George Carpenter, Dink Carroll, Marcel Ouimet, Léon Roberge, Lucien Langlois, Rocky Brisebois. Ces experts savent ce qu'ils font, pourquoi ils le font. Ils connaissent les meilleurs endroits, sont au fait des dernières techniques. Ils s'abreuvent des meilleurs magazines, comme Gulf and Stream, sont de vrais collaborateurs pour le ministère de la pêche. Vous écoutez leurs conseils à la télévision, lisez le récit de leurs aventures, et comme ils font jurisprudence, vous ne pouvez que réussir vos excursions. Par contre, il y a l'autre catégorie de pêcheurs, les tout petits, moins raffinés mais aussi dilettantes, des rêveurs, des poètes, des chercheurs de paix et de détente. Comment parviennent-ils, comme moi, à réussir parfois de belles prises? En mettant à profit la jurisprudence banale de monsieur tout-le-monde, en copiant ceux qui ont pris du poisson. Ainsi, avez-vous remarqué, dans votre petit coin de pêche, dont vous sortez rarement, que si un pêcheur sort un gros achigan ou un doré pesant, le lendemain, au même endroit, à la même heure, avec les mêmes agrès, cinq, dix, vingt quarante amateurs qui ont eu vent de l'exploit, répètent le même geste. C'est ça la jurisprudence des petits pêcheurs. Malheureusement, il ne m'arrive pas souvent de FAIRE JURISPRUDENCE, mais quand j'y parviens, je sais que le lendemain je ne serai pas seul au rendez-vous. Grands ou petits pêcheurs ne se jalousent pas. Au contraire, ils forment une grande famille, parce qu'ils sont réunis par le même grand amour de la vie en plein air.

Programme des Jeux de la jeunesse

Fête sportive de la jeunesse au parc Jarry, samedi, le 19 juin 1965. S.S.J.B. en collaboration avec le Service des parcs.

SECTION DES JEUX
PROGRAMME
(Stade ou terrain d'athlétisme-rue Faillon)

Vers une heure trente, 3 parachutistes plongent au-dessus du parc Jarry. (En principe vers 1 heure - 1 heure trente).
2.30 p.m. Ouverture des Jeux de la Jeunesse 1965.
Fanfare - Salut général aux invités - Hymne national (entrée sur l'air: "Vive la Canadienne"
100 colombes recouvrent la liberté pour l'ouverture des Jeux.

1 — Entrée de 400 danseurs sur l'air "Vive la Canadienne": les danseurs comprenant: enfants de nos centres récréatifs et jeunes de la région montréalaise.

2 — Sur l'air "Crashman" — 120 acrobates — sur le matelas (sur le dos) et cheval allemand.

3 — Sur l'air "en roulant ma boule" — 100 joueurs de ballon-volant (10 équipes de 10) évoluant avec 60 ballons blancs - lancers et passes, etc....

4 — 72 athlètes entrent sur le terrain — le 1er avec la torche pour allumer le flambeau des "Jeux de la Jeunesse" (athlètes sortent au pas de course)

5 — VERS 3 H. — 3 H. 30 Début des épreuves de piste et pelouse — 102 participants
a) vitesse et relais — préliminaires et finales

6 — 100 Judokas - 25 groupes - avec matelas à l'épaule entrent sur le terrain - attaque et défense - 15 minutes.

4 HEURES

7 — A la sortie des Judokas, les 400 danseurs entrent sur le terrain - démonstration de 12 minutes.

8 — 400 jeunes filles - démonstration de gymnastique

SERGE LANCY
au
Le Cavalier
•
Souper dansant tous les soirs, au son enchanteur du violon et du trio de cet artiste international.
•
Dans une atmosphère canadienne-française à son mieux, vous goûterez les mets culinaires internationaux les plus fins.
Le Cavalier
Tous les jours
LUNCH D'HOMMES D'AFFAIRES
HOTEL DE La Salle
1240 rue Drummond
866-6492

BASEBALL

HIER
LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Los Angeles (a)
New York à San Francisco (soir)
Chicago à Cincinnati (soir)
St-Louis à Milwaukee (soir)
Pittsburgh à Houston (soir)
LIGUE AMERICAINE
Minnesota à New York (soir)
Boston à Chicago (soir)
Washington à Baltimore (soir)
Kansas City à Détroit (soir)
Los Angeles à Cleveland (soir)
AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
Philadelphie à Los Angeles
New York à San Francisco
St-Louis à Milwaukee
Pittsburgh à Houston
Chicago à Cincinnati
LIGUE AMERICAINE
Minnesota à New York
Boston à Chicago
Kansas City à Détroit
Los Angeles à Cleveland
Washington à Baltimore (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	40	23	.635	—
Milwaukee	33	23	.589	3½
Cincinnati	33	26	.559	5
San Francisco	32	28	.533	6½
Pittsburgh	32	28	.533	6½
Philadelphie	29	30	.492	9
St-Louis	28	33	.459	11
Chicago	27	33	.450	11½
Houston	27	37	.422	13½
New York	21	41	.339	18½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	36	21	.632	—
Chicago	35	23	.603	1½
Baltimore	34	25	.576	3
Cleveland	32	24	.571	3½
Détroit	32	25	.561	4
Los Angeles	31	32	.492	8
New York	26	33	.441	11
Boston	24	34	.414	12½
Washington	23	37	.402	13½
Kansas City	16	37	.302	18

Les meilleurs des majeures

LIGUR NATIONALE

	pj	ab	p	cs	Moy.
Coleman, Cinc.	40	133	15	47	.353
Aaron, Milw.	50	190	37	65	.342
Allen, Phil.	50	220	38	73	.332
Clemente, Pitt.	54	214	35	70	.327
Torre, Milw.	51	175	30	57	.326
Mays, San Fr.	60	213	43	69	.324
Clendenon, Pt.	59	224	40	72	.321
Pinson, Cinc.	59	246	42	78	.317
J. Alou, San Fr.	60	242	40	76	.314
Kranepool, N.Y.	58	202	32	62	.307
Rojas, Phil.	52	166	29	51	.307

CIRCUITS

MAYS, San Francisco	20
STARGELL, Pittsburgh	15
McCOVEY, San Francisco	14
MATHEWS, Milwaukee	13
SWOBODA, New York	13
TORRE, Milwaukee	13
CALLISON, Philadelphie	13

POINTS PRODUITS

BANKS, Chicago	51
MAYS, San Francisco	47
STARGELL, Pittsburgh	44
JOHNSON, Cincinnati	43
CALLISON, Philadelphie	41

LANCEURS

SELLIS, Cincinnati	10-2	.883
KOUFAX, Los Angeles	10-3	.769
DRYSDALE, Los Angeles	11-4	.733
JAY, Cincinnati	5-2	.714
JOHNSON, Cincinnati	5-2	.714
O'DELL, Milwaukee	5-2	.714

LIGUE AMERICAINE

	pj	ab	p	cs	Moy.
Davalillo, Clev.	55	206	28	75	.364
Horton, Détroit	44	161	27	57	.354
Mantilla, Bt.	55	201	21	67	.333
Hall, Minn.	54	195	31	62	.318
Yastrzemski, Bt	43	155	31	49	.316
Robinson, Balt.	41	150	20	50	.314
Ward, Chicago	51	196	30	61	.311
McAuliffe, Détr.	54	207	39	63	.304
Wagner, Clev.	53	205	41	61	.297
Howard, Wash.	62	232	27	68	.293

CIRCUITS

HORTON, Détroit	15
COLAVITO, Cleveland	13
KALINE, Détroit	13
THOMAS, Boston	12
CONIGLIARO, Boston	12

POINTS PRODUITS

MANTILLA, Boston	50
THOMAS, Boston	[illegible]
HORTON, Détroit	46
HOWARD, Washington	46
COLAVITO, Cleveland	43

LANCEURS

PASCUAL, Minnesota	8-1	.889
BUZHARDT, Chicago	6-1	.857
FISHER, Chicago	6-1	.857
GRANT, Minnesota	6-1	.857
AGUIRRE, Détroit	7-2	.778
LOLICH, Détroit	7-2	.788

Omnium des États-Unis

Gary Player passe seul en tête

SAINT-LOUIS — Gary Player a joué hier pour une seconde journée consécutive un "par" 70 pour enlever le premier rang à Kel Nagle, à mi-chemin de l'Omnium national de golf des Etats-Unis. Son pointage de 140 devance les 141 de l'Australien Nagle dont les jambes ont paru fléchir hier après une ronde de 68 jeudi.

Jack Nicklaus a tout juste évité l'élimination alors qu'il a joué un 72, pour rester à la limite imposée de 150 après deux rondes.

Frank Beard, de Louisville, est parmi les meneurs avec 143, un coup de moins que Gene Littler et Ray Floyd.

Mais c'est l'amateur Dean Beman qui était au second rang avec 142. Il a gagné deux fois le tournoi national amateur.

Ken Venturi, champion de l'an dernier, était handicapé par un douloureux engourdissement de la main, dû à des troubles de circulation, et il a été éliminé avec un total de 160.

Quant à Arnold Palmer, après 33 trous, il était menacé de disqualification, étant 11 sous la normale de 140. Il a participé à 72 tournois consécutifs où il s'est tuojours qualifié pour les 72 trous.

A BLUE BONNETS

Handicap Dorval, se soir

Solid Mike est un cheval qui a remporté deux victoires depuis le début de la présente réunion à la piste Blue Bonnets. Il pourrait bien devenir ce soir le premier pur-sang à enregistrer trois victoires d'affilée. Il appartient à John Leonard Smallman et il est entrainé par Lou Cavalaris qui l'a fait venir de Toronto spécialement pour participer au Handicap Dorval de $5,000, ce soir.

Solid Mike a maintenant cinq ans. Dès l'âge de 2 ans, on lui a montré à bien se comporter dans les nombreux virages d'une piste d'un demi-mille. Et Solid Mike n'a pas oublié. Il sera l'un des favoris de la course de six furlongs et demi.

Solid Mike a gagné 6 des 11 courses auxquelles il a participé cette saison. Il devait être transporté à Détroit après sa victoire dans le Handicap Laurentien, mais son entraineur Lou Cavalaris a préféré lui accorder un repos à Toronto. C'est Al Coy, de retour d'une "vacance" de 5 jours, qui montera Solid Mike ce soir.

Malgré tous les avantages dont Solid Mike paraît doté, le handicapeur lui a préféré Scrivener au tableau des cotes matinales. Le cheval de Jean-Louis Lévesque bénéficie d'une cote de 2-1, probablement du fait que Solid Mike portera 123 livres et Scrivener 118. Il sera sous la botte de Dennis Elliott. Hier, Scrivener a excellé à l'entrainement, réussissant un temps de 36 secondes, un cinquième, pour les 3 furlongs.

Windkin, à J. Frowde Seagram, est le troisième choix de la course. Il portera 121 livres et sera monté par Gordon Nedeau. Jim Parnell, qui a piloté Solid Mike à la victoire lors de ses deux récentes victoires, sera à bord du cheval Another Obstacle, à 112 livres. Les autres inscrits sont Flighter et Gay Boy, inscription double des écuries Fleur-de-Lys et de B. Rosenthal dont Ron Gibson est l'entraineur. Grand Profit et Noank complètent la liste des partants.

On distribuera la somme de $17,900 en bourses. Le prix Montréal, de mercredi soir prochain, a intéressé plusieurs propriétaires qui, on le sait, en fait 18 nominations. Le secrétaire des courses espère que ce peloton sera réduit à 9 alors que l'enjeu serait de $11,800. On en connaitra le tirage au sort des positions au début de la semaine prochaine.

LA CROSSE

Sorel 11
Drummondville 10

DRUMMONDVILLE — Les Athletics de Drummondville, en tête de la division de l'Est de la Ligue de Lacrosse senior du Québec, ont subi jeudi soir leurs troisième défaite d'alignée, alors qu'ils ont été vaincus 11-10 par les Titans de Sorel.

Drummondville, qui a connu 10 victoires consécutives après avoir perdu la première joute de l'année a maintenant un seul point d'avance pour les maintenir en première position. Mais ils ont encore deux parties à jouer contre les Indians de Caughnawaga, qui occupent la deuxième position, et qui ont remporté 10 des 17 joutes qu'ils ont livrées, en plus d'avoir fait match nul à une reprise.

Keith Bowen a brillé pour Sorel en comptant cinq buts. Jim Butterfield et Jacques Durette en ont compté chacun deux et Mike Radford et Harry Wooley ont enregistré les autres.

Les compteurs de Drummondville ont été Léo Ward, avec trois buts, Pierre-Paul Blouin, et Roger Blais, avec chacun deux, et Phil Riley, Allain Lagergne et Bob Chevalier.

Elston Howard encore blessé

NEW YORK — Elston Howard, le receveur étoile des Yankees de New York, a joué sur le banc jeudi soir lors de la joute contre Baltimore, en raison d'une rupture de vaisseau sanguin dans son bras droit.

Howard s'est infligé cette blessure mercredi soir lors du match remporté 5-1 par les Orioles. On s'attend que le receveur âgé de 36 ans sera empêché de jouer durant deux ou trois jours.

Howard était revenu récemment au jeu après un repos de plus d'un mois à la suite d'une opération au coude.

TENNIS

LONDRES — Roy Emerson, champion de Wimbledon, a dû opérer un ralliement hier pour finalement l'emporter, contre Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud, par 3-6, 9-7 et 6-4 dans les semi-finales du tournoi de Londres.

Aujourd'hui, la finale mettra Emerson aux prises avec Denis Ralston, de Californie, qui a battu l'Australien Bob Howe, 6-2 et 6-0.

Chez les dames, en simples, le dernier espoir des Etats-Unis, Jane Albert, de Californie, a été éliminée par Annette Van Zyl, d'Afrique du Sud, en semi-finale. Elle sera opposée, en finale, à Christine Truman qui a défait Rita Bentley, de Grande-Bretagne, 6-2, 7-5.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
4 ans et plus — Réclamer — $1,600
6½ FURLONGS

8	Margrave	Lamonte 118	3
6	Riskier	Parnell 115	4
5	Countess A	Webley 105	5
3	Select Chic	Coy 110	6
1	Royal Visa	Jeffries 118	8
4	Game Style	Grasby 118	10
7	Plucky Crest	Elliott 115	8
9	Venitian	Crete 118	20
2	Flying Rounders,	Philipps 115	20

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $1,800
6½ FURLONGS

2	Mandelas	Elliott 110	2
3	Shopping	Parsons 117	5-2
1	Daroykin	Simpson 105	3
7	Take The Air	Parenti 114	6
6	Moon Down	Gilbert 109	15
4	Sarges Nob	Contrada 109	20
5	Queenblue Nan	Coy 115	30

TROISIEME COURSE
3 ans et plus — Réclamer — $2,000
6½ FURLONGS

1	Potomac Hills,	Eastman 120	9-5
3	Black Raven,	Montmery 106	3
6	Half Acre	Coy 116	7-2
2	Secret Star	Gilbert 103	8
5	Rampant Lion	Simpson 106	10
4	Buskier	Khron 120	15

QUATRIEME COURSE
4 ans et plus — Allocation — $1,900
1 MILLE 1/16

7	Brother Royal,	Elliott 8 111	7-2
1	Bill of Rights	Meehan 6 120	9-2
1A	Malbajar	Contrada 7 117	9-2
4	Innately	Goodwin 3 120	5
2	Tranent	Gilbert 1 112	8
3	Fest Neighbor,	Jeffries 2 120	10
6	Peel Express	Eastman 5 114	10
8	Al's Reward	Parenti 9 112	10
5	The Crowling	Wolf 4 115	15

CINQUIEME COURSE
Réclamer — $1,900
1 MILLE 1/16

7	Grand Year	Phillips 118	2
6	Gloucester Road	Jeffries 118	4
8	Little Pizza	Parenti 118	5
4	Channel Two	Eastman 118	6
2	Noble Score	Coy 115	8
5	Mow de Lawn	Parsons 113	10
1	Bitters	Parnell 110	15
3	Menari	Grasby 115	20

SIXIEME COURSE
4 ans et plus — Réclamer — $1,800
5 FURLONGS

2	Roman Lane	Bailey 117	1
6	Ferrous First	Scott 113	4
1	Ancient Queen	Lamonte 115	5
3	Fleet of Roses,	Simpson 112	8
5	Maple Lou	Parenti 117	10
4	Farmer's Friend	Sanchez 117	15

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus — $5,000
Le Handicap Dorval
6½ FURLONGS

8	Scrivener	Elliott 7 118	2
5	Solid Mike	Coy 6 123	5-2
7	Windkin	Nedeau 8 121	4
4	Another Obstacle	J. Parnell 3 112	8
1	Flighter	Gabriele 4 114	15
1A	Gay Boy	Fairbanks 5 112	15
2	Grand Profit	Wolf 1 111	20
3	Noank	Simpson 110	20

1 et 1A — Inscription de B. Rosenthal et des écuries Fleur de Lys

HUITIEME COURSE
4 ans et plus — Réclamer — $1,900
1 MILLE 1/16

6	Lt Blake	Gilbert 113	7-2
1	Anomar	Jeffries 113	4
8	Fadrim	Pelaez 118	5
7	Derry Bang	Robinson 118	6
4	Navy Watch	Elliott 118	6
3	Our Fool	Crete 115	8
2	Son Ator	Teeter 110	10
5	Pineapple	Welch 118	15

Bob Swift à Vancouver

VANCOUVER — Les Lions de la Colombie-Britannique ont annoncé qu'ils ont signé un contrat de trois ans avec Bob Swift, joueur demi-arrière originaire de Montréal, âgé de 21 ans.

Swift avait déclaré mardi qu'il quitterait l'équipe, à moins qu'il ne reçoive un meilleur contrat. Il avait alors dit qu'il avait été insulté par l'offre d'une augmentation de $500 sur le salaire qu'il avait reçu l'an dernier comme recrue.

Les termes du nouveau contrat n'ont pas été divulgués.

Swift était le meneur de la ligue dans les poussées de touchés et les 66 points qu'il avait enregistrés le plaçaient au troisième rang des compteurs de la Conférence de football de l'Ouest au cours de la saison 1964.

Doug Roberts avec Détroit

DETROIT — Doug Roberts, originaire de Détroit, a signé un contrat professionnel avec les Red Wings de la ligue Nationale de hockey. Diplômé de l'Université de l'Etat du Michigan, Roberts a évolué avec l'équipe universitaire au cours des trois dernières années. Il a déjà porté les couleurs des Wings jrs dans une ancienne ligue de Cité. Il devient le troisième joueur originaire de Detroit à évoluer dans l'organisation des Red Wings. Les autres sont Pat Rupp, Jimmy Peters, fils, Gerry Abel et Carl Wetzel.

Les 24 heures du Mans: un duel Ferrari - Ford

LE MANS — Cent six concurrents pilotant cinquante-trois voitures prendront aujourd'hui, à 16 heures, le départ des 24 heures du Mans, dont ce sera la trente-troisième édition.

La plus grande épreuve automobile du monde, qui se dispute sur le réputé circuit Manceau de 13km461, est ouverte aux voitures et prototypes de grand tourisme d'une cylindrée supérieure à mille centimètres cubes.

Ce 33e grand Prix d'endurance et de rendement compte:
1 — pour le championnat international des marques "G.T.", groupes 2 et 3;
2 — pour le trophée international des prototypes de grand tourisme;
3 — pour le challenge mondial de vitesse et d'endurance;
4 — pour le championnat de France des conducteurs de voitures de grand tourisme.

Les différents classements établis sont les suivants: la distance, l'indice au rendement énergétique, l'indice de performance, ainsi que par catégories et classes.

Après l'exceptionnelle tornade de la veille, qui avait contraint les concurrents des 24 heures du Mans à renoncer à leur entrainement, la température s'était considérablement améliorée hier, toujours perturbée cependant par un vent d'ouest.

Pour cette première séance d'essais, à laquelle ont assisté un millier de spectateurs, une quarantaine de véhicules ont envahi le circuit.

Résultats de la première séance:

1 — John Surtees (Ferrari), 3'38"1/10;
2 — R. Bondurant (Ford), 3'38"7/10;
3 — H. Muller (Ford), 3'39"2/20;
4 — H. Parkes (Ferrari), 3'41"7/10;
5 — Phil Hill (Ford), 3'42"4/10;
6 — J. Bonnier (Ferrari), 3'43";
7 — L. Bandini (Ferrari), 3'43"9/10;
8 — M. Gregory (Ferrari), 3'45"7/10;
9 — M. Vacarella (Ferrari), 3'47"2/10;
10 — B. MacLaren (Ford), 3'50"9/10.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE

Briefnado	9.60	5.20	3.10
Master Himount		4.00	2.40
Crying Jerry			2.40

Temps 0:59.3

DEUXIEME COURSE

Miss Tulip	15.40	7.[illegible]	4.[illegible]
Gay Native		3.70	2.90
Fine Elastic			3.[illegible]

Temps 1:23.3
Pari double: $91.50

TROISIEME COURSE

Cecilita B	5.00	4.10	3.40
Jj Anchor		13.00	6.20
Party Choice			3.80

Temps 0:59.1

QUATRIEME COURSE

Sign Play	3.90	3.00	2.70
Golden Fleece		5.80	3.80
Caddymaster			4.50

Temps 1:21.1

CINQUIEME COURSE

Chief Straw	5.40	3.70	2.70
Epic Star		5.70	3.10
Beach Patrol			2.50

Temps 1:21.3
Quinella: $26.10

SIXIEME COURSE

Brian's Boy	6.60	3.30	2.50
Soft Lady		3.30	2.70
Destrer's Prince			2.50

Temps 1:52

SEPTIEME COURSE

Desert Goddess	8.30	4.70	2.70
About Half		8.30	3.30
Hidden Hope			2.40

Temps 1:22.2

Le golf

Le 38e tournoi de golf annuel des médecins de langue française aura lieu cette année, jeudi le 8 juillet, au Lachute Golf & Country Club sous la présidence conjointe de MM. les docteurs Charles Léonard, président actif, et Jos. Lafortune, président honoraire.

Comme par les années passées, l'on s'attend à un grand concours de médecins à cet événement sportif. Les coupes et les prix seront distribués dans la grande salle à diner, à la fin du buffet traditionnel.

Le comité désire souligner l'importance pour MM. les médecins de former leurs "foursomes" d'avance et de se réserver un temps de départ de 8 h. a.m. à 3 h. p.m., en communiquant avec le secrétaire, M. Paul Bonhomme, chez Charles E. Frosst et Cie, C.P. 247, Montréal, Tél.: 932-7111, local 214, jusqu'au 5 juillet inclusivement.

PORTEURS DEMANDÉS
pour la livraison à domicile du journal
LE DEVOIR
dans les districts suivants:
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Carlierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tetraultville, Charlemagne.
Appeler à:
844-3364 SERVICE DU TIRAGE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

Encouragez nos annonceurs

Gaston Defferre n'a pas réussi à constituer un front de gauche pour les prochaines élections

PARIS — La Fédération démocrate-socialiste ne verra pas le jour.

En effet, les efforts déployés pour réaliser un accord sur la création d'une fédération allant des socialistes aux chrétiens démocrates, comme l'avait proposé M. Gaston Defferre leader de la SFIO, ont échoué à l'issue d'une nuit de négociations entre les représentants des différents partis et organisations intéressés par ce projet.

Un communiqué lu par M. Defferre aux journalistes à la fin de la réunion déclare: "Les représentants des partis politiques ont dû constater qu'ils n'avaient pas pu parvenir à un accord assez large pour réaliser une formation politique unitaire".

Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle rencontre, le maire de Marseille a répondu, laconiquement: "Non, plus de contacts". Ensuite, comme on lui demandait si le projet de fédération était définitivement abandonné, il s'est borné à déclarer: "Vous savez, en politique, on ne peut rien affirmer".

Auparavant, M. Mitterrand (Union démocratique et socialiste de la résistance) avait précisé: "Il y a eu beaucoup de points d'accord mais pas sur l'essentiel". De son côté, M. Mollet secrétaire général de la SFIO s'était refusé à toute déclaration tandis que M. Jean Lecanuet, président du mouvement républicain populaire (démocrate chrétien) déclarait: "Je laisse le soin à M. Defferre de vous commenter cette nuit mémorable".

Le projet initial de M. Defferre avait recueilli l'approbation du congrès MRP. Le parti socialiste l'avait approuvé à son tour, mais en y ajoutant la notion "socialiste" et des références à la "laïcité" de l'enseignement et à une ouverture possible vers les communistes qui ont suscité des réserves chez les membres du MRP.

A l'issue d'une première confrontation, mardi, M. Gaston Defferre avait déclaré qu'il y avait des possibilités d'accord mais qu'il subsistait des difficultés sérieuses. Il semble donc, après la réunion de cette nuit, que ces difficultés aient été insurmontables.

Les deux cosmonautes et le vice-président des E.-U. font une visite inattendue à Paris

PARIS — Les deux cosmonautes américains, James McDivitt et Edward White, sont arrivés hier à Paris où ils ont participé à diverses manifestations au Salon international de l'aéronautique et de l'espace. Ils étaient accompagnés du vice-président des Etats-Unis, M. Humphrey. Cette visite, inattendue, avait été décidée la veille par le président Johnson lui-même. Tandis que les deux cosmonautes donnaient des explications sur leur vol et rencontraient Yuri Gagarine, le premier cosmonaute du monde, le vice-président se préparait à être reçu par le président de Gaulle et tenait des propos très chaleureux envers le président français. Les deux hommes doivent se voir aujourd'hui. Ce soir-le trio regagnera Washington.

Au-delà de la simple exploitation à des fins de propagande du succès des astronautes James McDivitt et Edward White, la décision de M. Lyndon Johnson de les envoyer à Paris et surtout de les faire accompagner par le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, constitue à la fois un geste amical envers la France et un effort de détente politique entre Washington et Paris.

Le président, selon une méthode qu'il affectionne, a surpris tout le monde en annonçant jeudi soir, lors d'une réception à laquelle sa venue n'était même pas prévue, sa décision et sa mise à exécution immédiate. Il est toutefois certain, apprend-on dans son entourage, qu'il avait mûri son projet depuis la réussite du vol de "Gemini-4".

Le salon de l'aviation à Paris devait constituer une occasion justifiant l'envoi des cosmonautes. La présence de Yuri Gagarine dans la capitale française ajoutait un élément valable pour l'établissement d'un contact direct entre astronautes américains et soviétiques au moment où le président exprime son espoir que la conquête de l'espace pourra être accomplie en commun par plusieurs pays.

Mais la décision de demander à M. Hubert Humphrey de profiter de cette occasion pour se rendre en France et d'avoir des entretiens avec les plus hautes personnalités françaises ne trouve sa justification que dans le désir du chef de l'exécutif de rechercher par des contacts aux niveaux les plus élevés à détendre l'atmosphère franco-américaine.

Les divergences qui, depuis quelques mois, se sont amplifiées entre les deux pays amis et alliés ont sérieusement préoccupé le président Johnson. Il n'a sans doute pas de solution toute faite qui puisse répondre immédiatement et d'une manière satisfaisante aux espoirs français. Mais il veut, affirme-t-on de très bonne source, éviter que l'ambiance franco-américaine se détériore au point où les efforts de rapprochement des vues deviendraient extrêmement difficiles à faire.

M. Humphrey accomplit, à cette occasion, sa première grande mission à l'étranger depuis qu'il fut élu à la vice-présidence.

Succès complet de Titan 3C: mise en orbite d'un satellite de 32,000 livres

WASHINGTON — La mise en orbite, grâce au Titan-3C, du plus lourd véhicule jamais lancé, est un premier pas spectaculaire sur la voie du lancement d'astronautes militaires américains.

Il s'agira dans trois ans de membres de l'armée de l'air, au service exclusif de celle-ci. Jusqu'ici tous les astronautes américains ont été effectivement des officiers des forces armées: Aériennes, navales, ou des "marines". Mais ce sont des pilotes placés sous la juridiction de la NASA dont ils portent l'insigne à l'exclusion de tout grade ou symbole militaire.

Avec ses 2,400,000 livres de poussée, la fusée Titan-3C dépasse d'un milion de livres à la fois les "Saturnes" américains et les plus puissantes fusées opérationnelles soviétiques, du moins selon l'évaluation américaine de celles-ci.

La mise sur orbite d'un poids de 32,000 livres dépasse aussi substantiellement les performances antérieures américaines, et russes telles que les connaissent les savants américains.

Les forces aériennes ne projettent pas moins de 17 lancements de Titan-3C construits par la "Martin Co.". Prochainement au Cap Kennedy, en Floride, la "tour-41" de lancement de ces super-rockets connaîtra une pleine activité aux côtés de l'installation jumelle, le numéro 40, que vient d'inaugurer brillamment ce programme.

Les prochaines charges utiles des Titan-3 seront strictement militaires; elles serviront à la mise au point de systèmes électroniques de navigation ou de détection d'essais nucléaires.

D'authentiques capsules Gemini — dont certaines seront elles-mêmes revenues de randonnées orbitales — seront placées sur orbite à l'aide du Titan-3 en vue de la mise au point du laboratoire orbital humain (Manned Orbital Laboratory) ou "M.O.L.".

C'est à bord de ce véhicule à deux, puis à trois places, que les astronautes militaires effectueront, à partir de 1968, des missions telles que la reconnaissance ou l'inspection spatiale, et la "surveillance" d'éventuels préparatifs militaires au sol.

Après le succès des deux "jumeaux" de l'espace James McDivitt et Edward White, et les "premières" spatiales déjà à l'actif du programme Gemini, la réussite, vendredi, du Titan-EC renforce ici la conviction des dirigeants politiques et scientifiques que l'Amérique a désormais bien comblé son retard dans la course au cosmos.

La Chine est prête à envoyer des volontaires au S-Vietnam

PEKIN — "Nous sommes prêts, et si nous recevons un appel du peuple vietnamien nous enverrons rapidement nos volontaires au Vietnam pour combattre aux côtés de l'armée du peuple vietnamien jusqu'à ce que les agresseurs américains soient chassés. Les 650 millions de Chinois s'engagent à soutenir à fond le grand peuple vietnamien". Telle est la conclusion d'une longue déclaration rendue publique hier par le Ministère chinois des affaires étrangères, et qui se réfère à une récente déclaration du PLN du Sud Vietnam. Celui-ci avait alors affirmé qu'il "avait acquis le droit d'appeler si nécessaire, des troupes du Nord Vietnam et des pays amis pour combattre les Américains".

Le ministère chinois des affaires étrangères souligne encore dans sa déclaration que le peuple chinois a toujours regardé la lutte du peuple vietnamien comme sa propre lutte et qu'il considère comme un devoir sacré pour lui d'appuyer la juste cause du peuple vietnamien.

Pékin fait connaître officiellement son veto à la présence de Moscou à Alger

PEKIN — La Chine populaire a fait savoir officiellement hier qu'elle s'opposera à la participation de l'URSS aux travaux de la deuxième conférence afro-asiatique d'Alger, qui s'ouvrira le 29 juin.

Sous un titre qui barre toute sa première page, le "quotidien du peuple" affirme que l'URSS n'est pas un pays afro-asiatique, et qu'elle n'a pas qualité pour participer aux travaux de la conférence.

"C'est là, déclare l'organe chinois, un problème de principe".

L'article, signé "l'observateur", ajoute que l'URSS ne peut être comptée parmi les pays qui ont un "besoin objectif" de s'opposer à l'impérialisme et au colonialisme.

"Presque tous les pays afro-asiatiques ont subi et subissent encore l'agression et l'oppression impérialistes et colonialistes. Ils sont pour la plupart des pays économiquement arriérés", écrit encore l'organe chinois.

Selon le quotidien du peuple, le gouvernement soviétique, qui n'avait pas participé à la première conférence de Bandoung en 1955, n'avait pas insisté d'abord pour assister à la deuxième, et son "tournant à 180 degrés" a suivi en fait les récents entretiens soviéto-indiens.

L'URSS ne cherche qu'à susciter des divergences au sein des pays afro-asiatiques, déclare le journal, qui estime que contrairement à ce que disent les dirigeants soviétiques, le groupe de Bandoung reste parfaitement uni.

La Chine, la Corée du Nord, le Nord-Vietnam et la Mongolie seront assez nombreux pour représenter le camp socialiste au sein de la conférence, affirme encore le journal. L'opposition de la Chine à la présence de l'URSS n'est pas due à la querelle idéologique qui les divise, poursuit le journal, qui remarque qu'une même querelle oppose la Chine à la Mongolie, sans que Pékin cherche à prévenir la présence de représentants mongols à la conférence.

"Si la Chine s'oppose à la participation de l'URSS, c'est pour une seule raison, affirme le quotidien du peuple: l'URSS n'est pas un pays afro-asiatique".

Rusk: si des voies restent ouvertes au Vietnam, Hanoï et Pékin ne bougent pas

Washington: l'intervention des B-52 aura des résultats tactiques à long terme

WASHINGTON — Les milieux compétents américains estiment que si, dans l'immédiat, le raid des super-bombardiers "B-52" jeudi contre une position communiste au Sud-Vietnam a eu peu d'effet, en revanche cette attaque aura des répercussions tactiques à long terme.

Il s'agit de résultats doubles. D'une part les "strato-forteress" ont disloqué des concentrations de troupes destinées à prendre part, les jours suivants, à l'offensive de mousson des guérilleros du Vietcong. De l'autre un important centre de communications, sous le couvert d'une jungle particulièrement dense, a été pour le moins, désorganisé.

Les milieux officiels américains se bornent, eux, à reprendre le commentaire du secrétaire d'Etat Dean Rusk pour qui l'attaque des bombardiers lourds valait la peine d'être effectuée.

Selon les premières évaluations effectuées par les chefs militaires américano - vietnamiens c'est enfin à un ou deux communistes tués, dix-sept blessés que se limite le bilan des victimes vietcong de l'attaque des bombardiers lourds du commandement aérien stratégique.

Les milieux militaires américains estiment d'autre part qu'avant quelques semaines les Etats-Unis auront une division de combat au Vietnam.

Il s'agira vraisemblablement d'ici là de l'envoi d'unités de combat successives, comme les six bataillons dont le secrétaire à la défense, M. Robert McNamara, a annoncé mercredi le départ pour les secteurs d'opérations au sud du 17e parallèle.

Avec leurs unités de soutien ces renforts grossiront d'environ 20,000 hommes les effectifs américains de 54,000 militaires des Etats-Unis au Vietnam.

WASHINGTON — A l'issue de la réunion du cabinet américain, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a tenu hier une courte conférence de presse au cours de laquelle il a affirmé que si des voies sont encore ouvertes pour parvenir à un règlement pacifique du conflit vietnamien, ni Pékin, ni Hanoï ne manifestent actuellement un intérêt quelconque pour parvenir à la négociation et Moscou ne fait aucun effort pour faciliter la solution pacifique.

Le secrétaire d'Etat s'est entretenu avec les journalistes, à la demande du président Johnson, dans la salle même de réunion du cabinet à la Maison Blanche. Il a révélé à la presse le compte rendu qu'il venait de faire aux membres du gouvernement sur la longue liste d'efforts et de tentatives déployés depuis quatre ans et demi pour parvenir à une solution pacifique des problèmes du Sud-Est asiatique.

Ces tentatives, selon le secrétaire d'Etat, avaient débuté en juin 1961 lors des conversations bilatérales entre le président Kennedy et M. Khrouchtchev à Vienne. Il avait alors été question du problème du Laos, et l'accord intervenu entre les deux hommes d'Etat avait mené à la conférence de Genève sur le Laos. Depuis lors, les accords signés à Genève ont été violés par le Nord-Vietnam et le Pathet Lao.

Ces efforts se sont poursuivis par les contacts directs périodiques entre Washington et Pékin à Varsovie, par des contacts indirects avec Hanoï par la voie d'agents américains ou d'autres gouvernements, par le mécanisme normal des accords de Genève et les tentatives de réunir de nouvelles conférences sur le Laos ou le Cambodge, par les efforts de porter l'affaire du Vietnam devant l'ONU, par l'appel de 17 nations non-alignées pour tenter d'obtenir les vues de toutes les parties en cause, par les efforts de l'Inde et du Canada d'ouvrir la voie à des conversations, et, enfin, par la pause dans les bombardements aériens du Nord-Vietnam.

Le secrétaire d'Etat a souligné que toutes ces tentatives ont été appuyées par les Etats-Nnis alors que, pour des motifs divers, elles étaient rejetées par Hanoï et Pékin.

Malgré ce résultat négatif, a déclaré M. Rusk, toutes les voies en vue d'un règlement pacifique ne sont pas fermées et plusieurs d'entre elles restent notamment ouvertes: la voie diplomatique normale, le mécanisme des accords de Genève, l'action éventuelle des 17 nations non engagées, les contacts indirects possibles et, enfin, la tentative annoncée à Londres jeudi d'envoyer une commission de cinq premiers ministres du Commonwealth pour visiter les capitales intéressées.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

NOUVELLE OFFRE DE LA C.T.M.

Un contrat de 3 ans du 12 juillet 1964 au 11 juillet 1967

TAUX DES SALAIRES:

SERVICE DU TRANSPORT:

	Actuel	1ère année rétroactivité	2e année	3e année
Augmentation (l'heure)		$0.30	$0.15	$0.15
Taux des salaires horaires	$2.12	$2.42	$2.57	$2.72
le 11 juillet 1967, augmentation de		$0.05 l'heure		
portant le taux à		$2.77 " "		

SERVICES D'ENTRETIEN:

Augmentation (l'heure)	$0.20	$0.15	$0.13

Les taux varient selon les classes

SERVICE DE LA CAISSE:

Taux des salaires mensuels:

	Actuel	1ère année rétroactivité	2e année	3e année
Commis 1ère année	$249.90	$265.00	$265.00	$265.00
2e année	$297.64	$328.96	$351.00	$365.00
3e année	$345.37	$376.69	$399.00	$415.00
4e année	$345.37	$380.00	$407.00	$435.00
5e année	$345.37	$390.00	$415.00	$445.00
6e année	$345.37	$400.00	$425.00	$457.00
7e année	$375.38	$410.00	$440.00	$470.00
Commis-caissier, distributeur de billets, remplaçant régulier	$399.24	$450.00	$490.00	$520.00
Remplaçant pour des cas d'urgence	$427.89	$480.00	$520.00	$550.00

AUTRES AVANTAGES OFFERTS

— DISPOSITIONS GÉNÉRALES —

JOURS DE FÊTE PAYÉS:
2 congés additionnels payés (portés de 8 à 10)
lendemain de Noël et
lendemain du Jour de l'An.
Ces congés payés sont garantis à tous les employés sans restriction.

VACANCES PAYÉES: (rétroactivité au 1er janvier 1965)
3 semaines après 8 ans de service au lieu de 10 ans
4 semaines après 20 ans de service au lieu de 25 ans.

CONGÉS PAYÉS EN CAS DE MALADIE ET CONGÉS SOCIAUX:
15 jours par année au lieu de 10, cumulatifs jusqu'à 200 jours au lieu de 180, payables au taux du salaire normal lorsque l'employé est malade.
Payables à 100% au départ de l'employé au lieu de 50%.
Les congés pour obligations sociales de l'employé seront accordés mais déduits de la banque des jours de maladie.

ACCIDENTS DU TRAVAIL:
Pendant la période d'invalidité résultant d'un accident du travail, l'employé recevra 100% de son salaire net.

PAIE HEBDOMADAIRE:
Paie hebdomadaire au lieu de toutes les deux semaines.

ASSURANCE-GROUPE ET MALADIE: (nouveaux bénéfices)
La moitié (50%) du coût, payée par la Commission:
a) assurance-maladie: plan médical majeur, plus visites médicales;
b) assurance-vie: 1½ fois le salaire annuel.
(Après la retraite ½ fois le salaire annuel aux frais du pensionnaire, mais au taux de groupe).

FONDS DE PENSION:
Un nouveau plan devra être soumis au Syndicat avant le 1er janvier 1966.

— SERVICE DU TRANSPORT —

GARANTIE MINIMUM:
de 8 heures par jour de travail au lieu de 7½ heures aux chauffeurs surnuméraires.

AMPLITUDE: (nouveaux bénéfices)
L'amplitude est la période totale de temps écoulée entre les deux extrémités de la journée de travail.
La prime d'amplitude est payée pour chacune des heures travaillées dans une journée.
Amplitude de 10h. à 10h.59 — prime de 15 cents
Amplitude de 11h. à 11h.59 — prime de 20 cents
Amplitude de 12h. à 12h.59 — prime de 25 cents
Amplitude de 13h. à 13h.59 — prime de 30 cents

TRAVAIL DU DIMANCHE:
Prime de vingt-cinq pour cent (25%) du salaire horaire normal au lieu de vingt-cinq cents ($0.25) l'heure.

ALLOCATION DE TEMPS:
Paiement de 10 minutes en heures travaillées pour la sortie et la rentrée des autobus et abolition du 30 minutes d'allocation pour tournée complète de plus de 2 heures.

VÊTEMENTS - UNIFORMES:
On ajoute aux vêtements et uniformes déjà fournis deux casquettes par an au lieu de trois par 2 ans. Remboursement au chauffeur, après un an de service, du montant qu'il a payé pour son uniforme.

TAUX MINIMUM POUR LES SALARIÉS À L'ENTRAÎNEMENT:
Salaire de $10.00 par jour pour les 5 semaines d'entraînement.

— SERVICE DE LA CAISSE —

SEMAINE ET HEURES DE TRAVAIL:
Prime mensuelle de $20.00 pour amplitude de 10 heures et plus.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE:
Travail exécuté en dehors des heures normales rémunéré à temps et demi.

TRAVAIL DU DIMANCHE:
Prime de 25% du salaire régulier payée sur le travail du dimanche.

PRIME DE NUIT:
10 cents l'heure. (De minuit à 8 heures du matin).

DISPOSITIONS DIVERSES:
Prime de $10.00 payée aux commis affectés à la préparation des listes de correspondances lors des listes d'assignations des chauffeurs.

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS, DE L'ENTRETIEN DES VÉHICULES ET DU GÉNIE ET DE L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS:

PRIME D'ÉQUIPE ET D'AUTRES PRIMES:
Prime de $0.15 l'heure pour tout employé dont la majorité des heures travaillées est entre **7 hres p.m. et 7 hres a.m.** (sauf pour les employés de la Conciergerie).
Prime de $0.10 aux remplaçants chefs d'équipes.

VÊTEMENTS DE TRAVAIL:
On modifie la clause concernant les vêtements, en ajoutant:
a) Choix entre un pantalon et une chemise ou une salopette;
b) Les préposés au nettoyage des bureaux recevront un uniforme;
Parka individuel aux 400 employés appelés à travailler régulièrement à l'extérieur. Remplacement à tous les 3 ans si nécessaire.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 19 JUIN 1965 CAHIER 2 / Pages 17-32

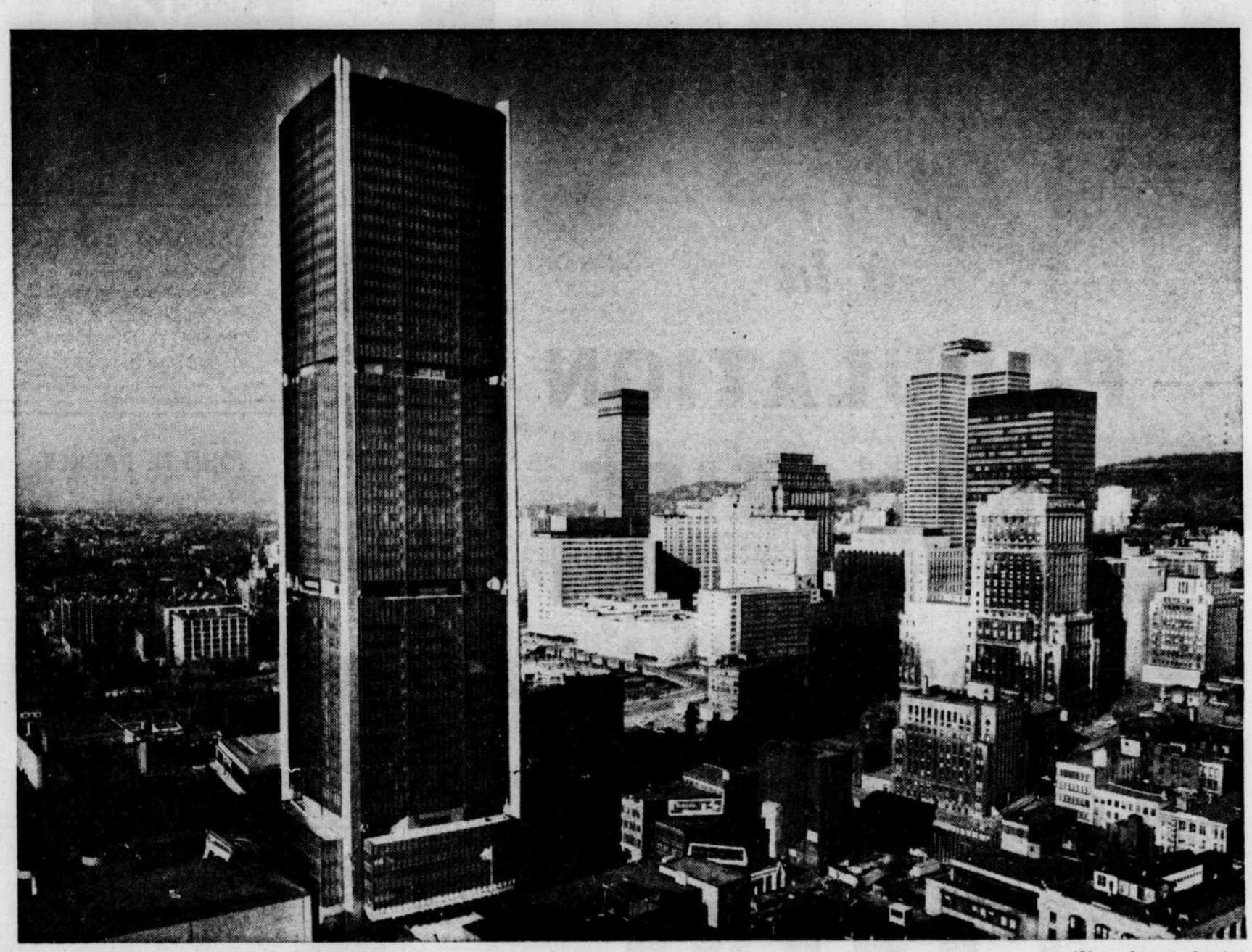

(Photo Armour Landry)

Montréal, ville dynamique

S'il est normal et légitime de se réjouir de l'expansion que connaît aujourd'hui la Ville de Montréal sur tous les plans, il ne s'ensuit pas qu'il faille se complaire dans les résultats acquis ni oublier que l'essor actuel est le fruit des rêves, des efforts, des énergies de plusieurs générations.

L'histoire et la géographie ont préparé, dessiné en quelque sorte à Montréal le grand rôle et la vocation singulière qui sont devenus les siens. Mais il n'a point suffi de cela: il y a encore fallu, tout au long des siècles, un certain nombre de hautes vertus qui ont caractérisé toutes les étapes du développement de notre ville: audace, ténacité, innovation. Dans les circonstances même de sa fondation, ces vertus se sont affirmées et on en retrouve l'expression à chaque tournant décisif: très tôt, Montréal fut le point de départ vers l'exploration et l'humanisation de la plus grande partie de l'Amérique du Nord; très tôt, aussi, elle fut le port d'attache en quelque sorte de découvreurs, des innovateurs, des coureurs de bois.

De même, dans l'ordre des idées et des doctrines, dans les combats de toutes sortes, Montréal se trouva presque toujours à l'avant-garde, plus prompte que le reste du Canada français à adhérer aux thèses nouvelles, du moins à les interroger et à les explorer. Ce fut vrai hier dans la longue lutte qui devait culminer dans l'insurrection de 1837-38, ce l'est encore aujourd'hui dans tous les secteurs de l'activité humaine.

L'alliance de ces vertus, de cette mentalité pionnière, monitrice, de la géographie et des ressources tant humaines que matérielles (qui ne cessent de s'accroître et de se diversifier) devait conduire Montréal au rang qui est aujourd'hui le sien et la conduire en même temps au seuil d'une aventure plus exaltante encore.

Ce dont nous sommes en effet témoins depuis quelques années, ce n'est pas un point d'arrivée mais un point de départ. L'explosion démographique, l'explosion de la construction immobilière et résidentielle, la modernisation des moyens de transport et de communication, l'extraordinaire développement de la vie intellectuelle et des activités culturelles, la multiplication des relations avec le monde entier annoncent déjà que Montréal va devenir l'une des grandes villes internationales et l'un des principaux carrefours du monde occidental. Carrefour des civilisations, des productions, des idées, carrefour unique en terre nord-américaine comme sont singuliers son emplacement, son histoire, la composition de sa population et son caractère majoritairement français.

Voici que se lève cette "ville debout" que Malraux déjà saluait il y a un an; voici qu'une grande ville francophone en Amérique du Nord va témoigner avec éclat et avec dynamisme que le fait français n'est pas de l'ordre du souvenir et du musée mais de l'ordre de la création, de l'invention, de la jeunesse et de l'avenir. Coïncidant avec le réveil du Québec, l'expansion et l'affirmation de Montréal-métropole et de Montréal-carrefour international indiquent avec éloquence les vertus d'imagination, d'efficacité et de vigueur d'une culture française qui sait inspirer une civilisation de type moderne, d'une langue française qui sait exprimer pleinement avec les réalités de ce monde moderne, les aspirations, les besoins, les rêves et l'espoir du citoyen du 20e siècle.

Il nous restera — et ce ne sera pas la moindre tâche — de savoir faire que cette ville, outre d'être progressive, puissante et dynamique, devienne un haut lieu du nouvel humanisme et d'une certaine douceur de vivre. C'est peut-être là que nous avons, francophones d'Amérique, à nous définir et à nous illustrer le mieux. Le défi est immense: j'aime croire que le sont aussi les qualités de notre peuple et le contenu de la révolution tranquille.

LE MAIRE DE MONTRÉAL

Jean Drapeau

Une oeuvre de civilisation...

Autour du thème choisi cette année pour les fêtes de la Saint-Jean, on peut épiloguer de cent manières différentes.

Conformément à sa tradition, Le Devoir a groupé, pour son numéro spécial, une équipe de collaborateurs capables d'aider le lecteur à jeter un regard à la fois admiratif et critique sur les progrès de la métropole du Canada.

Nous avons limité notre exploration au développement proprement physique de Montréal, c'est-à-dire au cadre extérieur dans lequel se déroule la vie des citoyens. Nous avions conscience, en circonscrivant ainsi notre sujet, de pouvoir offrir à nos lecteurs une matière très concrète et de pouvoir en même temps analyser efficacement l'esprit qui préside au développement de notre ville.

C'est à une exploration variée du Montréal démographique, économique, institutionnel, suburbain, industriel, esthétique, que nous convions nos lecteurs.

Faite en compagnie des meilleurs spécialistes, cette étude fera naître dans l'esprit de tous des horizons insoupçonnés. L'édification d'une grande ville est une oeuvre de civilisation qui, par-delà les réalisations matérielles, se situe d'abord au niveau de l'esprit. Telle est la note dominante que, sans se concerter, nos collaborateurs ont surtout voulu faire ressortir. On trouvera certes, de l'un à l'autre, des opinions différentes, voire parfois divergentes. Mais chez tous, on discernera un commun souci de mettre la ville au service de l'homme.

Puissent ces travaux alimenter la réflexion des citoyens et ouvrir aux hommes publics des perspectives d'action encore plus large. Ce serait là l'affirmation la plus opportune de cette présence française que nous célébrons en ces jours et qui ne saurait être efficace que si elle se montre apte à donner forme et esprit au développement du territoire.

LA DIRECTION

sommaire

Le supplément sur **"Montréal, ville dynamique"** fait l'objet, à la page 4, de l'éditorial de **Claude Ryan** qui pose la question "Le Montréal de demain: notre oeuvre ou celle des autres?"

A la page 19, **Guy Desbarats et Gaston Dugas** insistent sur l'importance de l'éducation dans la transformation de la ville.

A la page 20, **Lucien L'Allier** nous promet le métro pour demain et **Hans Blumenfeld**, urbaniste, traite des moyens de communication dans la ville.

A la page 21, **Pierre Camu et Benoit Brouillette** mettent en lumière l'importance de la navigation pour Montréal, ville portuaire.

A la page 22, une équipe du **service d'urbanisme de la ville de Montréal** parle de rénovation urbaine et de la mise en valeur du centre-ville.

A la page 23, **Jean Alaurent** affirme que le véritable urbanisme ne peut se concevoir qu'en fonction de la notion de très grandes régions.

A la page 24, **Lucien Bergeron** fait valoir les "atouts du tourisme, hier et aujourd'hui", et **Henri Mhun** affirme que "la participation des capitaux européens à l'expansion de la métropole ne cesse de croître".

A la page 25, un sociologue, **Norbert Lacoste**, parle de la métropole et de son peuple, tandis que **Philippe de Gaspé Beaubien** fait valoir le stimulant économique que représente l'Expo pour Montréal.

A la page 26, l'abbé **Henri Gagnon** raconte les églises à l'heure de la réforme liturgique.

A la page 27, **Roger J. Bédard** dit pourquoi il est adversaire de l'assertion "une île, une ville".

A la page 28, **Françoise Beaudry** se réjouit du souci grandissant d'esthétique que manifeste l'industrie.

A la page 29, **Benoit Bégin** pose la question: "L'homme sera-t-il servi ou asservi par la Cité de demain?"

A la page 31, **Pierre Perrault**, dont on se rappelle les remarquables poèmes en prose diffusés sur les ondes de Radio-Canada, raconte qu'il habite "une ville des uns à la sueur des autres".

18-25 juin
semaine
de la Noël
d'été

HOMMAGE

à la

POPULATION FRANÇAISE

de

MONTRÉAL

en ces jours des fêtes du

CANADA FRANÇAIS

Cette page est publiée à titre gracieux par un groupe de conseillers municipaux de Montréal du PARTI CIVIQUE

Paul-Emile ROBERT, C.L.U.
Assureur-vie agréé
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

Dr JEAN LaROCHE
Chiropraticien psychologue
6756, rue St-Denis - 272-8267
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

ARTHUR GAGNON
Articles de sport
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

GERRY SNYDER
Vice-président du Comité exécutif
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON

ABRAHAM COHEN
Avocat
621 ouest, rue Craig — 866-4949
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON

LUCIEN-H. GAGNE
Quincaillier
8208 Gatineau — RE. 1-6838
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON

FERNAND ALIE
Educateur
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS

LUCIEN SAULNIER
PRÉSIDENT
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

JAMES N. BELLIN
Courtier d'assurances
5165 ouest, Sherbrooke, Ch. 316
HU. 9-3861
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRÂCE

JOHN N. PARKER
Principal l'école
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRÂCE

JACQUES BRISEBOIS
Placements
4150, ave Oxford — 486-3811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRÂCE

MAURICE LANDES
Notaire
membre du Comité exécutif
3677, Adam — LA. 6-5517
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MERCIER

ADRIEN ANGERS
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE
—●—
ADRIEN ANGERS & FILS INC.
5847 est, Sherbrooke — CL. 5-7795

KENNETH McKENNA
Fleuriste
4509, ch. Côte-des-Neiges — 731-4992
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE CÔTE-DES-NEIGES

John LYNCH - STAUNTON
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE CÔTE-DES-NEIGES

Dr J. P. FOREST
4872 Papineau — LA. 4-5718
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS

HORACE MONTPETIT
Président de Montpetit Finance Inc.
2908, Masson — RA. 7-4294
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-ÉDOUARD

J. BENOIT BOURQUE
Entrepreneur en construction
2678, rue Holt, Rosemont — 729-8330
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT

EUCLIDE LALIBERTE
Courtier d'assurance agréé
9225, avenue Millen — DU. 1-0070
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

HYMAN BROCK
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS

ROMEO DESJARDINS
Membre de la Corporation de
Montréal Métropolitain
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-ÉDOUARD

J.-PAUL MARCHAND
Directeur de funérailles
4228, Papineau — LA. 1-1685
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU

CLAUDE DURIVAGE
Prés. de la Boulangerie Durivage
2235, Dandurand — 273-8811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

Claude MELANÇON, C.R.
266 ouest, St-Jacques - VI. 5-1122
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-JACQUES

JEAN GUILLET
Notaire
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT

J.-OMER ROY
Bijoutier
1658 est, Mont-Royal — LA. 7-2951
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU

ROLAND BOURRET
Avocat
801 est, rue Sherbrooke
Suite 706 - 524-7521
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC

Pour bâtir demain en beauté, il faut d'urgence développer chez nous l'éducation aux formes sensibles

par Guy DESBARATS
doyen de l'Ecole d'Architecture de l'U. de M.

L'éminent théoricien de la nouvelle civilisation électronique, le professeur torontois Herbert Marshall Macluhan, dans son livre **Understanding Media,** nous dit que "... just as higher education is no longer a frill or luxury, but a stark need of production and operational design in the electric age, so the artist is indispensable in the shaping and analysis and understanding of the life, of forms and strutures created by electric technology...", et il cite aussi l'économiste Galbraith dans sa recommandation aux hommes d'affaires qui veulent étudier soigneusement l'art moderne sous toutes ses formes.

Depuis vingt ans, les Montréalais se sensibilisent selon une progression qui ferait sans doute l'objet d'une thèse intéressante: de la musique à la peinture et à l'art graphique, puis à la sculpture, et enfin avec beaucoup de réserve, voire même d'hostilité, à l'architecture. Ce rang dans l'ordre successif tient à la nature particulière de l'architecture, à son caractère essentiellement social et collectif: le financier, pour qui l'art moderne est devenu un symbole de succès, peut s'en parer sans en épouser le sens, ou même, admettons-le, sans trop le comprendre. Le financier et son architecte se lient d'une relation plus exigeante! L'architecte dépense les capitaux, et non pas un surplus déductible de l'impôt! Montréal devra toujours être reconnaissante à l'équipe Zuckendorf-Pei, de New-York, pour la réalisation de la Place Ville-Marie, signe de la fécondité qui caractérise l'essor actuel de Montréal. Les autres grandes réalisations qui ont suivi demeurent l'oeuvre d'équipes étrangères, romaines, hollandaises...

Le confiance mutuelle et le partage de culture que requiert la maîtrise de la forme sensible du cadre bâti de l'homme moderne existent à peine chez nous. C'est d'ailleurs une faiblesse à l'échelle continentale.

UNE TRAGIQUE GRISAILLE

Mais malgré cette ressemblance superficielle évidente dans toute l'Amérique, il reste que l'aspect bâti de Montréal se présente d'une façon qui lui est particulière et qui provient évidemment du contexte social de notre coin du monde: d'un côté, l'absence de contrôle et de fierté civique dans le développement commercial largement américanisé et en mains étrangères, et le plus souvent assez cynique (je ne parle pas ici des édifices de la finance qui ont largement démontré sinon leur civisme, tout au moins leur fierté particulière). Je parle des grands boulevards d'accès, des rues de magasins où règnent l'anarchie visuelle et surtout la compétition effrénée provoquée par des guerres entre gens inconscients. Et ce secteur qui enfin passe de plus en plus entre les mains de Montréalais (anciens et nouveaux) suit les principes commerciaux de ses rivaux, faute d'une culture plus évoluée. Restent les institutions éducatrices gouvernementales; celles que nous a léguées le fédéral n'ont guère subi d'influence régionale ou locale, et par conséquent, trainent ici et là avec une insignifiance massive. Par contre, certains immeubles d'institutions montréalaises éducatrices et hospitalières, réalisés sous le contrôle local dans tous leurs aspects économique, politique et esthétique, ont tenté d'exprimer des valeurs recherchées par la majorité des citoyens; ici l'esthétique académique, assez réussie par exemple avant la guerre à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame et au pavillon Le Royer, est abandonnée surtout à cause de la pression économique, sans être remplacée par une autre discipline esthétique homogène et sans bénéficier d'une culture dont les concepts seraient assez disciplinés et clairs pour la diriger parmi les écueils de tous les mouvements esthétiques évoluant en concurrence vers le sud et l'Europe. Se produit donc l'anarchie fantastique de l'architecture religieuse du Canada français, phénomène, j'ose dire, unique au monde, et qui nous distingue par sa seule témérité.

L'URBS, le CALME ET LA BEAUTE

La solution qu'envisagent les éducateurs en architecture est la même partout en Amérique et ne présente ici que ce degré supplémentaire d'urgence qu'apporte le renouveau des systèmes d'enseignement: que l'éducation visuelle comme on l'enseigne en architecture, aux arts graphiques, devienne courante au niveau du cours secondaire, des futurs instituts, des écoles professionnelles; que l'ingénieur, l'urbaniste, l'étudiant aux Hautes Etudes Commerciales, l'architecte, et même l'avocat, se rencontrent au début de leurs études universitaires dans un travail partagé de découvertes visuelles. Les études supérieures s'engageront peut-être ensuite plus facilement dans l'analyse des problèmes de la création du calme et de la beauté dans le cadre urbain. Ces problèmes sont des problèmes d'équipe et d'équilibre entre les valeurs de la sensibilité formelle et les exigences économiques, techniques et scientifiques.

Cet équilibre est des plus rares dans toutes les sociétés scientifiques du monde moderne; il est peut-être téméraire de croire que nous puissions y contribuer ici, au moyen d'une société qui ne commence qu'à se découvrir. Cependant, je crois que les caractéristiques particulières de notre société s'y prêtent sous certains rapports: d'abord la sensibilité esthétique ne subit pas ici le même ridicule qu'elle subit parfois en pays étrangers, surtout aux Etats-Unis; l'effort technique et scientifique n'a pas la même emprise ici qu'ailleurs, ce qui pour notre thèse est peut-être un bienfait; tout effort communautaire jouit d'une distribution rapide grâce aux dimensions restreintes de notre société et à la force grandissante de l'agence gouvernementale, ainsi qu'à son degré de compréhension du phénomène culturel.

LES OBSTACLES ET LES EXIGENCES

Il reste cependant parmi nous des forces de sens contraire qui pourraient enrayer les progrès d'un enseignement visuel à l'échelle nationale: le superficiel qui cherche l'épate avant la maîtrise de la discipline et dont a beaucoup souffert le renouveau architectural naissant au Québec; l'individualisme qui est très fort chez nous surtout parmi les artistes, où l'art pour l'art exerce une fascination morbide, par réaction contre les anciennes disciplines morales. Et puis, en dernier lieu et en quelque sorte corollairement, l'indiscipline sociale: l'application, au niveau de la réalisation du cadre urbain et régional, des critères d'ordre et de beauté exige une adhésion populaire que seul peut exiger un public averti. Et de ce côté, Montréal jouit déjà de précieuses initiatives qui devront se prolonger, d'agréments fleuris qu'ils sont actuellement jusqu'au renouveau de la trame bâtie de grands secteurs de la ville. La rapidité de l'essor physique de la ville devancera certainement les efforts d'éducation à long terme. Il est donc urgent de poursuivre à tous les niveaux, entre architectes, ingénieurs et financiers déjà engagés dans le renouveau de la ville, le dialogue théorique sur les formes sensibles, afin de définir, d'un commun accord, les grandes lignes d'un programme esthétique applicable dès maintenant. Il nous manque désespérément à Montréal une critique avertie qui se chargerait de l'analyse et de la diffusion de ce programme.

A Montréal, la mise en oeuvre du programme de "l'Opération 55" va transformer le visage de la ville

par Gaston DUGAS
directeur des services d'information à la Commission des écoles catholiques de Montréal

La publication des deux derniers rapports de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement et les études entreprises, à Montréal, dans le cadre de l'Opération 55 a permis de toucher du doigt un problème que tout le monde soupçonnait mais dont quelques initiés seulement pouvaient évaluer l'ampleur.

On connaît passablement bien les suggestions de la Commission Parent; il en est autrement des objectifs poursuivis par l'Opération 55. Celle-ci veut être une oeuvre coopérative et démocratique grâce à laquelle on pourra établir un plan cohérent de développement scolaire. Disons tout de suite que l'Opération 55 n'a pas été conçue pour la région métropolitaine; le chiffre 55 correspond d'ailleurs, à une exception près, au nombre de commissions scolaires régionales qui existent ailleurs dans la province. Les commissions scolaires de l'île de Montréal sont cependant entrées dans le jeu et le territoire a été divisé en cinq secteurs catholiques pour fins d'analyse des besoins. Dans chaque secteur, un comité consultatif de planification a été constitué avec mission, essentiellement: pour le mois d'avril, de faire un relevé de l'équipement scolaire dans chaque région, de préparer des prévisions quant au nombre d'élèves qui seront inscrits dans les écoles secondaires en 1966 et en 1971; pour le mois de juin 1965, de produire une description des nouvelles constructions nécessaires, description suffisamment précise pour que les architectes puissent se mettre à l'oeuvre.

Ces deux objectifs n'ont pas été atteints dans les délais prévus à Montréal malgré le rythme rapide des travaux en cours. Les premiers résultats ont fait dire à des hauts fonctionnaires de la CECM, il y a déjà quelques semaines, qu'il faudra prévoir des déboursés de l'ordre de $200,000,000 à $300,000,000 d'ici 1971 pour doter Montréal d'un réseau complet et adéquat d'écoles (élémentaires et secondaires) publiques. Et tout laisse encore croire que ces prévisions ne sont pas exagérées.

La mise en oeuvre du programme de l'Opération 55, qui reste donc à déterminer dans ses détails, devrait surtout transformer l'aspect des écoles secondaires publiques; des investissements aussi importants modifieront sensiblement ce secteur particulier du "visage" de la métropole canadienne. Cette mise en oeuvre aura une influence directe sur les institutions privées (et sur celles maintenues par le gouvernement provincial) qui dispensent l'enseignement secondaire, maisons qui seront plus ou moins intégrées au secteur public, éventuellement. La construction des instituts, qui restent à créer dans notre milieu, sera également influencée, dans une moins large mesure, par les conclusions des études qui se poursuivent actuellement.

Les collèges et les instituts

Parmi les centaines d'institutions privées qui existent dans le territoire de Montréal, on compte, parmi les plus importantes par le nombre d'élèves qu'elles reçoivent, 18 collèges classiques affiliés à la Fédération des collèges classiques (6,400 étudiants au secondaire) et six autres maisons indépendantes non affiliées à la FCC.

Dans bien des cas, les maisons indépendantes possèdent un équipement scolaire beaucoup plus adéquat que celui du secteur public. Il ne s'agit pas d'un reproche à l'endroit des maisons indépendantes mais d'une constatation: elles ont su obtenir une bonne partie de ce dont elles avaient besoin, tandis que les corps publics (les commissions scolaires) s'efforçaient surtout de dépenser le moins possible, reflétant ainsi le peu d'intérêt que la population en général portait à l'éducation. On peut prédire, dans le climat actuel, que l'expansion physique de ces maisons indépendantes (au niveau secondaire) est terminé; il serait surprenant de voir des collèges, d'ici de nombreuses années, se lancer dans des travaux de construction financés en bonne partie par des subventions provinciales alors que des millions de dollars devront être dépensés pour doter le secteur public d'un minimum indispensable. Au contraire, il est fort probable que quelques institutions indépendantes disparaîtront comme telles et que d'autres voudront collaborer, plus ou moins étroitement, avec les commissions scolaires. Il s'agit maintenant de déterminer quelle collaboration est possible.

Selon les recommandations du rapport Parent, les instituts devraient dispenser l'enseignement au niveau de la 12e et 13e années et, donc, se situer immédiatement après le secondaire. Tout ce que l'on sait actuellement, c'est qu'on étudie la possibilité d'en créer quelques-uns à Montréal.

Mais on ne peut prévoir, pour l'instant, quelle forme physique prendront ces institutions: est-ce qu'il s'agira de nouveaux immeubles construits spécifiquement à cette fin ou s'agira-t-il plutôt d'un regroupement des maisons qui existent déjà? La deuxième hypothèse est plus logique; il devrait y avoir fusion, sous un conseil d'administration unique, de quelques collèges et de certaines maisons d'enseignement technique. Plus tard viendront les constructions.

La CECM

Il est beaucoup plus facile de prévoir quelle sera l'expansion physique de la Commission des écoles catholiques de Montréal au cours des prochaines années. Au début de l'année scolaire 1964-65, la CECM dispensait l'enseignement à 205,677 élèves (dont 53,202 au secondaire) logés dans 6,536 classes, elles-mêmes abritées dans 336 unités scolaires. Il est important de noter que 192 de ces écoles ont été construites avant 1925 et donc que la moitié environ des locaux scolaires disponibles ne présentent plus le minimum de sécurité, de salubrité et d'efficacité requis aujourd'hui. Le simple fait de remplacer les vieilles écoles constitue une lourde tâche.

Il faut prévoir beaucoup plus qu'un simple renouvellement. Les études démographiques menées au cours des derniers mois démontrent qu'en septembre 1964 les enfants catholiques (français et anglais, garçons et filles) âgés de 12 à 16 ans, étaient au nombre de 90,000 dans le territoire soumis à la juridiction de la CECM. En 1971, la même population catholique de 12 à 16 ans aura atteint 100,000. Comme les responsables de l'Opération 55 à Montréal prévoient un taux de scolarisation de 105% (à cause de la présence dans les classes secondaires, soit de la 7e à la 11e année inclusivement, d'étudiants qui pourront avoir 11 ans ou 17 ans et plus), il faudra trouver de la place pour 105,000 élèves dans les écoles secondaires de Montréal en 1971; comme la Commission ne possède que 40,000 places-élèves dans ses écoles secondaires actuellement, la marge à combler est de plus de 60,000. Cela est dû en partie au fait que la classe de 7e, qui reçoit cette année 18,000 élèves, devra à ce moment-là être considérée de niveau secondaire et être logée dans des locaux appropriés à ses besoins. Ce passage de la 7e au secondaire libérera, dans une certaine mesure, les écoles élémentaires mais pas assez pour loger les 20,000 enfants qui, normalement, devraient fréquenter l'école maternelle en 1971. Il faut donc prévoir non seulement la construction d'écoles secondaires mais aussi l'aménagement de classes maternelles dans des écoles élémentaires nouvelles.

Pour mieux connaître les besoins réels, dans chacun des quartiers de Montréal et des villes desservies par la CECM, le territoire a été divisé en 25 zones d'analyse. Dans chacune d'elles, on a fait le relevé des locaux que possède la CECM en prévoyant une utilisation maximum de 85% et on a comparé le résultat ainsi obtenu avec le nombre d'élèves prévus en 1966 et en 1971. Cela donne une idée des besoins dans chacune des 25 zones. Les chiffres préliminaires laissent donc prévoir qu'il faudra combler une marge de plus de 60,000 places-élèves; ce qui pourrait signifier, avec des écoles secondaires de 3,000 étudiants, la construction de 20 écoles secondaires polyvalentes dans le territoire de la CECM.

Effort massif de construction

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la présence de maisons privées dans le territoire de la CECM; ces institutions pourraient mettre 20,000 places-élèves à la disposition de la population étudiante. Dans quelle mesure ces maisons pourront-elles et, surtout, voudront-elles apporter leur aide à la solution du problème qui confronte la CECM et tous les contribuables catholiques de Montréal? Le comité de planification scolaire de la CECM a demandé à un sous-comité d'étudier ce grave problème et de soumettre des recommandations le plus tôt possible.

De toute façon, il faudra faire, d'ici six ans, un effort beaucoup plus considérable dans le domaine de la construction même si déjà, au cours des dernières années, la CECM a dépensé quelque $10,000,000 annuellement dans ce secteur d'activité. Il est aussi à prévoir que les prochaines écoles secondaires seront probablement beaucoup plus grandes, ce qui devrait permettre l'érection de complexes architecturaux beaucoup plus harmonieux.

Il est beaucoup trop tôt pour dire quelle influence tout ceci aura sur "le visage" de la ville de Montréal en particulier. L'on peut espérer que les nouvelles écoles refléteront la vitalité culturelle d'une ville et d'un peuple de plus en plus éveillés aux exigences du monde moderne.

La vie, la force, le bonheur d'un peuple résident dans ses écoles . . . et . . . les bons maîtres font les bonnes écoles !

LA FEDERATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DES CITES ET VILLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Léo Guindon, président

184 est boul. Saint-Joseph — Montréal 14 — 288-1942

la fête populaire

À NOS MEMBRES
ET À TOUS NOS COMPATRIOTES
nous offrons nos voeux les meilleurs
à l'occasion des fêtes du Canada français

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTEE
CERTIFICATS D'EPARGNE
SIEGE SOCIAL: 1306 est, Sainte-Catherine, Montréal

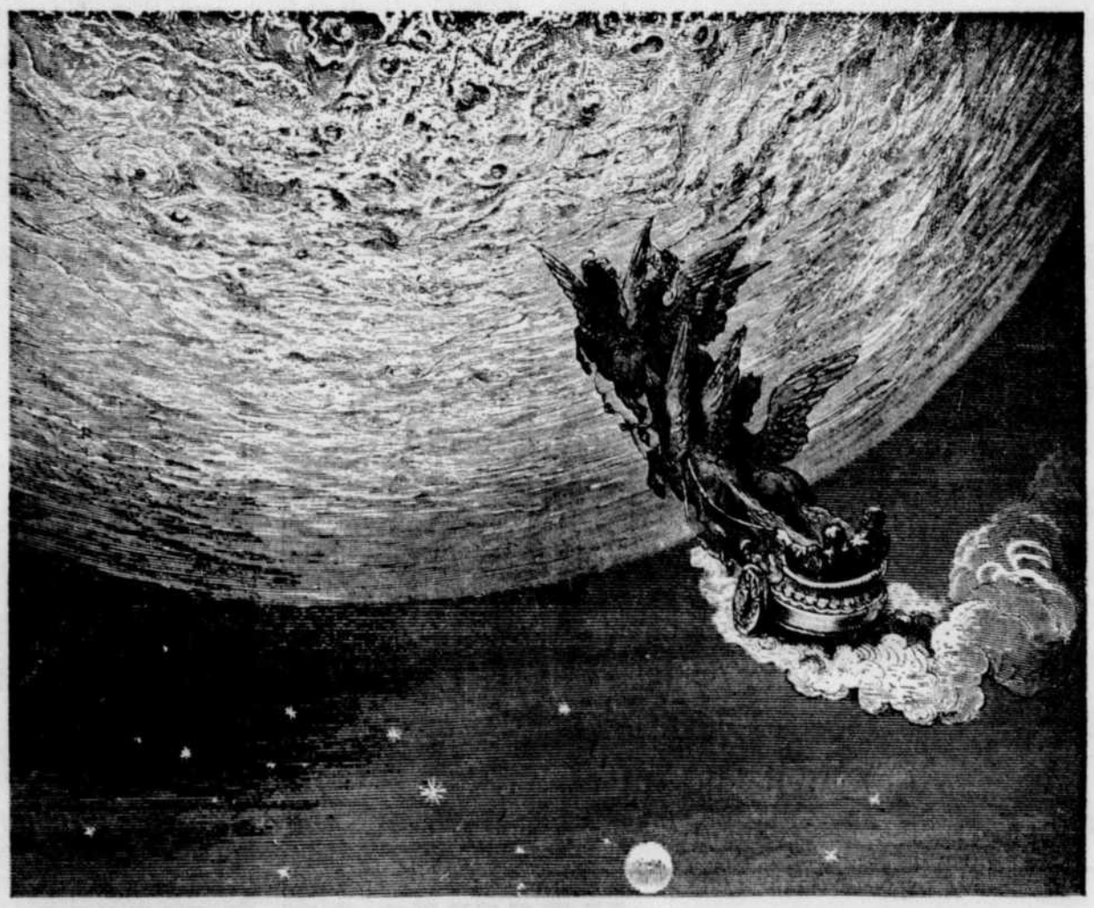

"Ce n'est pas son instruction qui coûte cher à un peuple, c'est son ignorance"

L'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal
Aimé NAULT, président

Hommage
À tous les CANADIENS FRANCAIS
en ce jour de fête nationale

Le Centre du Vêtement Masculin du Nord de Montréal

Lucien Saulnier
VETEMENTS DE CHOIX POUR HOMMES
TAILLEUR — CHEMISIER
PLACE CREMAZIE 387-1511

Quel temps fait-il sur la terre?

En quittant cette planète on ne peut se désintéresser tout à fait du sort des humains et, s'il était permis, on voudrait continuer de recevoir son journal pour savoir les nouvelles de sa ville, sa province ou son pays; si le fils prometteur mais pauvre d'un vieil ami a pu terminer ses études, si telle organisation pour les jeunes a fait diminuer la criminalité, si la science a gagné contre le cancer . . . Surtout, on voudrait que ceux qui prolongent sa propre vie répondent à l'espoir mis en eux. Si vous tenez à ne pas laisser les vôtres complètement seuls et à voir se perpétuer votre sollicitude auprès d'eux, confiez l'exécution de vos dernières volontés à une société qui vous offre en permanence tous les services de l'expérience spécialisée.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
MONTRÉAL · QUÉBEC · OTTAWA · HULL · TROIS-RIVIÈRES · RIMOUSKI

Pour échapper au rythme de la diligence

Demain, un métro

par Lucien L'Allier, Ingénieur,

président et gérant général de la Commission de transport de Mtl

Dans une quinzaine de mois, plus de 40 pour cent des usagers actuels du transport urbain à Montréal pourront bénéficier en tout ou en partie d'un monde nouveau de transport pour atteindre en beaucoup moins de temps leur destination respective.

Et, bien entendu, on prévoit qu'à ceux-ci viendront se joindre un grand nombre de personnes qui utilisent présentement moyens de transport pour leurs déplacements dans la ville.

On dit que la facilité qu'a une population urbaine de se déplacer selon ses besoins est une des conditions essentielles de la prospérité, de la santé économique et même physique d'une métropole. Cependant, la prospérité du centre de la ville entraîne infailliblement la congestion car autant les forces économiques font se concentrer et se consolider le centre des affaires, autant le nombre des déplacements et le va-et-vient entre les quartiers périphériques et le centre augmentent.

Le Métro de Montréal veut justement être une réponse à ce problème, c'est-à-dire favoriser la prospérité du centre de la ville sans pour autant aggraver le problème de la congestion. Le Métro veut permettre à la population de pénétrer dans le centre des affaires, d'y circuler et d'en sortir tout en évitant les risques d'embouteillages, les problèmes de stationnement, etc.

On nous demande souvent quel sera l'effet du Métro sur la circulation dans les rues de la ville de Montréal. Il est à peu près impossible de faire quelque prédiction que ce soit à ce sujet du moins en des termes bien précis. Il y a trop de facteurs qui entrent en ligne de compte. D'ailleurs, le but du Métro n'est pas uniquement de soulager l'encombrement de la circulation, ce que ne saurait faire non plus la construction de nouvelles artères — dont la capacité est souvent dépassée avant même qu'elles ne soient terminées, — mais bien de transporter les voyageurs le plus rapidement, le plus commodément et le plus économiquement possible.

Ceci était dit, nous pouvons tout de même prévoir certains des effets directs et bienfaisants qu'aura le Métro sur la circulation.

Ainsi, nous espérons attirer un nombre substantiel d'usagers actuels de l'automobile, ce qui devrait apporter quelque soulagement, surtout dans les secteurs où il nous sera désormais possible de retirer des autobus du service.

Cependant, nous devons prévoir qu'en temps de prospérité et par suite du développement urbain vigoureux, le fardeau imposé à la circulation ne fera qu'augmenter. Nous devons admettre que tout adoucissement apporté par le Métro sera annulé par une circulation nouvelle. En réalité, le simple fait de construire un Métro est en soi un aiguillon au développement des affaires et provoquera une augmentation de l'achalandage.

Il ne faut peut-être pas se demander ce que fera le Métro pour la circulation, mais que serait la situation dans dix ans sans le Métro ?

A l'ouverture des premières lignes du Métro, nous prévoyons réduire de 200 notre parc d'autobus qui compte actuellement 2,000 véhicules. De nombreuses lignes du réseau de surface seront modifiées afin qu'elles convergent vers les stations du Métro et agissent comme tributaires du réseau souterrain.

De même qu'au moment où le tramway a été mis au rancart au profit de l'autobus, cette nouvelle évolution du transport urbain sera l'occasion d'une revision complète du réseau pour lui assurer toutes les améliorations possibles du point de vue itinéraire et horaire.

Bien que le principe directeur sera de diriger le plus grand nombre de voyageurs possible vers le Métro, il faudra nécessairement éviter que ceux-ci soient obligés de faire des trajets plus longs qui ne soient compensés par la vitesse supérieure du Métro. Il faudra aussi maintenir un service efficace et pratique pour les voyageurs qui devront circuler uniquement en surface entre des territoires non desservis par le Métro.

Donc, au moment de l'inauguration du Métro, le réseau d'autobus devra être réorganisé de façon que les deux réseaux fonctionnent comme un seul réseau intégré — l'un étant le prolongement et le complément de l'autre.

Si on reconnait le principe que les avantages de circuler en Métro doivent être mis à la disposition du plus grand nombre de citoyens, le nouveau réseau d'autobus devra généralement se conformer aux donnés suivantes :

a) Diriger le plus grand nombre de voyageurs possible vers le Métro, en fournissant des lignes directes et commodes vers les stations, de façon que les gens demeurant dans les secteurs de chaque côté et au delà du Métro puissent y accéder facilement;

b) Eliminer ou réduire autant que possible les lignes d'autobus à long parcours qui circulent dans l'axe des lignes du Métro;

c) Assurer la continuité et la commodité du service pour les voyageurs qui doivent né-

(Suite à la page 34)

Un objectif : offrir au citadin un vaste choix de moyens de transport, d'artères et de voies de circulation

par Hans Blumenfeld

M. Hans Blumenfeld a une expérience d'environ quarante ans dans la pratique de l'urbanisme. Ses travaux l'ont amené dans les différentes parties du monde. Depuis quatre ans M. Blumenfeld est attaché à titre d'urbaniste-conseil, au service d'urbanisme de la ville de Montréal.

C'est précisément à cause de sa connaissance approfondie du problème urbain en général et en raison de son expérience très récente et très intime avec la situation montréalaise que nous avons demandé à M. Blumenfeld de rédiger cet article sur le transport à Montréal. Ce texte s'adresse à la population de la région de Montréal. Il a pour but de renseigner correctement le public sur la nature réelle de la situation dans la zone métropolitaine à l'heure actuelle.

Dans le Montréal métropolitain comme dans toutes les autres grandes métropoles, le problème de la circulation préoccupe les citoyens probablement plus que n'importe quel autre problème. C'est bien naturel. Le nombre de déplacements, de quelque nature qu'ils soient, augmente au moins en proportion directe avec le taux de croissance de la population et la longueur des voyages effectués augmente en proportion directe avec l'expansion de la région à l'intérieur de laquelle la population vit et travaille. Comme chacun le sait, le territoire urbanisé pénètre chaque année un peu plus loin dans la campagne qui entoure les zones urbanisées. Actuellement on estime à environ quatre millions de voyages - personnes le nombre des déplacements quotidiens à l'intérieur de la zone métropolitaine. La plus grande partie de ces voyages est faite en automobile. Le nombre de voyages-camions augmente lui aussi en proportion avec la population et l'activité économique accrue. Dans l'ensemble, environ 12 millions de véhicules-milles sont parcourus par jour dans le Montréal métropolitain. Cette distance équivaut à 500 fois la longueur de la circonférence terrestre à l'équateur.

Les rues de nos villes n'ont pas, en général, été construites et encore moins conçues pour contenir de tels volumes de circulation. Les rues furent construites à l'origine pour donner accès aux établissements riverains et aussi comme prolongement extérieur de ces établissements, lequel servait à la fois de lieu de rencontre et de conversation pour les adultes et de lieu de jeux pour les enfants. La circulation lourde avec le bruit, la poussière et les gaz de combustion qui l'accompagnent réduit considérablement les possibilités qu'offrait l'espace de la rue en tant que prolongement de l'habitation, par exemple. Inversement les piétons et les automobiles qui vont et viennent aux maisons riveraines nuisent dans leurs mouvements à la circulation de transit.

Il est donc évident que ces deux fonctions, celle de circulation de transit et celle d'accès aux propriétés, ne peuvent plus être contenues dans un même espace qui est la rue. Les rues doivent avoir maintenant des fonctions spécialisées.

A une extrémité de l'éventail des types de voies publiques, il y a la rue de caractère strictement domiciliaire construite suivant un système de boucle ou de cul-de-sac afin d'être complètement libérée de la circulation de transit. A l'autre extrémité, il y a l'autoroute qui est complètement dégagée de toute contrainte découlant des accès aux propriétés riveraines. On peut ainsi faire circuler trois fois plus de véhicules sur une piste d'autoroute que sur une piste de rue traditionnelle et ce à une vitesse 2 fois plus grande et selon un risque cinq fois moindre d'accidents. Conséquemment, il est désirable de localiser autant que possible les mouvements de transit particulièrement pour les itinéraires les plus longs, à l'intérieur des autoroutes. Actuellement le boulevard Métropolitain ainsi que les premiers milles de l'autoroute des Laurentides sont les seules autoroutes construites sur l'île de Montréal. En 1970, il y aura tout près de 100 milles d'autoroute sur l'île, selon le programme de construction entrepris par le ministère provincial de la Voirie en coopération avec la ville de Montréal et le gouvernement fédéral. A cette époque, le réseau d'autoroutes comprendra en plus du boulevard Métropolitain, une seconde autoroute en direction est-ouest qui reliera le pont Louis - Hippolyte - Lafontaine avec l'extrémité ouest de l'île. Dans la direction nord-sud, il y aura deux autoroutes dont l'une dans l'axe du pont Louis-Hippolyte-Lafontaine (montée St-Léonard) et l'autre dans l'axe du boulevard Décarie. Cette dernière se reliera au pont Champlain. Ces autoroutes se distingueront du boulevard Métropolitain par le fait qu'elles seront construites à un niveau inférieur au sol environnant, du moins dans les parties déjà urbanisées. Sur une certaine longueur, l'autoroute Est-Ouest aura 8 pistes de circulation plutôt que 6.

Ce vaste réseau d'autoroutes sera complété par un système d'artères principales et de rues distributrices où évidemment il y a un compromis à faire entre la fonction de transit et la fonction d'accès aux établissements riverains. La capacité de ces rues à contenir un certain volume de circulation sera augmentée en créant de plus en plus de rues à sens unique et en améliorant la synchronisation des feux de circulation.

La personne qui possède une voiture désire naturellement l'employer pour se déplacer d'un point à un autre en espérant pouvoir stationner son véhicule vis-à-vis la porte de son lieu de destination. Ce désir, bien légitime sans être entièrement raisonnable, s'applique pour tous les déplacements y compris les déplacements vers le lieu de travail et les déplacements vers le centre-ville quand il s'agit, par exemple, d'aller magasiner. Cependant, il n'est pas nécessaire de s'astreindre à une longue réflexion pour comprendre qu'il est impossible, dans bien des cas, de satisfaire à ce désir. Il faut, de fait, quelque 350 pieds carrés, compte tenu des rampes et des voies d'accès, pour stationner une voiture. Cet espace est au moins aussi grand et très souvent plus grand que l'espace nécessaire à une personne qui travaille dans un bureau, dans un magasin ou dans une industrie. Si chaque personne dont le lieu de travail est au centre-ville utilisait sa voiture pour se rendre à son travail, la moitié de la superficie de plancher du centre-ville devrait être occupée par des voitures, sans compter les voitures des visiteurs et les voitures de ceux qui viennent magasiner.

Il est donc évident qu'il devient impossible pour chacun des individus qui, en même temps, se dirigent vers un même endroit, c'est-à-dire vers le centre-ville, d'employer leur voiture comme moyen de locomotion. Toutes ces personnes seront bien mieux servies par le système de transport en commun particulièrement par le métro qui se déplace librement sur une voie qui lui est entièrement réservée et qui n'est pas affectée par la congestion des rues de surface. Le métro peut, dans une seule direction, transporter plus de 4,000 personnes à l'heure. Il faudrait 17 pistes d'autoroute ou 50 pistes de rue conventionnelle pour transporter le même nombre de personnes en voiture.

En 1967 il y aura 3 lignes de métro qui se dirigeront vers le centre, en provenance des quatre points cardinaux. A cette époque, il y aura environ 15 milles de tunnel de métro. Tout comme les autoroutes, représentent l'épine dorsale d'un réseau routier, les lignes de métro sont l'échine d'un réseau de transport en commun; aucun des deux systèmes n'est cependant complet par lui-même. Les autoroutes ne peuvent rendre des services qu'à condition qu'il existe un réseau de rues qui complète la grille des autoroutes. De même, le métro n'est qu'une partie du réseau de transport en commun qui doit continuer à compter sur l'existence des autobus.

Ce n'est en fait qu'au centre-ville, où la densité est la plus élevée, que les voyageurs pourront atteindre leur destination en marchant depuis la station de métro. Dans les autres parties de la ville, les voyageurs pour la plupart devront utiliser les autobus pour franchir la distance entre la station de métro et leur lieu de résidence ou de travail. En dehors des raccordements aux stations de métro, les autobus devront également continuer à fournir le seul moyen de transport en commun économiquement possible là où le volume des passagers est trop réduit pour justifeir la construction coûteuse de voies de métro. Enfin dans certains quartiers, suivant certaines directions et à certains moments, seule l'automobile privée peut servir de moyen de transport. Par exemple, une personne qui quitte le Nouveau-Bordeaux à une heure du matin pour regagner son domicile situé à la partie est de Rosemont ne peut pas exiger qu'un service d'autobus soit en opération pour la transporter.

Les modes de transport public et privé satisfont deux besoins distincts: le premier doit desservir les voyageurs qui se dirigent à un même endroit, au même moment, tandis que le second a pour fonction première de desservir les voyageurs dans des directions divergentes, à des moments différents. En conséquence, la ligne de métro rayonne depuis le centre tandis que les autoroutes forment une grille qui relie entre eux les quartiers périphériques. Les deux systèmes sont complémentaires plutôt que compétitifs.

Aujourd'hui et encore plus demain, le problème de transport ne devra pas se limiter à procurer des liens seulement entre le centre et la périphérie. Au fur et à mesure que l'agglomération métropolitaine s'étend, non seulement les résidences mais aussi les lieux d'emploi, de commerce et de récréation tendront à s'établir en périphérie en entraînant avec eux un mouvement de circulation qui correspond à leurs activités. Déjà en 1938, il y avait moins que la moitié de tous les voyageurs sur l'île de Montréal qui se dirigeaient ou qui venaient de cette vaste région située au sud de la montagne, entre les rues Atwater et de Lorimier; en 1980 on peut prévoir que cette proportion du nombre de voyages ne représentera que le quart du total des voyages effectués quotidiennement sur l'île. Pendant que le nombre de voyages dans l'ensemble de la région tendra à augmenter de 200% dans les 20 ou 25 prochaines années, nombre de voyages dans les quartiers du centre n'augmenteront que d'environ 20%. Il n'en demeure pas moins que dans ce dernier cas le nombre de voyages demeure très grand et qu'il y aura une forte tentation pour les voyageurs d'utiliser la future autoroute Est-Ouest pour se rendre au centre, étant donné que cette autoroute traversera le centre-ville. On doit reconnaître que le nombre de véhicules qui pourra profiter de ce privilège sera limité par la capacité qu'ont les rues du centre-ville à absorber un certain volume de circulation et aussi par la quantité disponible de places de stationnement. Ces possibilités limitées d'accès au centre doivent être réservées à ces véhicules dont la présence est essentielle à la vie du centre-ville: camions, autobus, taxis et véhicules qui transportent les gens qui vont au centre pour les affaires ou pour le commerce.

Même dans ce cas les rues du centre-ville seront employées à leur pleine capacité pendant la presque totalité de la journée et il y aura une interférence mutuelle entre le mouvement des automobiles et celui des piétons, ce dernier ne pouvant être éliminé puisqu'il est essentiel à la vitalité du centre. Ce conflit peut cependant être considérablement réduit en donnant à chacun des mouvements un niveau respectif de circulation, partout où cela est possible. Dans ce sens on peut expérimenter à Montréal le passage de piétons qui relie la Place Ville-Marie à la Gare Centrale où un voyageur peut, depuis la rue de La Gauchetière, rejoindre la rue Cathcart sans croiser une seule rue, tout en étant protégé, sur une longueur de près d'un quart de mille, des inconvénients de la mauvaise température. Les stations de métro du centre-ville offriront des aménagements semblables. A d'autres endroits, il peut se trouver préférable de constituer des passages de piétons non pas en dessous mais au-dessus des rues.

Enfin, la combinaison de tous les moyens de transport, autoroutes, artères principales, voies d'accès, métro, autobus et voies de piétons, chacun à l'endroit et selon la fonction qui lui est propre, offre aux citadins un très large éventail qui permet un libre choix et introduit des contrastes intéressants quant aux modes de transport. Ce vaste choix de moyens complémentaires de transport doit être réalisé si on a à coeur que Montréal demeure une grande et unique métropole.

le défilé de nuit

Fidèles aux traditions ancestrales, célébrons avec fierté notre fête nationale

La St-Jean-Baptiste

Canada Dactylographe Inc.

R.-T. AFMAND, prop.

914 St-Alexandre 861-5771

le défilé de nuit

Nous sommes heureux d'offrir nos hommages fraternels à tous nos compatriotes

J. M. RAVARY INC.

QUINCAILLERIE

4039 est, rue Ste-Catherine — 526-9128

Hommage à
tous nos compatriotes
à l'occasion des
FETES DU CANADA FRANÇAIS

Villemaire Frères Limitée

Livres de comptabilité "VIMI"
Système de feuilles mobiles et accessoires
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
Spécialistes dans la reliure mécanique WIRE-O et MULT-O
Réliure d'éditions
840 William MONTREAL UNiversity 6-4071

18-25 juin
semaine de la Noël d'été

Nos voeux les meilleurs à tous nos compatriotes

REID FOURRURES INC.

"Au carrefour de la fourrure"

1473, RUE AMHERST — MONTREAL

Félicitations
à l'occasion de
la Saint-Jean-Baptiste

nous sommes heureux d'offrir nos hommages à tous nos clients et amis canadiens-français

OMER DESERRES

1406, SAINT-DENIS — AV. 8-0251

HOMMAGE À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

QUE NOTRE PATRIOTISME NOUS INCITE À ÉDIFIER UN AVENIR SOCIAL ET CULTUREL VRAIMENT À L'AVANTAGE DES CANADIENS FRANÇAIS

LORD & CIE Limitée

J.-H. LORD, Ing., président

CHARPENTES METALLIQUES DE TOUS GENRES • PANNEAUX NERVURES "Lordeck"

4700 IBERVILLE, MONTREAL 527-3111

Le niveau de l'eau et la carence de l'administration fédérale sont les grands problèmes du port de Montréal

par Benoît Brouillette
professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Dotée du port le plus important du Canada, la ville de Montréal s'inquiète avec raison de l'avenir de cet organisme d'où elle tire une partie non négligeable de son activité économique. L'inquiétude de ceux qui réfléchissent à l'avenir du port provient de plusieurs sources, car les problèmes qu'il pose se ramènent à deux catégories: ceux d'ordre naturel, relevant de la géographie physique, et ceux d'ordre économique, touchant le trafic du port ainsi que son administration.

La pénurie d'eau

Les premiers résultent du fait que Montréal est un port de mer très loin de la mer, puisqu'il est situé à un millier de milles de l'Atlantique, sur les rives d'un fleuve à l'endroit où les rapides interrompent la navigation vers l'amont. Le fait d'être à l'intérieur des terres lui a toujours causé des ennuis. Il y a un siècle, c'était l'accès de Montréal qui était difficile; il n'est devenu possible qu'après le dragage du chenal, notamment dans les faibles profondeurs du lac Saint-Pierre. Maintenant, il faut entretenir ce chenal, le baliser chaque année, lutter contre les glaces durant la débâcle du printemps, se prémunir contre le danger des inondations, comme en témoigne le mur qui protège la basse ville entre le canal de Lachine et l'ancienne gare Viger. Le plus à craindre cependant c'est moins l'abondance que le manque d'eau dans le port. Or, afin d'assurer à Montréal un niveau normal permettant aux navires de charger à pleins bords, d'importants travaux de génie sont devenus nécessaires, et non pas aux environs de Montréal seulement, mais sur l'ensemble du système fluvial du Saint-Laurent et des Grands Lacs. La recherche d'une solution au problème des basses eaux est d'envergure nationale et même internationale; des travaux à l'échelle locale ou régionale seraient incapables de régler la question. Nous sommes un peu comme au Pendjab pakistanais où les rivières qui fertilisent la plaine de Lahore ont leurs sources en territoire de la République de l'Inde. Si des méchants voulaient nuire au port de Montréal, il leur suffirait de le priver de l'eau dont les navires ont besoin pour manoeuvrer sans danger. Quelle que soit la solution technique que les ingénieurs adopteront, cette solution s'impose d'urgence, et c'est d'elle que dépend en définitive l'avenir économique du port.

Les usagers, en effet, vont se fatiguer de perdre chaque année de l'argent par manque à gagner, parce que leurs navires ne peuvent manipuler de chargements complets. Pourtant, Montréal attire un trafic croissant de marchandises depuis l'ouverture de la voie maritime. Cela s'explique fort bien quand on sait que le transport par eau de matières pondéreuses coûte beaucoup moins cher que par tout autre moyen. L'agglomération montréalaise requiert de l'extérieur un approvisionnement pour son usage d'abord, pour ses industries et ses commerces de gros et de détail, pour exercer en outre son rôle de transit de certaines denrées; car, c'est à Montréal que viennent charger les océaniques venus d'Europe et d'autres continents. Avant la canalisation, des pessimistes avaient cru ,à tort, que les navires d'outre-mer iraient quérir leurs cargaisons le plus loin possible, jusqu'à l'extrémité des Grands Lacs, en passant en face de notre port sans s'y arrêter. Raisonnement superficiel qui n'a pas manqué d'être démenti par les faits. Le type de navires qui devait l'emporter en définitive sur le parcours intérieur, c'est la longue péniche automotrice, le Great Laker comme on l'appelle, capable de transporter les céréales et les minerais à bien meilleur marché, poids égal, que les océaniques, ces navires à la coque pansue, mal construits pour franchir les écluses. Or, les premiers, les vaisseaux des lacs, sont impropres à naviguer en haute mer, d'où l'obligation pour eux de faire demi-tour à Montréal ou ailleurs en aval. Bref, un transbordement est nécessaire, et Montréal est le port tout désigné pour exercer cette fonction.

La diversification des cargaisons

Un autre problème ayant rapport au trafic du port est le manque de variété des marchandises qui le composent. Le volume global est énorme, il porte sur plusieurs millions de tonnes, entre 20 et 25, mais il n'est constitué que par quelques denrées, telles que les grains, les combustibles, d'autres matières premières, mais peu de produits manufacturés, en somme beaucoup de cargaisons en vrac, peu de messageries, de produits emballés, qui eux rapportent davantage à l'unité que les précédentes. Eminemment souhaitable, une telle diversification ne saurait se produire et s'accroître qu'avec le temps et à mesure que Montréal jouera le rôle d'un centre de redistribution.

L'administration d'Ottawa, un échec

Il existe enfin un problème administratif auquel est plus ou moins lié l'avenir du port de Montréal. Depuis la création du Conseil des Ports nationaux en 1935, le port de Montréal relève d'un organisme fédéral et n'a sur place que des fonctionnaires chargés d'appliquer les directives venues d'Ottawa. Je ne saurais dire si la solution proposée par sir Alexander Gibb était la meilleure dans la conjoncture de crise économique que le Canada traversait à cette époque. Je me souviens cependant des critiques formulées dans les journaux, de celles notamment d'Emile Benoist se moquant d'une recommandations absurde du sir qui avait cru bon de remplacer les locomotives à traction électrique par des locomotives à vapeur. Rien n'indique que les trente années d'administration fédérale aient contribué au progrès du port de Montréal. La raison qu'on invoque pour justifier cette étatisation par le pouvoir central est d'une naïveté désarmante : une administration en commun évite la concurrence entre les ports canadiens qui se ferait au détriment de leur efficacité. Voilà un argument puéril dans un pays dont les fondements économiques se basent sur le principe de la libre entreprise, dans un pays où justement la concurrence s'impose pour stimuler l'initiative. L'argument en outre est faux, car tous les ports et non quelques-uns seulement devraient relever de ce Conseil si l'on veut prohiber toute concurrence. Enfin l'argument est spécieux, car le pouvoir central exerce à son gré une discrimination en faveur de tel port plutôt que de tel autre. En empêchant, par exemple, la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent faute d'un nombre suffisant de brise-glaces, le gouvernement fédéral favorise le trafic par les ports de l'Atlantique au détriment de Montréal. Faisant cela, il grève les marchandises de frais supplémentaires de transport et met un frein inutile à l'activité commerciale. Le moins qu'on puisse dire maintenant, c'est que ceux qui ont établi le Conseil des ports nationaux ne se sont guère souciés, avec ou sans connaissance de cause, des intérêts économiques du Québec.

Le mode d'administration du port est-il intangible ? Un comité de la Chambre de Commerce de Montréal ne le croit pas, bien que les travaux de ce comité aient le don d'irriter les fonctionnaires au service du Fédéral. Le statu quo n'empêchera sans doute pas le port de se développer. Mais il n'est pas interdit de souhaiter qu'une équipe nouvelle, formée d'hommes d'affaires compétents, puisse donner au port de Montréal la magnifique expansion que lui vaut son emplacement géographique.

Qu'a valu jusqu'ici à Montréal, la voie maritime?

par Pierre Camu
président de l'Administration de la Voie Maritime

Il ne faut surtout pas restreindre nos considérations à la seule métropole, mais englober toutes les banlieues afin de donner une réponse complète à cette question. Cette réponse, avec un recul de plus de six années depuis l'ouverture de la Voie maritime, peut se résumer ainsi : dans l'ensemble ce fut à l'avantage de Montréal. Expliquons-nous.

Le plus grand souci des Montréalais était celui de l'avenir de leur port et de sa principale fonction, celle du transbordement des céréales destinées aux marchés d'outre-mer et de cargaisons générales en route vers les villes industrielles de l'Ontario et de l'Ouest. Montréal perdrait-il cette importante fonction commerciale pour devenir un port régional? Quelques-uns ont même cru qu'il deviendrait un port fantôme. Un tel souci s'est complètement dissipé depuis. Les résultats des six premières saisons de navigation sont, à ce sujet, fort révélateurs. Au port, on a enregistré, chaque année, des augmentations de tonnages dans à peu près toutes les catégories; du côté Voie maritime, mêmes constatations, le trafic augmente partout. Le port n'a rien perdu, au contraire; le fait d'être à l'entrée de la Voie maritime a joué en sa faveur.

Raisons de cet essor

Nous y voyons trois explications. Montréal a, non seulement conservé, mais accru sa fonction de transbordement à cause de la présence continuelle dans ses eaux des grands navires des Lacs dont le coût d'exploitation est plus économique que celui des océaniques sur le parcours Sept-Iles — tête des Grands Lacs. Ces grands navires qui n'étaient jamais venus à Montréal auparavant, n'attendaient que le déblocage pour venir concurrencer les océaniques sur le parcours Halifax — Sydney — Sept-Iles — Montréal et rivaliser avec les chemins de fer dans tout le bassin du St-Laurent et des Grands Lacs. Ils ont gagné la partie et ont fait du port de Montréal une escale favorite. La deuxième explication consiste dans le fait que la région métropolitaine avec ses deux millions d'habitants, ses industries, son commerce et l'ensemble de ses activités économiques, est devenue une source importante de trafic maritime par elle-même. Les tonnages destinés à cette région, ou qui en partent, sont assez volumineux pour y attirer et retenir au passage, à peu d'exceptions près, tous les océaniques qui fréquentent le Saint-Laurent. Et Montréal, avec les grands ports des lacs, comme Toronto, Hamilton, Buffalo, Cleveland, Toledo, Détroit, Chicago, Milwaukee, Duluth et Port Arthur — Fort William, est reconnu comme l'une des escales régulières et nécessaires. Nombreux sont les océaniques qui complètent leurs cargaisons à Montréal au retour d'une visite dans les Lacs. On s'y arrête parce qu'il y a toujours des cargaisons à charger ou décharger et en quantité suffisante pour justifier cet arrêt en cours de route.

Il y a une troisième explication, de nature différente, qui découle des caractéristiques même de la Voie maritime — c'est une voie navigable qui limite les navires à un tirant-d'eau de 25 pieds 6 pouces et c'est une route maritime à péage. Ces caractéristiques accentuent les différences entre la navigation en aval qui permet des tirants d'eau plus forts et est gratuite et en amont de Montréal, dans la voie maritime.

Efforts d'aménagement

Tournons nos regards quelques instants vers la rive sud, depuis Longueuil jusqu'au pont Honoré-Mercier, c'est-à-dire le long du canal de la rive sud comme nous l'appelons nous-mêmes tous les jours. Nous reconnaissons que pendant la période de construction, de 1954 à 1959 et même jusqu'en 1960, les municipalités de la rive sud ont souffert du bruit, de la poussière et des innombrables inconvénients de circulation. Nous n'avons pas laissé derrière nous une réputation irréprochable, mais on a sous-estimé les efforts accomplis par la Voie maritime pour replacer dans des conditions identiques et, en général, préférables, les municipalités qui avaient ainsi souffert. Par exemple, afin de remédier à l'écoulement naturel des eaux de drainage, on a construit un égout collecteur avec sa propre station de pompage qui dessert aujourd'hui neuf municipalités de la rive sud; on a construit les approches du côté des ponts Honoré-Mercier et Victoria; on a construit un tunnel à quatre voies à Beauharnois, en-dessous de l'écluse du même nom; on a cédé à la Voirie du Québec des milliers d'acres de terrain, en bordure du chenal pour la construction de la grande route no 3 à accès limité; on a contribué à la construction d'usines de filtration et de traitement des égouts; on a construit des raccordements de toutes sortes pour ces usines; on a fait du terrassement, du nivellement et on a planté des milliers d'arbres. Après plus de six années, la population commence à s'habituer à un paysage physique changé, différent, mais agréable.

Il y a encore des tas de roches et de matériaux à faire disparaître, des modifications de détail à apporter ; de ce qui reste à faire, il n'y a que des avantages et des bénéfices à tirer. Deux petits exemples suffisent à prouver notre point. On construit à l'écluse de Saint-Lambert un édifice où logera la direction administrative de notre secteur Montréal — lac Ontario. On a consacré le dernier étage de cet édifice au visiteur et au touriste afin qu'il observe les manoeuvres d'éclusage et qu'il se renseigne sur la Voie maritime en général. A Côte Ste-Catherine, nous avons loué au ministère provincial du Tourisme un terrain exceptionnel qui deviendra l'un des terrains de campisme les plus réputés des environs de Montréal.

Nous pourrions citer d'autres exemples, rappelons simplement qu'une grande route maritime ouvre toujours des portes sur le monde et que les riverains qui s'y intéressent en tirent avantages et profits.

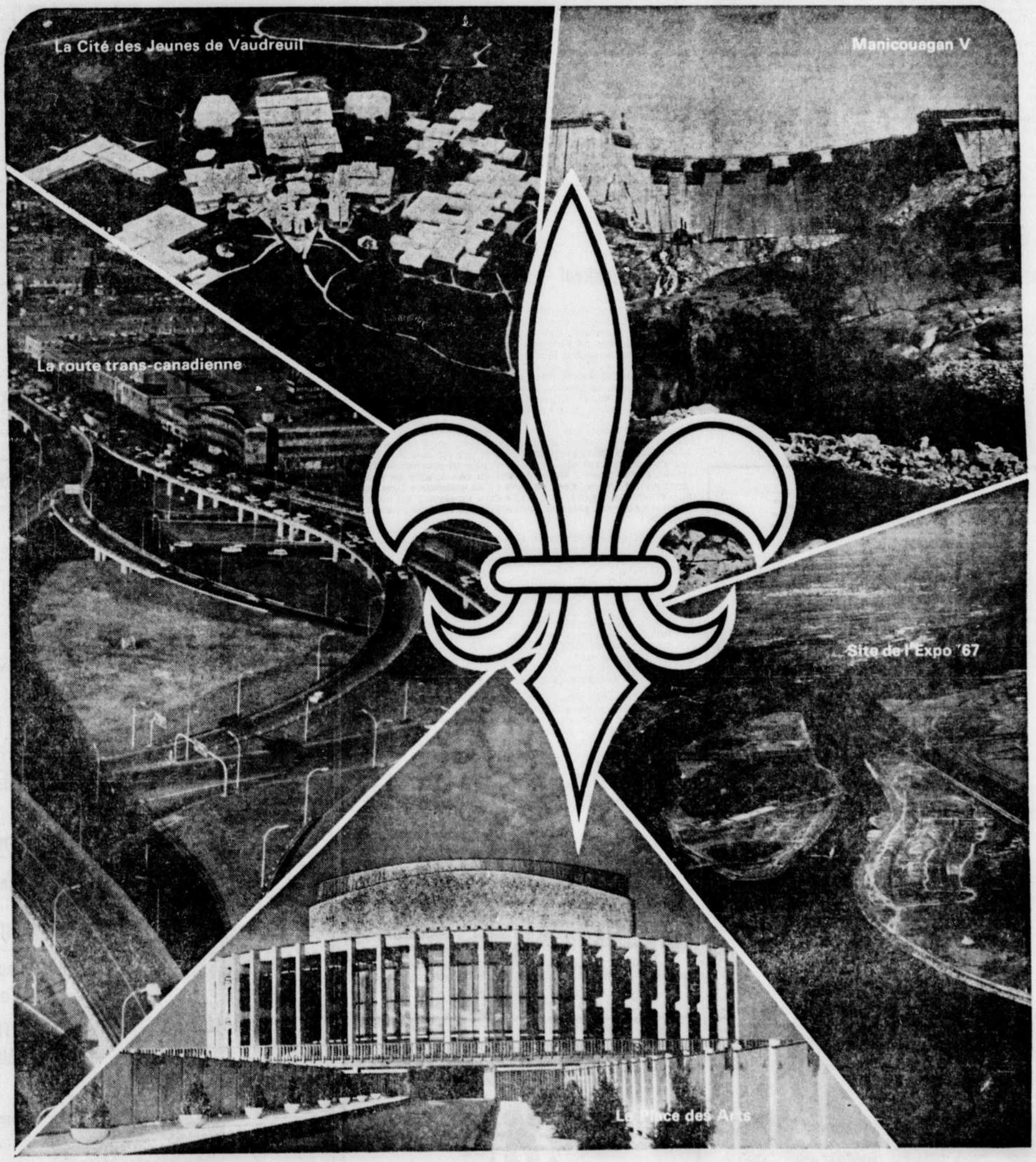

Le demain d'hier...c'est aujourd'hui!

Le Québec est devenu ce qu'il doit être: fort, dynamique, déterminé, tenace.
Il tient ses promesses.
Il réalise!
Le Québec d'aujourd'hui, c'est les 6,000,000 d'âmes qui le façonnent!

STEINBERG

À TOUS, LA PLUS JOYEUSE DES SAINT-JEAN!

MIRACLE MART

Le centre ville, à un tournant de son développement

par une équipe du Service d'urbanisme de la ville de Montréal

Le centre ville de Montréal constitue le noyau de la zone métropolitaine, le coeur de la région.

L'importance du centre ville vient du fait que dans le cadre régional, ce secteur s'impose par sa forte concentration d'employés et de commerces, et comme le siège des grandes administrations publiques et privées.

Le centre ville, un territoire de 1,325 acres coincé entre le mont Royal et le fleuve Saint-Laurent, renferme également le site de la fondation et du développement initial de Ville-Marie.

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les fonctions commerciales s'établirent en dehors des fortifications qui ceinturaient le Vieux Montréal sur sa butte entre le fleuve et la rivière Saint-Martin, pour grimper sur le plateau de la rue Sainte-Catherine et se développer graduellement autour des carrés Phillips et Dominion.

Cette invasion du commerce provoqua le déplacement de la fonction residentielle qui vint alors occuper le plateau Sherbrooke et s'accrocher au flanc sud de la montagne.

Nous examinerons, dans cet article, l'évolution de l'occupation du sol entre 1949 et 1962 afin de découvrir les tendances futures et de déceler les particularités du développement.

CHANGEMENTS 1949 - 1962

Le centre ville est caractérisé par des fonctions spécifiques : administration publique et privée, commerce de détail, institutions financières et bancaires, hôtels, restaurants, établissements de culture et de divertissement.

Cette partie du centre ville où se retrouve une forte concentration de ces fonctions constitue le centre des affaires. Par ailleurs, les portions du centre des affaires où se groupent intensément ces fonctions forment les noyaux. A Montréal, l'on retrouve deux noyaux distincts : l'ancien noyau, rue St-Jacques, et le noyau commercial, aux environs du carré Dominion.

Depuis 1949, nous sommes témoins d'un développement et d'un bouleversement sur le plan physique et social. Le centre des affaires est le cadre de changements physiques importants comme par exemple : la fonction du "canyon" sur le boulevard Dorchester. Les édifices à bureaux ont accusé une augmentation de 77% au centre des affaires entre 1949 et 1962 passant de 11.4 à 20.2 millions de pieds carrés de plancher; cet accroissement s'est localisé particulièrement dans le noyau commercial.

Ce changement fut accompagné de variations similaires mais plus modestes dans les fonctions des propriétés publiques avec 31% d'augmentation se traduisant par une occupation accrue de 3.6 à 4.7 millions de pieds carrés de plancher et dans la fonction hôtellerie qui est passée de 2.7 à 4.1 millions de pieds carrés pour une variation de 53%. L'expansion de cette dernière fonction eut lieu en presque totalité dans le noyau commercial.

Les fonctions de culture et divertissement ne se sont enrichies que faiblement en termes numériques tout en affichant une augmentation de 32% en termes relatifs.

Dans l'ensemble de la région, le développement du commerce de détail s'effectue sous la forme de noyaux concentrés : les centres commerciaux. Au centre ville, cette fonction suit le même mode de développement : augmentation dans le noyau commercial et diminution dans le reste du centre ville. Même si le territoire est en perte de vitesse sur la région, au point de vue de superficie de commerce, il en demeure incontestablement le plus important centre de commerce.

Comme on vient de le constater pour la fonction commerce de détail, le centre ville se divise en zones bien spécialisées. Les fonctions se regroupent et s'orientent vers les points particuliers; par exemple, la résidence quitte le centre des affaires pour s'étager sur le flanc sud de la montagne alors que les industries manufacturières ainsi que les commerces de gros se retirent lentement près de l'embouchure du canal Lachine.

Il en est de même pour la fonction institution qui ne dépend pas, à vrai dire, du centre des affaires et que l'on retrouve plutôt en frange de ce secteur. En effet, nous remarquons que les institutions délaissent le centre des affaires (perte de 11%) en faveur du reste du centre ville où elles affichent une augmentation d'un million et demi de pieds carrés de plancher; développement dû surtout à l'agrandissement de l'université McGill.

Si l'on définit l'architecture comme le jeu des pleins et des vides, on peut dire que les vides ont joué une part importante au centre ville. En effet, 38% de la superficie du territoire du centre ville est occupée par les rues, les parcs de stationnement et les parcs publics. Le stationnement affiche la plus grand augmentation dans la superficie de terrain vacant pour la période comprise entre 1949 à 1962, soit une augmentation de 2.6 millions de pieds carrés pour un total de 4 millions en 1962.

L'ancien noyau sur la butte du Vieux Montréal, tout en étant plus homogène, n'a augmenté que de 12% en superficie de plancher comparativement à 71% pour le noyau commercial.

Le noyau commercial s'affirme aussi comme le plus important en superficie totale de plancher, soit plus de 17 millions de pieds carrés, en comparaison de 5.1 millions pour l'ancien noyau.

Cependant, la tendance actuelle semble présager la réunion éventuelle des deux noyaux, alors que le développement du noyau commercial se fait vers le sud et celui de l'autre, vers l'ouest.

L'AVENIR DU CENTRE VILLE

Comme nous venons de le voir, le centre ville est en voie de franchir une étape importante de son développement et la question qu'on peut se poser est : "Et en 1971 par exemple?"

Des projections mathématiques pour 1971 nous révèlent quelques possibilités intéressantes, soit :

1) une augmentation de 3 millions de pieds carrés pour la fonction habitation dans le territoire situé au nord de la rue Sherbrooke accompagnée d'une diminution presque équivalente au centre des affaires;

2) une légère augmentation des commerces de détail dans le noyau commercial compensée par une diminution dans le reste du centre des affaires, laissant l'ensemble sans changement;

3) un accroissement du nombre des édifices à bureaux se traduisant par une hausse de quelque 4.5 millions de pieds carrés de plancher;

4) une augmentation de 1 à 1.5 millions de pieds carrés de plancher pour la fonction hôtellerie due, en grande partie, à la tenue de l'Exposition universelle de 1967.

Si nous analysons l'évolution du développement des fonctions, il est évident qu'à Montréal cette croissance eut lieu autour des places publiques. En effet, les premiers commerces de détail importants du noyau commercial s'établirent autour du square Phillips à la fin du XIXe siècle : Henry Morgan et Henry Birks. D'autre part, le Sun Life Building, l'Hôtel Windsor et le Dominion Square Buildings s'érigèrent autour du square Dominion.

Aujourd'hui, l'édifice de la Place de la Bourse s'érige sur le côté ouest du square Victoria et très bientôt le nouveau Palais de Justice s'élèvera sur le côté ouest du Champ-de-Mars. Il est bien entendu que le développement ne se fait ni instantanément ni uniquement autour des places mais il n'en demeure pas moins que le phénomène de noyautage est suffisamment fort pour être accepté comme un fait normal à Montréal.

La question qui nous vient alors à l'esprit est de savoir si les gares de métro pourront jouer le même rôle polarisateur au centre ville. Il semble, à Toronto du moins, que ce fait n'a pas joué. Il est possible d'avancer toutefois que la gare de métro pourrait devenir un pôle d'attraciton si elle était intégrée à une place publique. Nous aurions ainsi un double facteur d'attirance : la gare avec son va-et-vient et la place publique, symbole de prestige.

Si nous acceptons la place publique comme facteur de localisation, il serait sans doute possible d'encourager et d'orienter la forme du développement au centre ville par la création de places.

D'autre part, des projets comme celui de l'autoroute est-ouest ou tout autre de même envergure tels un programme de rénovation urbaine ou la préservation du secteur historique sont de nature à exercer une influence sur le développement et l'aspect éventuels du centre ville.

Superficie de plancher
en millions de pieds carrés

	Centre des affaires		Centre-ville	
	1949	1962	1949	1962
Résidences	3.14	3.30	21.93	19.79
Commerces de détail	7.61	7.43	10.31	9.74
Bureaux	11.36	20.15	11.86	21.01
Propriétés publiques	3.65	4.77	4.46	5.36
Entreposage, commerces de gros	4.58	4.09	6.97	6.77
Industries	5.24	4.32	11.30	10.55
Culture, amusement	.89	1.17	1.39	1.64
Institutions	1.21	1.07	5.15	6.61
Automobiles	.56	.60	1.61	1.34
Hôtels, divers	2.68	4.10	2.81	4.33
Fonctions de C.V.	26.18	37.62	30.83	42.08
Total	42.91	51.27	77.85	88.01

HOMMAGE AUX CANADIENS FRANÇAIS à l'occasion de la FÊTE NATIONALE

JEAN-GUY LEBOEUF, auteur de "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès !"

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Pour devenir plus dynamique en affaires, en parlant et en écrivant

La rénovation urbaine

par une équipe du Service d'urbanisme de la ville de Montréal

Jusqu'à tout récemment, la rénovation urbaine, tant à Montréal qu'ailleurs au pays, se limitait au remplacement des vieux bâtiments ou, d'une façon générale à la "lutte contre les taudis", qu'ils fussent groupés ou non. Aujourd'hui on a conscience que la rénovation urbaine n'englobe pas que ces seuls aspects et qu'elle est intimement liée de fait à toutes les questions de planification qui se posent aux villes existantes, soit la modernisation des équipements collectifs; l'organisation des communications, l'organisation de la vie collective ou communautaire, la répartition concertée des utilisations du sol, etc.

A l'analyse nous réduisons à deux les causes fondamentales du problème que pose la rénovation urbaine, à savoir:

a) la vétusté: par laquelle on entend "ce qui ne remplit plus son rôle" ou encore "ce qui ne répond plus aux exigences d'une collectivité moderne". Cette cause est d'ordre socio-économique car elle découle de l'exercice des fonctions humaines dans la cité. Elle est de ce fait fonctionnelle.

b) le délabrement matériel : lequel concerne uniquement la qualité des immeubles, constructions et installations. Cette cause découle des conditions dans lesquelles les structures matérielles se trouvent. Elle est donc physique.

Il est à noter que ces causes procèdent souvent l'une de l'autre par l'inter-relation de leurs conséquences. Ainsi un secteur devient vétuste uniquement parce que ses constructions délabrées ne peuvent plus jouer leur rôle socio-économique. Par contre, des bâtiments tombent dans un état avancé de délabrement matériel pour la seule raison qu'ils sont situés dans un secteur atteint de vétusté, c'est-à-dire dans un secteur où l'environnement ne répond plus aux exigences d'une communauté contemporaine.

Plutôt que de limiter la rénovation urbaine à la seule élimination des bâtiments vétustes ou délabrés, nous estimons qu'elle peut et doit être envisagée sous trois aspects différents, soit :

- La conservation : qui consiste à protéger par des mesures appropriées, la qualité des bâtiments qui répondent d'une manière satisfaisante à leur destination et celles des bâtiments qui présentent un intérêt culturel, esthétique ou historique. Dans le premier cas, il s'agit simplement de réglementer l'exécution des petites réparations qui sont nécessaires pour maintenir les bâtiments dans un état d'entretien normal. Dans le second cas, ces mêmes mesures suivront souvent une remise en état de ces bâtiments.
- La restauration : qui s'intéresse aux secteurs où la destination initiale et encore utile est détournée; aux secteurs où les conditions existantes peuvent compromettre une activité socio-économique normale; aux secteurs où le confort est en danger et, enfin, là où les constructions sont détériorées, mais ne présentent pas de vices graves. La restauration consiste, en fait, en une modernisation d'un secteur. Cette opération suppose des réparations et des améliorations nombreuses et importantes aux bâtiments et peut même comprendre quelques démolitions. Toutefois, une modification profonde de l'infrastructure (réseau viaire) n'entre jamais dans son cadre.
- Le reaménagement : qui s'applique aux secteurs où la vétusté est généralisée et où le délabrement matériel est complet. Cette opération entraine généralement la démolition totale ou quasi totale des bâtiments, la modification de l'infrastructure et la reaffectation des terrains libérés.

L'objectif de cette conception en matière de rénovation urbaine est la réalisation de conditions normales d'habitabilité que nous définissons comme étant la mesure du confort de l'environnement total ou habitat de l'homme, à partir de normes capables de rencontrer les exigences de son épanouissement.

Par ailleurs, le degré d'habitabilité étant fonction d'exigences locales, il est essentiel que les normes de son jugement aussi

(Suite à la page 23)

HOMMAGE AU CANADA FRANÇAIS
Me F.-Eugène Therrien C.R.
Président de :
L'ECONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

24 JUIN 24 JUIN
Nos hommages à tous les CANADIENS FRANÇAIS
Les Ateliers d'Art Liturgique Ltée
Georges SCHAEFER, Président
216 OUEST, CREMAZIE 381-2460

La St-Jean-Baptiste
A L'OCCASION DE NOTRE FETE NATIONALE
nous sommes heureux d'offrir nos hommages à tous nos clients et amis canadiens-français
BOULANGERS
JOS ROBIN & FILS
PAINS DE TOUTES SORTES
SPECIALITES : PAIN DE BLE ENTIER
725-9371

HOMMAGE AU QUÉBEC

BERCEAU DE LA NATION CANADIENNE
A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous sommes heureux d'exprimer à tous les Canadiens d'expression française nos profonds sentiments de cordialité, de bonne entente et nos respectueux hommages.
"MA BANQUE" 8 de M
Il y a 177 succursales de la B de M pour vous servir dans notre province.
BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada
FONDÉE AU COEUR MÊME DE MONTRÉAL IL Y A CENT QUARANTE-HUIT ANS

la fête populaire
A tous nos compatriotes et clients canadiens-français, nos meilleurs voeux à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste
F.-X. DROLET Inc.
Fabricants d'ascenseurs
MACHINISTES
FONDERIE ● SOUDURE
245, RUE DU PONT — QUEBEC — LA. 4-5257
4853 PARTHENAIS — MONTREAL — LA. 4-1838

"JE ME SOUVIENS"

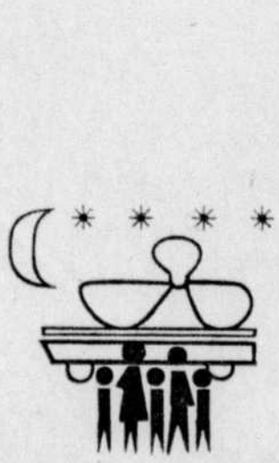

le défilé de nuit
A tous nos compatriotes clients et amis
NOUS OFFRONS nos voeux les meilleurs à l'occasion des FETES DU CANADA FRANÇAIS

la fête populaire
Joseph Elie ltée
HUILE A CHAUFFAGE — BRULEURS A L'HUILE
"SERVICE DE CHAUFFAGE COMPLET"
1944 ouest, rue Dorchester — Montréal — WE. 3-8401

Le véritable urbanisme ne peut se penser et se réaliser qu'en fonction de la notion de très grandes régions

par Jean ALAURENT

directeur de l'Institut d'Urbanisme de l'U. de M.

Comme toutes les cités vouées à un destin exceptionnel en raison d'abord de leur position géographique, puis du pouvoir d'attraction hérité du travail des générations, Montréal connait un taux de croissance particulièrement élevé, même pour un continent que les Européens appellent encore : "pays neufs."

En un demi-siècle, cette métropole a triplé sa population, et bien plus que triplé son territoire aménagé.

La mesure statistique de cette expansion a fait l'objet de plusieurs des remarquables "Cahiers d'Urbanisme" publiés par le Service d'Urbanisme de la Ville, dont il faut retenir quelques chiffres arrondis : une population métropolitaine de 2,200,000 personnes dans une région de 3,000,000 d'"âmes," sur les 5,600,000 de la province.

Cette dernière a connu, depuis 1921, un accroissement de 136%, et sa métropole, de 186%. Cette divergence n'est qu'un cas particulier de la tendance mondiale à l'urbanisation, qui fixera dans la vie citadine les trois quarts des humains, et plus dans certains pays.

Il n'est pas dans notre propos de nous en féliciter ou de le déplorer, mais il suffit de survoler l'archipel de Montréal pour reconnaître que "suburbia" en couvre la plus grande part dans un ordre approximatif, évoquant la remarque d'André Gide : "de la ville en traînasse"...

Elle franchit malgré tout, avec une belle énergie ses limites naturelles, les barrières successives créées par le rail, et bien entendu les limites municipales traditionnelles, avec tout ce que cela comporte d'irrationnel, et, sauf exception (d'une dizaine de villes sur cent) d'oubli de la planification.

Les conséquences de ces aménagements centrifuges indéfinis sont trop universellement connues pour être à nouveau énumérées, et la diminution du nombre des terrains privilégiés pour la résidence, l'industrie, les loisirs suggère une intervention nouvelle sur les structures métropolitaines, dont certains exemples doivent être recherchés à l'extérieur.

Celui d'une limitation physique de la capitale, vainement tentée pour le Paris de l'Ancien Régime paraît hors de question, bien que techniquement souhaitable pour définir et susciter des plans qui dépassent l'idéal de la cité-dortoir, quadrillée ou curviligne et reposent sur quelques principes clairement exprimés :

— Densification de la banlieue, mais selon des types tout à fait différents des "grands ensembles" massifs de la région parisienne, négation de l'urbanisme.

— Dépassement de la grande banlieue, assimilée au "Territoire couvert par un trajet d'une heure en autobus" pour créer des Villes Nouvelles, à l'instar de Londres.

L'occupation relativement clairsemée de l'Ile ne l'impose pas, mais il semble bien qu'un "desserrement polarisé" des activités économiques doive intervenir à brève échéance, lorsque les sites industriels souhaités pour des raisons d'efficacité ou de publicité seront devenus aussi rares que les terrains résidentiels de rivage...

L'AIRE DE LA PLANIFICATION REGIONALE

Si Montréal n'a pas encore, comme Londres, un million d'habitants à exporter, elle bénéficie, aux lisières de sa plaine d'une véritable couronne de villes déjà anciennes et d'une masse suffisante pour offrir à leurs habitants les commodités diverses — notamment l'enseignement — permettant d'échapper à la monotonie des faubourgs désertés de jour par la population active et étudiante.

Ces six agglomérations : Joliette, St-Jérôme, Sorel-Tracy; St-Hyacinthe; St-Jean-Iberville; Valleyfield, jalonnent une ellipse — ou plutôt une ove — centrée sur l'Ile de Montréal, et dont la parfaite régularité eût enchanté Bernardin de Saint-Pierre.

Long de 75 milles, large de 50, ce dispositif orbital enferme la "région intérieure" (ou des "trajets d'une heure"), chacune des villes commandant des arrière-pays dont l'ensemble compose la région géographique.

Nées comme Montréal du seuil d'une rivière ou, comme Sorel, d'un confluent, ces six agglomérations ont toutes atteint en 1961 un volume de population de l'ordre de 33,000 habitants, banlieue comprise.

Comparables par leurs situations vis-à-vis de la métropole, par leurs masses et par un revenu par tête voisin de $1,200. (Montréal 1,700, Québec 1,500) elles présentent des caractères particuliers qui multiplient les chances de l'ensemble, dans une perspective de planification régionale au moins indicative.

L'esprit plein de la vision du dynamisme montréalais pourrait être tenté de considérer que ces aimables chefs-lieux de comté suivent seulement de loin un mouvement qui les prive d'une partie de leurs ressources humaines et matérielles.

Les chiffres démentent cette impression de stagnation relative : si, de 1921 à 1961 l'indice de population régionale passe à 197, et celui de la Métropole à 265, nos six agglomérations "orbitales" atteignent 285, bien que leur ancienne fonction d'étape ait perdu presque toute importance à l'ère des autostrades.

Mais, malgré le magnétisme du Centre de Montréal, leur rôle de villes-marchés s'est honorablement maintenu, et dans leur catégorie St-Hyacinthe et Joliette partagent avec Chicoutimi les trois premières places des ventes "per capita" dans la province ($1,640, $1,510, $1,590), tandis que Tracy compense son manque de maturité du "tertiaire" par un taux de croissance démographique de 73% en huit ans et un essor industriel encore plus marqué.

UN "DECOUPAGE" ARCHAIQUE

Cette période 1956-1964 révèle, il est vrai, un certain "essoufflement" de la croissance de certaines des villes considérées, la progression démographique des plus riches avoisinant la moitié du taux "Montréal Métropolitain", proche de 30%.

Sans doute l'allongement des tentacules routiers de la grande ville y est-il pour quelque chose, la rapidité de la liaison avec la capitale économique pouvant provoquer deux mouvements contraires, mais il semble que, dans la perspective de développements locaux ultérieurs, le principal agent de freinage se trouve dans le découpage plurimunicipal des agglomérations considérées. Partout ou presque, le territoire organique de la ville-centre dépasse ses limites municipales. Ces chevauchements, dont les inconvénients peuvent être mineurs quand le lotissement résidentiel est seul en cause, sont de nature à décourager toute politique d'urbanisme de quelque envergure.

Projets communs d'aqueducs, d'égouts, de parcs industriels, de centres de loisirs, etc., rencontrent, sur le pointillé de la carte, des frontières dont les égoïsmes municipaux rendent la franchissement difficile. Chacune des agglomérations considérées en donne quelque exemple, et il est bien certain que les projets locaux et leur harmonisation régionale resteront problématiques tant que les découpages séculaires compartimenteront des programmes dont l'échelle a changé, même au niveau de la "Ville-marché".

Les études récemment entreprises sur celles-ci par les étudiants de l'Institut d'urbanisme ont mis en lumière la nécessité de dépasser ce cloisonnement, physiquement et moralement, et de constituer ces "groupements d'urbanisme" plurimunicipaux, qui par la loi de 1943, ont apporté à l'aménagement urbain français une réforme fondamentale.

La législation actuelle du Québec ouvre à cet égard de larges possibilités, mais implique une conjugaison des volontés encore rarement constatée et qui restera problématique tant que de nouvelles incitations ne pourront être mises en oeuvre.

Les techniques de la planification le permettent, sans que le "remembrement opérationnel" impose la rupture des cadres hérités.

Ainsi les problèmes épidermiques de fusion ou d'annexion pourront-ils être dépassés et ces villes, vouées par leur passé et leur position à un rôle éminent dans la Grande Région, voir se renouveler l'élan créateur qui, à des époques diverses, a été le leur.

La rénovation urbaine...

(Suite de la page 22)

bien que celles de sa réalisation, soient formulées en conséquence.

Des besoins de l'homme en matière de logement, nous pouvons dire, au sens large du mot, qu'ils sont toujours d'ordre biologique et physiologique, psychique et psychologique. Ils concernent à la fois la vie matérielle et la vie de l'esprit et l'homme, dans ce domaine, manifeste trois exigences primordiales, soit :

- l'organisation matérielle de son abri : — c'est-à-dire tout ce qui touche aux conditions physiques des bâtiments.
- l'organisation de la vie dans l'abri: c'est-à-dire les conditions présentes d'occupation ce qui implique d'une part, le fonctionnement des activités ménagères et, d'autre part, la définition des caractéristiques socio-économiques des occupants.
- l'organisation de la vie autour de l'abri : ou encore de la vie communautaire, ce qui implique le fonctionnement de l'environnement, soit en l'occurrence, le contexte urbain.

De ce qui précède découle la nécessité de mettre au point une méthode globale d'appréciation des conditions locales de logement, méthode qui normalement sera constituée de trois techniques correspondant aux trois exigences primordiales précitées.

Cette méthode d'appréciation mise au pointe reste à préciser divers moyens de réalisation. Parmi ces derniers, nous croyons que des dispositions générales comme celles d'un code du logement, par exemple, de même que certaines dispositions particulières et concrètes élaborées pour chaque secteur étudié, régleront, en partie, le problème posé par la rénovation urbaine.

Par ailleurs, le fait d'étudier des secteurs implique une programmation destinée à établir un ordre de priorité parmi ces études ce qui exige, au départ, d'élaborer le "plan-directeur" de la rénovation urbaine.

Ajoutons que le financement de la rénovation urbaine est bien plus qu'un simple concept. En fait, de par son importance et ses origines (fédérale, provinciale, municipale ou privée), ce financement fait l'objet d'une véritable politique. Il s'ensuit que le processus d'acheminement de tout projet de rénovation urbaine vers son stade de réalisation constitue une technique délicate qu'il nous reste à préciser.

En guise de conclusion, signalons que les autorités municipales sont conscientes de l'acuité de ce problème, au point d'accorder la priorité à sa solution et de se préoccuper de forger les outils nécessaires.

C'est ainsi que diverses mesures administratives ont été adoptées, dont :

a) la création, au sein du service d'urbanisme, d'une division de la rénovation urbaine;

b) l'adoption d'un "CODE DU LOGEMENT" qui établit des normes relatives à l'occupation et à l'entretien des immeubles résidentiels;

c) des amendements à la charte de la Ville lui permettant d'accorder des subventions à la DEMOLITION-RECONSTRUCTION, à la DEMOLITION-DEBLAIEMENT, à la RESTAURATION, à la RESTAURATION HISTORIQUE et à la LOCATION, qui sont toutes des mesures destinées à favoriser la participation active du secteur privé dans la mise en oeuvre de la rénovation urbaine à Montréal.

AVEC NOS HOMMAGES
NOS MEILLEURS VOEUX
A TOUS NOS COMPATRIOTES

JACQUES LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel MONTREAL 849-4107

Hommage
aux
Canadiens français
à l'occasion de
la Saint - Jean - Baptiste

BANQUE ROYALE

Nos meilleurs voeux à tous nos compatriotes, amis ou clients, en ces jours de fête nationale.

Wolfe Street Foot Clinic
Etablie depuis 1941
1410, rue WOLFE, angle Ste-Catherine — LA. 1-0580

18-25 juin
semaine
de la Noël
d'été

Nos meilleurs voeux à tous nos compatriotes

SERVICE DE PNEUS
Stadium
Eugène TURCOTTE, président Fernand TURCOTTE, vice-prés.
André TRUDEAU, directeur-gérant
Directeur général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal
Membre de l'exécutif de la Commission des Fêtes du Canada française
1871, Avenue DeLorimier — LA. 4-1177

HOMMAGES
ET MEILLEURS VOEUX
à tous
nos compatriotes

COMPONNETTE INC.
J. BRASSARD, Prop.
256 est, Ste-Catherine 861-9293
7780 est, Sherbrooke 256-8866

Fédérée

55,000 cultivateurs du Québec, membres de coopératives agricoles de chez-nous, rendent hommage à tous les Canadiens de langue française.

MARQUE Légrade BRAND

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

La participation des capitaux européens à l'expansion de la métropole ne cesse de croître

par Henry A. Mhun
économiste-conseil

Rares sont les Montréalais qui se rendent compte de l'ampleur et de la diversité de la participation des capitaux étrangers à l'expansion de leur ville. Si cette participation est peu connue, c'est sans doute parce que les investissements étrangers, par nature, se font discrets et s'identifient du mieux qu'ils peuvent au milieu canadien. Ils sont du reste associés, le plus souvent, avec du capital local.

Un tour d'horizon des grands et des petits projets réalisés au cours du dernier quart de siècle à Montréal et dans les villes périphériques — dans ce domaine il est impossible de séparer les deux — convainc vite l'observateur de l'importance de cet apport extérieur. Et, bien entendu, Montréal ne s'est pas construit en vingt-cinq ans. Bien auparavant, le capital américain et britannique a joué un rôle de premier plan dans le développement industriel et commercial de la Métropole du Canada. Sans vouloir remonter au 18ème siècle et à la place importante qu'ont tenue les commerçants et les financiers, tant écossais qu'anglais, dans la création des premiers établissements bancaires, commerciaux et industriels, qu'il suffise de rappeler que la plus importante industrie montréalaise, le raffinage du pétrole, est née et s'est développée sous l'égide de grandes sociétés américaines.

Depuis la dernière guerre, l'apport des investissements américains et britanniques s'est poursuivi, les premiers surtout. Il s'est même intensifié dans certains domaines, l'industrie secondaire par exemple. Une partie importante des grandes firmes industrielles, dont les administrations, les usines et les entrepôts sont disséminés un peu partout sur l'île de Montréal, l'île Jésus et la rive sud, sont des filiales de sociétés américaines et britanniques. La participation de ces dernières s'est également manifestée avec ampleur dans la réalisation de vastes projets immobiliers, le complexe de Place Ville-Marie entre autres.

Pour des raisons géographiques et économiques sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, l'apport du capital américain et britannique continuera de se manifester à l'avenir.

Toutefois, il s'accompagnera de plus en plus du concours des investissements européens, dont la croissance rapide depuis une vingtaine d'années, est sans doute l'un des faits marquants du développement de Montréal. Certes, ici encore, l'implantation d'entreprises européennes à Montréal et dans la région ne date pas de l'après-guerre. D'importantes sociétés industrielles, commerciales et financières d'origine française, suisse et belge, notamment, étaient déjà installées dans la métropole avant 1940 et de là, rayonnaient dans tout le Canada. Mais, d'une part ces sociétés ont grandi avec Montréal et d'autre part, un grand nombre de nouvelles s'y sont implantées.

L'inventaire en serait long, nécessairement incomplet, et déborderait les cadres de cet article. Ce qu'il faut souligner, c'est l'extrême diversité des champs d'investissement dans lesquels les capitaux européens trouvent leur voie. Du modeste restaurant à la grande usine, en passant par la boutique d'un caractère luxueux, le commerce de gros, la banque, l'immeuble résidentiel, l'hôtel, le gratte-ciel, etc., tous les domaines d'activités sont pratiquement concernés. Les Français, les Belges, les Suisses, les Italiens, les Allemands, les Hollandais et bien d'autres encore ont intensifié considérablement leur concours, à l'expansion montréalaise, sous toutes ses formes. Dans presque tous les cas, les réalisations locales du capital européen ont été effectuées, fort sagement, en association avec des entreprises canadiennes : dans la construction, par exemple, c'est pratiquement la règle.

Les industriels et les financiers européens n'apportent pas seulement leur argent. Ils utilisent des techniques nouvelles, ils manifestent un génie, une mentalité qui leur est propre. Il convient de s'en réjouir. Sans eux, le visage de Montréal (pour s'en tenir à l'aspect physique) ne serait pas tout à fait ce qu'il est. Il n'est que de penser aux manifestations multiples de l'apport original de cette immigration pour s'en convaincre : gastronomie, architecture, techniques industrielles, etc. (1). Cette tendance à la diversification des sources de capitaux et des conceptions technologiques a, de plus, l'avantage de compenser dans une certaine mesure le capital américain. Il y a place pour tout le monde, car le financement des travaux d'expansion de la ville requiert des investissements considérables.

L'extrême mobilité des hommes, des techniques, des capitaux et leurs conjugaisons, bien que d'origines diverses au sein d'un même projet, tendent donner à un bon nombre de réalisations un caractère international. Ce phénomène se manifeste un peu partout au Canada, mais il n'est nulle part aussi prononcé que dans la Métropole.

Pourquoi Montréal est-il le choix d'un grand nombre d'entreprises européennes au Canada? Grande ville la plus proche de l'Europe, voie de transport maritime la plus courte, proximité des Etats-Unis, premier marché de consommation du Canada, économie québécoise en forte expansion, culture française, population francophone, voilà autant de facteurs qui favorisent Montréal. La présence de tant d'éléments étrangers lui donnent, en définitive son caractère particulier et attachant.

(1) Quelques chiffres pour souligner l'importance de l'immigration: en 1961, 34.5% des architectes du Canada étaient des immigrés de 1946 à 1961; la proportion est de 25.2% pour les ingénieurs, 19.2% pour les médecins et 16% pour les professeurs (Source: Conseil économique du Canada).

Les atouts du tourisme, hier, aujourd'hui

par Lucien Bergeron directeur, Office municipal du tourisme

La vocation touristique de Montréal remonte très loin dans l'histoire de notre ville. Elle a de fait suivi la courbe de son développement économique.

Deux grands courants ont surtout marqué l'évolution de ce secteur important de l'économie de la métropole durant la période de son industrialisation. L'exode des régions rurales vers Montréal nous a valu chaque année un contingent appréciable de visiteurs. Nos touristes furent d'abord les parents et les amis des citoyens de notre ville. D'autre part, les Canadiens qui émigrèrent aux Etats-Unis, particulièrement en Nouvelle-Angleterre et dans l'Etat de New-York, ont tôt pris l'habitude de venir passer leurs vacances dans leur pays d'origine, particulièrement à Montréal, où les parcs d'amusement, les foires, les magasins constituaient autant d'attractions susceptibles de les retenir dans nos murs.

Montréal était peu fréquentée alors par les Canadiens des autres provinces à cause des grandes distances à parcourir et du manque de facilités de transport.

Montréal devint ensuite un grand centre de pèlerinage; la construction de l'Oratoire St-Joseph a fait de notre ville l'un des principaux centres touristiques d'Amérique du Nord. Subséquemment, le règne de la prohibition aux États-Unis a fait de Montréal la ville où les Américains sont venus se récréer. Montréal a énormément bénéficié de ce mythe du "Paris of the New World" qui, dans l'esprit de nos voisins du sud, signifiait une ville plus ou moins "ouverte", une ville véritablement dans la tradition des "Frontiers Towns"; ce ne fut toutefois pas notre plus grand titre de gloire. Il convient d'ajouter que déjà, à cette époque, les grands magasins de Montréal constituaient un attrait considérable auprès des femmes de l'extérieur désireuses de faire leurs emplettes et de découvrir l'article à la mode. Après le dernier conflit mondial, Montréal se débarrassa de certains autres "attraits" peu reluisants, redora son blason et devint une grande ville possédant sa personnalité propre et un visage aux mille facettes.

Montréal reçoit aujourd'hui plus de trois millions de visiteurs par année qui dépensent chez nous plus de $150,000,000.

La principale attraction touristique de New-York, c'est **New-York**, avec ses innombrables centres d'intérêt et ses manifestations aussi nombreuses que variées. Montréal se métamorphose de plus en plus, et les gens viennent maintenant de partout pour voir **Montréal.**

Parmi les attraits nombreux de Montréal, notons son caractère de ville cosmopolite, à prédominance française, ses centres de pèlerinage et ses cathédrales, sa vie culturelle, sa vie artistique centrée à la Place des Arts, ses jardins et ses parcs, ses restaurants sans égaux en Amérique du Nord, son vieux quartier historique, ses grands immeubles imposants, ses magasins et ses boutiques de luxe, ses manifestations populaires et artistiques (dont les plus importantes sont les fêtes du Canada français, les Festivals de Montréal, le Festival International du Film), sa vie nocturne et, surtout et avant tout, le caractère hospitalier de sa population.

Les touristes qui visitent notre ville ne tarissent pas d'éloges sur la splendeur de Montréal et sur l'affabilité des Montréalais. Le témoignage le plus éloquent et le plus avisé que je puis offrir à l'appui de cette affirmation, je le trouve dans les articles de journaux et de revues que consacrent à Montréal les quelque cent chroniqueurs touristiques de l'extérieur qui nous visitent chaque année. Dans tous les cas, ces visiteurs n'ont que des paroles élogieuses à l'endroit de Montréal, et ils en parlent tous comme d'une ville fascinante, interessante, colorée.

Nous savons cependant qu'il y a place pour de l'amélioration, et les autorités municipales déploient toute leur énergie pour embellir notre ville, créer de nouveaux îlots de verdure, encourager les manifestations artistiques et culturelles majeures et intensifier le véritable caractère de notre ville.

Si Montréal est reconnue aujourd'hui comme l'une des villes du pays qui offre le plus d'attraits à l'émerveillement du visiteur, elle acquerra au cours des prochaines années une stature nouvelle qui en fera l'une des villes les plus attachantes du monde.

D'ici 1967, Montréal aura connu une véritable transformation, et nous estimons que plus de quatre à cinq millions de touristes la visiteront annuellement après cette année de l'Exposition universelle au cours de laquelle notre ville deviendra le point de mire du monde entier. La tenue de l'Exposition a accéléré la réalisation de plusieurs projets d'envergure, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier, et il est certain que notre ville retirera un profit inestimable de l'élan considérable que cette manifestation aura donné à son économie.

Le site de l'Exposition, en plus de fournir à Montréal des espaces additionnels précieux, deviendra la grande attraction touristique de Montréal. Les pavillons que nous conserverons, la tour Montréal-Paris qui prendra figure de symbole et qui dépassera en splendeur tout ce qui existe dans le monde, la marina, les jardins, la Ronde, feront de nos îles un parc incomparable. Comme Copenhague, nous aurons notre Tivoli : véritable lieu de rencontre des Montréalais et des visiteurs.

En 1968, Montréal sera enrichie de la Place Bonaventure : centre d'expositions, de commerce et de congrès. Nous pourrons alors donner asile aux grands congrès internationaux. La Place Victoria constituera l'un des squares les plus magnifiques de la métropole, et la Place de la Justice revalorisera le secteur est de la ville tout comme l'imposant ensemble administratif de Radio-Canada. Notons enfin que le grandiose projet de la Place des Arts aura été complété.

Le Vieux Montréal sera devenu en 1968 une véritable oasis. On y trouvera des parcs, des théâtres, des restaurants, des galeries d'art, des cafés-terrasse, des boutiques d'artisans et des lieux historiques que le touriste pourra visiter avec intérêt. Des places seront réaménagées, de vieux lampadaires seront installés, des arbres magnifiques orneront le district. Montréal possédera enfin son quartier français restauré, embelli, revalorisé.

Tout à côté, nous trouverons une gare maritime et, espérons-le, une zone portuaire embellie.

Il convient d'insister ici sur la nécessité de réaménager le Vieux-Montréal en respectant son capital histoire et spiritualité. C'est ce secteur de Montréal qu'ont visité les Français Jacques Cartier et Samuel de Champlain avant que Maisonneuve n'y vienne fonder la ville, en mai 1642. Depuis ce printemps 1642, Montréal a été exclusivement français pendant près de 125 ans. Ce sont les vestiges de cette période française, la toute première de notre histoire, que l'on devrait faire revivre dans le secteur du Vieux Montréal. La métropole peut se targuer d'être une ville française, en dépit des apparences du contraire. L'un des traits du caractère français de la ville, c'est bien son origine française. Pourquoi ne pas le faire voir davantage aux visiteurs ? Et pourquoi ne pas nous le rappeler à nous Montréalais, dans le concret ? Il n'y a pas que les affiches qui devraient être plus françaises à Montréal.

Le Vieux Montréal est surtout et avant tout un district historique. La restauration du Vieux Montréal ne doit pas signifier simplement un changement dans la nature de l'occupation des bâtiments et le remplacement des entrepôts par des restaurants, des ateliers de haute couture, des galeries d'art, des boutiques d'antiquaires et des bistros. Les touristes qui viennent à Montréal désirent tous visiter ce qu'ils appellent le "old *French* quarter". Or, ce district n'offrira un intérêt réel à leurs yeux qu'en autant qu'il affichera un visage français.

A l'occasion de la célébration de la fête du Canada français, il convient de se demander si le "visage français" de Montréal est un mythe ou une réalité. Je réponds à cette question en disant qu'il s'agit d'une réalité qui n'est pas suffisamment perceptible et qu'il convient d'intensifier davantage. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a lancé avec force publicité son opération visage français, mais les résultats du travail accompli jusqu'ici ne sont guère perceptibles, particulièrement dans le secteur ouest de la ville, où Montréal ressemble encore étrangement à une ville américaine, et où le bilinguisme n'est guère à l'honneur dans l'affichage des immeubles et des établissements commerciaux.

Il est possible, à notre avis, de convaincre les hommes d'affaires de Montréal, de quelque nationalité qu'ils soient, de mettre du français dans leur raison sociale, dans leurs annonces, dans l'affichage sous toutes ses formes. Pour atteindre cet objectif, nécessaire au progrès de notre industrie touristique, il convient de mener à bonne fin, et dans le plus bref délai possible, cette louable opération "Visage français". Notre société nationale peut compter sur notre collaboration et, nous en avons l'assurance, sur celle de tous les Canadiens français soucieux de conserver et d'intensifier le véritable caractère de notre belle et grande ville.

Demain, un métro

(Suite de la page 20)

cessairement utiliser les autobus seulement.

D'autre part, il ne faut pas croire que le premier réseau revisé selon les données ci-dessus qui entrera en vigueur à l'ouverture du Métro sera définitif. De nombreux détails seront appelés à changer. Un réseau de surface définitif ne pourra être aménagé avec quelque chance de permanence qu'après une certaine période de fonctionnement du Métro. Les usagers eux-mêmes modifient leurs habitudes de transport pour profiter des avantages offerts par les nouveaux services. Il nous faudra alors sans doute ajuster les horaires et les fréquences pour les adapter à cette transformation.

Toutefois, les parcours du début seront fondamentalement satisfaisants, car le réseau sera élaboré en vertu du résultat de nombreuses études d'origine et de destination des voyageurs.

Si on compare le réseau de surface actuel au réseau futur, on constatera que certaines lignes ne sont pas changées, que d'autres suivront un itinéraire modifié, que certaines lignes seront divisées en plusieurs tronçons dont une extrémité sera rattachée à une station de Métro et qu'enfin, en certains cas, des lignes entièrement nouvelles devront être établies.

Il est à prévoir aussi qu'après la fermeture du Métro pour la nuit, le service de surface à la disposition du public sera un mode de transport suffisant et satisfaisant.

L'un des endroits où le changement sera peut-être le plus remarqué sera au pont Jacques-Cartier, car on pourra atteindre l'Ile Ste-Hélène par la ligne no 4 du Métro et les autobus de Longueuil rejoindront la station de la rive sud.

Donc, tout sera mis en oeuvre pour que le Métro serve adéquatement la population et alors Montréal pourra continuer de grandir, de s'embellir et de prospérer.

la fête populaire

A tous nos compatriotes
nous offrons
nos voeux les meilleurs à
l'occasion de la fête nationale

J. BRUNET
LIMITÉE
1877 — 88e AANIVERSAIRE — 1965
MONUMENTS
AUCUN AGENT — ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
LETTRAGE AUX CIMETIÈRES
5119 AVE DECELLES RE. 8-8686

18-25 juin
semaine de la Noël d'été

HOMMAGE DE
DESJARDINS
maison essentiellement de chez-nous
AU SERVICE DE LA CANADIENNE-FRANÇAISE DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

CHAS Desjardins & CIE LTEE

"L'étiquette Desjardins identifie toutes les Fourrures de Qualité"
1170, RUE ST-DENIS (coin Dorchester)

Une métropole et son peuple

par Norbert LACOSTE

professeur titulaire au département de sociologie de l'université de Montréal

"Ne vous confiez pas dans la violence".
Ps. LXI

L'Age d'or des villes est disparu depuis que les Cités-Etats avec leurs vieux murs, leur marché, leur cathédrale ne sont devenues que des divisions administratives d'unités plus considérables. Les nations modernes qui ont mangé les villes ont été absorbées à leur tour par des blocs plus considérables: marchés communs, états unis, confédérations, dominés eux-mêmes par des organismes mondiaux de gestion économique ou d'affiliation politique.

Cependant malgré leur tutelle administrative, leur dépendance économique et leur sujétion politique, les villes de plus en plus gigantesques demeurent des centres de densité humaine, où la multiplication des contrats offre les chances les plus grandes de civilisation et constituent les défis sociaux les plus considérables. Autour de cette terre des hommes maintenant bouclée en quelques heures par les vaisseaux spatiaux, les cent villes millionnaires qui se sont développées depuis 150 ans deviennent autant de points de relais dans le réseau des communications qui réunissent les hommes; on en compte 35 en Europe, 32 en Asie, 26 en Amérique dont 16 aux Etats-Unis, 2 au Canada, 1 au Mexique et 1 à Cuba. Montréal est en importance numérique, la 49e des grandes métropoles mondiales.

L'importance des grandes villes est telle qu'à toute fin pratique, la géographie elle-même en a été modifiée: un descendant de Jacques Cartier voulant suivre les traces de son illustre ancêtre devrait aujourd'hui s'il voyage par Air-France faire escale à Montréal avant d'aller planter une croix sur le rivage de Gaspé!

Montréal a connu une expansion formidable: sa population s'est multipliée par 10 depuis 100 ans alors que celle de la province de Québec s'est multipliée par 5 et celle du Canada, par 6. Montréal devient un enjeu tant pour le Québec que pour le Canada tout entier. En 1871, sur 100 citoyens de la province, 12 habitaient l'Ile de Montréal; aujourd'hui, 33 y habitent et 40 résident dans le grand Montréal. On trouve plus de Canadiens à Montréal que dans toute la Colombie-Britannique, ou que dans les 4 provinces maritimes réunies. Si les grandes villes se ressemblent de plus en plus, c'est que les liens qui les relient les unes aux autres sont assurés par des réseaux internationaux: songeons aux compagnies aériennes, aux réseaux d'hôtels, aux grandes industries, au monde académique, aux églises, aux syndicats.

Cependant chacune des grandes villes possède son cachet particulier qu'elle tire de son "hinterland". Montréal pour sa part est située dans le Québec dont la population est d'origine française à 80.6%.

Le caractère cosmopolite de Montréal lui vient de ce qu'elle est le point de rencontre du monde international et de cette population française au Québec.

Jadis la répartition des rôles entre les groupes dans la cité se faisait de la façon suivante: les Français d'origine rurale fournissaient la main-d'oeuvre industrielle encadrée par l'Eglise et les professions libérales qui constituaient la bourgeoisie canadienne-française. Les Anglais dominaient le monde des affaires. Cependant ce modèle est disparu; l'accession des Français au secteur des services, le développement de l'éducation, la multiplication des contacts avec les pays européens et du tiers-monde de langue française et la part de plus en plus grande jouée par l'Etat provincial créent de nouvelles classes dirigeantes de langue française et forcent l'organisation industrielle et commerciale à utiliser la langue de la majorité de la population comme le veut la règle démocratique.

Les développements récents du Québec exigent de Montréal un nouveau rôle. Elle redevient de plus en plus une ville de culture française bien qu'elle le soit toujours statistiquement demeurée depuis 300 ans, sauf durant quelques décennies au milieu du siècle dernier.

La perception de ce changement ne se fait pas sentir partout au même rythme. Il est plus visible au niveau des secteurs de la consommation qu'à celui de la production. Ainsi, la population d'origine israélite fortement composée de commerçants ou de producteurs de biens à consommation est bilingue en proportion de 35.9% tandis que la population d'origine britannique n'est bilingue que dans la proportion de 26.9%.

Le Québec devenant un marché de plus en plus considérable, on réclame des services en langue française à Montréal. La proportion des Montréalais dont la langue maternelle est le français est de 62.7%; dans l'ensemble du Québec cette proportion atteint 31.2%. Malgré cette proportion écrasante il y a encore au Québec 11.6% de la population qui ne parle que l'anglais et cette proportion à Montréal atteint 22.4%

Ce pourcentage est accentué par la publicité commerciale qui ne respecte pas encore cette proportion et qui active la réaction violente des jeunes francophones. Dans l'Ile de Montréal, en 10 ans le nombre de personnes parlant uniquement l'anglais a diminué de 23.8 à 22.4 et le nombre de bilingues également (40.2 en 1951 et 37.7 en 1961). D'autre part la population parlant uniquement le français est montée de 35% à 37% malgré une diminution des personnes d'origine ethnique française (de 61.8% à 62%) et des personnes dont la langue maternelle est le français (de 64.1% à 62.7%). Plus d'immigrants s'intègrent maintenant au Montréal de langue française. L'origine ethnique française tend à se faire remplacer par la culture française comme pôle d'intégration. Les noms de Ryan, Van Schendel ou Szabo font maintenant partie du Canada français tout comme ceux de Tremblay, de Leduc ou de Lalonde.

Le groupe des jeunes Canadiens français de Montréal est encore plus sensible que d'autres à cette montée du français car tandis que la population montréalaise âgée de plus de 65 ans et d'origine française n'atteint par 60% de ce groupe d'âge, les jeunes qui avaient entre 15 et 19 ans en 1961 sont conscients qu'ils sont Français dans la proportion de plus de 70%. On comprend donc mieux comment à Montréal les perceptions sociales peuvent varier grandement d'après l'âge.

Pour résoudre ces problèmes, Montréal devra reprendre de plus en plus son visage français, en permettant à la majorité des Montréalais de travailler à la construction de leur cité dans leur langue pour témoigner ensuite à la face de la terre des hommes du message de fraternité universelle qu'ils ont hérité des fondateurs de Ville-Marie.

Familles et ménages

par une équipe du Service d'urbanisme de la ville de Montréal

L'étude des perspectives de développement de la région de Montréal nous amène à transporter les projections de population en termes de routes, écoles et autres besoins. Il faut, pour y arriver, connaître la composition, la taille et la distribution future des familles et des ménages.

Nous esquissons dans cet article les grandes lignes d'une étude qui couvre les années 1951-1961.

Il découle de cette étude qu'en dépit de la rapide croissance de la population de la zone métropolitaine, le nombre des logements augmente plus rapidement que le nombre des familles; ainsi, plusieurs familles qui vivaient auparavant dans des pensions ou avec une autre famille tiennent maintenant leur propre ménage. La proportion des familles qui partagent un foyer avec une autre famille apparentée ou non est à son plus bas niveau. Il faut remarquer de plus une augmentation frappante dans le nombre des ménages non familiaux.

Il résulte de cet état de choses que la moyenne des personnes par ménage est passée de 4.0 à 3.7. En même temps, la moyenne du nombre de personnes par famille, ou ce que nous pourrions appeler la taille moyenne de la famille, augmente légèrement: de 3.6 elle passe à 3.7. La proportion des familles peu nombreuses baisse, contrairement à la proportion des ménages de même taille, qui, elle, augmente. Si bien qu'en 1961, la taille moyenne de la famille égale la taille du ménage: c'est un fait sans précédent.

Les différences entre la Ville de Montréal et le reste de la zone métropolitaine sont frappantes. De plus en plus, les familles de petite taille, les jeunes gens et les personnes seules ont tendance à favoriser la ville comme lieu de résidence. L'augmentation des ménages non familiaux est trois fois plus élevée dans la Ville de Montréal que dans le reste de la zone métropolitaine.

Les migrations à l'intérieur de la zone métropolitaine sont à l'origine des changements mentionnés. Au cours des dix dernières années, on constate une migration des individus âgés de 15 à 30 ans vers la ville de Montréal et une migration nette vers le reste de la zone métropolitaine des individus appartenant aux autres groupes d'âge. Conséquemment, il n'est pas étonnant de constater que le quart de la population de la ville est formé par des personnes qui ne font pas partie d'une famille, que la taille de la famille n'est pas en croissance à Montréal et que les familles et ménages de faible taille ont tendance à se grouper dans la ville.

Par contre, le reste de la zone métropolitaine voit la taille moyenne de la famille augmenter considérablement. On trouve également une proportion croissante des familles de moyenne et de forte taille, de même qu'une plus faible proportion d'adultes.

Les tendances tant dans la ville que dans la zone métropolitaine correspondent aux tendances générales observées dans les zones métropolitaines canadiennes. Les données indicatrices des conditions d'habitabilité permettent de constater une amélioration de cette caractéristique dans la zone métropolitaine de Montréal.

Selon les tendances qui se révèlent aujourd'hui, nous pouvons nous attendre, dans l'avenir, à une différenciation de plus en plus grande des caractéristiques de la population de la ville de celle du reste de la zone métropolitaine. La ville de Montréal et les banlieues en périphérie verront augmenter la proportion des personnes seules alors que plus de familles gagneront les banlieues plus éloignées avec leurs jeunes enfants.

L'EXPO: *un stimulant économique*

par Philippe DeGaspé Beaubien

Il serait difficile d'établir de façon précise la liste de tous les secteurs d'activité qui connaîtront une progression accélérée du seul fait de la tenue de l'Exposition.

On pourrait sans exagération dire que l'Exposition stimule, par exemple, la recherche scientifique en exigeant des fabricants de nouveaux produits pour les constructions temporaires et de nouvelles méthodes permettant d'ériger ces structures plus rapidement; il ne faut pas l'oublier, plus de $200,000,000 seront dépensés par les exposants étrangers pour la construction de pavillons et de stands. On pourrait aussi dire que l'Exposition suscite la mise au point de nouvelles techniques de dégel et de cuisson pour une préparation presque instantanée des repas et ce, afin de satisfaire aux besoins des centaines de milliers de visiteurs, qui viendront chaque jour.

Mais les secteurs où la poussée se fait le plus sentir, ceux où elle est et elle sera le plus visible, ce sont certes le tourisme et l'expansion routière.

L'incidence sur le tourisme

Le tourisme, c'est pour la plupart quelque chose d'intangible, c'est un nombre plus ou moins grand de voitures munies de plaques américaines et seul l'Office fédéral de la statistique peut exprimer de façon concrète la progression de cette industrie, qui est la troisième du pays. L'Office prévoit qu'en 1967 les revenus de l'industrie touristique passeront des $500,000,000 enregistrés l'an dernier à $1,000,000,000.

Le chiffre aura donc doublé en moins de cinq ans; cette augmentation n'aurait jamais pu être réalisée sans l'Exposition, qui, pendant plus de six mois, fera du Canada le point de mire du monde entier.

Les terrains de campisme et les parcs à roulottes vont enfin surgir de tous côtés sur nos routes; leur absence a longtemps nui à l'expansion touristique car la proportion des campeurs a augmenté sensiblement au cours des cinq dernières années et continue de grandir.

La campagne de formation et d'amélioration hôtelière qui sera indispensable si nous voulons bien remplir notre rôle d'hôte auprès des millions d'étrangers qui nous rendront visite a été souhaitée à bien des reprises sans que pourtant on l'entreprenne jamais à une échelle aussi considérable.

La construction hôtelière elle aussi est encouragée et là où l'on ne construit pas, on améliore, on redécore car l'assurance d'une saison record justifie pleinement les investissements dans ce domaine.

La métropole, ville cosmopolite, accueillait déjà depuis plusieurs années un nombre important de congrès mais, en 1967, elle accédera sans conteste au titre de "capitale" des réunions internationales. C'est un titre que la ville devrait savoir conserver longtemps après que les portes de l'Exposition se seront fermées.

Montréal et les environs seront d'ailleurs en mesure désormais d'offrir au visiteur tout l'éventail de spectacles qu'une grande ville se doit de présenter. En effet, le complexe de la Place des Arts sera complété, les deux théâtres prévus dans le plan original devant être terminés à temps pour permettre la réalisation du grand festival de spectacles. Le futur Opéra de Montréal et l'Orchestre Symphonique, de même que nos meilleures troupes de théâtre auront l'occasion de se mesurer avec les grandes troupes internationales.

Et sur les voies d'accès

Que dire de la construction routière. Bien sûr, ces autoroutes et ces voies-rapides que l'on voit surgir de tous côtés auraient été réalisées de toutes façons dans un avenir plus ou moins lointain mais on peut, sans crainte de se tromper beaucoup, affirmer que, sans l'Exposition, la plupart de ces routes n'auraient pas été terminées pour 1967.

Mais aujourd'hui, on se soumet à cet impératif qu'est l'Exposition Universelle et l'on accepte le 28 avril 1967 comme la date-limite que rien ne peut repousser à plus tard.

De tous les côtés, on semble mettre un point d'honneur à gagner la course contre la montre à laquelle les travaux de réalisation de l'Exposition sont soumis et les exigences du cheminement critique sont les mêmes pour tous.

Mais un des éléments auxquels on songe moins, un des facteurs dont on parle moins, c'est l'essor que pourront connaître non seulement Montréal mais probablement l'ensemble du pays après l'Exposition et ce, grâce au travail du Bureau d'Expansion Economique.

Ce service de la Compagnie va s'efforcer d'attirer au Canada, à l'occasion de l'Exposition, le plus grand nombre possible d'hommes d'affaires étrangers.

Travaillant en étroite collaboration avec les ministères fédéral et provinciaux du commerce et de l'industrie, ce service va s'efforcer d'intéresser les industriels, les importateurs et les exportateurs à investir des capitaux et à établir des contacts avec leurs équivalents canadiens.

Recevant des visiteurs de tous les coins du monde, étant l'hôte des hommes d'affaires de tous les pays, l'Exposition agira après 1967, comme un catalyseur et comme un facteur important dans l'expansion de tout le pays mais ce, à condition, bien sûr, que chacun participe à l'effort de réalisation pour ensuite en tirer le plus grand profit possible.

En 1967, on pourra voir ce que le monde entier a de mieux à offrir dans tous les domaines, de la science pure à l'art abstrait en passant par la gastronomie et la prestidigitation.

Il serait impensable que Montréal étale aux yeux du monde entier autre chose que ce que les Canadiens ont de mieux à offrir; si chacun fait sa part dans la campagne d'hospitalité si chacun appuie de sa confiance et de sa compréhension les efforts des responsables, il est certain que Montréal et son Exposition laisseront dans l'esprit de chacun un souvenir inaltérable dont nous pourrons tous être fiers.

Avec nos fraternelles salutations à tous les

CANADIENS-FRANÇAIS

et en témoignage de l'indéfectible amitié

CANADO-BELGE

FONDERIE D'ART VANDEVOORDE

Fondée le 1er mai 1929

Maintenant installée sur la Rive Sud, elle continue de produire des pièces coulées en aluminium, cuivre, et bronze de toute première qualité

Ses spécialités: BAS-RELIEFS • PLAQUES COMMEMORATIVES • STATUES ET MONUMENTS DE BRONZE

PROPRIETAIRES: Vandevoorde Alfred — VanGeenhoven Joseph

2130, rue Sainte-Marguerite Tél.: OR. 7-7441

VILLE JACQUES-CARTIER

Églises nouvelles, réaménagement d'églises anciennes en fonction de l'évolution de la liturgie

par l'abbé Henri Gagnon

président de la Commission diocésaine de la liturgie de Montréal

Depuis 1950 à ce jour, il s'est fondé 88 paroisses au diocèse de Montréal. Le territoire du diocèse comprend l'île de Montréal, l'île Jésus, ainsi que 8 paroisses à l'est de l'île de Montréal. On compte 256 paroisses dont 32 d'expression anglaise et 12 groupant des Néo-Canadiens selon leur langue: Allemands, Hongrois, Italiens, Lithuaniens, Polonais, Slovaques et autres.

Si l'on veut saisir sur le vif le dynamisme qui caractérise le mouvement de construction des églises dans le diocèse, il suffira de dire que, depuis mai 1950, date de l'installation de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger comme archevêque de Montréal, jusqu'au mois d'août 1964, 80 paroises ont construit leur église et leur presbytère. De ces 80 paroisses, plus de 58 avaient été fondées depuis 1950 et 22 avant cette date. De plus, au mois d'août 1964, église et presbytère de 16 autres paroisses étaient au stage des ébauches, des esquisses, des plans ou en cours de construction, tandis que 16 autres paroisses s'apprêtaient à considérer la construction de leur église à plus ou moins brève échéance.

La multiplication des églises tient à deux facteurs entre autres: d'abord l'accroissement très rapide de la population qui a entraîné la multiplication des centres domiciliaires, particulièrement en banlieue. La population globale du diocèse a passé, de 1950 à 1964, de 1,315,000 habitants à 1,896,284 tandis que la population catholique comptait 998,399 fidèles en 1950 et 1,348,870 en 1964. Il faut aussi compter comme second facteur le souci du pasteur du diocèse de multiplier les lieux de culte en subdivisant les paroisses existantes pour favoriser une pastorale mieux adaptée, plus individualisée. Il y a tendance à établir — du désir même des fidèles — des paroisses à population plus limitée, comportant de 800 à 1,200 familles. Pour donner un exemple où le premier facteur a surtout joué, considérons l'île Jésus où en 1950 il y avait 12 paroisses et qui en compte aujourd'hui 29. Par ailleurs, comme 62 paroisses actuellement n'ont qu'un seul prêtre à leur service, soit 25 pour cent des paroisses, on peut dire que le souci d'une pastorale à une échelle plus humaine s'est ici exprimé.

Pour donner une idée complète du mouvement de construction de lieux de culte, il faudrait ajouter le nombre des chapelles de maisons religieuses et d'institutions qui se sont construites depuis 1950 et signaler qu'un grand nombre de paroisses et d'institutions ont récemment réaménagé le sancturaire de leur lieu de culte selon les données du renouveau liturgique ou songent à le faire dans un avenir plus ou moins rapproché.

Si l'on se reporte à 15 ans en arrière, l'église traditionnelle avait la forme d'un rectangle allongé, avec voûte très haute, flanquée ou surmontée d'un clocher dominant le voisinage.

A l'intérieur, l'autel surmonté d'un retable souvent très élaboré et parfois gigantesque, était adossé au mur de l'abside; on y disait la messe dos au peuple. Le siège du célébrant prenait la forme d'une banquette placée latéralement en avant de stalles multiples pour le clergé et les enfants de choeur. La chaire était accrochée à un pilier au premier tiers de la nef. La chorale et l'orgue prenaient place dans un jubé élevé. Le baptistère se trouvait dans un local en dehors de la nef, à l'arrière de l'église, parfois à la sacristie.

Mais le renouveau liturgique ,amorcé il y a plusieurs années par un approfondissement de la nature de la liturgie et des actions liturgiques dont principalement la célébration de la messe, renouveau consacré par la Constitution liturgique promulguée par le Concile Vatican II, le 4 décembre 1964, a amené un renouveau dans la construction des églises.

L'objectif majeur poursuivi par le Concile dans la Constitution sur la Liturgie est la participation active et consciente des fidèles à la messe, en vue d'un approfondissement du christianisme et d'une vie chrétienne progressant de jour en jour. "Notre Mère l'Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, "race, élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté".

"Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser le véritable esprit chrétien" (article 14 de la Constitution).

Désormais on n'assiste plus à la messe, on célèbre la messe, on y participe d'une façon active. A partir de ce fait, l'espace intérieur de l'église doit être aménagé en sorte qu'elle se prête à l'accomplissement des actions liturgiques et favorise la participation de l'assemblée des fidèles.

Devant le grand nombre d'églises à construire ou à réaménager selon les données du renouveau liturgique, les cinq évêques de la province ecclésiastique de Montréal ont senti le besoin de donner des directives à ce sujet. Au début de la Semaine sainte de cette année paraisait un Directoire pastoral pour la construction et le réaménagement des églises. (*)

Ainsi, l'église sera désormais moins profonde qu'autrefois en sorte que le fidèle du dernier banc se sente interpellé lorsque le célébrant dit: "le Seigneur soit avec vous" et qu'il soit provoqué à dire Amen aux oraisons du célébrant. Ici, l'architecture doit intervenir, la forme de l'église en est affectée.

L'orgue et la chorale, qui sont des services de l'assemblée, prenent dorénavant place dans la nef, plutôt en tête de celle-ci de manière qu'elle s'intègre à l'assemblée, dans un lieu qui facilite leur rôle, d'où le directeur de la chorale pourra, au besoin, diriger aussi bien le chant de la foule que celui de la chorale, car désormais la foule doit participer au chant. Le rôle de la chorale consiste à entraîner et soutenir le chant de l'assemblée, chanter en alternance avec elle et, suivant les circonstances, exécuter seule certains chants qui aident à la prière de tous.

Toujours en vue de la participation des fidèles, on insiste sur l'importance de l'acoustique et, à propos de l'éclairage, on signale: "Qu'elle soit naturelle ou artificielle, la lumière dans une église est à la fois utilitaire et créatrice d'ambiance. Les fidèles doivent pouvoir regarder sans fatigue le déroulement de la liturgie ainsi que lire aisément. D'autre part, une église sera apaisante, créatrice de recueillement et de joie, si la lumière y est convenablement distribuée" (article 61).

L'église est avant tout le lieu où la communauté paroissiale se rassemble pour écouter la Parole de Dieu et participer à l'Eucharistie. Elle est aussi le lieu où se célèbre le baptême et où les fidèles ont accès au sacrement de pénitence; elle est encore un asile de prière et de recueillement où les fidèles peuvent principalement, avant toute autre dévotion, vénérer le Saint-Sacrement. La distribution de l'espace doit donc respecter ces diverses finalités et leur hiérarchie (article 17).

Cependant, le problème fondamental dans la conception d'une église consiste dans l'agencement de deux zones distinctes, mais organiquement solidaires: la nef où s'assemblent les fidèles et le sanctuaire où évoluent le président de l'assemblée et les autres ministres.

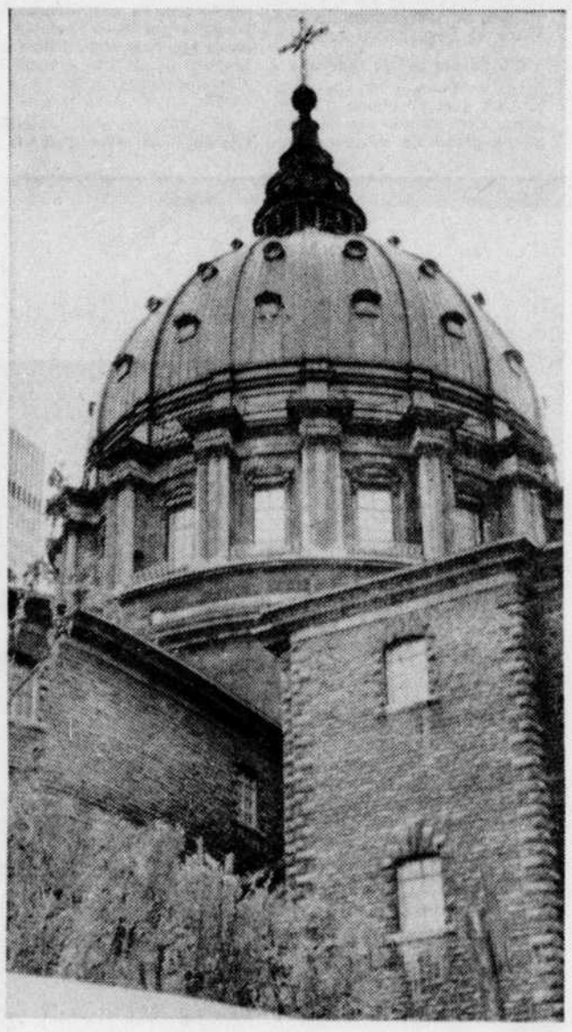

Le sanctuaire comporte 3 éléments: le lieu du sacrifice, l'autel, bien dégagé du mur de l'abside, bien en évidence sur un marchepied assez large pour qu'on puisse en faire commodément le tour lors de l'encensement, autel organisé pour qu'on y dise la messe face au peuple: l'autel, centre scaré de l'église. Puis le siège du célébrant, aménagé en sorte que le célébrant soit visible de toute l'assemblée et que son rôle de président soit manifeste. Enfin, le lieu de la Parole, l'ambon (la chaire), d'où sont proclamées des lectures, épîtres et évangiles, et où on fait homélie.

L'Eucharistie sera conservée dans un tabernacle placé sur un autel dit de la Réserve. L'autel de la Réserve sera situé dans un espace bien défini, comme formant chapelle, largement ouvert sur la nef, et facilement accessible à partir du sanctuaire. Bien qu'il ne doive pas entrer en concurrence avec l'autel majeur, l'autel de la Réserve aura la dignité qui convient à la présence eucharistique du Seigneur. Ici encore, l'architecture est en cause et doit résoudre des problèmes nouveaux.

La place qu'occupe le baptême dans le renouveau pastoral actuel invite à accorder plus d'importance au baptistère dans l'église. Le baptistère devra occuper une place propre, apte aux célébrations communautaires, largement ouvert sur la nef et visible de la majorité des fidèles pour lesquels ils constituera un mémorial permanent de leur baptême. Le baptistère prend place dans un côté, plutôt à l'avant de l'église.

L'aménagement de l'espace intérieur de l'église comporte de nombreux problèmes qui affectent l'architecture de l'édifice et qui commandent en grande partie sa forme.

Si l'architecture est reine, elle convoque tous les arts à un rendez-vous pour assurer la qualité plastique du mobilier, la valeur artistique de la décoration, la qualité des images et des statues.

Aussi les évêques de la province ecclésiastique de Montréal affirment-ils dans leur décret de promulgation "Le renouveau dans la construction des églises serait incomplet si la volonté de se conformer aux exigences de la liturgie n'était accompagnée du souci d'un renouveau de l'art sacré. L'art sacré apporte aux célébrations liturgiques un appui indispensable et concourt, d'une manière qui lui est propre, à exprimer le Mystère chrétien. Avec le Concile et les transformations profondes qui marquent notre temps, une sensibilité nouvelle se manifeste, dont il faut tenir compte dans l'architecture et la décoration des églises. C'est notre désir qu'en accord avec le renouveau liturgique, progresse chez nous un renouveau de l'art sacré, que les pasteurs s'en préoccupent, et que les artistes y engagent leurs talents." .....

Si l'on doit insister sur la qualité spirituelle et artistique de tout ce qui entre dans l'église, on devra cependant respecter l'esprit de pauvreté. "Sous prétexte d'honorer Dieu, on veut parfois donner aux églises les apparences du prestige et de l'opulence; on contredit alors le témoignage de pauvreté que Jésus a donné au monde. Sans verser dans une mesquinerie qui refuse toute gratuité et n'a de considération que pour le pratique et l'utile, on bannira le style riche et ostentatoire. Un pauvre ne doit pas se sentir à la gêne dans une église." (article 5).

Le Directoire ajoute cependant avec justesse que "Le sacré ne va pas sans une certaine magnificence". Et il conclut "Compte tenu des possibilités financières de la paroisse, on réglera le programme des dépenses de sorte que l'église réponde à la fois aux exigences des fonctions liturgiques, à celles de l'art sacré et à l'esprit de pauvreté" (article 6).

Pour ce qui touche au réaménagement des églises, on insiste pour que l'on respecte l'architecture et le style de l'église et l'on demande de recourir aux experts en architecture, en art sacré et en liturgie. Il faut ici se garder de toute précipitation. Il reste qu'un réaménagement ne peut pas se faire au rabais, si l'on veut satisfaire aux exigences liturgiques et respecter le style de l'église.

L'église doit être, dans la Cité, un signe fidèle de l'Eglise et comme l'image de la vie des chrétiens qui s'y rassemblent. Il faut que même de l'extérieur, le caractère sacré et la destination de l'édifice soient évidents. Cependant, une église tant par son site que par son style doit s'harmoniser au paysage naturel et architectural environnant.

Depuis dix ans, et plus particulièrement depuis 1960, date de publication du Directoire sur la Messe, il s'est fait un grand effort pour construire des églises plus modestes, plus fonctionnelles dans le sens de la liturgie, plus accordées au milieu où elles s'implantent. Plusieurs églises ont pris des formes qui rompent nettement avec la forme traditionnelle. On a pratiqué le dépouillement dans la décoration, au point parfois de frôler le vide. On a utilisé les matériaux de notre temps. L'art de notre époque a pu s'exprimer assez librement. Les artistes sont de plus en plus sollicités de mettre leurs talents au service de la liturgie. Il reste que tous sont en pleine recherche pour traduire parfaitement les données du renouveau liturgique.

On pourrait conclure en citant Bernard Champigneulle: "La maison de Dieu pourra être organisée de façon parfaitement fonctionnelle sans tomber dans le matérialisme si elle répond, dans sa structure et son aspect, à certaines exigences spirituelles qui la distingueront des bâtiments profanes. Elle doit se mettre au service de la liturgie et aider les chrétiens de ce siècle à élever leur âme vers Dieu. Elle doit chanter comme un cantique".

(*) Directoire pastoral, La construction des églises, Edition de la Commission de liturgie de Montréal, 1965.

JE ME SOUVIENS
GENERAL MACHINE WORKS LTD
Fabricants de machineries de tous genres
911, JEANNE-MANCE • 861-2491

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc.
restaurant-bar "au tromblon d'argent"
1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214
18-25 juin
semaine
de la Noël
d'été
Meilleurs voeux
à l'occasion
de la
grande fête
des
CANADIENS FRANÇAIS
au TROMBLON D'ARGENT
diner d'affaires $1.25
souper $2.00
ouvert de 8 a.m. à 2 a.m.
dimanche 8 a.m. à 12 p.m.
RESERVATIONS : VI. 9-3214

le défilé de nuit

HOMMAGE
AU
CANADA FRANÇAIS
MARINE INDUSTRIES LIMITED
MONTREAL • SOREL

A L'OCCASION DE LA
SAINT-JEAN-BAPTISTE
NOS HOMMAGES
à tous nos compatriotes canadiens-français
à nos employés ainsi qu'à leur famille
LA SOCIETE
DOMINION TEXTILE Ltée
Fabricante
des produits
Tex-made

HOMMAGE AU CANADA FRANCAIS
DANS UN SEUL PLAN
ENPRUNT
PLACEMENT
PROTECTION
RENTE
DEVENEZ MEMBRE DE
L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE
COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT
1344 est, SHERBROOKE, Montréal

Décorez, pavoisez
avec le fleurdelisé
du 18 au 25 juin
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
612 OUEST, SAINT-JACQUES — MONTRÉAL — 845-7111
E. BROSSARD, Directeur de la division de Montréal

Montréal et les cendrillons

par Roger J. BEDARD
directeur de Cités et Villes

La région de Montréal, comme toutes les métropoles du monde, comprend une ville centrale et une immense banlieue d'environ 500 milles carrés. La grande ville et la banlieue constituent deux modes d'urbanisation complémentaires; le bien-être des citoyens de l'une et de l'autre résulte de millions d'échanges quotidiens.

Dans cet article, nous comparerons la croissance de la ville de Montréal avec celle des suburbs depuis dix ans puis nous étudierons les bases équitables et pratiques pour les échanges de services entre la grande ville et les banlieues.

QUELQUES DISTINCTIONS

Précisons immédiatement quelques notions fondamentales.

La région de Montréal. Il n'existe pas moins de vingt définitions de notre région métropolitaine. La région de Montréal telle que nous l'entendrons dans cet article comprend: l'île de Montréal, l'île Jésus, les îles périphériques (îles Bizard, Perrot, Laval, de Boucherville, etc), une lisière d'environ quatre milles de largeur de long du St-Laurent de Boucherville à Laprairie ainsi que toutes les villes riveraines au nord de la rivière des Mille-Îles de St-Eustache à Charlemagne.

Banlieues. Par banlieue, il faut entendre les municipalités situées à proximité de la grande ville dans le secteur d'urbanisation continue. La présence d'un cours d'eau ne limite pas la continuité du peuplement.

Municipalité. Une municipalité est une communauté humaine juridiquement constituée. "Les habitants et contribuables d'une municipalité de cité ou de ville et leurs successeurs sont une corporation sous le nom désigné dans la charte", dit l'article 25 de la Loi des cités et villes. Dans le même sens, le Code municipal stipule: "Les habitants et contribuables de chaque municipalité de comté, de campagne ou de village forment une corporation ou corps politique." (art. 4).

Par conséquent, ce qui définit une municipalité, c'est **le vouloir-vivre collectif de la majorité des citoyens.** Le territoire de la municipalité correspond au périmètre du sol occupé par ceux qui ont exprimé une volonté commune de se constituer en entité politique pour la gestion de leurs affaires locales.

Je tiens donc pour totalement irrecevable la philosophie sous-jacente au slogan à la mode, "une île, une ville." Cette phrase suggère que le substrat matériel, — en l'occurrence, la configuration du territoire — détermine inéluctablement les structures politiques. Au commencement est le verbe, l'idée et non le fait ni l'action. C'est la volonté commune d'êtres humains qui commande la mise en place des structures politiques. En aucune façon puis-je accepter que le mode d'organisation de la société soit une dérivée du fait économique ou des hasards de la géographie.

La grande ville est aujourd'hui ce qu'elle est parce que des êtres humains ont **librement choisi** d'y établir leur domicile et d'y investir des capitaux. De la même façon, chaque banlieue existe parce que des personnes se sont groupées en corporations municipales selon la loi et que subséquemment d'autres ont **librement choisi** d'y prendre feu et lieu.

Cela dit, voyons si les Cendrillons (selon l'expression de M. Jean-Marc Léger) ne sont pas en train de chausser une botte de sept lieues.

I. CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA REGION DE MONTREAL

La région de Montréal a connu au cours de la dernière décennie un essor prodigieux. Notre région se classe l'une des toutes premières régions métropolitaines d'Amérique du Nord pour le taux de sa croissance économique. Comme partout ailleurs, cette expansion est très inégalement répartie entre la ville de Montréal et les banlieues environnantes.

POPULATION

Un phénomène saute aux yeux: la population de la ville de Montréal reste relativement stable alors que la quasi totalité des nouveaux apports humains prennent gîte en banlieue. Le tableau I résume cette situation.

Tab. I — Evolution de la population dans la région de Montréal

Année	Ville de Montréal	Ile de Montréal	Ile Jésus	Comté de Chambly	Autres villes	Région métropolitaines
1941	903,919	212,881	21,631	27,866	27,409	1,193,706
1951	1,025,592	294,640	36,943	71,577	43,646	1,472,398
1956	1,116,245	391,408	69,410	103,745	65,450	1,746,258
1961	1,201,116	546,580	124,741	136,640	101,211	2,110,288(1)

Le mode d'occupation du territoire n'a pas changé depuis le dernier recensement. A la fin de 1963, la population de Montréal était de 1,222,765 h., (2) une augmentation de 20,000 seulement par rapport à 1961. Par contre la population des banlieues a augmenté de plus de 60,000 h. par année en moyenne. (2)

INDUSTRIE MANUFACTURIERE

La ville de Montréal accuse une nette régression au point de vue de l'industrie manufacturière. Le nombre des établissements industriels dans la ville de Montréal était en 1961 de 4,137; il n'était plus que de 3,802 à la fin de 1961. (3)
Le nombre des emplois industriels a diminué de près de vingt mille dans les limites de la ville de Montréal durant la même décennie. De 183,436 emplois industriels situés dans les limites de la ville de Montréal en 1951, il n'y en avait plus que 165,385 en 1961. (4)

Par contre, l'industrie manufacturière a connu un essor rapide en banlieue au double point de vue du nombre des établissements et des emplois. Le tableau II résume les données à ce sujet. Le premier chiffre indique le nombre des établissements industriels; le nombre des emplois industriels est placé entre parenthèses.

Tab. II — Nombre d'emplois et d'établissements industriels en banlieue

Année	Suburbs de l'île de Mtl	Ile Jésus	Rive Sud
1951	460 (33,787)	37 (586)	105 (4,626)
1961	923 (67,836)	93 (1,241)	153 (7,035)(5)

Ces statistiques confirment des phénomènes d'observation courante. Les entreprises manufacturières quittent progressivement "le bas de la ville" et le secteur du boulevard Décarie pour s'installer à la périphérie. Les nouveaux établissements industriels de quelque importance s'implantent presque tous dans des banlieues déjà puissamment industrialisées: Montréal-Est, St-Laurent, Anjou, Lachine, Pointe-Claire, etc.

Les entreprises pétrochimiques, par exemple, ont investi au-delà de $200,000,000 dans la pointe est de l'île de Montréal depuis quinze ans. Diverses sociétés ont immobilisé plus de $100,000,000 dans le parc industriel de Pointe-Claire ouvert en 1956 seulement, et ainsi de suite.

Par ailleurs, la ville de Montréal est le théâtre d'une expansion phénoménale de toutes les activités du secteur tertiaire (i.e. commerce, administration privée et publique, services). Là, les investissements ont connu une expansion extraordinaire, comme l'indique le tableau III qui compile quelques statistiques sur les nouveaux bâtiments autorisés par le Service des permis de la ville de Montréal.

Tab. III — Edifices à bureaux et maisons d'éducation à Montréal

Année	1959	1960	1961	1962	1963	1964
Edifices à bureaux	$99,371,000	$9,885,700	7,829,000	45,711,000	14,434,000	29,534,000
Maisons d'éducation	272,000	7,758,000	8,198,000	7,776,000	54,490,000	80,994,000(6)

Le nombre des emplois dans le secteur tertiaire s'accroît à l'heure actuelle de 7 à 8% composés par année dans les limites de la ville de Montréal.

CONCLUSION

En résumé, le mode d'occupation du sol change dans toute notre région métropolitaine et plus encore dans la ville de Montréal. Dans la grande ville, l'industrie manufacturière cède graduellement le pas aux administrations et aux services. Un peu partout, des bâtiments d'habitation détériorés tombent sous le pic pour être remplacés par des immeubles de haute densité.

Le district métropolitain, jadis région agricole de grande fertilité, s'urbanise rapidement. Certaines banlieues sont déjà d'importantes pourvoyeuses d'emploi. Il y avait l'an dernier dans les limites de la cité de St-Laurent un total de 30,601 emplois pour une population active de 19,200 (7). De même à Mont-Royal, 17,530 personnes trouvaient l'an dernier un emploi dans les entreprises industrielles et commerciales situées dans cette ville. (7a)

D'autres villes — Hampstead, Baie d'Urfé, Laval-sur-le-Lac, Roxboro — etc., se veulent strictement résidentielles; les investissements industriels et commerciaux y sont absolument exclus. Un nombre toujours plus considérable de personnes habitent en banlieue mais travaillent et font leurs emplettes dans la ville de Montréal.

Cette répartition des fonctions urbaines entre la grande ville et les banlieues crée un réseau d'échanges très nombreux et très variés. Dès lors se pose le problème du partage des responsabilités pour l'organisation des services intermunicipaux et la répartition équitable du coût de ces services.

II. LES BANLIEUES FACE AU GEANT

Les relations entre Montréal et les banlieues ont pris depuis 1960 une tournure résolument politique et pour cause. Les administrateurs de la grande ville s'agitent pour imposer de force aux banlieues de l'île un mode de gouvernement local (une île, une ville) rejeté par l'immense majorité des citoyens. Si les gens tenaient à la grande ville ils ne s'installeraient pas en banlieue à raison de 60,000 par année.

La migration vers la banlieue de secteurs entiers de l'activité économique crée une détérioration relative de l'assiette fiscale de Concordia. La direction de la ville de Montréal veut procéder à des annexions pour résoudre ces difficultés. (8)

UNE OCCASION MANQUEE

La commission d'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal avait pour mandat d'étudier les relations entre Montréal et les banlieues ainsi que de recommander un mode approprié d'aménagement du pouvoir. Ce fut hélas une belle occasion perdue.

Les commissaires étaient à la fois procureurs, défendeurs et juges; leur crédit chez les intéressés s'en est trouvé fort réduit.

Certaine que "la raison du plus fort est toujours la meilleure", la ville de Montréal a trouvé inutile de présenter un mémoire devant cette commission. Par ailleurs, une trentaine de mémoires ont recommandé un mode fédéraliste de partage des compétences. Les décisions pour la direction des services strictement locaux continueraient d'être prises par les corporations municipales et un organisme approprié aurait juridiction sur les problèmes communs à toute la région (telle que définie au début de cet article).

Le rapport Blier a apporté la déception de l'année. Toute analyse critique de ce rapport doit distinguer entre le but proposé (l'équité) et les moyens suggérés (annexions camouflées).

Le mémoire présenté au gouvernement par la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux dans l'île de Montréal pose à la base de son argumentation le principe suivant:

"A l'intérieur d'une collectivité urbaine, les services communautaires doivent être assurés efficacement à tous les citoyens et leur coût réparti équitablement." (9)

Personne n'a contesté la validité de ce principe. Pas moins de vingt mémoires soumis aux commissaires ont préconisé un partage équitable des charges entre tous les citoyens de la communauté métropolitaine pour les services régionaux.

Paradoxalement, le rapport Blier constitue une négation pratique de cette norme de base: les commissaires ont découpé artificiellement le territoire et affirmé que la région de Montréal correspond à l'île du même nom.

Ça n'a pas de bon sens. Les échanges entre le centre-ville de Montréal et la Rive Sud ou l'île Jésus sont plus intenses qu'ils ne le sont entre le même centre-ville et les pointes est ou ouest de l'île de Montréal. Les commissaires n'ont tenu aucun compte de ce phénomène. La région, dit le rapport correspond à l'île: nous voilà en plein surréalisme.

Nul ne peut comprendre ce paradoxe s'il ne considère l'équation politique sous-jacente. Les préoccupations de ce rapport me semblent avant tout politiques. Les auteurs ont toutes les complaisances à l'endroit des puissants du jour, mais ils n'attribuent aucun rôle aux "non-instruits" dans la réorganisation proposée.

Le rapport Blier préconise la fusion de tous les services et de toutes les structures administratives sous la haute autorité de la ville de Montréal. Les deux organismes de gestion proposés seraient dominés par la grande ville:

- un Conseil général de 70 membres dont 46 de la ville de Montréal,
- un Comité exécutif de dix membres dont 7 de la ville de Montréal. (10)

Les organismes proposés permettraient d'arracher progressivement aux banlieusards tout contrôle effectif de leurs affaires locales. L'objectif est de n'avoir finalement qu'un seul centre de décisions municipales pour toute l'île de Montréal.

AU-DELA DU RAPPORT BLIER

Les résidants des banlieues et leurs mandataires ont rejeté le rapport de la Commission Blier — à regret. A moins que la Législature ne frappe un coup de force contre 500,000 banlieusards, le rapport Blier ira dormir un sommeil éternel aux archives.

Les luttes de pouvoir entre la ville de Montréal et les banlieues semblent perdre de leur acuité depuis quelques semaines. Des administrateurs municipaux réalistes se rendent parfaitement compte que la situation du fleuve St-Laurent et de la rivière des Prairies n'ont rien à voir avec le partage des responsabilités et des frais pour la bonne gestion des services régionaux.

Certaines décisions récentes pour l'amélioration du transport public laissent peut-être présager que les relations entre la grande ville et la banlieue seront désormais placées sous le signe du bon sens plutôt que de l'équation de force. Onze municipalités situées dans le nord-ouest de la région métropolitaine en sont arrivées à un accord de principe avec la ville de Montréal et les Chemins de fer nationaux pour la transformation du service du tunnel Mont-Royal en un transit rapide. Les banlieues desservies par la Commission de transport de Montréal ont virtuellement accepté de verser à l'organisme un subside comparable à ce que la grande ville verse per capita.

CONCLUSION

En résumé, au-delà des expédients de la politique de puissance, des administrateurs des banlieues s'efforcent d'établir des normes justes et raisonnables pour leurs échanges avec la grande ville.

---

(1) Supplément statistique — Rapport de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus, p. S-2.
(2) Rapport de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, p. 4
(3) Supplément statistique - op. cit. p. S-5.
(4) Ibid. p. S-53
(5) Ibid. p. S-51, S-53
(6) Service des Permis de la ville de Montréal
(7) Mémoire de la cité de St-Laurent à la Commission Blier, p. 15
(7a) Mémoire de la cité de Mont-Royal à la Commission Blier, p. 9
(8) Mémoire du Conseil de coordination intermunicipale à la Commission Blier, p. 12
(9) Rapport de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, op. cit. p. 46
(10) Ibid. p. 60

HOMMAGE DE
PRODUITS
FAMILEX
LIMITEE
Le plus important entreprise entièrement canadienne de commerce à domicile au Canada.

HOMMAGE
à nos
COMPATRIOTES
MARSAN
J. M. MARSAN & CIE LTEE
Spécialités pharmaceutiques
2795, CHEMIN BATES — MONTREAL, QUEBEC

NOS HOMMAGES
à tous nos concitoyens
canadiens-français
Imprimerie Jacques-Cartier Inc.
Imprimeurs — lithographes
Pierre BEGIN, prés.
8477 - 8e ave Ville St-Michel — Tél. 729-2891
MONTREAL 38

Nos hommages
à tous
nos compatriotes
Convoyeurs et machines
VICTORY
— INC. —
FONDEE EN 1914
Dollard Mathieu, président
Trésorier général de la Société Saint-Jean-Baptiste
Raymond Mathieu, vice-président — Robert Mathieu, trésorier
MACHINERIE GENERALE
Manufacturiers de convoyeurs et monte-charges
236 - 250 Rose-de-Lima — Montréal — 933-1138

la fête populaire
NOS HOMMAGES
à tous nos compatriotes
en cette semaine
DES FETES
DU CANADA FRANÇAIS
LEFEBVRE FRERES

Nos meilleurs voeux
à tous nos compatriotes
À L'OCCASION
des FÊTES du CANADA FRANÇAIS
AETERNA - VIE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Siège social
1184 OUEST, STE-CATHERINE MONTREAL 2

L'industrie commence à manifester un certain souci

de l'esthétique et du fonctionnel

Type d'implantation moderne: le parc industriel.

par Françoise Beaudry

étudiante à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal

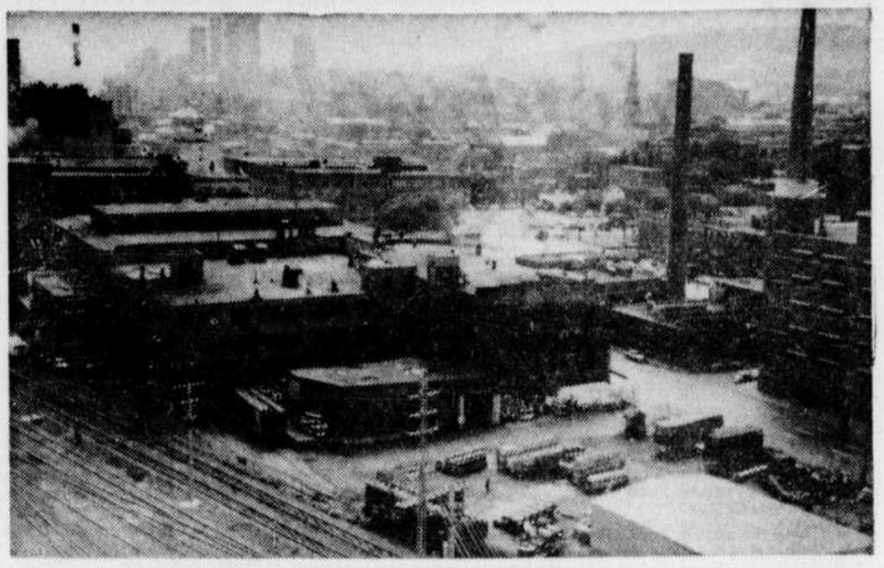

Type d'implantation industrielle traditionnelle: un vieux secteur.

L'"esthétique dans l'industrie" sera abordée d'un point de vue essentiellement urbanistique. Dès lors, nos préoccupations s'étendent au-delà de la seule valeur architecturale du bâtiment industriel, au site, à l'implantation des édifices et aux rapports d'échelle qui existent entre terrain et bâtisse et surtout entre la propriété industrielle et l'environnement. En termes d'éléments visuels, ceci s'exprime en volumes, espaces, rythmes, textures et couleurs — l'infinie variation des combinaisons et du dosage de chacun constituant chaque fois une entité unique.

Pour savoir où et comment s'est introduite la préoccupation de l'esthétique dans le domaine de l'industrie à Montréal, il est nécessaire de jeter un regard rétrospectif sur la façon dont a évolué la localisation de celle-ci, ainsi que ses manifestations physiques. Les trois noyaux industriels les plus anciens sont situés dans le vieux Montréal, le long des voies navigables, et aux abords des voies ferrées. Dans la vieille ville, il s'agit surtout d'ateliers de confection autrefois attirés là par la main-d'oeuvre et dispersés dans des quartiers très centraux. En bordure du fleuve et à partir de Lachine, de part et d'autre du canal jusqu'à Montréal-Est, s'est établi un axe industriel d'une longueur d'environ dix-sept milles. Enfin, perpendiculairement à cette bande, et principalement suivant le tracé de la ligne du Canadien Pacifique qui contourne la montagne, se sont installées des industries fortement dépendantes du rail pour le transport du charbon, de leurs matériaux de production et de leurs produits.

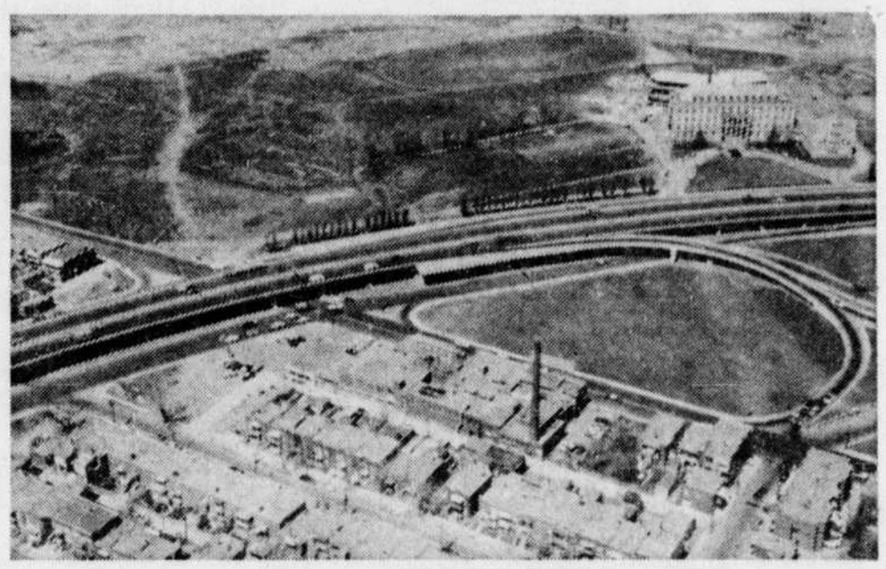

Secteur à usages multiples: industriel, institutionnel et résidentiel.

De la basse ville aux parcs industriels

Aujourd'hui, l'influence du développement du camionnage sur la localisation de l'industrie se manifeste très visiblement, avec d'est en ouest les parcs industriels de Ville d'Anjou, Saint-Léonard, Saint-Laurent et Pointe-Claire, et au nord, ceux de Chomedey, Sainte-Rose et Fabreville.

Sur le plan physique, le type de localisation du site et l'emplacement de l'industrie a considérablement changé de caractère. L'un des facteurs déterminants de cette évolution a sans doute été la transformation de la notion d'espace et de son utilisation.

Afin de mettre le doigt sur ce qu'est cette nouvelle conception de l'espace et la manière dont elle se traduit concrètement, nous essayerons d'isoler un certain nombre d'éléments visuels, communs aux industries localisées dans un même secteur de Montréal.

Dans le cas des établissements du bas de la ville, le terrain est en général entièrement utilisé de façon fonctionnelle, par la bâtisse elle-même, les quais de chargement et de déchargement et bien souvent aussi l'entreposage extérieur. Les bâtiments sont habituellement construits en hauteur, et les distances minimes qui les séparent contribuent à créer un tissu urbain extrêmement serré d'autant plus qu'il n'existe aucune marge de recul en avant de ceux-ci. Ces industries, lorsqu'elles sont groupées, créent des couloirs que les rues transversales ne réussissent à rompre que si elles s'élargissent suffisamment pour devenir des artères importantes. Lorsqu'elles sont dispersées et implantées parmi des édifices façonnés par les exigences d'autres types d'activités, ces industries sont en désaccord avec l'échelle des autres bâtiments. Leurs formes, leurs dimensions et leur "architecture" ne leur permettent pas de jouer dans le paysage urbain le rôle d'élément de contraste qui introduit la variété; elles constituent des points morts dont l'effet est de tarer le voisinage.

A l'autre extrême, se trouvent les parcs industriels. Ceux-ci se localisent de préférence à proximité d'artères principales. L'importance de ces travaux de voirie, par leur échelle, donnent une indication de l'ampleur des réalisations industrielles qui y seront reliées. Dans bien des cas, la dimension des terrains varie selon des multiples de la superficie d'un terrain type; leur forme est rectangulaire et il est habituellement établi comme norme qu'une industrie, lors de sa construction, ne doit occuper approximativement que les deux tiers du lot, un tiers étant prévu pour les expansions futures. Ceci forme un contraste absolu avec le premier type de site industriel où la forme des propriétés est parfois assez fantaisiste et où l'espace est utilisé au maximum.

Le parc de stationnement est maintenant devenu l'un des facteurs que l'on retrouve dans tous les programmes d'aménagement d'un tel site. Le plus souvent, un ou des espaces sont réservés aux fins de cette utilisation soit sur les côtés, soit à l'arrière, ce qui a pour effet d'assurer un certain dégagement, alors que dans le type d'implantation traditionnelle ces besoins étaient complètement négligés.

Les éléments que nous venons de mentionner ont pour conséquence de créer des espaces tout autour des industries. Celles-ci, au lieu d'être érigées en hauteur, s'étendent sur de longues surfaces et n'ont guère plus d'un ou deux étages.

Quelques exemples

Si nous prenons un cas précis, soit par exemple le parc industriel de Pointe-Claire, il est intéressant de noter que le contrôle exercé par le règlement de zonage est très limité. La ligne de construction est à 75 pieds de la route et le dégagement latéral est de 25 pieds. Quant au stationnement, il est interdit entre la route et l'établissement. En outre, une industrie n'a droit qu'à une seule réclame, que ce soit sur l'édifice même ou sur un panneau indépendant (sans compter l'affichage d'un symbole ou d'un emblème). La ville de Pointe-Claire est dotée d'un "Board of Design", comprenant trois architectes. Sa fonction est d'étudier les plans préliminaires et de faire des suggestions. Ce comité ne possède aucun moyen juridique lui permettant d'imposer ses recommandations. Son seul outil est le pouvoir de persuasion!

La propriété industrielle s'est donc aérée, et finalement une partie du terrain ayant été consacrée à un usage plus indirectement fonctionnel, nous avons vu apparaître de la verdure et même parfois la participation de l'aménagement paysagiste. Cette importance enfin accordée à la présentation de l'industrie pour des fins de prestige, à sa contribution au cadre urbain, allait de pair avec une autre prise de conscience sur le plan psychologique en ce sens que l'organisation et la qualité visuelle de l'aire de travail avait un effet direct sur la main-d'oeuvre. Cette influence joue en ce qui concerne son rendement, de même qu'elle sert de force d'attraction et de compensation pour les problèmes de déplacement qu'entrainent les nouvelles localisations industrielles à la périphérie des villes ou en banlieue. Les compagnies Hunter Douglas à Pte-Claire et Ciba à Dorval illustrent bien les tendances récentes.

A titre d'intermédiaire entre les deux catégories de sites dont nous venons de parler, nous pouvons mentionner l'exemple de l'industrie légère qui bien souvent peut intégrer ses fonctions à celles d'un autre type. La compartimentation d'une agglomération urbaine en secteurs à utilisations hautement spécialisées n'est peut-être pas, par ailleurs, la meilleure solution au problème de la localisation de l'industrie et si l'homogénéité de matériaux (acier, verre et béton), d'un édifice à l'autre, n'est pas l'un des plus grands échecs de l'architecture moderne. La transition du travail au loisir ou au foyer doit être ponctuée par le cadre physique dans lequel se déroulent les gestes qui leurs sont propres.

Ne pourrait-on pas penser une ville où il n'y aurait pas de ségrégation des divers types de fonctions mais plutôt une intégration et où formes et matériaux seraient si bien adaptés les uns aux autres que leurs combinaisons seraient déjà une protection, d'un simple point de vue visuel, des différentes aires d'activités qu'elles abritent?

Dimension sociale

Il est à souhaiter que des exemples comme ceux-ci inspirent les entrepreneurs futurs et les convainquent des avantages qu'ils peuvent tirer d'un aménagement qui tient compte de l'esthétique en même temps que du fonctionnel, et sans qu'il leur en coûte nécessairement davantage. De plus, la considération de leur rôle vis-à-vis de la collectivité ne doit pas être négligée, car le phénomène d'appartenance implique inévitablement un échange à double sens.

A la suite de ces considérations nous ne pouvons que nous poser la question: "Qui est responsable de la qualité esthétique des sites industriels ou de son absence?" En apparence, les responsabilités sont partagées entre l'architecte, le client et l'administration municipale par l'entremise de l'urbaniste. En pratique, l'architecte est l'homme clé et cela jusqu'à ce qu'un certain niveau de culture ait atteint les rangs des chefs d'entreprise et des conseillers municipaux.

Il y a lieu de réfléchir et de se demander si les parcs industriels tels que nous les concevons aujourd'hui apportent la meilleure solution au problème de la localisation de l'industrie et si l'homogénéité de matériaux (acier, verre et béton), d'un édifice à l'autre, n'est pas l'un des plus grands échecs de l'architecture moderne. La transition du travail au loisir ou au foyer doit être ponctuée par le cadre physique dans lequel se déroulent les gestes qui leurs sont propres.

Ne pourrait-on pas penser une ville où il n'y aurait pas de ségrégation des divers types de fonctions mais plutôt une intégration et où formes et matériaux seraient si bien adaptés les uns aux autres que leurs combinaisons seraient déjà une protection, d'un simple point de vue visuel, des différentes aires d'activités qu'elles abritent?

Vive le Canada français!

A. Poupart & Cie Limitée

1715, rue Wolfe 523-2193

Lait - Crème - Beurre - Oeufs - Breuvage chocolat

A tous nos compatriotes nous offrons nos voeux les meilleurs à l'occasion de la fête nationale

I. NANTEL Inc.

Bois de construction

Angle Demontigny et Papineau - LA. 2-1300

MONTREAL

BIRKS

En ce jour de la Saint-Jean-Baptiste la maison Birks offre à tous les Canadiens-français ses hommages et ses bons souhaits.

24 JUIN

"Le patriotisme sain est à la fois sentiment et raison liés dans un harmonieux équilibre."

(Esdras MINVILLE)

PHOTOGRAVURE IDEAL

1206 est, rue Craig

LA. 6-0861 MONTREAL

Félicitations

à l'occasion de

la Saint-Jean-Baptiste

aux Canadiens français qui, fiers de leur Histoire, projettent vers l'avenir les réalisations glorieuses et les leçons de courage de leurs ancêtres!

. . .

HOLT RENFREW & Cie, Limitée

18-25 juin

semaine de la Noël d'été

Meilleurs voeux à tous nos compatriotes!

QUINCAILLERIE

J. R. GRÉGOIRE

AGENTS DES PEINTURES C.I.L.

3605 EST, RUE ONTARIO MONTREAL 524-1167-8

Dimensions et prix d'une politique d'urbanisme

L'homme sera-t-il servi ou asservi par la Cité de demain?

par Benoit BEGIN

professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'université de Montréal

Dissipons tout de suite des ambiguïtés. Une politique d'urbanisme n'est pas la poursuite de la ville "belle monumentale". Ce n'est pas non plus un plan de prolongement d'autoroutes, de métros, d'entassement de gratte-ciel, de banlieues émergeant du sol. Vu sous cet angle, certes, le langage de l'urbaniste n'est pas "glamour". Il apparaît à plusieurs comme un éteignoir aux élans glorieux.

Bâtissons, mais sans oublier l'essentiel

Selon l'urbaniste, la ville est investie d'un rôle autre que celui de banc d'essai des prouesses de technologie dégagées d'une partie importante de leurs dimensions essentielles. Selon lui, la ville est avant tout une institution au service du citadin et non une machine déréglée d'apprentis-sorciers; et cela au même titre que le Rapport Parent qui voyait l'école au service de l'enfant et non celui-ci au service de l'école. C'est de cette même philosophie que se réclame une véritable politique d'urbanisme.

Il est paradoxal à notre époque que cette notion pourtant simple, mais combien profonde, n'ait pas encore eu ce pouvoir de levier sur les masses de citoyens ou tout au moins entraîné la mise en question globale d'un état de fait incongru.

Pourtant, jamais l'histoire n'aura connu un décalage aussi marqué entre la ville moderne spontanée, entremêlée, et l'état d'avancement des connaissances de l'homme. Jamais encore, n'a-t-on été mieux équipé scientifiquement, techniquement et financièrement pour saisir toutes les dimensions du problème, en informer le citoyen et y apporter des solutions. Nous avons vis-à-vis la ville le complexe mental du savant qui s'amuse encore à bâtir des châteaux branlants avec des blocs de bois.

Pourtant quelle personne, le moindrement avertie, entreprendra aujourd'hui la construction d'un immeuble sans avoir au préalable les plans nécessaires indiquant l'organisation intérieure des fonctions, la place et l'importance de chacune, la disposition de l'équipement afin de coordonner économiquement et efficacement la construction et d'indiquer à chaque corps de métier le cadre et le calendrier de son intervention. Il est pourtant paradoxal de constater que pour un grand nombre de villes (Montréal et sa région en particulier) possédant des structures infiniment plus complexes qu'un immeuble (conséquemment plus coûteuses à réaliser), aucun plan, voire aucune esquisse, ne dirige ni ne coordonne leur développement ou réaménagement. Dans nos villes, la disposition des aires fonctionnelles, leur place et leur importance, la nature et le calendrier d'interventions des agents publics ou privés sont le fruit du hasard, comme si leur croissance était soumise au déterminisme morphologique implacable de certains organismes biologiques, capables de s'ajuster spontanément et sans peine dans leurs formes et leurs fonctions, à toutes les étapes de leur évolution. Il s'agit de songer aux conséquences qu'un tel manque de prévision entraîne sur un immeuble seulement pour réaliser l'importance du problème à l'échelle d'une agglomération petite ou grande.

A la mesure de l'homme

Une véritable politique d'urbanisme n'est pas un rejet global de tout ce que la ville possède et offre, mais elle est plutôt une attitude nouvelle de ce qu'elle peut être et devrait être. Par cette prise de conscience elle tente de faire passer nos villes "paleotechniques" (M. Mumford) au stade de villes adaptées aux besoins des sociétés et de l'homme d'aujourd'hui. Elle veut contribuer, avec les moyens qui lui sont propres, à cette tâche vitale de nos sociétés, soit l'expression spontanée dans les villes de cet humanisme prometteur qu'annoncent les civilisations démocratiques contemporaines. A cette fin, elle cherche à donner à l'homme un rôle d'adulte en l'introduisant comme participant à cette tâche plutôt qu'un rôle de seconde classe qu'il a connu jusqu'à maintenant comme spectateur ou élément d'un calcul quelconque. (Unité de production, de consommation, de politisation, etc.)

Bâtissons mais selon des critères délibérément choisis

Mais alors comment juger du bien-fondé et des résultats des politiques d'urbanisme puisqu'elles s'appliquent à des villes aux visages variés et, à l'intérieur, à des zones fort différentes, bâties ou à bâtir?

Voilà posée toute la question des nuances, des caractéristiques, des attitudes implicites, conscientes ou non, des positions méfiantes du non-engagement. A cela, une véritable politique d'urbanisme répond par la flexibilité et l'adaptation. Le bien-fondé est relatif. Ce qui convient à une ville ne convient pas nécessairement à une autre. En démocratie ce sont les sociétés qui sont chargées de le définir, même si cela ne plaît pas toujours à certains urbanistes. A cette fin, elles se sont dotées d'institutions ayant pour fonction d'établir et de défendre une chose bien connue, mais fort complexe: le bien-commun. Jusqu'à maintenant en urbanisme, cette notion comprend cinq éléments pourtant connus et pour lesquels les villes ont des pouvoir de réglementation: *la santé publique, la commodité* (dans le sens de pratique, fonctionnel), *la sécurité* (dans le sens de moins de risque possible), *l'économie* (dans le sens de coût le moins élevé) *et l'agrément* (dans le sens de confort mental, visuel et physique). Ce sont par ces critères, variant nécessairement selon les collectivités, que sont pondérées et jugées de leur bien-fondé, les politiques d'urbanisme. Toutefois, malgré leur rôle d'entraînement, on comprend ici la nécessité de fluidité essentielle des guides au développement physique de la ville, puisque les critères qui définissent ses modes d'application varient dans leur rigueur d'interprétation et d'application, non seulement entre les villes mais entre les éléments eux-mêmes. Voilà une des explications aux différences souvent marquées de l'aménagement physique, qui existent entre les villes et même entre les quartiers d'une même ville (eg. ville Mont-Royal et Outremont).

Le test alors d'une véritable politique d'urbanisme est un test de taille, qui n'est nul autre que celui qu'impose la mesure de son objectif, soit la finalité de la ville soumise à la finalité de l'homme, celle-ci, en démocratie, définie par lui-même et la société.

On comprendra pourquoi une véritable politique d'urbanisme transcende les objectifs d'un plan routier, d'un quartier d'habitation, d'un centre commercial, d'une banlieue dans une banlieue. Pour l'urbanisme, ces éléments sont des moyens, peut-être utiles, mais non une fin. La fin que vise l'urbanisme les comprend tous mais dans un ordre rationnel, harmonieux, économique, défini de l'extérieur par la région qui l'anime et de l'intérieur par les besoins et les aspirations de ceux pour qui elle est créée.

Bâtissons mais avec des moyens nouveaux

Généralement fort simples, essentiellement, les moyens de l'urbanisme visent à fournir un cadre de rationalisation au développement physique de la ville. Concrètement ce cadre, fait de plans, de documents écrits, de règlements (zonage, construction, contrôle de lotissements, etc., adoptés après consultations publiques) donnent les grandes directives à l'expansion ou aux transformations tant de l'ensemble que d'une façon plus détaillée, pour chacune de ses zones ou aires fonctionnelles constituantes: habitations, commerces, industries, institutions, réseaux divers. A leur tour, les directives générales ou particulières guident les initiatives ou travaux d'aménagement relevant de l'autorité publique (fédérale, provinciale, municipale) et de l'entreprise privée, le tout dans un dialogue respectueux et conscient des obligations rigoureuses des uns et des contraintes des autres.

Conditions d'une véritable politique d'urbanisme pour Montréal et sa région

Pour Montréal et sa région, une véritable politique d'urbanisme doit être animée du même éclairage, des mêmes aspirations. Sa définition cependant, sur le plan pratique, contrairement aux autres villes de la province, comporte deux inconnues supplémentaires nouvelles et pourtant fondamentales et qu'il faut cerner: la première, une métropole, la deuxième, son rôle dans l'Etat du Québec de demain.

Beaucoup d'encre a coulé déjà sur le premier sujet avec plus ou moins de sagacité, de vision, de réponses. Mais ce n'est pas une raison, au contraire, pour que ne se fasse pas à Montréal une étude pénétrante de sa vocation de "mégalopolis" afin que soit décrite l'anatomie d'une telle ville, expliqués les chassés-croisés de ses réseaux d'échanges et de communication, animateurs de sa vitalité, et situés avec clartés le cadre des institutions sociales et ceux de l'homme. Espérons que, pour cette tâche, les techniciens habituels, urbanistes, économistes, sociologues, ingénieurs, architectes, manipulateurs des calculatrices électroniques, ne seront plus seuls et que, notamment, le philosophe contemporain laissera quelque peu ses spéculations métaphysiques et, comme autrefois, participera aux discussions de l'agora.

Une véritable politique d'urbanisme pour Montréal et sa région doit également définir le rôle de la métropole vis-à-vis le reste de la province. Cette politique ne peut être qu'à deux volets, inséparables parce qu'interdépendants.

Le poids grandissant de Montréal sur l'échiquier de la province, tant sur le plan démographique qu'économique, inquiète plusieurs esprits avertis. Les rôles respectifs de l'une et l'autre de ces parties sont à la base de toute planification entreprise par un ministère ou l'autre; voirie, éducation, industrie et commerce, bien-être, tourisme, etc. Puisqu'une définition n'est pas encore avancée, c'est donc dire avec quelle prudence, entre-temps, de part et d'autre on devra procéder.

Quant à Montréal-Ville ou Montréal-Ile ou Montréal-Métropole, une véritable politique d'urbanisme est impensable isolément, sans précipiter la "médiévalisation" d'une unité indissociable retrouvant pourtant toute sa vitalité dans la coordination de ses efforts et de ses parties. Cette politique doit maintenant englober tout le territoire délimité grosso-modo par les villes de la couronne montréalaise: Joliette, St. Jérôme, Lachute, Valleyfield, St. Jean, St. Hyacinthe et Sorel-Tracy qui, à leur tour, doivent agir comme pontons d'appui ou supports de refoulement ou d'arrêt aux vagues alourlissantes dirigées sur la métropole.

A l'intérieur de cette zone, une véritable politique d'urbanisme ne doit pas connaître de frontière municipale tant dans chacune des villes de l'ellipse que dans les agglomérations constituantes de la métropole. Elle ne doit connaître que des concentrations urbaines plus ou moins grandes devant assumer des vocations différentes selon les déterminismes de la conjoncture régionale et économique et les besoins d'équilibre de l'armature urbaine. Elle ne doit connaître entre ces pôles que des espaces de faible densité devant servir à des fonctions agricoles, forestières ou touristiques.

Ce cadre doit lui-même servir de guide à la définition, pour chacune des agglomérations, de cinq sous-politiques fonctionnelles d'utilisation du sol, à savoir: une politique de mise en valeur des zones d'habitation, de l'industrie, du commerce et des institutions, et une politique touchant tous les réseaux de transport et de communication, fonction des premières. Ces sous-politiques, comme un mouvement de vagues de flux et de reflux, doivent être ensuite décantées sur le sol urbain bâti ou à bâtir, à la lumière du degré de comptabilité et de réceptivité de chacune des aires divisées et selon les critères acceptables du bien-commun soumis à l'opinion publique, tel qu'il a été expliqué précédemment.

Remarquons que si la population en général influence peu les politiques globales parce qu'elles sont les conséquences d'une conjoncture largement extérieure, elle est par contre plus étroitement participante dans la formation et la mise en oeuvre des politiques aux niveaux des collectivités et plus particulièrement des zones fonctionnelles définies plus haut. Une véritable politique d'urbanisme, qu'elle soit pour Montréal ou ailleurs, ne peut donc oublier de tenir compte et même d'encourager l'expression collective des particularismes, voire d'une certaine autonomie, si farouchemnt défendue de nos jours à la suite du Rapport Blier. Cette expression demeure un des objectifs fondamentaux de l'urbanisme que des moyens connus permettent de réaliser sans compromettre les objectifs d'ensemble.

Le problème consiste alors à distinguer entre les services que le bien collectif exige de mettre en commun, et ceux que le bien des collectivités et de l'individu exige de laisser sous le contrôle d'une responsabilité plus immédiate.

Quel en est le prix?

Sur le plan financier, il est relativement facile d'évaluer le coût de préparation d'une politique d'urbanisme et la preuve ayant été faite, ce coût serait largement payé à raison de un demi de un pour cent des économies seulement que l'urbanisme pourrait faire réaliser sur les projets entrepris selon la méthode habituelle. N'insistons pas sur le coût réduit de l'entretien et du fonctionnement urbain. Là encore, les preuves ne sont plus à faire.

L'homme asservi ou servi?

Cependant, le prix dont il est question ici est d'un tout autre ordre. Il est celui de l'effort intellectuel collectif et individuel devant l'engagement, celui que suppose la prise de conscience d'un problème de cette envergure, celui d'une attitude positive, celui du choix pondéré dans l'action. Il implique également que le civisme devienne une vertu collective dynamique s'ouvrant sur tous les horizons de la cité et qu'il ne soit plus le lot de quelques dilettantes isolés. Il suppose des administrateurs éclairés, capables de voir les problèmes avec altitude et réalisme, de remplacer l'émotivité par l'objectivité, de déléguer des responsabilités d'étude, d'exécution ou autre, de les poser avec clarté en public et d'éclairer les opinions avec vigueur.

Ce prix est celui aussi d'une remise en question des notions étroites et archaïques sur la ville, de la déconsécration des taboux sclérosant anesthésiant des pseudo-images de la ville "dans le vent", des cités dortoirs dans un vacuum... Il est, répétons-le, puisqu'il a soutenu le thème de fond de cet article, une remise en question de la ville comme institution: l'homme asservi ou servi par la cité?

Dans sa "révolution tranquille" la société québécoise, qui sera urbaine, saura-t-elle saisir et traduire à temps dans ses villes, et notamment à Montréal et dans sa région, cet immense défi qui l'attend, soit l'expression spontanée d'un humanisme taillé à sa mesure et selon ses aspirations?

HOMMAGES ET MEILLEURS VOEUX
à tous nos compatriotes
F. BAILLARGEON Ltée
Pionniers de l'industrie de la chandelle au Canada
105 est, rue St-Paul 866-6913
MONTREAL

SAUVE FRERES
le spécialiste du vêtement laïc pour religieux, peut vous habiller de la tête aux pieds dans un département exclusif aux religieux où une attention particulière vous est réservée.

HABIT NOIR 2 PANTALONS
Rég. 69.95
SPECIAL
59.95
Terylene et laine très léger, toutes les grandeurs dans le court, régulier et grand.

CHEMISES NOIRES
Rég. 5.50
SPECIAL
4.50
Broadcloth de bonne qualité, poignets doubles. Grandeurs 14 à 17½.
18-25 juin semaine de la Noël d'été
SAUVE FRÈRES (1957) LIMITÉE
6554 ST-HUBERT, SUR LA PLAZA
Commandes postales acceptées
Commandes téléphoniques — 273-6392, poste 66

Célébrons avec dignité les fêtes du CANADA FRANÇAIS
Meilleurs voeux à nos compatriotes
J. OMER ROY LTÉE & FILS
1658 EST, MONT-ROYAL — LA. 7-2951

Hommage
À tous les CANADIENS FRANÇAIS
en ces jours de fête nationale
Café Martin
Le meilleur restaurant français au Canada
2175 rue de la Montagne — VI. 9-7525

HOMMAGE A TOUS LES CANADIENS FRANÇAIS
A L'OCCASION DE LA FETE NATIONALE
MEUBLES QUINCAILLERIE CHAUSSURES
FURNITURE HARDWARE SHOES
LAMARRE FRÈRES INC.
3719-21-23 OUEST, RUE NOTRE-DAME STREET WEST
MONTREAL 30 Tél. 932-2137

La direction et le personnel des
ALOUETTES de MONTREAL
présentent leurs voeux les meilleurs
à tous leurs compatriotes d'expression française
à l'occasion des
FETES DU CANADA FRANÇAIS

HOMMAGE AU CANADA FRANÇAIS
ELIECO
Joseph Elie, propriétaire
VOTRE FOURNISSEUR EN HUILES A CHAUFFAGE
4135 ROUEN — MONTREAL 4
254-4171

M. Lionel Vezeau, président du Comité de la Messe de la Commission des Fêtes du Canada français, examine avec Me Léo Martin, secrétaire du même comité, la maquette de l'autel qui sera érigé en plein air. Réalisé par un étudiant de l'Ecole des Beaux-Arts, Roger Gratton, l'autel est fait de bardeaux de bois vieux décorant la table simple soutenue par un seul pilier. On veut souligner par là les moyens modestes, mais d'un goût sûr dont disposaient ceux qui assistèrent, en présence de Champlain, à la première messe célébrée sur l'Ile de Montréal. C'est à ce même endroit qu'elle fut chantée, il y a 350 ans, par le Père Joseph LeCaron, récollet. Cette messe sera célébrée demain, à 10 h. 30, à l'église du Sault-au-Récollet.

La FTQ veut que les travailleurs puissent 'travailler dans leur langue'

"Les travailleurs canadiens-français devraient pouvoir parler leur langue au travail, sans que cela nuise à leur rendement et à leur avancement, et ils devraient pouvoir négocier collectivement en français, ce qui contribuerait à renforcer la démocratie syndicale. Si le capital n'a pas d'âme ni de nationalité, qu'il respecte celles des travailleurs!"

Tel est l'essentiel du premier message publié par un président de la Fédération des travailleurs du Québec à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. C'est également la première fois cette année que la centrale participe officiellement au défilé traditionnel du 24 juin, où elle représente le syndicalisme québécois.

Dans son message, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, redéfinit également ses positions en regard de la question nationale, dont il soutient qu'elle a retenu l'attention de ce mouvement plus que de tout autre corps intermédiaire vraiment représentatif. Nous publions le texte intégral de ce document:

"Je désire profiter de la fête nationale des miens, les Canadiens français, pour rappeler aux autres groupes sociaux que l'aspect du problème national qui préoccupe le plus les travailleurs du Québec et le syndicalisme québécois, c'est celui de la langue parlée et écrite au travail. Nous croyons à la FTQ que les travailleurs canadiens-français ne devraient pas être requis de maîtriser la langue anglaise pour accéder, à l'embauchage ou par voie de promotion, à des postes pour lesquels le bilinguisme ne peut être considéré comme condition de travail. Ces réformes sont commandées par le respect de la dignité humaine et les exigences de la promotion ouvrière.

"En outre, les négociations collectives, qui constituent une manifestation essentielle de la vie syndicale, devraient se poursuivre dans la langue de la majorité des travailleurs intéressés, ou dans la langue de chacun grâce à l'interprétation simultanée. Le texte officiel de la convention devrait également être rédigé dans la langue majoritaire des syndiqués, plutôt que dans celle de la direction de l'entreprise. Nous estimons que ces mesures sont essentielles au bon fonctionnement de la démocratie syndicale.

"Nous trouvons anormal que de simples travailleurs canadiens-français, à qui la société a refusé les bienfaits d'une éducation plus poussée, soient obligés d'être bilingues pour satisfaire aux exigences d'un personnel de maîtrise dont on peut présumer qu'il a eu accès à une instruction supérieure. Loin de nous la pensée de favoriser l'unilinguisme; nous croyons au contraire que le bilinguisme constitue un enrichissement culturel pour ceux qui possèdent une solide formation, et nous espérons que les enfants des travailleurs pourront accéder à un humanisme complet comportant la connaissance de plus d'une langue. Mais, dans l'intervalle, c'est aux gens les plus instruits qu'il appartient d'être bilingues, c'est-à-dire aux cadres plutôt qu'aux simples travailleurs. On dit à juste titre que le capital n'a pas d'âme ni de nationalité; eh bien! qu'il respecte celles des travailleurs qui concourent à sa prospérité!

"Si nous sommes principalement préoccupés, à la FTQ, par le problème de la langue de travail, nous ne négligeons pas pour autant les autres aspects de la question nationale. De fait, nous constituons, de tous les corps intermédiaires vraiment représentatifs, celui qui s'est le plus intéressé à cette question. A l'occasion de deux congrès, en 1961 et en 1963, plus de 500 délégués syndicaux l'ont longuement débattue, rejetant catégoriquement le séparatisme et se prononçant pour une revision de la Constitution.

"Depuis lors, la FTQ est intervenue à maintes reprises dans le débat et, le 8 avril dernier, au moment de suggérer qu'on mette la formule Fulton-Favreau au réfrigérateur; son Conseil exécutif, autorité suprême de la centrale entre ses congrès, déclarait:

> "... Que le Canada est présentement en pleine crise, et qu'il convient de laisser évoluer cette crise jusqu'à son dénouement avant de songer à enfermer, dans des formules et dans des textes constitutionnels, une réalité que nous ne connaissons pas encore."

"Voilà où nous en sommes, présentement, dans nos recherches et nos délibérations sur la question nationale. La discussion se poursuit à l'intérieur de notre mouvement, mais l'on comprendra que nous abordions toujours ce sujet d'un point de vue de syndicalistes et en ayant constamment à l'esprit l'intérêt des travailleurs du Québec, lequel ne coïncide pas toujours avec celui de notre bourgeoisie nationale. Nous ne croyons pas qu'il soit dans l'intérêt des travailleurs québécois, ni dans celui de la nation canadienne-française, que le syndicalisme devienne une autre société nationale, ou patriotique. Nous sommes présents au rendez-vous de la prise de conscience nationale, mais nous trahirions notre vocation propre en n'y étant pas les gardiens des intérêts fondamentaux de la classe ouvrière.

"A titre de travailleur syndiqué canadien-français, je souhaite une fête nationale grandiose à tous mes compatriotes de langue française, mais en ma qualité de dirigeant d'une grande centrale syndicale, je désire y associer également tous les travailleurs du Québec, sans distinction de nationalité, de langue ou de religion, car nous constituons tous un tout indivisible."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec,

Louis Laberge

La responsabilité de la formation des travailleurs

QUEBEC — La responsabilité de la formation des futurs travailleurs dans l'industrie n'incombe pas uniquement aux écoles et au réseau des écoles; l'industrie, comme membre de notre société, doit aussi s'occuper de la formation de ses futurs travailleurs, si nous voulons avoir un système économique dont l'équilibre reste stable au fur et à mesure des changements technologiques.

C'est ce qu'a affirmé M. Gaston Binette, ministre d'Etat à l'éducation du Québec, lors de la remise par l'United Aircraft Limited d'un turboréacteur PT-6 à l'institut aérotechnique du Québec.

Le ministre a souligné que l'United Aircraft "est à l'avant-garde, non seulement par la nature de ses produits, mais aussi par la collaboration qu'elle a toujours cherché à établir avec les écoles de l'enseignement technique".

M. Binette a dit que c'est ce genre de dialogue que le gouvernement voudrait voir s'établir avec toutes les branches de l'activité économique de la province. "Nous voulons en effet que la formation strictement professionnelle, en plus de préparer la main-d'oeuvre pour les besoins immédiats de l'industrie, a noté le ministre, devienne en quelque sorte génératrice d'une force économique nouvelle et joue un rôle dans le développement de l'économie générale de la province et du pays".

Auparavant, le ministre a souligné les progrès "sans précédent" qu'a faits au Canada l'industrie de l'avionnerie, notant que le Canada se place parmi les grands producteurs de l'industrie aéronautique.

Gérard St-Jacques est décédé dans un accident

Gérard St-Jacques est décédé à l'âge de 23 ans à Montréal, le 18 juin 1965, à la suite d'un accident d'automobile.

Gérard St-Jacques était le fils de Monsieur Alphonse St-Jacques, décorateur. Il fit ses études à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales à Montréal, il occupait un poste de confiance à la Compagnie Bristol Aero Ltée, division d'Ottawa. Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, M. et Mme Alphonse St-Jacques (née Marie-Rose St-Hilaire), ses frères Claude, Marcel, Roland, Jean-Paul, Guy, ainsi que sa soeur Huguette.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury à Ahuntsic. Le service funèbre aura lieu lundi, le 21 juin 1965 à 9 h. 00 a.m. à l'église St-Paul-de-la-Croix.

La semaine de la Noël d'été
8 jours de gaîté — 9 grandes fêtes

JUIN		
SAMEDI 19	1h. p.m.	**Jeux de la jeunesse** au Parc Jarry
	8h. 30 p.m.	**Gala national** au Forum
DIMANCHE 20	10h. 30 a.m.	**Messe solennelle** de la St-Jean au Sault-au-Récollet
LUNDI 21	8h. p.m.	**Concert Mozart** à la Place des Arts
MARDI 22	7h. p.m.	**Banquet national** à l'Aréna Maurice Richard. Orateur: Son Honneur Jean Drapeau, maire de Montréal
MERCREDI 23	9h. p.m.	**Feux de la St-Jean** et Feu d'artifice au Parc Jeanne-Mance
JEUDI 24	9h. p.m.	**Défilé de nuit** rue Sherbrooke (à partir du centre commercial Maisonneuve jusqu'à la rue Atwater)
VENDREDI 25	9h. p.m.	**Fête populaire** au Parc Jarry et au Parc Maisonneuve (centre sportif)

La St-Jean-Baptiste
Hommage aux nôtres
BOYER LTÉE
MANUFACTURIER DE MATELAS
7350, 18e Avenue Ville St-Michel — RA. 2-4625

NOS MEILLEURS VOEUX A TOUS NOS COMPATRIOTES ET A NOTRE NOMBREUSE CLIENTELE
★
IMPRIMERIE ATWATER
IMPRIMEURS • GRAVEURS • LITHOGRAPHES
Lucien KALTENBACK, propriétaire
3009, rue Notre-Dame ouest — WE. 2-5440

VICHY CÉLESTINS FRANCE
VICHY **CÉLESTINS**
l'eau qui fait... du bien!

Nos meilleurs voeux à tous les Canadiens français à l'occasion de la fête nationale
J. B. Baillargeon Express
423 EST, RUE ONTARIO 845-6271

24 JUIN
Nos hommages et meilleurs voeux
A TOUS NOS COMPATRIOTES
Laplante + Langevin
Imprimeurs INC. Printers
IMPRIMEURS — LITHOGRAPHES
980 ouest, St-Paul — Montréal — 861-5894

Célébrons dignement notre fête nationale!
Hommages de la direction et du personnel du grand magasin à rayons du Plateau Mont-Royal
MESSIER
1490 RUE MONT-ROYAL EST

SOCIOLOGIE DU CANADA FRANÇAIS
COURS - CONFERENCES
LES NOUVEAUX CITOYENS — Les jeunes Canadiens de 18 à 21 ans en regard des structures sociales de la province et du developpement de la civilisation urbaine et industrielle.
LA PLANIFICATION DES NAISSANCES — Attitude de la famille canadienne-française. Comparaison de l'attitude des couples de milieux sociaux et d'âges différents.
SITUATION DE LA CULTURE DE MASSE — Orientation nouvelle du loisir et des moyens de communication de masse. Leur contribution à la naissance et à l'élaboration d'une nouvelle culture de masse.
EVOLUTION SOCIOLOGIQUE DU CANADA FRANÇAIS
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT — UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128, MONTREAL 3 — TEL. 733-9951 (229-396)

FANION-CONCOURS
$10,000 de prix en argent
Procurez-vous le vôtre dans les établissements commerciaux identifiés par une affiche spéciale
Avec les hommages de
VOLCANO Limitée
"L'UN DES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS CANADIENS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE"
MONTREAL • ST-HYACINTHE • QUEBEC • TORONTO

J'habite une ville

par Pierre Perrault

toutes les bouées de la mer ô mes bouées
n'empêcheront pas mes âmes de courir les naufrages.

J'habite une ville des uns à la sueur des autres. Ai-je donc surestimé ce château de chair vive et de langue morte ?

J'habite une ville d'hommes et de femmes — venus d'ailleurs dans l'espoir d'ici. Mais aux officiers des douanes personne n'a donc déclaré son amour de l'eau à tous les temps du verbe ?

Depuis belle enfance, nous n'avions d'autre espoir que de quitter plus que nos mères pour l'encre bleue des tatouages, d'autre avenir que ce lieu où se rencontrent ceux qui rêvent de rester et qui partent avec ceux qui rêvent de partir et qui restent.

J'habite une ville faite de tous ces hommes qui n'ont pas de navires, j'habite une ville deux fois millionnaire. Mais pourquoi ? Mais pour qui ? ces millions d'hommes . . . hommes de neuf à cinq . . . hommes d'une étoile à l'autre . . . et fils de l'homme . . .

moi, j'sus v'nu au monde à St-David . . . St-David de Yamaska (Jean-Marc Joyal)

vois-tu, moi d'abord, j'sus né à Bonaventure . . . en Gaspésie . . . dans un p'tit rang . . . en arrière du village . . . sur une p'tite ferme . . . (Etienne Bujold)

Et il en vient de partout chaque jour — hiver comme été — beau temps mauvais temps — par les traverses, par les champs, par les fossés par les savanes, par les "gattes" où ils "s'engattent", par les mollières où ils se durcissent, par les trécarrés, par les chemins fascinés, par les chemins verbalisés, par le bon et le mauvais . . . par le grand et le petit bonhomme de chemin, sauf par le chemin des écoliers !

Et les voici qui débouchent de tous les rangs de leur misère sur les routes numérotées, sur la neuf, sur la deux, sur la trois . . .

la trois ! la bien nommée, la route Marie Victorin, la plus belle de toutes mais ils n'en savent rien . . .

et même s'ils s'en doutent les bohémiens, les bavards, les taciturnes, les ambulataires, les fuyards, les transhumains, les transis, les transcanadas, les transsibériens . . ils n'en veulent pas des fleurs des fossés, ils n'en veulent pas d'un pays qui a capitulé trente et sept fois, qu'ils ont quitté pour toujours et dont ils ne cessent de parler.

vers l'âge de 15 ans, je crois, j'ai parti, j'ai été travailler . . . comme charroyeur de ciment à la brouette... (Jean-Marc Joyal)

moi ben, j'ai parti à l'âge de 14 ans. J'avais fait ma troisième année primaire . . . (Etienne Bujold)

Et le voici passant sous le joug du pont Jacques-Cartier, à la recherche d'une terre nouvelle, d'un pays qui répond aux questions qu'on lui pose . . .

justement ma mère (mon père est mort en 46) et puis en 48 ma mère m'a acheté un tracteur : peut-être pour m'attirer ? mais je l'ai quittée au beau milieu des foins, en plein mois d'juillet, j'm'en rappelle comme si c'était hier, elle a pleuré, elle a dit : "tu devrais pas partir" j'ai dit : j'm'en vas . . . "

Comme des fourmis sur la langue gluante du tamanoir, je les vois progresser sur la langue des routes et dans la gorge des ponts,

sur le pont Victoria, du nom d'une impératrice des Indes, sur le pont Champlain qui enjambe l'île aux fesses que les mappes s'obstinent à nommer l'île aux soeurs,

et par les ponts de l'île Perrot, et par le "traversier" sans rame ni rameur de l'île Bizard où profusent les anges de plâtre et par le pont de fer de Ste-Geneviève, la patronne, de Pierrefonds,

et par celui de l'Abord à Plouffe, lieu malencontreusement dénommé en faveur de Chomedey.

et par le pont des Laurentides et le pont Viau et celui de Charlemagne autrefois de bois à la gueule de la rivière des Prairies,

sans compter le dernier "traversier" de l'île Ste-Thérèse qui a depuis longtemps vidé de ses insulaires l'île aux Vaches, l'île aux Fermiers, l'île à l'Aigle et l'île à Aiglon . . . et ils viennent tous se jeter dans la gueule immense du fourmilier pour augmenter, de la pauvreté des uns, la richesse des autres.

Ma mère me disait : "écoute, si tu reviens pas, je vais vendre les animaux". C'était plutôt pour m'apeurer. J'ai dit : "jamais je reviendrai à la maison, sur la terre, penses-y pas, fais encan, vend tout ce que tu veux, ça me dérange pas."
Et ma mère a fait encan . . .
(Jean-Marc Joyal)

Par tout le pays, les mères privées de leur fils adonné à l'esclavage, les mères ont fait encan pour déjouer la vieillesse et détourner le temps qui les lézarde

et qu'ont-elles gagné à vendre ainsi à la criée le tracteur tout neuf . . .

et les charrues à roulettes et leur proue cinglante, et les herses triangulaires, et les faucheuses qui coupent les pattes des grenouilles, et les épandeurs, et les moissonneuses, et le semoir, et les javeleuses, et les javeliers . . .

et les vieux fanaux de fer blanc où on mettait la chandelle et les fourches en bois à deux ou trois dents, et les chaises lacées avec la babiche d'anguille ou l'écorce d'orme, et les bers, et les berceuses, et les rouets . . .

la douceur des rouets où s'égarent les chansons !

et les navettes qui naviguent l'arc-en-ciel, et les cardes, et les dévidoirs, et les écochoirs, et les braies, et les fuseaux, et les ourdissoirs et les canneliers, et les ros de fer, et les ros de lin . . .

et les rabots, et les haches à cogner et les haches à équarrir, et les tilles qu'on dit harminette, et les bouvets, et les galères, et les guillaumes, et toutes les lignes dans l'oeil des lucarnes . . .

et les belles armoires mémoriales !

Toute une mémoire jusqu'aux toits remise entre les mains des brocanteurs et des "antiquitaires".

Est-ce qu'on pourra, la belle jolie dame, un jour te refaire un pays? est-ce qu'on retrouvera un beau jour la navette et l'inspiration de la vieille armoire ?

et qu'est-ce que les beaux fils deviendront maintenant que les mères ont fait encan par tout le pays natal dont ils parlent aux passants.

j'ai rentré à l'abattoir justement en 1953, à l'automne, au mois d'octobre
ça fait déjà dix ans que je saigne les cochons
(Jean-Marc Joyal)

C'est lui, Jean-Marc Joyal, maintenant employé dans cette rouge caserne où l'on tue sans honneur les bêtes que les mères vendent à la criée dans les villages, parce qu'elles n'ont plus de fils,
et désormais il est devenu un homme sans objets, sans outils, sans meubles mémorables, sans feu ni lieu . . . et sans limite . . . à la disposition de ceux qui usent des hommes, il est la main-d'oeuvre où puisent les riches comme ils l'entendent pour s'enrichir parce que c'est leur métier comme d'autres se font cambrioleur. . . . . .

quand j'ai rentré aux abattoirs, je me suis pas arrêté à penser que j'allais rester dix ans . . . ni deux ans, ni cinq ans
il s'agissait d'avoir une job
mais je me sentais pas non plus les capacités de m'en aller dans d'autres domaines que celui d'être . . .
un ouvrier pur et simple (Etienne Bujold)

Je n'ai rien à cacher. Je suis celui qui forge les siècles, avec l'outil du jour le jour. Ouvrier pur et simple: je suis la main-d'oeuvre légitime, héréditaire et soumise. Journalier comme on dit horloger : et je dépasse le soleil. Domicile? J'habite une ville ! Montréal ! Fin bout des chemins ! Chef-d'oeuvre des main-d'oeuvre ! Je suis manoeuvre comme on est chrétien . . .

Il habite une ville des uns à la sueur des autres !

et un patron pour moi . . . c'est pas un mot qui veut dire quelque chose d'humain! Je vois pas quelque chose d'humain dans le mot "patron" . . . ou "compagnie" (Etienne Bujold)

Etienne Bujold de Bonaventure . . .

Jean-Marc Joyal de St-David de Yamaska . . .

qu'est-ce qui les attend ? quelle sorte d'avenir au superlatif du présent ! dans l'enchaînement des abattoirs . . . dans une ville de plus en plus machinale . . .

dans une ville cadencée, minutée, horlogée, grignotée par les aiguilles, poinçonnée, alarmée par les sirènes . . . qui engloutit chaque matin à la même heure, dans la mâchoire des engrenages des millions d'heures de travail,

et les engrenages refusent de bayer aux corneilles de la Terre Promise pour respecter les prévisions des actuaires qui mesurent le probable et digèrent les prévisions.

Car les chiffres ne savent pas mentir. Et il n'y a plus d'autres religions. Les chiffres sont maîtres d'astres et de divination, maîtres de l'univers et des hommes. Ils sont les sorciers d'une nouvelle sorcellerie. Et il n'y a plus qu'une morale, celle des machines
des marteaux pilons . . .
des concasseurs . . .
des bétonnières roulantes et ruminantes . . .
des compresseurs, des laminoirs . . .
des hauts-fourneaux, des turbines . . .
et des malaxeurs
toutes machines à planer, prendre, lever, poser, tordre, bosser, raboter, broyer, faucher, presser . . . presser . . . presser, emboutir et mortaiser,
machines à faire de la dentelle !
machines à imaginer, à spéculer, à écrire, à compter, à métamorphoser, à forger le fer quand il est chaud,
machines à outiller l'univers, machines frémissantes, trépidantes, huileuses, sonores, électroniques, insensibles au printemps, et qui attendent avec impatience qu'on leur applique une mémoire et qu'on leur laisse prendre toutes les décisions,

Qu'allons-nous faire de nos dix doigts ?

tous manuels ! ces hommes dont je dirai qu'ils sont enviables pour toutes femmes, digne d'exploit ! tous pointillés par le temps ! . . . bergers des outils, bergers des machines à garder les moutons! envoûtés par les sirènes qui broutent les semaines par la racine et tuent dans l'oeuf les cris d'oiseaux avoisinants,

tous manuels! vont-ils seulement pouvoir leur poser une question aux machines à faire des machines pour remplacer les hommes ?

mon père, j'me rappelle, me disait : "tais-toé . . . j'veux plus entendre un mot . . . pis tu vas faire un communisse toi." (Etienne Bujold)

Seuls les chiffres ne mentent pas. Le reste c'est le péché originel ! la sueur du front ! le pain quotidien ! il y aura toujours des pauvres ! Nous sommes le refrain de la chanson des autres.

Et nous invoquerons en vain la clémence des réveils. Même la femme est retournée dans les draps, par la sonnerie, comme un sablier. Le temps recommence. Il n'a jamais cessé. Nous avons dormi dans les calculs du profit.

Le temps pénètre en grinçant dans tous les membres ensablés et jusque dans la mémoire : il a du sable entre les dents le temps du réveil. Son corps encore amitié, son corps encore chaleur se sépare de la madone qui longe ses nuits comme un quai. Il s'habille les yeux fermés. Il dort debout. Elle parle couchée. Quelque chose renverse : c'est la mémoire qui oublie la veille, pareille à aujourd'hui. La pointe des pieds ouvre la porte pour que les enfants ne se doutent de rien. Le café ne se donne même pas la peine de goûter . . .

malgré moi la question se posait pareil.
(Etienne Bujold)

J'habite au coin des rues la tristesse ahurie des gens le matin qui n'attendent que le soir, j'habite une ville de plus en plus matinale . . . de plus en plus machinale . . . dans les autobus une gerbe de ballons les yeux fermés . . . toutes ces têtes ballottées par la houle des chemins. Il ouvre les yeux d'instinct au bon endroit. Il descend. Il regarde. Qu'est-ce qu'il voit ? L'heure ! L'heure à son bras. Il est pieds et poings liés à sa montre. La grande aiguille s'affole . . . elle veut toujours le devancer . . . il s'engouffre sous les horloges . . . c'est l'heure de pointe . . . il faut pointer . . . il faut "puncher" . . . démontrer le temps Les horloges n'acceptent pas d'excuses . . . elles font la loi . . . elles sont la ruse :

un quart d'heure perdu pour chaque minute de retard ! Est-ce que les chiffres savent mentir? Une minute de son temps rapporte quinze fois ce qu'elle coûte. On n'a pas le temps de réfléchir. A l'ouvrage ! Les horloges font les questions et les réponses. Les horloges règnent sur les hommes. Elles sont juge et partie.

On n'a pas le temps de réfléchir. Les horloges commandent aux machines. Et la machine les accapare, les rabote, les ordonne, les incite au travail. La machine fait tout. Ils ne peuvent que suppléer la cécité des engrenages. Compenser leur surdité. Il n'auront pas le temps de penser. Ils n'auront pas le coeur de rêver à une autre histoire devant le laminoir. Où sont les récits qui font les pays? Où sont les promesses ? Ils n'ont plus de bras. Ils réagissent. Ils sont comme des pianos mécaniques. Leurs gestes précèdent leur pensée. Ils sont synchronisés. Ils nourrissent la chaîne. Ils obéissent à ses quatre volonté. Ils sont piqués par la mouche du rythme. Ils jouent de leur musique. De plus en plus vite. Comme les nègres du jazz. La chaîne accélère. Puissant chef d'orchestre. La chaîne leur passe dans la chair. Elle pulse dans leurs tempes. Elle court dans leurs veines. Elle accélère, la chaîne! Elle fait battre leur coeur. Ils n'ont plus de coeur. Leur coeur est remplacé par un tintamarre. Terrible batteur. Leur coeur est au vestiaire. Et c'est la chaîne qui le remplace et la chaîne est actionnée par un moteur . . .

un moteur à la place du coeur.

alors si tu mets un moteur à la tête de la chaîne . . . c'est le moteur qui décide de la vitesse que les ouvriers vont travailler.

Le moteur ralentit pas lui. Au moment où il ralentit, on a un gars pour le réparer . . . pour le changer.

Mais l'être humain, c'est pas la même chose. Le moteur est plus considéré que l'être humain parce que lorsqu'il est brisé, on le rentre à la shop, on le répare. S'il est plus bon, ben on le remplace. Lui, il sent rien du tout.

Mais l'ouvrier qui s'aperçoit faiblir. Il est brûlé ! Il est fini ! Avec quoi il va vire. On pourra pas le mettre sur la tablette comme un moteur pis lui dire: "attends".

Parce que lui, il faudra qu'il continue à vivre. Il mange pareil. (Etienne Bujold)

Ils ne comptent plus, les hommes. Ils n'ont pas de valeur. On répare une machine. On remplace un homme. Ils sont galériens. Enchaînés à un seul geste. Décomposés en opération. Commandés par un moteur,

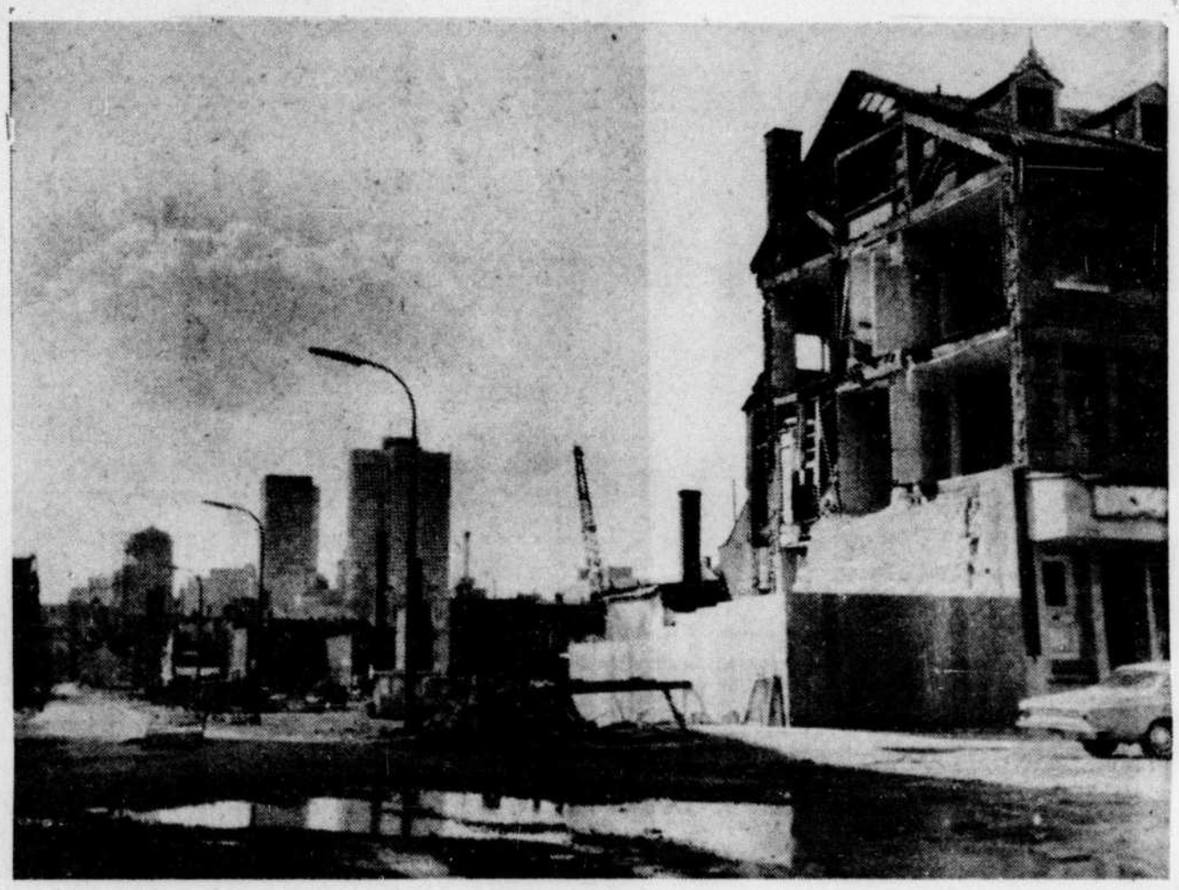

et il s'en trouve pour s'étonner qu'ils n'ont pas le coeur à l'ouvrage.

Ils deviennent de plus en plus machinalement la matière première des transports en commun . . . et dans les autobus ils ne se reconnaissent pas eux-mêmes pour autant qu'ils deviennent leurs semblables.

Qu'est-ce qui les attend, quelle sorte de bonheur . . . dans Montréal où ils se cherchent un lieu, un pays, un balcon, un escalier, un autre dimanche, un amour et des enfants.

et ils parlent encore d'un pays où ils sont nés !

j'étais habitué à être chez nous, avoir de l'espace. Chez nous on avait une p'tite ferme. On était chez nous. Et là j'étais dans la maison d'un autre . . . pis j'travaillais pour un autre . . . pis j'me promenais dans les tramways d'un autre . . . pis j'me promenais dans le char d'un autre . . . pis j'avais rien à moi . . . C'ETAIT TOUJOURS AUX AUTRES !

pour ne pas dire toujours les mêmes !

j'étais jamais chez nous ! et n'importe qui aurait pu me dire : "va-t-en chez vous", pis j'savais où aller quand y me disait : "va-t-en chez vous". (Etienne Bujold)

J'habite une ville inhabitable !

Je suis ce peuple sans roi ! . . . mouvementé . . . ! qui nomadise à l'est de la terre et chaque année, en mai, se cherche un pays,

il faudra bien finir par la raconter d'un bout à l'autre et de fil en aiguille cette légende du locataire à demeure

je crois pas que j'ai été mis au monde moi, comme locataire.

Je suis chez nous ici. Je suis un être humain sur cette terre là. Je dois être chez nous ici. Je vois pas ce que le mot locataire va venir faire dans ma vie.

Autrement ça voudrait dire qu'il y aurait un groupe d'individus auxquels le terre appartiendrait,
et que l'autre groupe d'individus, eux autres, ce serait des locataires sur la terre. (Etienne Bujold)

Sur cette terre là ! ! !

Sur cette terre là, il y aurait une condition humaine . . . et une autre condition qui serait celle de locataire,

car l'homme ne peut pas d'avance poser ses conditions. Il naît héréditaire. Ils sont nés locataires, les faubourgeois, et la merveille est qu'ils s'en souviennent de plus en plus et qu'ils comprennent de moins en moins pourquoi.

et malgré moi la question se posait pareil, est-ce que c'est normal ? (Etienne Bujold)

Est-ce que c'est normal, toutes ces maisons déroutées par les fenêtres et qui n'ont jamais été navires? est-ce que c'est normal toutes ces lucarnes géniales et méprisées, ces escaliers qui se prennent pour des coquillages.

Est-ce que c'est normal toutes ces ruelles à pleines voiles (et un beau lundi elles auront largué les amarres) et ces greniers pillés par la brocante . . . toute une ville dont je parle, plus belle que l'autre, et qu'on menace de taudir et de démolir parce qu'elle ne tient plus à elle-même, et parce qu'elle ne s'appartient pas, et parce que la mémoire ne résiste pas à l'hiver qui brûle jusqu'aux bois des chaises et jusqu'aux ciels des lits et jusqu'aux rampes des escaliers...

malgré moi la question se posait pareil, est-ce que c'est normal ? (Etienne Bujold)

La question : quel drôle d'oiseau. La question des récoltes. La question des profits. La question des bovins. La question ouvrière. Quel drôle d'oiseau, la question. Elle épouvante les bergers . . . elle fait peur à ceux qui profitent du troupeau . . . à ceux qui prospèrent et qui possèdent entre autres choses la réponse, tranquille comme une révolution.

Car la question c'est toujours la même question . . . de vie ou de mort . . . du faible et du fort . . . de la bourse ou de la vie . . . la triste question lamentable du salaire, du travail, du soleil et des lucarnes.

Mais on ne peut pas éternellement bouffer de la Terre Promise. La question je la connais. La question c'est moi ! nous ! vous ! les semblables, les prochains, les clients du métropolitain. Tous les gueux de village qui sentent l'étable et chantent vêpres. Les mêmes blasphèmes, sublime ponctuation. Les mêmes péchés pour faire voir au bon dieu qu'on apprécie l'envers de la médaille. Les errants. Les transhumants. Les cahin-caha de tous les chemins du travail . . .

les perclus de pays natal !

le triste pays irremplaçable qu'on a mis aux enchères du coq des clochers jusqu'à la vieille armoire . . . qu'on a rétrocédé aux prospecteurs . . . concédé aux papiers. Et il ne nous reste que les clochers pour dominer le fleuve qui nous coule entre les doigts de pieds . . . et voir venir l'avenir des autres.

Qui dira ce que les riches de cette chrétienté doivent aux pauvres du monde entier ?

Qui arrivera jamais à mesurer les immenses richesses dérobées aux hommes de bronze, aux nègres noirs, aux peaux-rouges, aux bois d'ébène,

et aux blancs nègres blancs que nous sommes par la force des armes et des traités, par la docilité des notaires et la vertu des encanteurs,

blancs nègres blancs en exil sur la terre de leur naissance . . . en exil dans une ville étrangère aux lucarnes. Mais qui est propriétaire de quoi ? Est-ce qu'on peut savoir ? Il y a la condition de locataire. Il y a la condition ouvrière.

tu vas faire un communisse toi.

D'aussi loin qu'il m'en souvienne un gardien de phare prétend qu'on ne lui fera jamais prendre terre !

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

Nos hommages à tous les CANADIENS-FRANÇAIS

VOYAGES TRAVELAIDE

B.A. Turcotte, président — J. Desmarais, Sec.-Gén.

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 — UN. 1-7272

HOMMAGE au CANADA FRANÇAIS

Desmarais & Robitaille Limitée

"Au service de l'Eglise canadienne-française depuis un demi-siècle

60, Notre-Dame ouest — Montréal — 845-3194

HOMMAGE AU CANADA FRANCAIS

L. GASTON LEBLANC

COURTIER D'ASSURANCE AGREE

Tous genres d'assurances

3600, Van Horne • Montréal • 739-1771

Hommage fraternel à tous nos compatriotes

VIVE LE CANADA FRANÇAIS

Nous souhaitons que les sentiments qui animent les Canadiens français le 24 juin persistent en tout temps

Deschênes & Fils Ltée

Grossiste en matériaux de plomberie et de chauffage

5685 IBERVILLE — Tél. : 527-4141

Nous désirons remercier tous nos compatriotes canadiens-français qui contribuent au progrès de nos entreprises et qui nous témoignent leur confiance par un précieux encouragement.

PHD Desrosiers

LaSalle Matériaux de Construction Ltée — J.-A. Laferté Ltée

Val Royal Matériaux de Construction Ltée — Ciment Fondu Lafarge (Canada) Ltée

Montréal!
...à l'assaut du ciel;
en pleine
expansion.
Montréal!
...écrin de lumière...
ton rythme
s'accélère
pour le prochain
"rendez-vous"
de la terre!
La maison EATON rend hommage au
Canada-français en cette journée de la
Saint-Jean-Baptiste